5¢

SS. Tiburce et Suzanne, martyrs

MAX. : 85 — MIN. : 70

Chaud et humide, orages dispersés

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

EDITION PROVINCIALE

77e ANNEE — No 251 · MONTREAL, VENDREDI 11 AOUT 1961 · 2 CAHIERS — 32 PAGES

TOUR DU MONDE

4 morts dans un accident d'hélicoptère en mission

COLORADO SPRINGS, Colo. (UPI) — Un hélicoptère de l'armée, dont la mission consistait à prendre des photographies a percuté hier une montagne et plongé ensuite dans un lac, au nord de Colorado Springs.

Deux civils, dont un reporter-photographe, Max Keister, de Chattanooga, Tenn, et deux militaires ont trouvé la mort. L'autre civil a été identifié comme étant Bill Des Jardins, âgé de 37 ans, de Colorado Springs, et membre de l'Académie de l'Aviation.

Les deux autres victimes sont deux officiers. Il s'agit du lieutenant Kenneth Holt, âgé de 25 ans, de Las Animas, Col, et de Frederick Pate, le pilote, qui avait 35 ans. Ce dernier était originaire de Atchinson, Kan.

Le quartier noir de N.Y. sera rénové d'ici 10 ans

NEW YORK. (PA) — Un groupe de Noirs a décidé hier de tout faire pour montrer sous un plus beau jour le quartier noir de New York. Ces personnalités ont estimé à dix ans la période indispensable à cette transformation.

Elles ont admis que la plupart des étrangers pensaient que ce "quartier était un repaire où couvaient le crime et la pauvreté". Parmi les nouvelles mesures qui doivent se concrétiser, figurent l'amélioration des conditions d'habitat, afin d'encourager les Blancs à venir s'établir dans ces nouvelles maisons.

George Gregory, une des personnalités du groupe, a déclaré que depuis les 10 dernières années plus de $400,000,000 ont été investis dans cette partie de la grande cité américaine.

Des soldats américains compromis par des espionnes soviétiques

HEIDELBERG, Allemagne. (PA) — Un officier des services de renseignements américains a déclaré hier que les communistes à l'aide de jolies filles, attirent dans leur réseau les soldats américains. Il a ajouté que ce moyen de recrutement qui a augmenté durant les deux dernières années, avait pour objet la consolidation du régime communiste en Allemagne de l'Ouest.

Il a refusé catégoriquement de révéler son identité et de citer des chiffres en ce qui concerne le nombre des transfuges américains. Il a cependant annoncé que 16,000 agents travaillent actuellement en Allemagne de l'Ouest pour le compte de l'URSS.

Appel d'un parti de la Rhodésie du Nord à la Grande-Bretagne

LUSAKA, Rhodésie du Nord. (AFP) — Le parti national de l'indépendance, la plus importante formation politique africaine de la Rhodésie du Nord,

Voir LE MONDE en page 2

Au congrès de l'UN

M. Noël Dorion refuse à nouveau d'être candidat

M. Noël Dorion, député de Bellechasse à Ottawa et secrétaire d'Etat, vient de réitérer son refus de poser sa candidature à la direction de l'Union nationale.

Voici le texte d'un communiqué de presse qu'il a émis hier en vue de faire connaître sa position :

"Un grand nombre d'amis m'ont suggéré de poser ma candidature à la direction du parti de l'Union nationale à l'occasion de son prochain congrès. Chaque fois, j'ai répondu que je n'y étais pas intéressé, ayant à me conformer au mandat que j'ai reçu des électeurs de Bellechasse de les représenter à Ottawa. Je ne serai donc pas candidat à la direction du parti de l'Union nationale. Quant à ma participation à la politique fédérale, elle dépend uniquement des électeurs de Bellechasse qui, avant les prochaines élections, auront à déterminer, lors d'une réunion régulièrement convoquée, si oui ou non je dois être à nouveau candidat conservateur. C'est la seule façon, me semble-t-il, de respecter les exigences fondamentales de la démocratie".

Ignorant la menace d'une super-bombe soviétique

KENNEDY RECOURRA À TOUS LES MOYENS PACIFIQUES

WASHINGTON. (UPI - PA-AFP) — Ecartant — au moins temporairement — les menaces, c'est en des termes soigneusement pesés que le président Kennedy a répondu, hier, au "belliqueux" discours de Khrouchtchev sur Berlin, pour affirmer que les Etats-Unis useraient de tous les moyens pacifiques en vue de tenter de résoudre la crise berlinoise. Ceci rejoint d'ailleurs une déclaration de M. Dean Rusk, à l'aéroport d'Orly. Venant de Milan, il a expliqué aux journalistes que si l'Occident n'hésitera pas à défendre ses intérêts à Berlin, il prendra d'abord l'initiative de pourparlers de paix avec les Soviets.

A Washington, très calmement — et en apparence peu impressionné par la "bombe géante" de M. Khrouchtchev — le président Kennedy, au cours de sa conférence de presse, a fait remarquer que le maître du Kremlin n'avait mis de l'avant aucune proposition ni suggéré aucun moyen de résoudre le problème allemand qui n'aient été examinés au cours de leur rencontre de Vienne, en juin.

"Khrouchtchev a néanmoins exprimé le désir, comme je l'avais fait moi-même, de négocier ces problèmes qui sont actuellement sujets de dispute", a ensuite noté le président.

M. Kennedy a alors précisé ses intentions de négociation : "Je puis affirmer que la ferme intention du gouvernement américain est d'employer tous les moyens, d'user de toutes les possibilités diplomatiques pour essayer de trouver une solution pacifique". Pourtant, il ne croit en une conférence au sommet Est-Ouest qu'à condition que des travaux préliminaires viennent donner quelque assurance de succès.

Négociations en septembre ?

Questionné au sujet de la menace moscovite d'une bombe de 100 mégatonnes, le président a annoncé que les Etats-Unis allaient reprendre les pourparlers de désarmement dès le 24 août, à Genève, dans un nouvel et décisif effort pour convaincre la Russie de signer un accord de mise au ban des essais nucléaires. Si ces efforts échouent, M. Kennedy a précisé qu'il prendrait des décisions "ap-

Voir KENNEDY en page 2



PARTIR, C'EST... — L'exode des Allemands de l'Est se poursuit mais il semble que le rythme va en décroissant à la suite des mesures que prend le régime de Pankow. La photo montre une vieille Allemande lasse et triste, entourée de ses maigres biens, attendant dans un camp de réfugiés de Berlin-Ouest, qu'on lui indique le chemin qui mène à la liberté.

Contre Bonn

"Nos frontières seront défendues par les Russes" -- Ulbricht

BERLIN. (AP) — A peine rentré de Moscou, Walter Ulbricht a lancé un appel pour que des mesures soient prises afin d'empêcher le flots de réfugiés vers Berlin-Ouest qui, hier encore, s'est maintenu à la moyenne d'une personne par minute.

On apprend également que le Parlement doit être convoqué aujourd'hui pour examiner ce problème crucial, tandis qu'ADN, l'agence de presse officielle d'Allemagne de l'Est, déclarait qu'Ulbricht avait appuyé la demande d'ouvriers pour renforcer les frontières de la RDA.

"Les frontières de la République démocratique allemande doivent être, si nécessaire, défendues militairement contre les militaristes de Bonn, et par les forces de l'Union soviétique aussi bien que par l'Armée nationale du peuple", a précisé M. Ulbricht, à son retours de Moscou.

Au sujet des Allemands de l'Est qui préfèrent aller vivre en "Occident", l'homme d'Etat réclame des mesures : "Il est du devoir de chaque citoyen de la RDA de remettre aux mains du gouvernement toute personne qui tente d'attirer nos gens à l'Ouest, afin qu'ainsi le "marché d'êtres humains" cesse une fois pour toutes".

On fait remarquer, dans les milieux diplomatiques européens, que l'annonce des mesures qui seront éventuellement prises pour renforcer militairement les frontières de la RDA coïncident, en fait, avec la nomination du maréchal Ivan Koniev comme commandant des forces soviétiques stationnées en Allemagne orientale.

Le nouveau commandant est

Voir ULBRICHT en page 2

Au colloque de l'ICAP

"Même réalisé, le désarmement ne peut exclure les guerres" -- L'ex-gén. Bourne

GENEVA PARK, Ont. (PC) — Le général sir Geoffrey Bourne, qui a pris la parole à la conférence de l'Institut Canadien des Affaires publiques, a déclaré que le désarmement par lui-même ne mettrait pas fin aux guerres.

Au cours de son intervention, le général a dit : "Un monde presque complètement désarmé, exception faite pour les forces assurant la sécurité intérieure, ne serait pas encore un lieu de sécurité, s'il existait encore des rivalités. Il serait encore possible pour un agresseur d'attaquer et de vaincre un ennemi".

"Et si, a poursuivi le conférencier, un pays cachait ou gardait, ne serait-ce que quelques bombes à hydrogène, il exercerait du chantage et dominerait le monde."

Le général Bourne, maintenant à la retraite, mais qui a commandé des forces britanniques dans plusieurs parties du monde a ajouté : "Un désarmement général impliquera un gouvernement ou un organisme supranational pour assurer le maintien de la paix."

"Cela permettrait ainsi d'en-

Voir GEN. BOURNE en page 2

Interdiction des essais "A"

Kennedy à l'URSS: "Cartes sur table!"

WASHINGTON. (PA) — Le président Kennedy a annoncé hier qu'il renverra M. Arthur H. Dean, négociateur américain à la conférence sur l'interdiction des essais atomiques, a Genève, le 24 août, en vue d'une explication "décisive" avec les Soviétiques.

Sans le dire expressément, M. Kennedy a laissé entendre que son pays reprendra ses essais nucléaires si les Soviétiques n'acceptent pas rapidement de se plier à ce qui est selon les Occidentaux, un système nécessaire d'inspection.

Le Département d'Etat rapporte qu'il a reçu une note soviétique indiquant que l'URSS s'en tenait à ses anciennes positions, y compris l'insistance pour l'obtention d'une "troïka" ou groupe d'inspection à trois, auquel M. Kennedy s'oppose parce qu'il donnerai aux communistes un droit de véto.

Le président des Etats-Unis reconnait les tristes conséquences qu'un échec de la conférence de Genève aurait sur les perspectives du désarmement général. Il a noté que les expériences atomiques sont à peu près le genre de contrôle le plus facile à exercer au point de vue des armements. Ce contrôle semble maintenant peu probable.

M. Kennedy a fait cette déclaration lors d'une conférence de presse au cours de laquelle il a également parlé d'un autre problème inquiétant : Berlin.

Il a affirmé que les Etats-Unis favorisent l'utilisation de tous les moyens utiles "pour voir si une solution pacifique à ce problème difficile peut être trouvée". Il n'a pas répondu aux récentes déclarations énergiques de M. Khrouchtchev sur Berlin.

Au colloque interaméricain

Les pays d'Amérique centrale craignent d'être lésés dans le partage des $20 milliards

PUNTA DEL ESTE. (AFP-UPI-Reuters) — A la conférence de Punta Del Este, sous la direction de l'Uruguay, les petites nations de l'Amérique centrale, se sont groupées pour faire front commun, craignant que leurs intérêts ne soient pas suffisamment protégés. Cette réaction vient à la suite de la déclaration de M. Dillon, annonçant que dans la prochaine décennie, l'Amérique latine se verrait attribuer la somme de $20 milliards. Les plus petites nations de l'Hémisphère se plaignent du fait que ce plan d'aide ne comporte pas de suffisantes garanties pour le développement de leur économie et redoutent que la plus grosse part des fonds aille à d'autres pays, qui en ont moins besoin. C'est le délégué de l'Uruguay, M. Enrique Iglesias, soutenu par le représentant de Cuba qui a fait part de ses craintes devant le comité qui met au point "la déclaration de Punta Del Este", déclaration qui a été présentée par cinq pays: l'Argentine, le Brésil, le Chili, le Mexique et le Pérou.

Cependant, hier, la délégation cubaine a perdu sa première bataille pour "politiser" les débats des commissions de la conférence. La deuxième commission de travail a en effet écarté par une forte majorité deux projets de résolution

Voir COLLOQUE en page 2

Cadon "un garçon pas méchant mais un peu étrange"

MIAMI. (PA - AFP) — On ignore encore si Albert Charles Cadon, l'auteur de la capture du DC-8 américain, toujours détenu à Cuba va être rendu au gouvernement américain, lequel toutefois ne peut demander son extradition, car celle-ci n'est pas prévue dans les clauses maritimes du traité signé en 1904 entre les Etats-Unis et Cuba. Il pourrait aussi être renvoyé en France.

Sur ce singulier personnage on apprend qu'il a eu une vie assez agitée, qu'il est arrivé à New York en 1957 avec sa femme Charlotte, d'origine alle-

Voir CADON en page 2

Contre la piraterie aérienne

WASHINGTON ET LA HAVANE SUR LA VOIE D'UN ACCORD

WASHINGTON. (AFP-UPI-PA) — Un nouvel acte depiraterie, tenté cette fois contre un avion cubain, mais soldé par un échec après un échange de coups de feu qui a fait trois morts, semble avoir soudain transformé le problème de la piraterie aérienne, et ouvert même la voie, peut-être, à un accord à ce sujet entre les gouvernements ennemis de Washington et de Cuba.

C'est un groupe d'anticastristes qui a tenté hier de détourner un bimoteur C-46 de la compagnie cubaine "Aerovias Q", peu après qu'il eut décollé de l'aéroport de Rancho Boyero avec 56 passagers à destination de l'Ile aux Pins, au large de la côte sud de Cuba.

Un violent échange de coups de feu se produisit au moment de la tentative : le pilote fut tué ainsi que l'un des assaillants et un passager. Le co-pilote réussit toutefois à poser l'avion dans un atterrissage forcé à 20 milles su sud de La Havane. Quatre des assaillants, dont une femme, dit-on, parvinrent à ce moment à s'enfuir dans la campagne environnante, où ils sont présentement recherchés.

Cet acte de piraterie manqué, imputé par le journal du parti communiste cubain Hoy aux services secrets américains, semble par contre, venant après celui dû au Français Cadon, avoir impressionné Fidel Castro, et déterminé

Voir PIRATERIE en page 2

Les sept membres du Conseil du tourisme du Québec sont nommés

QUEBEC. (G.P.) — Le secrétaire de la province, M. Lionel Bertrand, a annoncé hier après-midi la nomination des six personnes qui formeront avec lui le Conseil du tourisme de la province. Il s'agit de MM. Gérard Delage, Lucien Bergeron, de Montréal, J.-Emile Renaud, de Québec, Omer Bernier, de Chicoutimi, Gaston Cloutier, de Ste-Agathe et Tom Wheeler, de St-Jovite.

Le conseil se réunira pour la première fois, à Québec le 23 août, pour se donner des règlements et fixer les dates d'auditions publiques, qui auront lieu à une douzaine d'endroits, au cours de septembre et octobre.

M. Bertrand estime que dès le mois de décembre, le conseil sera en mesure de présenter au gouvernement un rapport sur les points faisant l'unanimité à travers toute la province ; on peut même envisager l'adoption de nouvelles mesures dès la prochaine session. Il est toute-

Voir NOMINATIONS en page 2

M. Jean Lesage aux Canadiens français

"La peur de disparaître: idée futile et dépassée"

VICTORIAVILLE. — "Obsédés par l'idée de survivre durant plus de 200 ans, les Canadiens français réalisent maintenant que la peur de disparaître n'est pas fondée" déclarait, hier soir à Victoriaville, le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, qui s'est empressé d'ajouter que l'avenir de la province dépendait de l'éducation. M. Lesage adressait la parole à la population de Victoriaville à l'occasion de la célébration du centenaire de la "Reine des Bois-Francs". Cette crainte de disparaitre, M. Lesage l'a qualifiée d'idée "dépassée et futile".

Reprenant un thème qu'il affectionne particulièrement, le premier ministre du Québec, qui voit dans l'éducation la clef de la survie et de l'épanouissement de la nation canadienne-française, a ajouté que des "amoureux platoniques du passé" ont accusé le gouvernement libéral de vouloir brûler les étapes dans le domaine de l'éducation, tandis que certains partisans du changement à tout prix lui ont reproché d'aller trop lentement.

C'est en précisant que celui qui se désintéressait de l'éducation au Québec se désintéressait aussi de l'avenir de la province, que M. Lesage a déclaré : "On ne peut aimer réellement son pays, sa province, sa ville, son village ou son lopin de terre si l'on ne fait pas de l'éducation le premier de ses soucis".

Le premier ministre a ensuite rattaché sa visite à la célébration du centenaire de Victoriaville en déclarant :

"Il est évident que tous les patriotismes — que ce soit celui du Canadien, de l'Anglais, du Français, de l'Italien, du Chinois ou du Russe — sont légitimes. Il faudrait avoir le coeur et l'esprit bien malades ... même viciés ... pour ne pas aimer le sol où nos racines ont puisé leurs nourritures. Cependant, rares sont ceux qui peuvent se vanter d'avoir une petite patrie aussi attachante que la Reine des Bois-Francs.

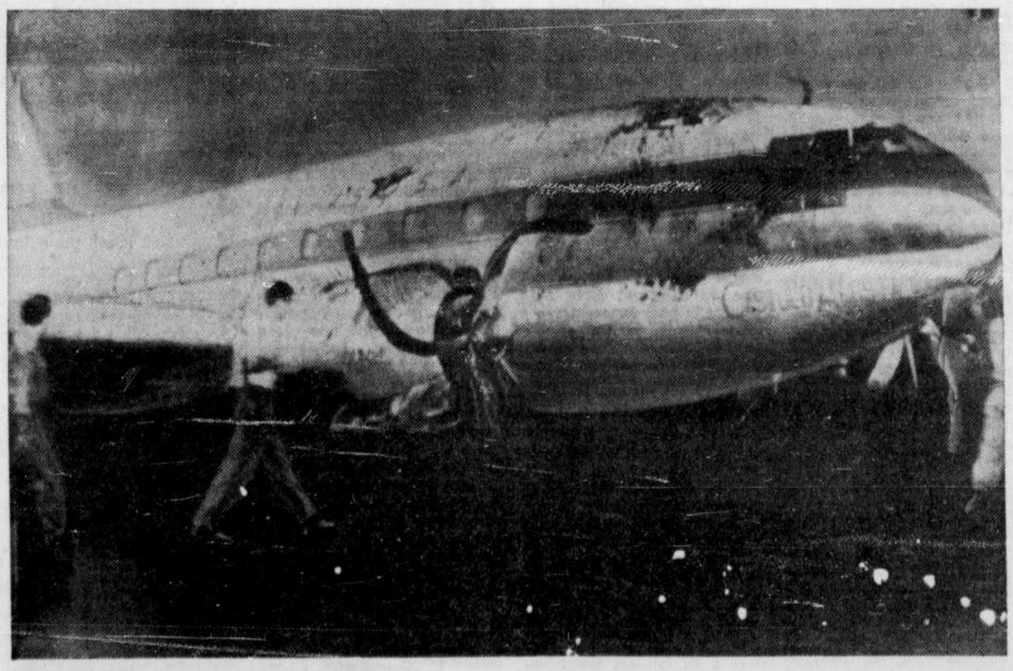
Oui, tout, je le répète, vous est sujet d'orgueil. Non seulement votre passé, non seulement la tenacité de vos fondateurs, leur courage et leur foi, mais aussi la façon dont vous avez appris la leçon du passé pour demeurer dignes de votre héritage.

Abraham Lincoln disait :

—Je m'inquiète peu de ce qu'était mon grand'père : je m'inquiète plutôt de ce que sera mon petit-fils.

Je crois, pour ma part, qu'il

Voir M. LESAGE en page 2



PIRATERIE AERIENNE RATEE — C'est un C-47 cubain, qu'un groupe d'anti-castristes a essayé de saisir peu après son envol d'un aéroport de La Havane. L'équipage s'est défendu : l'essai s'est soldé par trois morts, dont le pilote ; c'est le co-pilote qui a réussi à poser l'aérobus au sol.

Contre LA PRESSE

Me Cantin en colère

Me Charles-Edouard Cantin, C.R., substitut du procureur général de la province, est en colère contre LA PRESSE.

Il s'en est ouvert, hier, à un reporter du "Soleil", quotidien de Québec, qui, jugeant les propos dudit substitut de prime importance, les a reproduits sous un titre de trois colonnes. Me Cantin accuse notre journal d'imprimer des "ragots et des calomnies" au sujet de la Police provinciale.

L'officier senior du département du procureur général faisait allusion à l'article paru dans LA PRESSE de mardi et dans lequel notre correspondant, Jean-Luc Lacroix, se demandait si, à la suite de certaines déclarations sensationnelles d'un ex-officier destitué de la PP, M. Henri Doyon, il n'y aurait pas lieu d'instituer une enquête générale sur le corps policier provincial.

Les révélations de cet ex-officier voulaient que certains anciens officiers de la Police provinciale, dont quelques-uns encore à l'emploi du gouvernement, aient commis des irrégularités graves dans l'accomplissement de leurs fonctions : acceptation de pots-de-vin pour l'octroi de promotions, participation à des combines pour la vente (alors illégale) de la margarine, vente de dossiers absolument confidentiels à des avocats de la défense, etc.

L'affaire Coffin

L'ex-officier en question, mêlé à l'enquête sur l'affaire Coffin, ayant exprimé des doutes sur la culpabilité du prospecteur gaspésien, LA PRESSE avait aussi fait allusion, hier, à la possibilité de la réouverture de ce procès qui a déjà défrayé la chronique des journaux et qui a même fait l'objet d'un livre. On sait que Coffin a été déclaré coupable du meurtre de trois chasseurs américains et qu'il a expié ce crime sur l'échafaud.

Il n'y aura pas d'enquête sur la Police provinciale, a dit Me Cantin. Quant à l'affaire Coffin, a-t-il ajouté, "les commentaires qu'on s'est permis nous paraissent inconvenants de la part d'un agent de police qui a participé à l'enquête et qui devrait être le dernier à ressusciter ce malheureux épisode".

Le malheur, à propos du cas Coffin, c'est que LA PRESSE n'a pas été le seul journal à affirmer la possibilité d'une réouverture de l'enquête. Deux autres quotidiens de langue anglaise de Montréal, la "Gazette" et le "Star" ont fait de même. Et tous les deux se basaient, comme LA PRESSE, sur les "ragots" de l'ex-officeir destitué de la PP. Le "Star" citait même le défenseur de Coffin au procès, Me François Gravel, qui déclarait nettement que les preuves nouvelles apportées par M. Henri Doyon, lui faisaient envisager la possibilité d'une requête pour rouvrir tout le dossier.

Me Gravel, ainsi que les deux autres quotidiens montréalais de langue anglaise, se trouvent donc également fort éclaboussés par la colère de Me Cantin.

Réputation en jeu

Selon Me Cantin, LA PRESSE, en faisant état des propos du dénommé Doyon, a posé un geste de nature à troubler la quiétude de familles honorables d'officiers actuels et anciens de la Sûreté provinciale. "Je regrette, a-t-il dit, qu'on ait imprimé en première page de LA PRESSE des ragots et des calomnies qu'on répète depuis cinq ans dans une taverne de la Ville-Basse et qui sont de nature à troubler des familles honorables. Il est trop facile à un agent congédié pour cause par ses supérieurs d'attaquer la hiérarchie et les hommes en place pour assouvir de vieilles rancunes. Il sera plus prudent d'exiger des preuves certaines avant de compromettre par écrit la réputation de plusieurs sans nommer personne. On pourrait aller puiser à meilleure source."

L'article du "Soleil" rap-

Voir M. CANTIN en page 2

SOMMAIRE

	PAGES
A travers la province	17 à 25
Comiques	10
Courrier Confidences	6
Décès, Naissances, etc.	31
Editorial	4
Finance	14-15
Horoscope	10
Les Tribunaux	15
Mots croisés	10
Radio et Télévision	10
Sciences	5
Spectacles et Concerts	12
Sports	28 à 30
Vie dans les Parcs	26
Vie féminine	6, 8 et 9
Vie mondaine	9
Votre médecin	5

ainsi va la vie par landry



KENNEDY

SUITE DE LA PAGE 1

propriées". On croit qu'il pensait à une reprise des essais nucléaires, du côté américain.

Au sujet des négociations proprement dites entre l'URSS et l'Occident au sujet de Berlin, on estime dans les milieux anglais bien informés qu'elles pourraient avoir lieu pendant le "mois crucial" allant du 17 septembre, date des élections fédérales allemandes, au 17 octobre, date du 22e congrès du parti communiste de l'Union soviétique. De telles négociations, dans lesquelles l'Occident ne s'engagerait, souligne-t-on à Londres, que "sur une base honorable et raisonnable", seront précédées à la fois de nouvelles consultations occidentales et de sondages diplomatiques auprès de l'URSS.

Désaccord franco-américain

Par contre, si jusqu'ici tout le monde semblait être d'accord pour négocier, comme l'avait déclaré M. Dean Rusk, ministre des Affaires étrangères américain, il vient peut-être d'y avoir une note discordante. Selon une haute personnalité française dont l'identité n'a pas encore été révélée, les Etats-Unis et la France se sont trouvés divisés à propos de la proposition américaine voulant que l'Ouest prenne l'initiative de ces pourparlers.

La France aurait rejeté la proposition américaine "parce que cette initiative serait à peu près inutile et manifesterait une faiblesse".

La "bombe-jugement dernier"

Les Français, croit-on, craignent que si les négociations avec l'URSS échouent, il n'y ait que peu de place pour le genre de manoeuvre diplomatique nécessaire pour éviter une épreuve de force. Paris serait aussi convaincu qu'aucune proposition d'entretiens ne devrait être faite tant que Khrouchtchev profère des menaces dangereuses.

Par contre, la "bombe-jugement dernier" — comme elle a été surnommée à Washington, — cette bombe de cent mégatonnes à laquelle a fait allusion M. Khrouchtchev mercredi dernier, impressionne relativement peu les Etats-Unis, pas plus qu'elle n'intéresse les techniciens nucléaires.

En effet, selon des évaluations recueillies de bonne source, l'arme n'aurait qu'une puissance de destruction double des engins de 20 mégatonnes qui, croit-on, figurent d'assez longue date dans l'arsenal thermo-nucléaire des Etats-Unis.

Dès 1954, l'explosion "Bravo" dans le Pacifique central a été réalisée à l'aide d'un engin de 15 mégatonnes. Depuis, il ne fait aucun doute, dit-on dans la capitale américaine, que les Etats-Unis ont fait des progrès remarquables en ce domaine.

LE MONDE

SUITE DE LA PAGE 1

a envoyé, hier soir, un télégramme à M. Harold Macmillan, premier ministre britannique, demandant l'intervention des forces britanniques pour mettre un terme à la situation troublée qui règne en ce moment dans le pays. Le télégramme ajoute que si cette demande n'est pas prise en considération, le parti ferait appel aux autres pays africains du Commonwealth. De plus, on apprend que dans la province du Nord, à la frontière du Tanganyika et du Nyassaland, de nouveaux actes de violence et de sabotage ont été commis durant la journée d'hier. Le nombre de personnes qui ont trouvé la mort, depuis le début des troubles, il y a moins d'une semaine, s'élève à cinq.

Inscription de la question de l'Algérie à l'ONU ?

NATIONS UNIES, N.Y. — (AFP.) — Le groupe afro-asiatique a décidé au cours de sa réunion de mercredi dernier, de déposer aujourd'hui, au secrétariat général de l'ONU, une lettre accompagnée d'un mémorandum demandant l'inscription de la question algérienne à l'ordre du jour de la 16e assemblée générale ordinaire qui doit s'ouvrir le 19 septembre.

Cette lettre, a indiqué le président du groupe, M. Michel Collet (Guinée) avait déjà été approuvée par le comité ad hoc sur l'Algérie (créé l'an dernier au sein du groupe afro-asiatique) le 21 juillet dernier et avait recueilli à cette date 19 signatures. Ce chiffre est à l'heure actuelle de 26.

Une institutrice européenne tuée par une charge de plastic

ALGER. (REUTERS, AFP) — Une institutrice européenne de 35 ans, mère de deux enfants, a été tuée hier soir par l'explosion d'une charge de plastic à proximité d'Alger. Son mari a été légèrement blessé. D'autre part, un groupe rebelle a ouvert le feu dans la région de Tiaret, sur un véhicule. Un Européen a été blessé, un autre a succombé peu de temps après avoir été hospitalisé. A Constantine, un Européen a été grièvement blessé par un terroriste, tandis qu'à Mascara une autre personne a été poignardée par un Musulman qui a pris la fuite.

M. CANTIN

SUITE DE LA PAGE 1

portant les commentaires de Me Cantin était coiffé du titre suivant : "Me Cantin s'élève contre les ragots de LA PRESSE". Me Cantin a désapprouvé ce titre, quelques heures plus tard, prétendant qu'il n'avait pas dénoncé les "ragots de LA PRESSE", mais les ragots de l'ex-officier publiés par LA PRESSE. La nuance demeurait assez subtile.

Accusations répétées

Dans une note qu'il nous faisait tenir, hier soir, notre correspondant, Jean-Luc Lacroix, ne semblait aucunement décontenancé par la mise au point du substitut.

"Nous avons par ailleurs contacté à nouveau nos informateurs, écrit M. Lacroix, et ils maintiennent intégralement les accusations qu'ils ont portées et que nous avons reproduites. Ils se déclarent même prêts à les soutenir, avec preuves à l'appui, devant n'importe quel tribunal ou commission d'enquête qui voudra bien les appeler à témoigner.

"Les faits qu'ils nous ont relatés, et bien d'autres, affirment-ils, sont des faits dont ils ont eu connaissance alors qu'ils étaient en fonction comme officiers de police et ils n'en démordent pas. Nous nous demandons, dans les circonstances, quel reproche on peut adresser à un journaliste qui porte ces faits à la connaissance du public et au journal qui les publie."

NOMINATIONS

SUITE DE LA PAGE 1

fois entendu que plusieurs points devront être soumis à une enquête plus poussée.

Les associations, groupements et citoyens s'intéressant à l'essor de l'industrie touristique qui voudront soumettre des recommandations au conseil, pourront le faire au cours des auditions publiques.

Le secrétaire de la province a souligné qu'il est probable que le conseil voudra tout d'abord siéger dans les régions éloignées des grands centres avant de tenir ses séances à Montréal et à Québec.

Il est évident que les membres du Conseil du tourisme n'ont pas été choisis comme représentants de régions particulières, car il aurait alors fallu en nommer une vingtaine ce qui, d'une certaine façon, l'aurait paralysé.

Toutes les régions sont cependant représentées, les membres au conseil ayant été recrutés au sein d'associations et de groupements dont l'activité s'étend à toute la province. Plus le conseil aurait été nombreux, plus les problèmes de déplacement auraient été rendus difficiles.

M. Bertrand a souligné qu'il s'agissait d'éviter une erreur passée de l'ancien Conseil du tourisme formé en 1950 qui comptait 30 membres. Malgré les bonnes intentions qui avaient présidé à sa création, il connut une existence éphémère, notamment parce qu'il lui était difficile de se réunir en nombre représentatif. Ce conseil n'a siégé que six fois en deux ans.

Dans le choix des membres du conseil actuel, le secrétariat de la province a bénéficié d'un appui considérable de la part d'associations provinciales.

M. Gérard Delage a été recommandé par l'Association des hôteliers de la province, groupant plus de 800 membres ; M. Lucien Bergeron, par la Chambre de commerce du district de Montréal et la Chambre de la province, comprenant 203 chambres réparties dans toute la province.

M. J.-Emile Renaud est président du Club automobile de Québec et de "Prudentia". M. Omer Bernier a été recommandé par la Fédération des associations de chasse et de pêche de la province, comprenant 480 associations groupant 60,000 membres.

Pour sa part, M. Gaston Cloutier sera en quelque sorte le porte-parole de la petite entreprise privée, tandis que Tom Wheeler représentera la population de langue anglaise.

M. LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

y a moyen de conseiller le culte des ancêtres avec l'émulation de continuer leur oeuvre. Songez que si vous célébrez aujourd'hui votre centenaire, vos descendants par contre se réuniront dans un siècle d'ici pour vous honorer, vous.

Peut-être vous demandez-vous avec une humilité fort sympathique mais, j'en suis sûr, excessive, peut-être vous demandez-vous si vous mériterez alors d'être mis sur le même pied que vos fondateurs?

Pour ma part, je crois que le devoir quotidien, simplement et courageusement accompli, est l'une des plus admirables, l'une des plus efficaces et, surtout, l'une des plus méritoires manifestations de la véritable noblesse de caractère. Je crois — puisque "bon sang ne peut mentir" — que si vous êtes fiers de vos pionniers, vos descendants sauront, à leur tour, être fiers de ceux qui auront alimenté et transmis la lampe du progrès.

Lampe du progrès

La lampe du progrès! Voilà une image qui acquiert une signification tout à fait éloquente ici, puisqu'elle se retrouve dans vos armoiries même. Cette lampe allumée est un symbole émouvant de l'importance que vous attachez à l'éducation.

Ai-je besoin de vous dire combien mes collaborateurs (dont votre dévoué député), combien mes collaborateurs et moi-même sommes ravis et touchés de nous trouver en harmonie de pensée avec vous à ce sujet. Nous sommes convaincus qu'on ne peut pas être patriote sincère . . . qu'on ne peut pas aimer réellement son pays, sa province, sa ville, son village ou son lopin de terre, si l'on ne fait pas de l'éducation le premier de ses soucis.

Se désintéresser de l'éducation, c'est croire que la patrie ne compte qu'aujourd'hui, parce que c'est aujourd'hui que l'on vit. Se désintéresser de l'éducation, c'est croire que la seule importance de la patrie, sa seule raison d'être, consiste dans les avantages qu'elle procure. Se désintéresser de l'éducation, c'est croire que des intérêts mesquins et immédiats sont supérieurs à la vision généreuse d'un idéal.

Grandeur future

Par contre, penser à l'éducation, c'est penser à la grandeur future de sa patrie ; c'est vouloir cette grandeur digne du passé. Et l'on n'est pas digne du passé en se contentant de le prolonger ; il faut le dépasser. Parce que, ne l'oublions pas, la leçon de l'histoire est là : quand les hommes ne se décident pas à avancer, ce sont les événements qui décident à leur place d'avancer. Et alors, les conséquences deviennent tragiquement imprévisibles, puisque les événements aveugles ne sont pas, comme l'homme, soumis à la raison et à la mesure. Le nageur qui est entraîné par un courant ne peut plus choisir lui-même le rythme de sa course.

Des amoureux platoniques du passé nous ont accusés d'aller trop vite, tout comme des partisans du changement à tout prix nous ont accusés d'aller trop lentement. Non seulement ces critiques se détruisent l'une l'autre, mais elles forment le plus beau compliment que nous pouvions souhaiter. Je dis "le plus beau compliment" pour l'éloquente raison qu'il est involontaire.

Pendant deux siècles, le Canadien français a été fort justement obsédé par l'idée de sa survivance. Toutefois, quand on contemple des réalisations comme celles qui se dessinent un peu partout et comme il en foisonne dans votre admirable ville, on se rend compte combien dépassée et combien futile est devenue la crainte de disparaître.

Prendre sa place

Il ne s'agit plus d'avoir peur mais de prendre résolument sa place au soleil. Il n'est pas question de survivre, mais de vivre. Et vivre, c'est lutter, c'est progresser, c'est non pas calquer servilement le passé. C'est matérialiser le rêve qu'il contenait.

De la sorte, nous prouverons que ce ne sont pas des oeillères que nous avons reçues en héritage du passé — non —, c'est une vision lucide et courageuse des phénomènes sociaux modernes.

Voilà des pensées qu'il est non seulement facile mais tout simplement naturel d'exprimer dans une ville aussi vouée au progrès qu'est la vôtre. Et voilà pourquoi également, si tout le monde vous félicite de vos cent ans, voilà pourquoi j'ai tenu, pour ma part, à venir spécialement ici pour vous féliciter . . . de votre jeunesse.

GEN. BOURNE

SUITE DE LA PAGE 1

tretenir des forces de police vraiment internationales. "Cette force internationale, a précisé le général Bourne, devrait être suffisamment forte pour vaincre la plus forte puissance isolée et pour ce faire devra posséder une force de frappe nucléaire, à longue portée . . .

L'URSS n'est pas intéressée . . .

Le général Bourne considère que les Soviétiques ne s'intéressent pas vraiment au désarmement mais, si l'Ouest se montre fort quand il s'agit de la situation à Berlin, et s'il arrive à rattraper les Russes dans les domaines où ceux-ci ont la supériorité, alors l'URSS s'intéressera probablement aux discussions, peut-être dans un an ou deux. "Il serait, a conclu le conférencier, intéressant pour les Russes et pour nous, d'arriver à ce qui est techniquement un accord réalisable, avant qu'il ne devienne impossible, afin que les générations futures ne nous maudissent pas".

PIRATERIE

SUITE DE LA PAGE 1

le gouvernement cubain à rechercher un accord inter-américain contre les saisies, attaques ou confiscations de bateaux et d'avions. La délégation cubaine à la conférence de Punta del Este a été chargée de proposer un accord dans ce sens.

A Washington aussi, l'atmosphère provoquée par la multiplication des actes de piraterie aérienne s'est "dépolitisée" en quelque sorte, après les fermes avertissements du président Kennedy de ne pas imputer nécessairement à Cuba les actes de ce genre, avertissements justifiés par les deux événements les plus récents.

Le Sénat a donc refusé d'écouter les congressistes républicains comme Barry Goldwater, selon qui "s'il n'en tenait qu'au peuple américain, nous serions ce soir à Cuba", et rejeté une proposition demandant au président de dire à Fidel Castro que "tout avion capturé et transféré à Cuba mais non retourné dans les 48 heures, serait recapturé par tous les moyens nécessaires".

Par contre le Sénat s'est montré unanimement inflexible dans sa répression de la piraterie aérienne en général : c'est la peine de mort qui pourra être requise contre tout individu convaincu de ce crime. Cette proposition de loi qui comporte d'autres peines mineures et néanmoins sévères pour d'autres crimes commis en vol aérien, est présentement étudiée par la Chambre des représentants. Le texte primitif proposé avant les derniers incidents ne comportait comme peine maximum que l'emprisonnement à vie.

Par ailleurs le gouvernement américain a donné l'ordre de placer à bord d'un certain nombre d'avions des gardes armés, et de faire fermer les cabines de pilotage à clef. Les avions qui emporteront un garde armé ne seront toutefois pas signalés au public.

On n'a fait d'autre part aucun commentaire officiel à la note reçue, avec quelque retard semble-t-il, du gouvernement cubain dans laquelle ce dernier proposait d'échanger l'Electra des Eastern Airlines contraint d'atterrir il y a trois semaines, contre un garde-côte cubain capturé par des réfugiés anti-castristes et saisi aux Etats-Unis par décision de justice.

Cette même note contiendrait aussi une proposition à l'effet que "les deux pays s'engagent à restituer automatiquement les avions et navires qui peuvent être contraints de gagner leurs territoires contre le gré de leurs pilotes."

Fidel Castro, en offrant ses excuses au ministre colombien après la saisie du DC-8 capturé par Cadon, y aurait fait allusion en soulignant qu'il désirait que ces pirateries cessent.

En annonçant qu'il n'y aurait pas de réponse immédiate à cette note, des porte-parole du Département d'Etat ont souligné que cette note impliquait, sans le dire ouvertement, que le gouvernement cubain appliquerait un tel accord en restituant l'Electra capturé le 24 juillet.

De toute façon la prompte restitution du DC-8 capturé par le Français Cadon a favorablement impressionné Washington encore qu'on ait pu l'attribuer au fait que parmi ses passagers se trouvait le ministre des Affaires étrangères de la Colombie M. Julio Cesar Turbay Ayala, et que le gouvernement colombien avait sans délai adressé une note de protestation à Cuba.

ULBRICHT

SUITE DE LA PAGE 1

par ailleurs une figure importante du monde soviétique, tant sur plan militaire que politique.

Bolchevique de la première heure, il se distingue dès 1917 comme organisateur du nouveau pouvoir soviétique. Sa carrière militaire s'ouvre en 1919, en Extrême-Orient, dans la lutte contre l'amiral Koltchak et les troupes japonaises.

En 1940, il est général-lieutenant. Il se distinguera pendant la seconde guerre mondiale, particulièrement sur le front ukrainien, dont il est nommé commandant en février 1944 tandis qu'il devient maréchal de l'URSS.

Après la guerre, il est successivement chef de la Commission de contrôle et commandant des troupes soviétiques d'occupation en Autriche (1945-46), inspecteur général de l'Armée soviétique et vice-ministre de la Défense.

Sa nomination au poste de commandant en chef des forces unifiées du Pacte de Varsovie couronne sa brillante carrière ; il cèdera son commandement au maréchal André Gretchko le 24 juillet 1960, pour raison de santé, alors qu'il a 63 ans.

Sur le plan politique, après avoir gravi les échelons de la hiérarchie du parti, Koniev est élu membre du comité central du P.C. en 1952. En 1953, il préside le tribunal qui a condamné à mort le maréchal Beria. Sa nouvelle nomination en RDA confirme, selon les experts, qu'il continue indiscutablement d'occuper une place de premier plan.

CADON

SUITE DE LA PAGE 1

mande, et que depuis mai dernier il était employé au consulat de Tunisie à New-York et déclarait à qui voulait l'entendre qu'il "travaillait pour le FLN et l'indépendance de l'Algérie", et désapprouvait la politique du gouvernement français en Algérie.

Il habitait un petit appartement au cinquième étage d'un immeuble de Manhattan. Ses voisins le considéraient, dit-on, comme un garçon étrange, nerveux, un peu déséquilibré, mais "pas méchant". L'automne dernier il avait été arrêté par la police pour avoir troublé l'ordre public, et envoyé à l'hôpital pour examen psychiatrique — dont on ignore toutefois les conclusions.

Interrogé sur le motif de son audacieux acte de piraterie, sa femme Charlotte a déclaré qu'elle n'en savait rien. "Il avait plaisanté plusieurs fois à ce sujet avec des amis, mais je ne l'avais jamais pris au sérieux", a-t-elle déclaré. Vendredi dernier, il annonça à sa femme qu'il partait en voyage au Mexique. "Il m'avait souvent parlé de ce voyage depuis que nous étions aux Etats-Unis. Nous n'avons eu aucune dispute. Je l'ai laissé partir. Il m'avait dit qu'il reviendrait bientôt. Maintenant j'ai bien peur qu'il ne revienne jamais".

Foire annuelle à Huntingdon

VALLEYFIELD. (G.T.) — La cité de 3,000 habitants de Huntingdon, à 15 milles au sud-ouest de Salaberry-de-Valleyfield, organise son cirque et sa foire agricole annuels pour les dates suivantes : 31 août, 1 et 2 septembre prochain. L'inauguration sera faite le jeudi soir du 31 août par une grande parade dans les rues de la ville.

COLLOQUE

SUITE DE LA PAGE 1

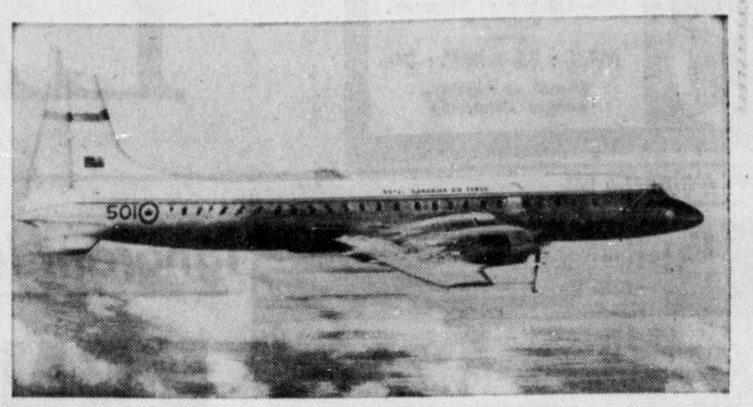
cubains en les renvoyant à la commission générale, ce qui équivaut "à leur enterrement." L'une de ces résolutions faisait allusion à la base américaine de Guantanamo et à la zone du canal de Panama. La deuxième résolution demandait que des mesures soient prises pour mettre fin aux actes de piraterie contre les avions en plein vol. Deux pays, le Panama et San Salvador se sont joints à Cuba pour demander la discussion immédiate du projet sur l'évacuation des bases et des territoires occupés.

Accord de Cuba . . .

Au cours d'une réunion secrète, les chefs des délégations à la conférence de Punta Del Este, ont décidé par 19 voix contre une, celle de l'Uruguay, de prendre l'accord des cinq comme base des négociations en vue de concilier les deux groupes qui s'opposent sur les modalités d'application du plan américain d'Alliance pour le progrès. Cuba a voté pour cet accord.

D'autre part, M. Manuel Antonio Varona, chef du "Front révolutionnaire démocratique cubain" (anticastriste) est arrivé à Punta del Este, avec 7 personnes. Il a déclaré: "Il ne peut y avoir d'Alliance pour le progrès, avec une tyrannie comme celle des communistes qui s'exerce à Cuba".

En outre, M. Sévigny, ministre de la Défense du Canada, est arrivé hier à Buenos Aires. Il a dit que la conférence de Punta Del Este "revêtait une importance extraordinaire du point de vue social, économique et politique pour l'Amérique latine".

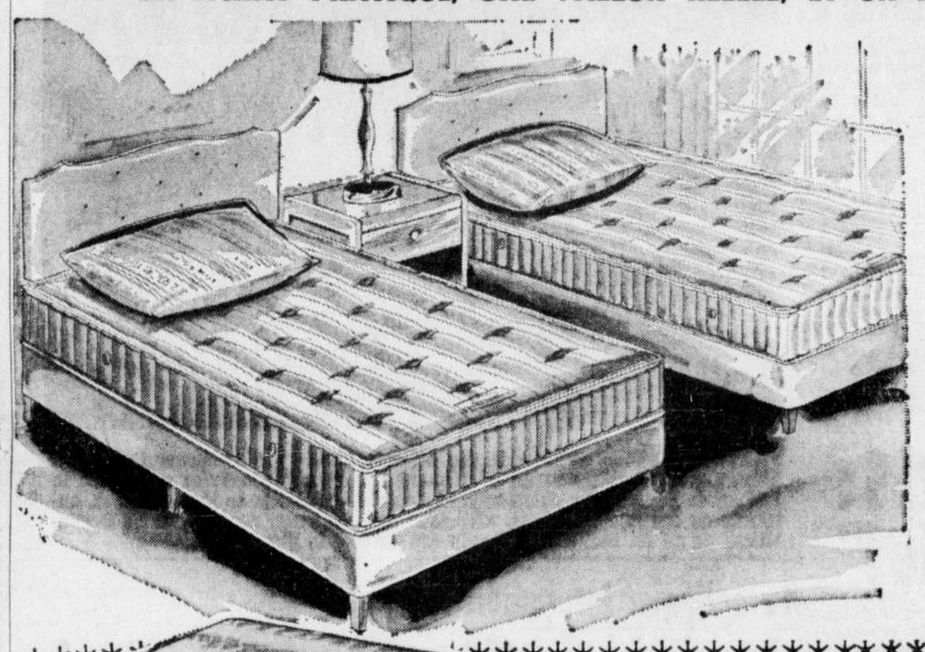


NOUVEAUX APPAREILS POUR LA DEFENSE NATIONALE — Deux nouveaux appareils turbo-propulsés "Yukon" seront mis en service l'année prochaine, pour assurer le transport des dignitaires, des invités de marque, des grandes personnalités, etc. Le "Yukon" est le plus gros appareil jamais construit au Canada. Ils remplaceront les appareils C-5, qui sont en service depuis 11 ans. Les nouveaux avions seront construits au coût de cinq millions de dollars chacun.

Jubilé d'Or Woodhouse

VALEURS POUR LITERIE

UNE CHANCE D'EPARGNER VOTRE BUDGET ! CHACUN DE CES ARTICLES EST UN ACHAT PRATIQUE, UNE VALEUR REELLE, ET UN PRIX SUR MESURE



ENSEMBLE 8 MCX

LIT CONTINENTAL 30"

S'il fut jamais un temps pour un ensemble 8 morceaux, c'est bien celui-ci. Comprend : 2 matelas à ressorts hélicoïdaux ; 2 sommiers à ressorts ; 2 têtes de lit capitonnées ; une table de nuit ; une lampe de table avec abat-jour et une paire d'oreillers à plumes par Simmons.

Valeur du Jubilé

REGULIER 149.95

SEULEMENT $1 PAR SEMAINE

99.50



LISSE OU CAPITONNE

MATELAS ET SOMMIER

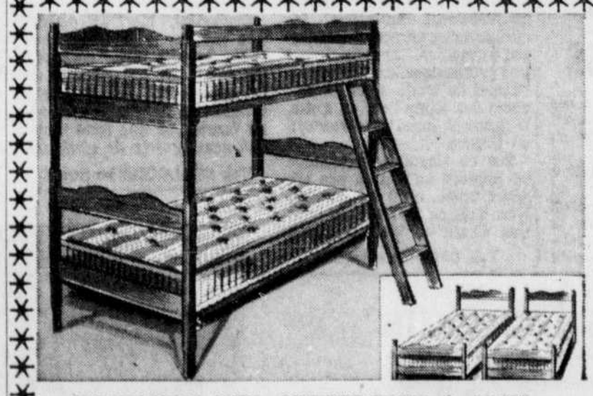
Les deux pour 59.50 ! Les deux pour le prix d'un seul ! Fabrication à ressorts hélicoïdaux isolés sisal et feutre. Bords droits. Ganses et ventilateurs. Coutil lurex. Sommier à 6 pattes. 3 grandeurs. 4'6", 4', 3'3".

Valeur du Jubilé

MATELAS ET SOMMIER

SEULEMENT 60¢ PAR SEMAINE

59.50



ENSEMBLE LITS SUPERPOSES 8 MCX

Achat idéal pour tout espace limité à la maison, aux camps d'été. Peut être utilisé en lit double. Comprend : 2 matelas capitonnés et en coutil de qualité, 2 sommiers tout acier, 2 lits tout bois. Une échelle et une barre protectrice complètent l'ensemble. Fini érable ou naturel.

REGULIER 84.95

60¢ PAR SEMAINE

59.50



LIT PLIANT ET MATELAS

Cet ensemble 2 morceaux comprend : un lit pliant 6 pieds et un matelas en polyfoam. Construction acier sur roulettes. Matelas 2" d'épaisseur. Bordure à bourrelet.

REGULIER 34.95

25¢ PAR SEMAINE

23.50



OREILLERS CAOUTCHOUTES

Grands, 18" x 25', et confortables, légers et élastiques. Traité contre les mites et la moisissure. Couvert de Celanese piquée.

REGULIER 1.95 CH.

Ch. **99¢** 2 pour 1.98

MAGASINEZ A VOTRE AISE JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 P.M.

STATIONNEMENT GRATUIT AU TOWN PARKING, SUR LA RUE CLARK AU SUD DE STE-CATHERINE



AUCUN DEPOT REQUIS

JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

(taxe en sus à l'achat)

WOODHOUSE . . . à l'avant-garde depuis 1911

GAGNEZ UN RADIO

un radio "Fleetwood" est offert chaque samedi au magasin par le poste C-K-V-L. Soyez à l'écoute, écoutez les aubaines Woodhouse annoncées par Léon Lachance, tous les jours, 850 au cadran.

Woodhouse

7 ETAGES — LITERIE, 3ème ETAGE

105 ouest, rue STE-CATHERINE

Tél. : VI. 5-9261

à Verdun : 3913, rue Wellington — PO. 6-2343

EDITION PROVINCIALE

LA PRESSE

77e ANNEE — No 251 MONTREAL, VENDREDI 11 AOUT 1961 PAGE 3

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711
de 1 h. a.m. à 8 h. a.m. et du samedi 1 h. 30 p.m au dimanche 6 h. p.m. : VI. 9-3113, VI.9-3325 (rédaction) — VI. 9-4432 (sports)

Employés d'Atlas Asbestos en grève

par **Jacques GUAY**

Les 400 employés d'Atlas Asbestos, de Montréal, ont quitté le travail à 8 h. hier matin.

Les travailleurs, membres du Syndicat international des travailleurs des industries pétrolière, atomique et chimique (CTC) avaient décidé de recourir à la grève mercredi soir. Ils avaient donné mandat à leurs dirigeants de déterminer l'heure et la date de l'arrêt de travail qui devait avoir lieu si la compagnie n'offrait pas un règlement qu'ils seraient prêts à recommander à l'assemblée générale.

Les négociations duraient depuis environ sept mois, mais elles étaient pratiquement arrêtées depuis le prononcé du jugement du tribunal d'arbitrage, le 26 juillet dernier. Elles furent définitivement rompues vers 1 h. hier matin, après que le syndicat et la compagnie eurent vainement tenté d'en venir à un accord in extremis.

Les principaux points en litige sont les salaires et l'ancienneté. Les travailleurs demandent une augmentation de salaire de 25 cents l'heure. La compagnie refuse d'agréer à cette revendication et s'appuie sur une recommandation majoritaire du tribunal d'arbitrage devant lequel elle avait invoqué ses difficultés financières.

C'était la première fois depuis le début de ses opérations que la compagnie Atlas Asbestos, une filiale de Turner and Nuwell of England, produisait des états financiers. Le tribunal d'arbitrage, présidé par le juge Honorius Michaud, a déclaré notamment : "En se basant sur la situation financière de la Compagnie Atlas Asbestos, il ne parait pas raisonnable qu'un tribunal d'arbitrage recommande une augmentation de salaire dans les circonstances, au moins pour la période d'une année". Le salaire de base est présentement de $1.54 l'heure et la semaine est de 40 heures.

Au chapitre de l'ancienneté, le syndicat veut remplacer la clause actuelle stipulant que l'employé qui a le plus d'ancienneté restera à l'emploi de la compagnie à habileté et compétence égales par une autre formule suivant laquelle la compagnie gardera à son service le plus vieil employé quand il peut exercer son travail selon les normes exigées normalement.

Le syndicat déplore que la présente clause permette trop facilement de remercier le travailleur le plus âgé. Ainsi il n'y a, apparemment, aucun critère définissant l'habileté ou la compétence. On pourrait par exemple alléguer que le fait de parler anglais rend un employé plus compétent qu'un autre.

La compagnie n'a voulu faire aucune concession sur ces deux points. En attendant, ses 400 employés déambulent pacifiquement devant la porte. On n'a signalé aucun incident sur les lignes de piquetage. On signale cependant que plusieurs camions se sont présentés dans la journée pour livrer ou prendre de la marchandise mais qu'aucun n'a voulu franchir les lignes de piquetage. Les grévistes sont très optimistes.

Le "Bahia" quittera notre port

Le chalutier "Bahia de Santiago de Cuba", de 1,000 tonnes, amarré dans notre port depuis deux semaines, sous le coup d'une saisie, pourra quitter Montréal.

Les autorités cubaines représentées par Me Jean Brisset ont obtenu hier matin main levée de la saisie sur la fourniture d'un cautionnement représentant la valeur du navire.

L'hon. juge Arthur I. Smith, siégeant en Cour d'Echiquier, division de l'amirauté, a fixé à $80,000 le montant du dépôt qui devra être fait en Cour, en attendant que les tribunaux canadiens décident de la légalité des procédures qui mettent aux prises les représentants du gouvernement Castro et les propriétaires du navire qui, soutiennent-ils, auraient été dépossédés illégalement par la nationalisation cubaine.

Me A. K. Hindman qui représentait ces derniers (la compagnie maritime Golfo-Cuba), requérants de la saisie, s'est opposé à la fixation à $76,000 du montant du cautionnement, soutenant que la valeur du navire était d'au moins $82,000, et c'est alors que le juge Smith

Voir LE "BAHIA" en page 15

Nouvelle offre aux grévistes de la Can Car

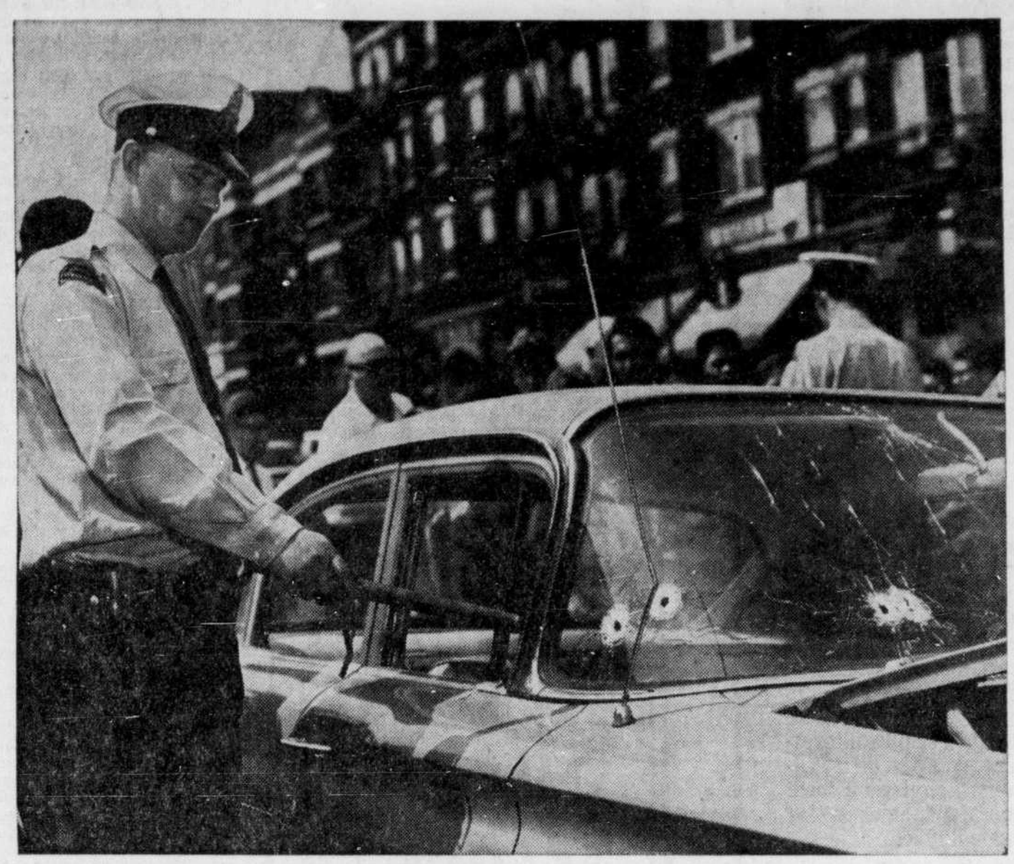
Un porte-parole syndical a annoncé hier qu'une nouvelle offre avait été faite aux grévistes de la division de la Canadian Car de la compagnie A. V. Roe Limited.

M. Jean-Paul Lachapelle, président du local 322 de la Brotherhood of Railway Carmen of America (CTC) a fait savoir que les syndiqués se réuniraient aujourd'hui afin d'étudier l'offre qui leur est faite. Il a toutefois refusé de dire quelle était l'offre de la compagnie.

La grève à l'usine qui emploie 1,500 hommes a été déclenchée hier.

Le syndicat réclame une augmentation immédiate de 25 cents du salaire horaire de $1.71 avec un contrat d'un an. La dernière offre de la compagnie était une hausse immédiate de deux cents et une autre de deux cents durant la seconde année d'un contrat de deux ans.

La dernière convention collective de travail a expiré le 30 septembre dernier.



photos Roger St-Jean, LA PRESSE

Dans le pare-brise de l'auto des bandits : quatre trous de balles !

Policier et bandit blessés dans un hold-up ponctué de 20 coups de feu

(De notre édition finale d'hier)

par **Lucien CHAMPEAU**

Trois bandits armés et masqués sont tombés hier midi dans une souricière tendue par la police d'Outremont.

"Nous les attendions depuis deux semaines", a précisé le directeur Jos Griffith, de ce corps policier.



Le lieut.-dét. PAUL SEGUIN et le masque arraché à l'un des gunmen.

Ils ont commis un hold-up de $20,000 à la succursale de la Banque de Montréal située à l'angle des rues Van Horne et McEachran puis, à leur sortie, ont constaté qu'ils étaient cernés par un cordon de policiers.

Les agents ont tiré en l'air des coups de feu d'avertissement. Les escarpes, au lieu de se rendre, ont répliqué en balayant la chaussée avec le feu de leur mitrailleuse et d'un revolver automatique de calibre .45.

Les rangs des policiers se sont ouverts, l'agent Claude Manzerolle s'écroulant d'une balle au front. Plus tard, on a appris des autorités de l'hôpital Royal Victoria que le projectile n'avait que fendu les chairs sans pénétrer dans la boite crânienne.

Un bandit est atteint d'une balle qui lui perfore l'abdomen de part en part.

Les trois gunmen sautent dans leur véhicule et démarrent en toute hâte dans la rue Van Horne, vers l'est.

Cette scène est suivie de loin, du début à la fin, par M. Georges Côté, conducteur d'un camion Brinks, immobilisé devant le marché Steinberg, situé à l'intersection voisine.

En voyant l'auto des malfaiteurs venir vers lui, M. Côté met son moteur en marche en un clin d'oeil et d'un coup de volant place son véhicule en travers de la rue, bloquant la route aux fugitifs.

Le conducteur de cette auto veut éviter le camion et heurte un lampadaire.

Le bandit blessé doit rester dans le véhicule et est promptement appréhendé avec le sac contenant les $20,000 volés, la mitrailleuse et les masques.

Un second bandit s'enfuit vers le nord et disparait sans laisser de traces.

Le troisième bandit traverse le terrain d'un poste d'essence et veut filer par une ruelle.

A ce moment précis, l'agent Terry Gagné émerge d'un restaurant voisin après avoir pris une collation.

Il voit le fuyard passer devant lui et se met à le poursuivre à pied :

"Poursuivi et poursuivant, continue le directeur Griffith, courent à perdre haleine jusqu'à l'intersection du boulevard Saint-Joseph et de la rue Durocher, soit une distance de plus d'un mille.

"Finalement, épuisé et sur le point d'être empoigné, le bandit se tourne vers le policier, l'arme au poing et presse la détente de son revolver .45.

"... Mais la balle ne part pas. L'arme est faussée. Et l'agent Therrien arrête son homme et le conduit au poste. Cet individu se nomme Joseph-Armand Morin et est âgé d'environ 30 ans."

M. Griffith donne des précisions sur les préparatifs ayant précédé l'attentat.

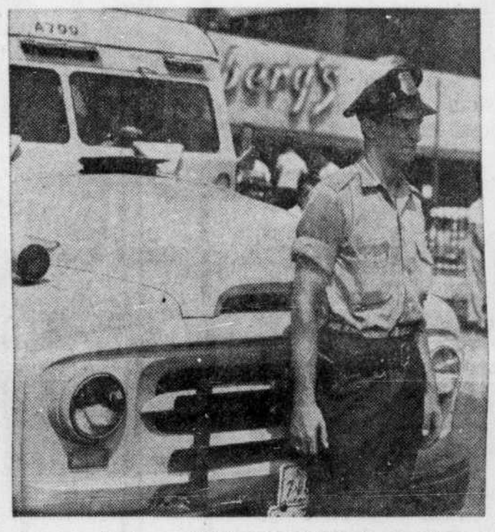
"Nous attendions l'arrivée des malfaiteurs depuis deux semaines. Hier matin, une fois de plus nous postons le capitaine Georges Bernier et les agents Claude Manzerolle et Claude Roby aux abords de la banque. Nous plaçons une demi-douzaine d'autres policiers dans les environs. C'est dans ce filet que tombent quelques minutes plus tard les trois suspects."

Une rumeur veut qu'une fille ait fait partie de la bande. M. Griffith la dément.

Il révèle que l'agent Manzerolle joue de malheur. Il ne fait partie du corps policier que depuis une vingtaine de mois et vient de sortir d'un séjour de six mois à l'hôpital pour de multiples fractures subies alors qu'il dirigeait la circulation à l'intersection du chemin de la Côte-Ste-Catherine et de l'avenue Davaar.

Quant à l'attentat proprement dit à l'intérieur de la banque, il s'est déroulé comme suit :

"Les trois bandits, armés et masqués, ont forcé clients et employés à se réfugier à l'intérieur de la voûte, ont empilé environ $20,000 dans un sac et ont filé ... jusque dans les bras des policiers à l'extérieur.



Le conducteur GEORGES COTE, du camion de la Brinks :
"Coup de volant appliqué avec à-propos"

Faits divers

Accident funeste à Berthier

BERTHIER. (PCf) — M. Joseph Edward Hurley, 23 ans, le fils du commodore de l'air J.L. Hurley, d'Ottawa, a perdu la vie dans un accident dont on ne connait pas encore la cause, hier soir, à Berthierville, à 40 milles à l'est de Montréal.

Diplômé des universités de Montréal et McGill, il était employé de Shell Oil Co. à Montréal. Lui survivent, son père et sa mère, un frère et une soeur.

On a volé des conserves

Un camion rempli de boites de conserves de toutes sortes a été volé vers 11 h. hier matin, dans la cour de Provost Cartage, 5515 rue St-Denis à Montréal.

Le camion, propriété de E. Morin Transport de St-Bernard de Michaudville, comté de St-Hyacinthe, avait une cargaison évaluée à $2,500. Selon le sergent Dauphin du poste no 16, le vol a été commis par un bandit solitaire.

Chute de 138 pieds

CORNWALL. (PC)—M. Marcel Labonté, âgé de 20 ans, de Hull, a fait hier une chute mortelle de 138 pieds du haut du pont international de Cornwall-Massena sur lequel il travaillait.

Accordéons à vendre

La police de Montréal détient présentement un homme que l'on soupçonne d'avoir tenté d'écouler de la marchandise volée.

Le prévenu voulait en effet vendre deux accordéons — d'une valeur approximative de $400. — au magasin Marazza, situé au 7082, rue St-Hubert. Aucune accusation précise n'a encore été portée contre l'individu. La police fait enquête afin de savoir s'il s'agit bien d'effets volés.

Même avec une hausse des tarifs

Le gaz naturel coûterait moins cher à Montréal qu'à Toronto

-- M. Glenn O. Maddock

par **Claude GENDRON**

Les Montréalais ont été surpris et peut-être un peu vexés en apprenant ces jours-ci qu'on venait d'accorder une autre baisse des tarifs du gaz naturel à Toronto pendant qu'à Montréal on réclame une hausse des tarifs allant jusqu'à 60% en certains cas.

Avant qu'un mouvement d'opinion ne se dessine à nouveau, attirant d'autres critiques contre sa compagnie, M. Glenn O. Maddock, président de la Corporation de Gaz Naturel du Québec qui, comme tous les Montréalais, attend la décision de la Régie du Gaz et de l'électricité sur les nouveaux tarifs, a convoqué une conférence de presse pour faire la mise au point suivante :

"Même avec une augmentation, les tarifs du gaz de Montréal se comparent avantageusement avec ceux de Toronto. Ou encore, même avec une baisse, les tarifs du gaz de Toronto demeurent encore plus élevés que les tarifs augmentés de Montréal.

"On ne saurait donc s'alerter ou s'inquiéter, si l'on voit Toronto baisser ses tarifs, de préciser M. Maddock. Les nouveaux taux que nous avons proposés, si accordés, demeureront inférieurs à ceux de Toronto."

Et pour prouver ses dires, le président du Gaz Naturel à Montréal de souligner, sur un tableau comparatif, certains tarifs du gaz des deux villes.

Avec les taux que nous avons proposés, dit-il, il en coûterait en général pour une maison où l'on utilise le gaz naturel non seulement pour la cuisson, mais aussi pour le chauffage, une consommation de 20,000 pieds cubes de gaz mensuellement $23.40 par mois, comprenant le taux minimum de $1.50.

"Le même service et la même consommation de gaz couteraient $26.58 par mois, à Toronto, selon les nouveaux tarifs. Avant la baisse des tarifs, il en coûtait $26.78, soit une réduction de 20 cents. Le taux minimum est demeuré le même : $1.50.

Là où l'on utilise le gaz pour la cuisson seulement (disons une consommation de 800 pieds cubes dans les résidences en général), il en coûterait à Toronto comme à Montréal, avec les nouveaux tarifs, $3.25 par mois. Mais ici, le taux minimum, qui est inclus dans le prix, varie de $1.15 à Toronto à $1.50 à Montréal.

Si cette consommation augmente, alors les prix se comparent avantageusement pour Montréal. Ainsi, à Toronto il en coûterait $27.10 par mois pour consommer 20,000 pieds cubes de gaz pour la cuisson seulement, alors qu'il en coûterait $23.40 à Montréal.

Pourquoi ces différences, une réduction des tarifs à Toronto et une hausse à Montréal?

"Parce que Toronto a procédé à l'inverse de Montréal", de dire M. Maddock. Dans la Ville-Reine, on a d'abord fixé des taux très élevés pour établir la compagnie solidement, après quoi on a accordé des réductions pour en venir aux récents tarifs.

A Montréal, on a gardé les taux d'il y a 35 ans. L'augmentation des tarifs de 1958 a visé surtout à ajuster les tarifs à la suite de la conversion du gaz manufacturé au gaz naturel, mais, en définitive, cela n'a pas apporté de changement aux tarifs de base.

On note, par ailleurs, que Toronto était à ce moment-là en meilleure position que Montréal, en ce qui concerne la concurrence entre le gaz et l'huile à chauffage. On pouvait donc fixer des tarifs supérieurs.

Mais, dans la métropole, où M. Maddock voit d'immenses possibilités pour le gaz naturel, les tarifs ne sauraient être augmentés déraisonnablement, si la Corporation de gaz veut se développer et étendre ses services.

"A cette fin, explique M. Maddock, nous avons demandé un sacrifice aux actionnaires. Nous n'avons pas cherché à récupérer une perte de $2 millions à être absorbée par eux.

"En outre, nous avons cherché à obtenir un taux de rendement de 3.67% pour les actionnaires, ce qui est de beaucoup inférieur au taux de rendement généralement cherché par les compagnies au Canada et aux Etats-Unis. Le taux général de rendement varie entre 6% et 8%.



M. Glenn O. Maddock
président de la Corporation de gaz naturel du Québec

"Nous nous devions d'agir ainsi si nous voulions obtenir des capitaux pour opérer."

La conversation entre représentants de la CGN et journalistes s'est poursuivie sur bien d'autres sujets se rapportant à la hausse des tarifs du gaz et particulièrement au mérite de la cause elle-même entendue devant la Régie du gaz.

La décision aujourd'hui

C'est cet après-midi, à 3 h., que la Régie provinciale du gaz et de l'électricité, présidée par le juge Jacques Vadboncoeur, doit rendre son jugement sur les nouveaux tarifs du gaz naturel à Montréal.

La Corporation de gaz naturel a demandé, comme on le sait, une hausse considérable des tarifs du gaz, expliquant que c'était là le seul moyen de sauver la compagnie du désastre.

Par contre, les villes de Montréal et de Verdun se sont opposées à toute augmentation, expliquant que les petits consommateurs étant les plus atteints, ne devaient pas payer pour les erreurs des administrateurs de la corporation.

Mais on sait que l'administration de celle-ci a considérablement changé depuis un an.

Montréal s'oppose à une requête de la Corp. de Gaz naturel

La ville de Montréal s'opposera à la requête soumise par la Corporation de Gaz naturel du Québec à la Régie de l'électricité et du gaz le 12 avril dernier, d'émettre $5,000,000 d'obligations.

Des dernières seraient remises à la firme Trans-Canada Pipe Lines Ltd., en garantie collatérale de la dette due à cette dernière par la Corporation.

A la recommandation de l'avocat en chef de la ville, Me Honoré Parent, le comité exécutif a décidé de s'opposer à la requête.

La ville étaye son opposition des motifs suivants :

1. **La protection des consommateurs et des clients de la Corporation de gaz naturel.** Cette dernière achète du gaz de la forme Trans-Canada Pine Lines. Or, selon l'avocat en chef de la ville, elle a laissé accumuler chez ce fournisseur un compte de l'ordre de plus de $5,000,000. Elle a revendu le gaz à ses clients. Au lieu d'utiliser les recettes provenant des ventes, de souligner Me Parent, pour acquitter sa dette envers son fournisseur, elle a acquitté d'autres dettes y compris le service sur sa dette obligataire.

Permettre l'émission d'obligations constituerait, selon la ville, un octroi de privilèges et

Voir MONTREAL en page 15

c'est MERVEILLEUX!
Tarte aux cerises RBI
Richstone RBI BAKERIES, Inc.
Un délicieux dessert estival !
SPECIAL CETTE SEMAINE SEULEMENT !
49¢ ch. rég. 63¢
En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage — CLIMATISEE

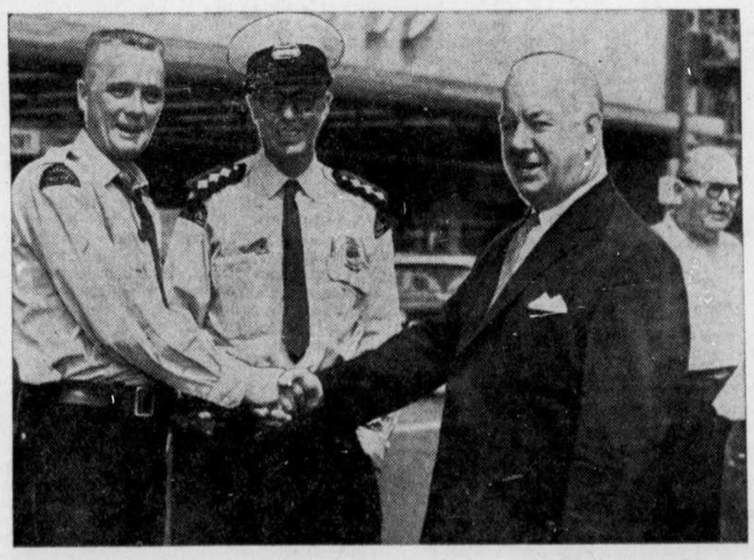
LOUEZ UN PIANO
Vous pouvez louer un petit piano neuf, moderne pour aussi peu que $2.50 PAR SEMAINE
PRIX SPECIAL si vous désirez l'acheter DURANT la LOCATION
J. Donat Langelier CIE. INC.
506 est, rue Ste-Catherine Montréal
Au 2e étage, prenez l'ascenseur entre St-Denis et St-Hubert — Tél.: VI. 5-8111
Quatre générations de fabricants de pianos artistiques

Jour & Nuit
LIVRAISON PROMPTE, sans frais additionnels, par un personnel courtois à votre service 24 heures par jour
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

A NOS 4 MAGASINS
SPECIAL
avant l'ouverture des classes
AIGUISOIR Boston KS
L'aiguisoir BOSTON KS est pourvu d'un cadran troué pour 8 grosseurs différentes de crayons. Couteaux tout acier trempé. Rég. $4.25
SPECIAL $2.95
LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
aux 4 LIBRAIRIES Pilon INC.
750, Beaubien CR. 4-6487
8539, St-Laurent DU. 7-6261
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961
STATIONERS INC.

Il faut un artiste...
pour faire un PANIER DE FRUITS comme chez DIONNE
et nous avons cet artiste qui met la dernière touche qui ajoute le prestige à vos bons souhaits
PANIERS de BON VOYAGE
FRAMBOISES — FRAISES — NECTARINES — GROSSES PRUNES — ABRICOTS — PECHES — RAISINS SANS PEPINS — POIRES BARTLETT — LIMETTES — AVOCADOS — MELONS CASABA — ETC.
Véritable saumon de Gaspé frais
Faisans — Pigeonneaux "Royal"
FROMAGES FINS
BRIE — CORNEVILLE — BERTOZZI — OKA — BOURSAULT — PONT LEVEQUE — ESROM — CHESHIRE — EMMENTAL — HAVOSTI — CHERRY HILL — TOME DE SAVOIE — STILTON — ROQUEFORT — MAIGRELAIT — CAERPHILLY — BLEU DANOIS — ETC.
BREUVAGES DE QUALITE
JUS DE LIMETTE "ROSE" — SQUASH PAMPLEMOUSSE "ROSE" — SQUASH CITRON "ROSE" — ROSEE DES MONTS — CYDRAX — RAISINOR — GINGER ALE SCHWEPPE — BIERE GINGEMBRE SCHWEPPE — ETC.
A. DIONNE FILS & CIE
1221 ouest, STE-CATHERINE — Tél. : VI. 9-2341

Ceux qui veulent la puissance et l'apparence choisissent encore la meilleure auto de l'année!
Oldsmobile
ALLOCATIONS D'ECHANGES très alléchantes et livraison immédiate sur les "88" et SUPER "88"
Chez le plus IMPORTANT DEPOSITAIRE de la province
Jarry Automobile Incorporé
Votre dépositaire exclusif "Oldsmobile" et "Envoy"
4384, ST-DENIS — VI. 2-8221 — VI. 2-6570



De gauche à droite : l'agent TERRY GAGNE, le cap. GEORGES BERNIER et le dir. JOSEPH GRIFFITH.
"Les principaux artisans de la souricière"

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Imprimé et publié au 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

77e ANNEE — **MONTREAL, VENDREDI 11 AOUT 1961** — **No 251**

Le Canada anglais s'inquiète

LES DIVERS mouvements séparatistes qui s'agitent présentement au Québec peuvent ne recueillir qu'une minorité de suffrages dans leur propre province, il n'en demeure pas moins que leur action pourrait bien avoir des répercussions heureuses pour notre groupe ethnique, même si le but visé n'est pas atteint.

Il n'est pas question ici de se prononcer sur l'excellence des divers groupements préconisant la séparation du Québec du reste de la Confédération canadienne. Chacun a droit là-dessus à son opinion que nous respectons. Quant à nous, nous réservons la nôtre. Mais on ne peut tout de même s'empêcher de remarquer, en passant, que jamais l'idée séparatiste n'a autant préoccupé les Canadiens de langue anglaise. Il faut dire, à titre d'explication, que les moyens de propagande dont on dispose aujourd'hui sont infiniment plus puissants que ceux auxquels pouvaient recourir les tenants de la même doctrine, il y a trente ou cinquante ans. Car, chaque génération, au Canada français, a connu ses champions de l'indépendantisme. Mais, encore une fois, sauf erreur, jamais ces velléités de séparation n'avaient autant préoccupé ou inquiété nos compatriotes des autres provinces.

On a pu constater, par exemple, la semaine dernière, au congrès de fondation du Nouveau Parti Démocratique, que les délégués des autres provinces ne se sont pas trop fait prier pour accepter l'amendement à la constitution de la nouvelle formation politique, amendement présenté par le groupe québecois et qui constituait, en théorie sinon en pratique, la reconnaissance du principe d'un Etat canadien bi-national et décentralisé.

Nous croyons, quant à nous, que les partisans de langue anglaise du NPD n'auraient pas accueilli aussi facilement cet amendement s'ils n'avaient été convaincus du sérieux et de la détermination des délégués québecois. Le reste du Canada sent que s'il ne veut pas perdre Québec, il doit faire des concessions, au moins des concessions verbales et théoriques. Les délégués québecois, d'autre part, n'auraient peut-être pas songé eux-mêmes à insister avec autant de vigueur si leur sens patriotique n'avait été aussi fortement éveillé par la propagande souverainiste.

Le mouvement séparatiste a surtout fait parler de lui, cette semaine, à la conférence de l'Institut canadien des affaires publiques à Lac Couchiching, Ontario. Le président de l'Institut, M. John W. Holmes, a nettement laissé entendre qu'il n'appréciait pas trop cette tendance à l'indépendance du groupe français. J'aimerais bien, a-t-il dit, tenter au moins de dissuader les tenants du séparatisme de continuer dans cette voie. Mais c'est ce qu'il a ajouté qui est plus intéressant. M. Holmes a tenu à dire, en effet, qu'il inciterait les Canadiens de langue anglaise à faire des concessions qui pourraient amener les citoyens du Québec à changer d'idée.

En somme, il n'est pas impossible que la menace de séparation qui plane plus sérieusement que jamais par le passé, amène nos compatriotes des autres provinces à reconnaître plus intégralement nos droits et prérogatives. Quand on est menacé de perdre un partenaire, il n'est pas rare que l'on se rende compte alors qu'on en avait plus besoin qu'on le pensait.

Si les divers mouvements séparatistes ne devaient avoir pour résultat que d'amener le Canada anglais à mieux apprécier et à mieux traiter le Canada français, on pourrait dire qu'ils auraient joué un rôle extrêmement précieux pour notre collectivité. Même ceux qui les ont critiqués, au Québec, devraient leur en être reconnaissants.

Vincent PRINCE

Gare à la poule aux oeufs d'or

JE baigne, tu baignes, il baigne, nous baignons tous dans les festivals. Depuis quelques années, ne prenez pas vos vacances dans le mois d'août, ne vous baignez pas dans la mer, mais demeurez à Montréal et prenez un bain de festivals. Dans certains cas, ce sera plutôt un bain forcé, car les pièces de théâtre, les spectacles d'opéra, les concerts de musique de chambre et les représentations de cinéma chevauchent les uns sur les autres.

Après vous être essoufflés à courir des billets ici et là, vous vous esquinterez à assister aux séances artistiques. Pendant un mois, vous pourrez voir tellement de spectacles que vous serez rassasiés pour le reste de l'année. Votre bourse en restera tellement plate que par économie vous devrez veiller tranquillement à la maison pendant des mois.

On croira à l'automne que vous ne voulez pas vous cultiver et que vous boudez les courageuses entreprises théâtrales de vos compatriotes. Mais on vous aura gavés pendant le mois d'août. Il vous faut bien quelque temps pour digérer toute cette pâtée artistique ? N'est-ce pas ?

A part cela, c'est que vous avez vu des films non censurés ! Du moins on l'a écrit nettement et clairement dans les journaux. Vous, vous les avez vus, et vous faites la nique à ceux qui n'ont pas obtenu de billets pour les voir. Alors, vous pouvez vous reposer quand la bise est venue, vous pouvez vous montrer indifférents à la réclame faite autour des autres films. Ils ne peuvent valoir ceux que vous avez admirés à l'écran. Vous, vous avez goûté le bouquet subtil de sensualité promis aux heureux détenteurs des billets du Loew's. Comme attrait publicitaire, c'est génial. Ces films non censurés ne sont pas présentés à des invités triés sur le volet pour leurs connaissances ou expériences artistiques, non, ils sont remis au premier acheteur, quel que soit son âge.

Parlons-en des acheteurs de billets du festival du film. Après une demi-heure debout, à la file, vous approchez enfin du guichet. C'est votre tour. Flan ! Mlle la Vendeuse tire le rideau et vous lance : "Je m'en vais manger"... Qu'allez-vous faire ? Il y a une autre vendeuse, mais devant son guichet la file est aussi longue. Vous vous promettez de revenir un autre midi. Vous avez l'estomac dans les talons et il ne vous reste que le temps de manger sur le pouce.

Le lendemain, nouvelle tentative. Cette fois, après avoir fait le pied de grue une autre demi-heure, vous découvrez en arrivant au guichet un écriteau griffonné à la main, placé au niveau de la ceinture, sous la tablette où on lit : "Sold out — Complet..." et les titres des films que vous vouliez voir. La belle affaire ! Vous avez perdu votre temps pour constater qu'il n'y a plus de billets pour les films désirés. Si au moins on avait placé le carton au-dessus des têtes ! ...

Les festivals sont une louable initiative. Mais ne pourrait-on pas les détasser un peu, les étaler sur plusieurs mois ? L'un en mai, l'autre en juin, un autre en septembre, un quatrième en octobre ? Autrement, ne tuera-t-on pas la poule aux oeufs d'or ?

Alfred AYOTTE

Quand passera-t-on aux négociations?

CE n'est évidemment pas par des propos comme ceux du premier ministre de l'URSS évoquant le spectre d'une super-bombe thermo-nucléaire, d'une puissance de destruction proprement inimaginable, que sera créée l'atmosphère favorable à l'ouverture de négociations sur le problème de Berlin. On ne prélude pas à des entretiens pacifiques en brandissant des armes, du moins dans l'ordre normal des choses.

Mais M. Khrouchtchev se défend de proférer des menaces. Il peut bien s'en défendre. Il faut se demander alors à quoi servait cette évocation à coup sûr sinistre de la puissance militaire soviétique. Elle ne pouvait avoir qu'un but : effrayer les pays qui se mettraient en travers des desseins de l'URSS. Si ce n'est pas là menacer, les mots ont perdu leur sens usuel.

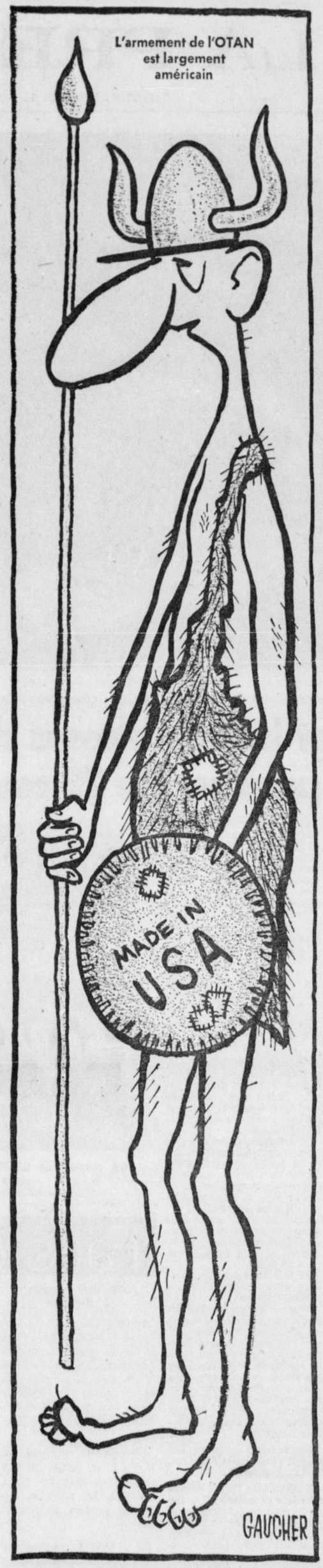
Il est vrai que M. Khrouchtchev était à ce moment en proie au démon de l'improvisation, que ses paroles ont peut-être dépassé sa pensée. Ce n'est pas la première fois que cela serait arrivé à des hommes d'Etat. La radio soviétique, qui avait eu le temps d'y réfléchir, a préféré sauter dans ses émissions ce passage du discours du chef du gouvernement de l'URSS et l'agence TASS a fait de même dans les communiqués donnés aux journaux. On a senti qu'il y avait là un impair.

Dans ses propos improvisés le premier ministre russe a soufflé le chaud et le froid. S'il a parlé d'une super-bombe, qui n'est pas encore construite d'ailleurs, il a aussi déclaré que l'Union soviétique ne croit pas à la guerre, qu'elle a vécu trois conflits armés et ne désire pas en subir un autre, et que seuls des fous pourraient penser à déclencher une guerre nucléaire.

Il n'ignore pas que l'URSS n'est pas seule à posséder des armements atomiques et que dans l'éventualité d'un conflit militaire avec les Etats-Unis elle aurait elle aussi à souffrir des dévastations incalculables. L'équilibre de la terreur, la menace qui plane sur tout agresseur d'être éprouvé non moins durement que son adversaire dans une guerre nucléaire, existe toujours, comme le démontrait hier M. P. Dean dans LA PRESSE. C'est ce qui empêche, et empêchera dans l'avenir, on l'espère, les hommes d'Etat d'employer ces armes terribles.

Mais alors il ne reste qu'une voie ouverte à la solution du problème de Berlin, et elle passe par les salles de conférences. Les hommes d'Etat de l'Ouest l'ont dit, et M. Khrouchtchev le laisse entendre, malgré ses bravades. Pour le moment on se contente de le déclarer, sans passer aux actes. Il serait grandement temps que les convictions se traduisent de façon concrète sur le terrain de la réalité par des entretiens entre les représentants des grandes puissances.

Marius GIRARD



Un n'a plus les Gaulois qu'on avait.

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Qu'ils apprennent le français d'abord

Monsieur le Rédacteur,

Le département de l'Instruction publique vient de décider que l'anglais dans nos écoles sera dorénavant enseigné dès la quatrième année. Le décret n'est ni heureux, ni logique.

Je ne crois pas qu'on doive commencer trop tôt l'enseignement de l'anglais aux enfants de chez nous. Il est vrai que l'îlot québecois, entouré qu'il est de l'océan anglo-saxon, doit être en mesure de communiquer avec ses voisins: cela est souhaitable, utile, nécessaire. Et il est temps qu'on cesse de nous montrer l'Anglo-saxon et le protestant comme étant le diable lui-même !

Mais il faut que la langue maternelle soit bien enseignée d'abord, que les élèves en aient une connaissance solide, sûre, avant qu'on les lance vers une langue seconde. Il y a avantage, tant du point de vue de la vie de tous les jours que du point de vue culturel, à parler deux ou plusieurs langues. Mais pour le faire bien, avec élégance, voire avec plaisir, il faut la connaissance approfondie de la langue maternelle. Et cela n'est pas le cas chez-nous. On retrouve, dans les magasins et dans les bureaux, une foule de nos gens qui se disent bilingues mais qui sont incapables de s'exprimer correctement dans l'une ou l'autre langue. Ils parlent un jargon déplaisant et du plus mauvais augure.

Si l'on entreprend trop tôt l'enseignement de l'anglais dans nos écoles, cette situation ne fera qu'empirer. Au contraire, si l'on donne à nos enfants des bases solides françaises, il ne leur en sera que plus facile de posséder par après l'anglais, un bon anglais. C'est un fait que l'individu de langue française qui sait correctement et bien s'exprimer dans sa langue se sert dans sa conversation et dans ses textes anglais d'une langue généralement meilleure que celle de ses compatriotes anglo-saxons. Cela est dû au fait que les fondements de l'anglais modernes se situent dans le vieux français des conquérants normands.

Jean-Jacques Le François

Voici des preuves

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de répondre au correspondant G. Neray, qui nous met au défi de prouver que les habitants de plusieurs pays d'Europe sont athées même s'ils fréquentent les écoles neutres depuis des générations. Tous, évidemment, ne le sont pas, athées, mais si le nombre en est encore si grand, à qui l'attribue-t-il ? Il oublie de nous le dire.

Pour ma part, je puis lui fournir des preuves. Des Canadiens élevés en France, et qui pendant des années ont fréquenté les écoles publiques neutres, sont revenus au pays sans avoir même été confirmés.

Qu'il prenne la peine de scruter l'histoire des dernières générations françaises. Il devra se rendre à l'évidence, admettre combien de Français ont été pris au piège de ce "vieil anticléricalisme" et combien plus ont été pris au piège des écoles neutres.

"Au-dessus des gouvernements qui passent, il y a l'armature de la Franc-Maçonnerie qui reste".

Et Poincaré, que j'ai déjà cité antérieurement, n'en disait pas moins : "Nos gouvernements ont pu mesurer en ces derniers lustres les ravages causés par leur école sans Dieu". - "C'est par vous, prêtres catholiques, proclamait un autre Français, que la France retrouvera ce qu'elle a perdu : son âme".

Tant de ces âmes... ont cherché longtemps, et si douloureusement la Vérité ... pour en avoir été frustrées dès l'enfance. Mieux que moi, sauront le dire des auteurs comme "Raïssa Maritain", écrivain de marque, dont plusieurs ouvrages sont consacrés à la relation de tant de conversions. Notre correspondant connaît ces livres, sans doute.

Loin de jeter l'anathème à la France, qui nous est très chère il faut voir surtout ailleurs les fauteurs de troubles, les faux prophètes. La France ne peut périr, et le mot d'un chef indigène est si émouvant : 'Nous savons bien qu'elle ne peut pas mourir, car tous les peuples de l'univers réunis ne soulèveraient pas son cercueil".

Je m'excuse de parler trop longuement de notre Mère patrie : le sort de l'humanité en dépend... et son destin tient du Miracle !

Et maintenant, à nous, au pays du Québec de ne point laisser s'introduire les doctrines délétères, le renversement d'idées, et de régime, qui peuvent tôt ou tard conduire une nation à la ruine !

Je me demande si notre correspondant a bien compris et donné tout leur sens aux paroles de Son Eminence le cardinal Léger. Qu'à cela ne tienne, c'est le plus grand nombre qui a entendu son message dans toute son intégrité.

Enfin, je regrette de dire encore une fois à ce lecteur qu'aucune preuve à l'appui ne soutenait ses avancés...

M. A.

Pas d'autobus

Monsieur le Rédacteur,

Un échange de lettres avec la Commission des transports de Montréal m'a convaincue que les problèmes de services d'autobus, il n'y a que nous pour les bien connaître... et en souffrir. Pour y remédier il faudrait que la Commission soit à notre place ; mais elle n'y est pas du tout.

J'avais demandé qu'un service régulier soit établi pour Lille 147, parce que ce service est interrompu tôt le matin et tôt le soir. Ne sait-on donc pas que nous les mères de famille, nous ne sommes pas toujours capables de partir en même temps que les enfants, au moment où passent les autobus ?

Cette demande, je l'avais présentée en tant que présidente des cours d'art culinaire et couture. Lorsque commencent ces cours, de 7 heures 30 à 8 heures, et à leur fermeture, de 10 heures à 10 heures et demie, il n'y a pas d'autobus ; il faut donc marcher de Lille et Charland à Lille et Fleury, ou de Lille à Papineau, ou encore de Lille à Saint-Michel. La même chose vaut pour celles qui doivent aller chez le médecin, à l'hôpital ou aux magasins.

J'ai dit à la Commission et je répète qu'en tardant à nous donner un bon service d'autobus on retarde le développement de tout un secteur de la ville.

Dans un temps où on parle de chômage il a été annoncé l'hiver passé, si je ne me trompe, que le salaire de M. Guy Gauvreau a été accru de $5000. Il aurait mieux valu que ces $5,000 soient donnés en salaire à un chômeur qui aurait été embauché comme chauffeur d'autobus. De cette façon un secteur de Montréal aurait pu avoir un autobus en service toute la journée, et nous aurions été contents.

Mme J.-M. Longpré,
Présidente de l'Etablissement ménager post-scolaire de Notre-Dame de la Merci

La liberté dans l'égalité

Monsieur le Rédacteur,

M'étant mis à l'étude de la situation qui est celle des immigrants, ceux du Québec, en particulier, je faisais part dernièrement à une certaine personne de ma ferme résolution d'essayer, par tous les moyens légaux, d'organiser un regroupement de tous les Néo-Canadiens dans le but de mieux faire valoir les droits qui nous sont refusés.

La même personne me laissait entendre que je ne parviendrais pas à réussir un tel exploit, vu que nous nous détestions les uns les autres. N'étant nullement de cet avis, je désire pouvoir démontrer "que nous pouvons former, s'il le faut, un tout indivisible pour la défense de nos libertés".

Nul autre que nous ne peut savoir combien nous aimons le pays dans lequel nous voulons forger notre avenir. C'est pourquoi j'invite ceux et celles qui liront ces quelques lignes à propager la nouvelle et à m'écrire. Il nous faut 100,000 lettres !

Après lecture, nous formerons un comité et prendrons les dispositions qui s'avéreront nécessaires pour une meilleure compréhension du capital humain que nous représentons.

N. Leveau,
1790, avenue Bergemont, Québec.

Resurgir

Monsieur le Rédacteur,

"Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés" par le "mal" laurentien, c'est-à-dire par le climat qui écarte l'A.C.T.I.O.N. (Ton Intérêt Optimum dans l'Achat Chez Nous). Alors que le principe du "Pouvoir de consommation" est devenu la cause et la fin de la richesse en économie moderne.

Je n'y comprends rien, à voir nos Chambres de commerce, qui pourraient nous faire remonter le courant ou couper les vagues menaçantes, mais qui regardent, d'un oeil placide, garnir de produits étrangers nos tables, nos demeures, notre Laurentie. En effet, la conjoncture présente fait de nous une caricature. Tous les jours, on peut voir cette monnaie courante primer sur la compétence: le machiavélisme, l'intrigue et l'arrivisme; les passe-droits même pour les nôtres au travail, dans les affaires ou les sports, etc. "Homo homini lupus". On a parfois des relents d'indignation et de dégoût à la vue de tant de flemmards, de défections et de laisser-aller, qui concourent à la stérilité de nos talents et de notre mission.

Qui rappellera à l'élite, le dessus de la manne, et à toute notre société qu'elles ont une âme et, partant, la garde de notre collectivité? Que notre être collectif est en péril? Allons-nous donner le coup de barre, n'en déplaise à quelques ronds-de-cuir, ou allons-nous justifier le verdict d'Hilaire Belloc à l'endroit des Chrétiens oublieux de leurs devoirs? Pas d'omelette sans briser les oeufs.

Et quand je parle de Laurentie, j'inclus tacitement l'Acadie et, pourquoi pas? nos Frères américains. Cinq millions de Laurentiens qui, à l'instar des Juifs, jureraient de "rapatrier" tout leur patrimoine, par une Ecole, une Action et une Presse laurentienne ! What is good for the goose is good for the gander.

Assez de ces apprentis-chefs, qui annoncent plus de vent en poupe que de voile ! Mais d'où nous viendra cet homme racé, maître des événements, aux idées nettes et qui répugne aux courbettes ? Mais, est-ce un espoir, nous verrons-nous sous peu engagés pour de bon dans l'A.C.T.I.O.N. maintenant que le Clergé rend les armes à l'élément laïque ?

Et, voilà. J'ai voulu montrer de face le problème et situer la solution qui pourrait définitivement nous camper dans une nouvelle peau, nous faire réagir, et resurgir.

Georges Bouchard,
2332 boul. Pie IX
Montréal.

Les visites importunes

Monsieur le Rédacteur,

J'écris de bonne heure, mais c'est pour une bonne cause. Pourquoi le gouvernement ne voit-il pas à ce que dans le cas des maisons bâties depuis une couple d'années, les visiteurs n'aient qu'un mois pour visiter ces lieux, comme dans le cas des anciennes ? Que d'ennuis pour les locataires, qui doivent laisser voir leur logement durant trois mois, et que de curieux intéressés à voir seulement le ménage de ces gens ! Quand nous avons des personnes malades, des petits enfants qui dorment, et que cette procession dure trois longs mois, c'est franchement de l'abus.

Madame Louise

Pas de métro

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi d'affirmer mon opposition à la construction d'un "métro" à Montréal. Cela coûterait beaucoup trop cher en regard des services dont bénéficierait la population montréalaise. N'oublions pas, en effet, que le métro ne servirait que pour le transport en commun, voué à perdre d'année en année un nombre croissant de ses clients, par suite de l'augmentation des voitures privées. A mon avis, la majorité des gens sont opposés au métro.

Je pense qu'il serait préférable, comme le pensent bien des Montréalais, de construire un tunnel sous la Montagne, dans la direction nord-sud, ce dont tout le monde profiterait et qui causerait moins d'embarras aux commerçants.

Un citoyen

étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la p

La saisie des avions à Cuba

WASHINGTON. — L'histoire de l'enlèvement d'un avion américain, forcé d'aller atterrir à Cuba, hier, est à la fois incroyable et confuse.

Il est peu probable, en effet, que Castro ait ordonné de saisir l'appareil de la Pan-American, de même que les trois autres avions qui ont connu précédemment la même aventure. De plus, aucun des "pirates" n'était citoyen cubain. Deux étaient Américains, un Français, un Porto-Ricain et un autre, né à Cuba, était citoyen américain par naturalisation.

D'un autre côté, ce sont des Cubains qui se sont emparés de 24 appareils de leur pays pour les emmener aux Etats-Unis où 14 furent rendus aux autorités fidélistes. Les autres furent saisis, par ordre judiciaire, afin d'indemniser des créanciers américains. Un porte-parole du département d'Etat a même été jusqu'à laisser entendre que si le premier ministre Castro avait officiellement revendiqué la propriété des avions, le tribunal n'aurait pu en ordonner la saisie.

On sait que mercredi, un homme, qui s'est révélé être un Français, s'est emparé d'un appareil de la Pan American, au dessus du Mexique et a forcé le pilote à atterrir à La Havane. Par la suite, voyageurs et membres de l'équipage devaient s'entendre pour dire que le "voleur d'avion" leur avait semblé être un malade mental.

Un autre élément paraît confirmer que les enlèvements n'ont pas été ordonnés par Castro. La Pan-American, en effet, est la seule compagnie aérienne américaine à continuer ses envolées régulières des Etats-Unis à Cuba. Il aurait donc été beaucoup plus facile de saisir l'avion à La Havane que d'envoyer un agent au Mexique pour forcer le pilote à se rendre à Cuba.

De toutes façons, le moment aurait été très mal choisi, par le gouvernement Castro, pour ordonner un tel acte de piraterie. Tous les pays d'Amérique latine sont actuellement représentés à Punta del Este à la conférence économico-sociale où les Etats-Unis auraient eu beau jeu d'accuser publiquement Cuba.



Parmi les délégués à la conférence de Punta, se trouve l'un des ennemis jurés de Fidel Castro, le ministre colombien des Affaires étrangères, M. Julio Cesar Turbay Ayala, qui, précisément, était à bord de l'avion volé mercredi. Il ne fait aucun doute que si l'enlèvement de l'avion avait pu être interprété comme une manoeuvre pour se saisir du ministre colombien, l'incident aurait provoqué une violente réaction de toute l'Amérique latine.

A la suite de nombreuses saisies d'avions cubains, aux Etats-Unis, le premier ministre Castro avait menacé de saisir tout appareil américain dont il pourrait s'emparer illégalement. Le 24 juillet dernier, quand un Américain d'origine cubaine s'empara d'un avion américain et le força à atterrir à La Havane, le gouvernement cubain libéra les passagers et le pilote mais conserva l'aérobus. Le 3 août, un Américain et son fils tentèrent un nouvel enlèvement d'avion sans qu'il puisse être établi que les deux hommes étaient en relation avec Cuba.

La tentative échoua tandis que, pendant ce temps, Castro proposait de rendre l'avion saisi le 24 juillet, si promesse lui était faite qu'aucun appareil cubain ne serait désormais saisi. Le secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, refusa le marché.

Fidel Castro porta alors plainte devant le Conseil de sécurité des Nations unies pour la saisie de 10 avions cubains par les Etats-Unis.

Les Yankees, non; les dollars, oui!

PARIS. — **L'AURORE** (droite radicale) : Fidel Castro s'est imaginé ou plutôt a feint de croire que les Etats-Unis avaient voulu torpiller financièrement son régime, en provoquant la chute du peso. Aussi vient-il de décréter tour à tour un échange de billets, puis un blocage des comptes... Le dictateur a été embrassé et félicité par le camarade Georgadze, chef de la mission soviétique arrivée à La Havane... Durant que les deux amis se congratulaient, Guevara, lui, s'ingéniait à saboter la conférence de Punta del Este où sont représentées 21 républiques latines... Grâce aux libéralités de l'oncle Sam, l'industrialisation se développera partout, que cela plaise ou non au Barbu. Mais au fait, Guevara s'est bien gardé de rompre les ponts. Il a déclaré que Cuba resterait dans la famille américaine. Autrement dit, tout en crachant sur les Yankees, Castro ne dédaignera pas d'encaisser les dollars.

COMBAT (indépendant de gauche) : Quel est le problème? Pour les grands de l'Amérique latine, d'abord une question de capitaux d'équipement. Pour les autres et pour eux aussi, surtout, une question de commercialisation des produits tropicaux. Productions qui sont celles de l'Afrique noire, et qui ne connaissent pas, comme les matières minérales, la garantie relative des prix mondiaux. L'Amérique redoute une extension du Marché commun... Le différend ne sera pas résolu par un programme d'aide en argent. Il faudra adjoindre à ces accords une organisation des échanges, avec une garantie consolidée pour les cours. Pour certains économistes européens, il est nécessaire de procéder par étapes et de donner l'urgence au maintien des préférences tarifaires du Marché commun pour les Etats associés... Ce n'est pas méconnaître la concomitance des urgences, et supposer que l'Amérique latine peut attendre, elle qui est plus évoluée et dont les économies sont moins neuves. La fièvre de Cuba, la contagion du neutralisme brésilien doivent donner à réfléchir.

SERVICE FRANCE-PRESSE

Les bases à l'âge des missiles

LONDRES. — Le **DAILY MAIL** (conservateur) se demande quelle peut être l'utilité des bases à l'âge des missiles, et écrit : "En guise de réponse nous prendrons Koweït en exemple. S'il n'y avait pas eu de garnisons britanniques à Chypre, au Kenya, à Aden, le précieux pétrole de Koweït aurait été saisi par le général Kassem.

"Depuis la guerre, nous avons abandonné des territoires et des postes occupés depuis longtemps, en Inde, en Irak, en Jordanie, en Birmanie et ailleurs. Nous avons quitté Ceylan pour les Maldives, la Palestine pour la Libye, Suez pour Chypre.

"On frémit, poursuit le **DAILY MAIL**, en pensant à la valeur totale des villes, des bâtiments, des casernes, des ports, des chemins de fer, des véhicules et de l'équipement que la Grande-Bretagne a abandonnés un peu partout dans le monde. Pourrions-nous, comme les Américains, avoir des bases flottantes sous forme de flottes indépendantes ?..."



Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste Canada, sauf Montréal et banlieue, un an : $6.00 ; Etats-Unis : $20.00

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

Advenant une élection cet automne

Le Crédit social aura 250 candidats sur les rangs

par Guy LAMARCHE

Le nouveau leader national du Crédit social, M. Robert N. Thompson, a déclaré, hier, de passage à Montréal, que son parti aurait 250 candidats sur les rangs si une élection fédérale est déclenchée cet automne, et des candidats à tous les 265 sièges si l'élection a lieu au printemps.

M. Thompson, qui a été élu au dernier congrès du Crédit social en juillet, a été accueilli à Dorval par son principal lieutenant, M. Réal Caouette, leader adjoint et chef de l'aile québecoise du parti.

M. Caouette a dit pour sa part que le parti ne s'intéressait qu'à la politique fédérale et qu'il n'était pas question que le Crédit social entre dans la lutte électorale provinciale.

Il a ajouté que le Crédit social était le seul parti à pouvoir relever le défi lancé par M. Diefenbaker quand ce dernier a dit que la prochaine élection serait une lutte entre l'entreprise libre et le socialisme. Seule le Crédit social, a dit M. Caouette, est vraiment le parti de la libre entreprise. Les autres partis sont embourbés dans le Welfare State, quand ils ne sont pas carrément socialistes comme le Nouveau Parti démocratique.

Le leader national, M. Thompson, n'a pas chômé depuis son élection. Après deux semaines de vacances, il a entrepris de parcourir l'Est du pays, laissant l'Ouest au président de l'association créditiste et aux organisations provinciales déjà bien établies dans les Prairies.

Diefenbaker serait bien fou d'attendre jusqu'au printemps !

M. Diefenbaker serait bien fou d'attendre jusqu'au printemps pour déclencher une élection fédérale !

C'est du moins l'avis du chef national du Crédit Social, M. Robert N. Thompson, qui a donné une brève conférence de presse hier, à l'aérogare de Dorval.

Selon M. Thompson, plus M. Diefenbaker attendra, plus les chances de son parti diminueront. Il y aura un million de chômeurs au pays cet hiver et les affaires du pays vont aller de plus en plus mal.

Le Crédit social se prépare donc à une élection dès cet automne.

Actuellement, M. Thompson concentre ses efforts sur l'Ontario, pendant que M. Caouette s'occupe du Québec. Tous les deux s'emploient à susciter des candidatures pour les prochaines élections. Ils se rendront la semaine prochaine dans les provinces maritimes, M. Caouette parcourant plus spécialement les régions à forte proportion de francophones.

L'affaire Coyne

Il est certain que l'affaire Coyne sera l'incident qui servira de base à la plus grande partie de la propagande du Crédit social. Les problèmes qui touchent la Banque du Canada ont toujours été leur principale préoccupation.

L'adversaire du ministre des Finances actuel, M. Donald Fleming, de la circonscription de Toronto-Eglington, est déjà choisi. C'est M. Arthur Low, un homme d'affaires que M. Thompson a décrit hier comme étant un homme très populaire dans son comté.

Un autre candidat important du Crédit social sera M. Philipp Kelley, ancien ministre des Mines et des Forêts dans le cabinet conservateur de M. Frost, et qui a joint les rangs du Crédit social en 1954. Il serait candidat contre le ministre fédéral du Commerce et de l'Industrie, M. Hees.

M. Thompson sera lui-même candidat dans la circonscription où il a passé son enfance, dans la petite ville de Red Deer, Alberta. Il vit depuis deux ans à Ottawa et a passé les 15 années précédentes principalement en Ethiopie, à titre d'éducateur. M. Thompson est chiropraticien de profession, mais il n'a pratiqué que peu de temps.

Contre une décision de Toronto

Eastview proteste et exige des affiches BILINGUES

OTTAWA. (DNC) — A l'unanimité, le conseil municipal d'Eastview vient de protester contre une nouvelle loi du gouvernement ontarien, qui interdit d'installer des affiches bilingues d'arrêt dans la province, à compter du 31 août.

Un conseiller municipal de langue anglaise, M. James Mannion, a félicité le conseiller Georges Robert, président du comité de circulation, qui avait pris l'initiative de la réunion de protestation.

Le but ultime de cette loi, rappelons-le, est d'uniformiser les affiches à travers la province. "Je suis tout-à-fait favorable à l'idée, dit M. Robert mais je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'exiger l'application à la lettre de cette loi dans les municipalités où la population est en majorité de langue française".

Sise en banlieue d'Ottawa qui l'encercle presque entièrement, la ville d'Eastview est à forte majorité française puisque 72 p. 100 de ses citoyens sont de langue française.

A la réunion spéciale du conseil municipal, M. Robert a demandé à toutes les autres municipalités ontariennes qui présentent un caractère bilingue, tout comme Eastview, d'écrire au ministre provincial de la Voirie et à tous les députés, pour leur demander de faire révoquer cette loi.

"Que l'on demande du moins au gouvernement, de modifier la loi de façon à permettre aux municipalités qui le veulent d'installer des affiches bilingues" d'arrêt, propose M. Robert.

Le préfet de la municipalité, M. Adolphe Mayer, est même allé plus loin en proposant que le ministère de la Voirie installe des affiches bilingues sur les routes provinciales aux abords de la municipalité Eastview.

L'exemple donné à Eastview devrait inciter, croit-on, la fédération nationale de la Société St-Jean-Baptiste et sa section ontarienne à protester auprès de Toronto, ou comme le font les citoyens de la banlieue d'Ottawa.

Efficacité du procédé kraft

On est à découvrir en Finlande des sous-produits de la réduction du bois en pâte par le procédé kraft qui seront peut-être précieux comme solvants, comme matières plastiques ou comme produits pharmaceutiques.

Le professeur Terje Enkvist, de l'Université d'Helsingfors, en Finlande, a présenté aujourd'hui au 18e congrès mondial de la chimie une communication du plus vif intérêt pour la grande industrie canadienne du papier. M. Enkvist a dit comment le souffre formé par le procédé kraft réagissait avec la lignine du bois pour former divers produits chimiques. Plusieurs de ces produits se trouvent en solution dans l'abondant liquide dont il faut se défaire actuellement une fois la pâte de bois faite, et peut-être constatera-t-on plus tard qu'ils possèdent des propriétés précieuses.

En faisant chauffer les résidus liquides avec du sulfure de sodium à des températures et des pressions très élevées, on peut aussi obtenir des solvants, des matières plastiques et d'autres produits utiles.

Le procédé kraft est très employé dans tous les pays producteurs de pâte de bois. Un de ses inconvénients est de dégager des composés sulfureux d'une odeur nauséabonde. M. Enkvist s'est trouvé, dans sa communication, à donner les résultats de plusieurs années de recherches sur le rôle du souffre dans le procédé kraft.

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

Ce mal dans le dos...

Dr WILFRID LEBLOND, M.D.

—Il s'agit de ces douleurs musculaires, de cette courbature douloureuse qui atteignent, à la suite d'un exercice violent ou auquel on est peu entraîné, les gens qui ont franchi cap de la quarantième année de leur vie.

Ce mal dans le dos peut survenir en toute saison; mais il semble cependant qu'un abaissement brusque et même passager de la température locale — c'est-à-dire en ce point particulier du corps — joue un certain rôle favorisant à l'égard de ces phénomènes de contracture musculaires douloureuses. On connait bien le phénomène de l'entorse lombaire, désignée couramment "tour de rein". Les gens qui en sont frappés vous disent bien que ce n'est pas l'effort donné qui a provoqué ce "tour de rein", mais bien la façon qu'ils ont mis pour faire cet efort.

Ils vous diront qu'ils ont "mal forcé". Ils seront néanmoins bien en peine de vous expliquer quelle était cette mauvaise façon de forcer . . . On croit qu'il s'agirait plutôt d'une action combinée de la contraction musculaire, possiblement disproportionnée à l'état d'entraînement du sujet, et d'un refroidissement brusque, dans le dos, au moment de l'effort musculaire.

Ceci expliquerait la fréquence relative des "tours de rein" durant la saison chaude. On travaille au jardin, aux champs, on fait un long "portage" en forêt; la chemise est trempée de sueur. Vient le moment de donner un effort pour lever un poids; la chemise mouillée et relativement froide vient coller sur le muscle en contraction, et cette contraction dégénère en contracture brusque, et parfois tellement douloureuse et ferme, que la personne ainsi frappée est incapable de se redresser.

A tous ces états douloureux des masses musculaires de la région lombaire, et même de la région dorsale, quel soulagement peut-on apporter ?

Quel que soit le traitement, — traitement médical de l'entorse lombaire par l'infiltration cocaïnique destinée à faire relâcher le muscle contracturé, ou le traitement que l'on s'applique soi-même à domicile — il doit être appliqué dans les instants qui suivent l'installation du phénomène douloureux, si l'on veut en tirer quelque bénéfice.

En voici un qui a été mis à l'épreuve depuis nombre d'années, et qui donne d'excellents résultats.

C'est la douche chaude et la mobilisation musculaire.

Quand votre dos vous fait mal après un travail, un exercice qui aura exigé que vous vous penchiez en avant, de façon répétée, pour soulever un poids même pas très lourd, il faut vous appliquer le traitement le plus tôt possible.

Mettez-vous sous la douche chaude dans la position suivante: debout, les genoux légèrement repliés, le corps penché en avant, et les deux mains appuyées sur les membres inférieurs à la hauteur des genoux. Laissez vos bras supporter ainsi une bonne part de votre poids; ceci soulagera d'autant votre dos de la charge à porter.

Faites gicler l'eau chaude avec force en centrant le jet sur la partie de votre dos qui vous fait mal.

C'est aussi le moment de faire de la mobilisation musculaire. Faites le mouvement de celui qui veut tracer le chiffre "huit" avec l'extrémité inférieure de sa colonne vertébrale ! C'est assez simple, et les habitués de la danse "Conga" savent bien la façon: vous soulevez légèrement en la renvoyant en arrière, la hanche droite. Vous faites ensuite le même mouvement de la hanche gauche, puis vous abaissez la hanche droite en la rentrant un peu en dedans; même jeu de la hanche gauche, et ainsi de suite. C'est simple.

Maintenez la pratique de cette mobilisation durant dix minutes.

Si la douleur persiste malgré ce traitement, on peut prendre de l'aspirine; après chaque repas et au moment de se mettre au lit, pour une période d'au moins deux jours.

Vous pouvez prendre deux comprimés (5 grains) à chaque dose si vous pesez 150 livres ou moins. Si votre poids dépasse 150 livres, vous pouvez porter la dose à trois comprimés.

Quand la douleur commence à diminuer, réduisez la dose d'aspirine de moitié; mais continuez d'en prendre jusqu'à disparition complète de la douleur.

Vous vous trouverez bien aussi, dans ces cas de douleurs dorsales par contraction musculaire, de dormir sur un matelas ferme, sans dépressions. Si votre matelas présente des "creux", n'hésitez pas à glisser une longue pièce de contreplaqué sur le sommier. Vous vous habituerez vite, et vous vous en trouverez si bien que vous ne voudrez plus l'enlever . . .

Sur la scène internationale

CASTELMARTIN, Wales. (Reuters) — Les soldats anglais ont accueilli, hier, l'avant-garde des troupes allemandes qui viennent s'entraîner sur le sol britannique. Ces premiers éléments étaient conduits par le lieutenant-colonel Karl Von Kleist, âgé de 47 ans. Cet officier supérieur fut prisonnier en Grande-Bretagne au cours de la deuxième guerre mondiale. Lui et ses hommes resteront environ trois semaines sur le sol anglais et pourront ainsi s'entraîner aux techniques modernes de la guerre avec les chars.

MALINES. (UPI) — Le roi Baudoin et la reine Fabiola ont assisté hier aux funérailles de l'archevêque de Belgique, le cardinal Joseph Ernest Von Roey. Aux obsèques l'on remarquait aussi la présence du premier ministre M. Théo Lefèvre et le cardinal Spellman, archevêque de New York.

NEW YORK. (AFP) — Pour la première fois dans l'année la température diurne a dépassé hier 90 degrés Fahrenheit pour atteindre 93 degrés, à New York. Cette température s'accompagne d'une humidité très élevée. Deux fois seulement depuis que les services météorologiques de New York existent le thermomètre est monté pendant 19 jours dans une année à 90 degrés, en 1944 et en 1955.

PARIS. (AFP) — Un numéro des "Echos" paraîtra à Moscou le 15 août au matin et sera distribué par les soins des autorités soviétiques à 200,000 exemplaires à tous les organismes économiques de l'URSS. C'est la première fois, depuis 1917, qu'un journal occidental paraît en russe, est imprimé à Moscou, et tiré sur les rotatives soviétiques. Dans l'éditorial intiulé : "Pourquoi ce numéro spécial", consacré à l'économie française Jean Claude Servan-Schreiber, directeur du journal, écrit "que ce numéro ne paraîtra qu'une fois, mais il veut être un symbole de la coexistence pacifique".

BUENOS AIRES. (UPI) — La viande a été vendue dans les marchés de plein air hier à Buenos Aires. C'est le premier pas de l'application des mesures qui ont pour objet de faire baisser les prix des objets de consommation. Cette disposition a déclaré le ministre J. Reyes Roa a été appliquée pour lutter contre la hausse des prix justes et équitables pour tous les consommateurs".

PISE. (AFP) — "La tour de Pise sautera". Telle est la menace contenue dans une lettre anonyme adressée à une haute personnalité de la ville italienne. Plaisanterie ou oeuvre de maniaque, cette lettre a causé quelque émoi parmi les autorités responsables. Des mesures de précautions ont immédiatement été prises pour protéger la célèbre tour penchée, "une des merveilles du monde" sans laquelle ne serait plus Pise.

BRUXELLES. (Reuters) — La Grande-Bretagne a fait, hier, sa demande officielle pour entrer dans le Marché commun. La demande a été adressée au vice-chancelier Ludwig Erhard d'Allemagne de l'Ouest, actuellement président du conseil des ministres de l'Europe des Six. Le Danemark a également posé sa candidature deux heures après. L'Irlande et probablement la Norvège agiront de même. Un officiel a déclaré que le contenu de la demande britannique sera simultanément publié la semaine prochaine à Londres et à Bruxelles.

WASHINGTON. (AFP) — Le département de l'Agriculture estime la récolte américaine de maïs en 1961, selon les conditions constatées au premier août, à 3,352,037,000 boisseaux, contre une estimation de 3,175,177,000 boisseaux au premier juillet. La récolte de 1960 s'était élevée à 3,891,212,000 boisseaux contre 3,013,797,000 boisseaux en moyenne au cours des dix précédentes années. La production de soja est estimée à 683,132,000 boisseaux, contre une récolte de 558,771,000 boisseaux l'année dernière et de 391,162,000 boisseaux en moyenne au cours des dix précédentes années.

LONDRES. (AFP, REUTERS). — Le gouvernement britannique a décidé, hier, de mettre définitivement en application sa politique de "pause" en ce qui concerne l'évolution des salaires. Recevant successivement hier, les représentants de 600,000 fonctionnaires et ceux de 300,000 ouvriers, des industries nationalisées, M. Selwyn Lloyd, chancelier de l'Echiquier, a déclaré qu'aucune augmentation de salaire ne serait accordée à moins que le gouvernement la juge justifiée par les circonstances, et qu'une nouvelle étude des salaires serait entreprise avant le printemps de l'année prochaine. M. Lloyd a précisé que tous les engagements pris par le gouvernement aux termes d'accords sur les salaires déjà conclus, seraient respectés.

TOKYO. (REUTERS) — La population de Tokyo atteint presque les 10,000,000 d'habitants, suivant les statistiques qui viennent d'être établies au Japon. Le dernier chiffre sur lequel se fondaient les économistes était celui de 9,919(222 habitants. D'autre part, la police a déclaré hier que des mesures des plus sévères seront prises au cours de la visite de M. Anatase Mikoyan. Le haut fonctionnaire soviétique arrivera à Tokyo, lundi prochain pour assister à l'ouverture de la foire du commerce russe.

EDWARD. Cal. (P.A.) — Un nouvel avion x15 a atteint, hier, au-dessus de la base d'Edward en Californie, la vitesse de 2,720 milles à l'heure. C'est le commandant Forrest Peterson qui pilotait l'appareil. Le x15 décolla du ventre d'un bombardier et 18 minutes plus tard, après avoir effectué son vol remarquable, se posait sur le terrain d'atterrissage. Les techniciens et les ingénieurs qui travaillent sur cet appareil, espèrent qu'un jour, il pourra atteindre l'altitude de 50 milles et la vitesse de 4,000 milles à l'heure.

La messe du dimanche célébrée le samedi !

ROME. (CCC) — Des requêtes auraient été adressées à la congrégation du concile, demandant que l'on puisse satisfaire au précepte d'assister à la messe dominicale dès les premières vêpres du dimanche ou du jour d'obligation. Il suffirait donc d'assister à une messe célébrée le samedi soir pour remplir son devoir dominical.

Ces requêtes viendraient principalement de milieux de l'Eglise orientale, qui soulignent que, dans certains pays, le repos dominical n'est pas général et que l'assistance à la messe comporte des préjudices certains, ou est tout au moins très difficile.

Il aurait été également demandé à la congrégation des rites d'autoriser la célébration de la messe du dimanche ou du jour de fête d'obligation dès après les premières vêpres.

Courage récompensé

Pour souligner et récompenser un acte de bravoure accompli par M. J.-Donat Verdon, père de l'artiste bien connu Mario Verdon, le ministère des Postes, par l'entremise de MM. W. Boismenu, investigateur des postes, et A. Gauthier, agent des relations extérieures, a remis hier un coffret avec l'emblème du ministère et inscription appropriée.

Cet acte de bravoure fut accompli le 2 juin dernier, alors que M. Verdon a empêché le vol d'une somme importante au sous-bureau de poste sis dans sa quincaillerie, lorsqu'un voleur armé tenta de s'emparer par la force, de la caisse de ce comptoir.

Ottawa supprimera-t-il 259 et même 333 ans de notre histoire?

par Marcel GINGRAS

OTTAWA. — D'un trait de plume, Ottawa supprimera 259 et même 333 ans de notre histoire si le projet de loi relatif à la célébration du centenaire de la Confédération s'inspire de la résolution inscrite au feuilleton des Communes, au nom du premier ministre.

En effet, selon que l'on fait remonter l'histoire du Canada à 1608, année de la fondation de Québec par Champlain, ou à 1534, année du premier voyage de Cartier, c'est bien 259 ou 333 ans d'histoire qu'il faut compter entre ces dates et la signature du pacte confédératif en 1867. Que dire maintenant si l'on établit le début du Canada au voyage de Cabot, en 1497 ?

Pourtant, la résolution déposée au feuilleton par le premier ministre demande "l'établissement d'une conférence du centenaire du Canada". On y lit également qu'il faudra instituer une "administration du centenaire de la nation".

Ce ne sont là, évidemment, que les termes d'un projet de résolution que les Communes pourront faire modifier et même, qu'elles feront modifier, pour peu que nos députés s'éveillent à l'histoire.

On comprendrait mal qu'un historien comme H. Pickersgill, ancien ministre de la Citoyenneté, ou que le plus "français" de nos ministres, le secrétaire d'Etat, M. Dorion, laissent passer cette résolution sans mot dire.

Telle qu'elle se présente, la résolution pèche contre l'histoire et ne tient nul compte des conclusions de la deuxième réunion du "Comité national sur le centenaire de la Confédération", réunion tenue le 18 avril dernier, à Ottawa, sous la présidence conjointe de M. Léon Balcer, ministre des Transports, et de M. Angus MacLean, ministre des Pêcheries.

Dans un communiqué qu'ils remettaient aux journalistes après la réunion, MM. Balcer et MacLean écrivaient que "les célébrations du centenaire de la Confédération devraient refléter toutes les phases de l'histoire du Canada, et non seulement la Confédération ou son époque".

Ceci, ajoutaient-ils, permettra tout d'abord de reconnaître complètement le rôle joué par les premiers explorateurs et, ensuite, celui des six provinces qui sont entrées dans la Confédération après 1867.

Le projet de résolution du premier ministre ne fait nul état de ces recommandations. On y lit simplement ce qui suit :

"Il est résolu : qu'il y a lieu de présenter une mesure législative concernant la célébration du centenaire de la Confédération et à cette fin, de pourvoir :

1— A l'institution d'un organisme appelé Administration du centenaire de la nation.

2— A l'établissement d'une conférence nationale du centenaire du Canada.

3— Aux objets, aux buts et aux pouvoirs de l'administration de la conférence.

4— Aux dispositions financières nécessaires à la réalisation des objets de la loi".

Si l'on désire éviter qu'une querelle de mots ne détruise par anticipation l'esprit de ces fêtes, il faudra, évidemment, modifier le texte de la résolution.

La session ne reprend que le 7 septembre. D'ici cette date, le premier ministre pourrait retirer son projet du feuilleton et lui substituer un projet au texte plus approprié, plus conforme à l'histoire.

La chose est facile. Il suffit de retrancher du projet les expressions "centenaire de la nation" et "centenaire du Canada" par l'unique expression qui convient, "centenaire de la Confédération".

Une fausse rumeur n'entrave pas les travaux à Carillon

Une rumeur selon laquelle les travaux en cours aux chantiers du barrage Carillon sur la rivière Outaouais, avaient été suspendus s'est révélée fausse, après vérification auprès des autorités de l'Hydro-Québec.

De Montréal et même de la ville de Québec, plusieurs personnes ont téléphoné à LA PRESSE pour s'enquérir de la véracité de cette nouvelle lancée dans les airs par un poste de radio.

Selon la rumeur, la Gendarmerie royale avait interrompu tous les travaux à ce chantier après avoir fait une enquête serrée sur de prétendus vols de matériaux.

M. René Gauthier, Ing. P., gérant du projet de construction de ce barrage, qui emploie actuellement 3,300 hommes, a déclaré "qu'absolument rien ne se passe de semblable sur le chantier". Toutefois, M. Gauthier nous informe qu'on procède à un inventaire normal depuis un mois, inventaire comme il s'en fait partout sur de semblables constructions.

Il se pourrait que ce "canard" ait pris ses ailes lorsqu'un employé du Conseil national des recherches s'est rendu ce matin sur le chantier du barrage Carillon pour une certaine expertise. Conduisant une voiture portant l'inscription : "Federal Government", cet employé aurait pu être pris pour un enquêteur de la Gendarmerie royale.

Le gérant du projet en a profité pour informer notre journal que les travaux vont rondement et que l'on espère pouvoir finir les principales coulées pour le mois de décembre prochain.

SCIENCES

Congrès mondial de chimie

Les hautes températures révèlent de nouveaux secrets

En travaillant avec des matériaux portés à des températures variant de 1800 à 7200 degrés Fahrenheit, les savants sont en train de trouver comment produire de meilleurs combustibles et de meilleures fusées, et sont aussi à apprendre comment la terre fut formée.

M. D. R. Lovejoy, du Conseil National des recherches, a dit au 18e congrès mondial de la chimie aujourd'hui que ces hautes températures se mesuraient soit par la couleur, soit par l'intensité de la lumière car les objets chauds émettent à la fois de la chaleur et de la lumière.

Les objets brillent d'abord d'un rouge pâle puis, à 1800 degrés, ils deviennent plus brillants et de couleur orange et si on hausse la température davantage, ils deviennent encore plus brillants et changent au jaune pour ensuite passer au blanc incandescent.

Le plus important thermomètre de haute température est appelé "pyromètre optique à filement à éclipse", et mesure les températures par les changements d'intensité luminieuse subits par l'objet. Si les objets ne peuvent être observés, les savants se servent d'un thermocouple.

A 1800 degrés Fahrenheit la plupart des matériaux ordinaires fondent. Aussi utilise-t-on des composés à base de céramique ou des métaux réfractaires, comme le platine, pour construire les fours. Aux températures extrêmement élevées, au-dessous de 7200°, tous les matériaux se désintègrent en atomes, et par conséquent il n'y a plus de chimie.

Les savants s'intéressent de plus en plus aux hautes températures entre 1800 et 7200 degrés Fahrenheit. Les chimistes veulent comprendrent les réactions chimiques. Ces études nous donneront peut-être de meilleurs carburants pour les moteurs à réaction et pour les fusées, de nouvelles méthodes d'extraction des métaux, de nouvelles façons de "fixer" l'azote de l'atmosphère pour les engrais, et de nouvelles méthodes pour synthétiser les matières premières qu'utilisent l'industrie des plastiques et l'industrie chimique en général.

Les physiciens s'intéressent à la résistance des matériaux et aussi à la façon dont la chaleur et l'électricité se transmettent. Ils nous donneront peut-être de meilleurs fours, de meilleures centrales atomiques et ainsi de suite.

Et enfin, les géologues sont extrêmement intéressés aux propriétés chimiques et physiques des matériaux rocheux appelés silicates, afin d'apprendre ce qui se produit à l'intérieur de la terre, comment la terre et les planètes furent formées et où explorer afin de trouver des minéraux précieux. Toutes ces recherches nécessitent un moyen précis et sûr de mesurer des très hautes températures.



Pour accompagner une bonne partie de football, à la TV, rien de mieux qu'une bonne Dow. Vous retrouvez dans chaque verre de bière Dow cette saveur uniforme et parfaite qui provient d'un multi-mélange de 36 moûts en une seule bière. Servez-vous une bonne Dow, et vous constaterez que . . .

DOW FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE

GARANTIE CLIMATISÉE

Dow ALE

Courrier Confidences

Mais il fallait prévoir . . .

Q.—Mon père est mort récemment après une longue maladie. J'ai trente-six ans et je suis toujours demeurée avec lui. Ma mère est morte alors que j'avais seize ans. Je n'ai jamais travaillé à l'extérieur. Aussi, je suis angoissée lorsque je pense qu'il me faut chercher une situation. J'ai une onzième année ; je me débrouille assez bien en anglais, ayant beaucoup lu dans cette langue. Je suis désorientée ; je ne sais trop que faire. Mon père m'a laissé quelque mille dollars mais ce n'est pas suffisant pour que je puisse vivre sans travailler. — SOLANGE

R.—Ma chère amie, je ne voudrais en rien froisser vos sentiments intimes ni ternir le souvenir que vous gardez du disparu. Mais force m'est de constater que votre père a manqué de prévoyance en vous gardant près de lui. Il aurait dû penser qu'un jour ou l'autre, vous seriez obligée de gagner votre vie, qu'il ne pouvait normalement vivre plus longtemps que vous. Je fais cette remarque non, je le répète, pour ajouter à votre chagrin mais pour que votre pénible expérience serve aux personnes, — pères et filles — qui pourraient se trouver dans la même situation que vous. Sans doute, l'affection que vous portiez à votre père vous a empêchée de considérer les conséquences lointaines de votre décision lors de la mort de votre mère. Vous remplaciez la maîtresse de maison ; votre père se reposait sur vous. C'était simple, facile, et à première vue, logique. Mais il fallait prévoir . . . Hélas !

Ceci dit, il vous reste à prendre votre courage à deux mains et à tenter de trouver une situation. Je vous engage, puisque vous disposez d'un peu d'argent qui vous permet de vivre sans revenu pendant quelque temps, de suivre des cours de sténographie et de dactylographie. Trois mois suffisent si vous travaillez ferme.

Après un an ou deux, dans un bureau, vous aurez acquis quelque expérience et serez plus en mesure de chercher un emploi suffisamment rémunérateur et présentant plus de sécurité. Ne vous découragez pas ; vous êtes intelligente, vous vous débrouillez très bien. Il est normal que vous éprouviez un peu d'angloisse devant cet inconnu qui vous attend. De loin, cette initiation à une vie nouvelle paraît effrayante mais dites-vous que, lorsque vous serez dans l'action, vous penserez certainement : ce n'est que ça !

Mais hâtez-vous ; le temps vous presse. Faites face, courageusement, et vous vaincrez ! De tout coeur, je vous souhaite bonne chance !

Nicole

Prière d'adresser toute correspondance à :

COURRIER-CONFIDENCES,
La Presse, 7 rue St-Jacques ouest, Montréal

Q. — En réponse à la correspondante qui signe "Vive l'école neutre", j'aimerais dire que c'est par la religion qu'on prépare son éternité. Cette matière devrait donc, en toute logique, être la base de l'enseignement. J'admets avec elle que certains professeurs ne comprennent pas leur religion comme ils le devraient.

Impossible pour le maître d'enseigner une matière quelconque sans y faire passer ses convictions religieuses. D'où le danger, pour nos enfants, de se faire endoctriner par des professeurs qui n'ont pas notre foi ou qui n'en ont pas du tout.

Les parents ont aussi un rôle à jouer dans l'éducation de leurs enfants. S'ils s'y soustraient, ils n'ont pas le droit de blâmer ni le programme scolaire, ni les professeurs.

C'est mon opinion. Vive l'école confessionnelle ! — LOUISETTE DE SHERBROOKE.

R.—Il n'est pas question, que je sache, de réclamer une école neutre pour les catholiques. Ni l'instruction religieuse, ni les matières profanes ne devraient être négligées. Il faut tout de même se rendre compte que la religion a souvent été mal enseignée chez nous. Les hautes autorités ecclésiastiques le constatent et le déplorent. Elles se sont aussi interrogées sur la place faite aux matières profanes. Je ne saurais les contredire car je pense comme elles !

Q. — Voici quelques remarques en réponse à "Vive l'école neutre":

Ce n'est pas parce que les religieux ou religieuses enseignent trop de catéchisme que vos enfants écrivent "avant, gosef, istoire, etc." Après tout, votre gars n'a que huit ans. Donnez à vos enfants le temps d'apprendre le vocabulaire phonétique, l'orthographe viendra ensuite.

Savez-vous, madame, qui demande des écoles neutres ? Ce sont des immigrés, juifs en partie, venant de France. Comme ils veulent continuer l'enseignement du français pour leurs enfants, ils ne veulent pas les envoyer au High School protestant anglais. Notre Commission catholique les reçoit dans nos écoles françaises, mais EUX et EUX SEULS trouvent que la religion est gênante et stupide.

Si vous installez des écoles neutres à Montréal et dans le Québec, vous ouvrez la porte à toutes les erreurs qui nous guettent . . . je veux dire le communisme pour n'en nommer qu'une. Au lieu de nous diviser, unissons-nous, vous voulez bien, pour combattre l'école neutre.

Si les Juifs d'expression française veulent des écoles neutres, nous ne les empêchons pas de s'en construire. Mais qu'ils ne viennent pas essayer de déloger notre enseignement religieux. — Vive le Canada catholique. — A.S.M.

R. — D'abord, madame, je ne suis nullement d'accord avec la méthode phonétique qui n'a pas donné de bons résultats. Ensuite, je vous fais remarquer que notre Commission scolaire catholique n'accepte pas les gens de langue française, protestants ou agnostiques, à moins qu'ils consentent à être instruits dans la religion catholique. Or, comme vous, ils n'acceptent pas de changer de religion et c'est là leur droit le plus strict.

Vous faites bon marché de la culture à laquelle se rattachent ces personnes, immigrés ou non, Juifs ou non. Ils ont aussi le droit d'être instruits dans leur langue qui est le français. Je ne puis partager votre dédain pour eux, car je ne suis ni antisémite, ni xénophobe. De plus, c'est une magistrale erreur que de les condamner à fréquenter des écoles anglaises. C'est une perte pour notre groupe ethnique. Nous aurions dû le comprendre bien avant aujourd'hui.

Enfin, le communisme ne nous menacera que si nous répandons l'injustice au mépris des règles de la plus élémentaire charité . . .

Renseignements Divers

R.— A **"Orpheline de 16 ans"** — Votre poids est excellent ; vous pourriez même gagner quatre ou cinq livres sans inconvénient pour votre ligne.

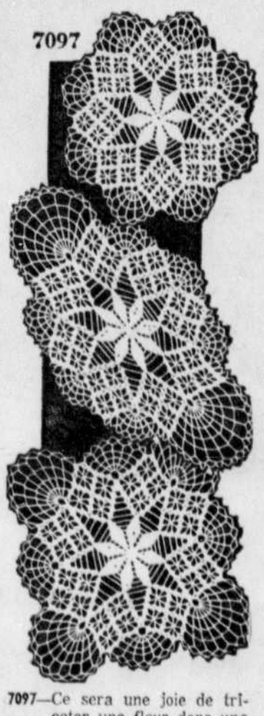
Vos cheveux resteront probablement blonds. Si jamais ils ont tendance à foncer, vous y verrez alors. D'ici là, ne vous faites pas de souci pour un événement aussi improbable.

Vous pouvez les garder longs, si cela vous plaît, mais les couper (au moins du bout) de temps à autre les renforcit.

Vous pouvez mettre un léger soupçon de poudre, sur votre figure, mais surtout n'abusez pas des fards et des fonds de teint. Ayez soin de laver soigneusement votre peau, le soir, afin d'en laisser respirer les pores.

Si vous voulez brunir, rien de mieux que le soleil. Mais attention ! vous avez un teint pâle et vous risquez, si vous ne procédez pas graduellement, de rougir plutôt que de brunir. Exposez-vous au soleil, au début, cinq minutes. Si vous ne rougissez pas trop, recommncez une heure plus tard. Puis, selon votre tolérance, augmentez la durée de la séance. Si les résultats ne sont pas satisfaisants, renoncez. Souvenez-vous que deux demi-heures, une le matin, l'autre l'après-midi valent mieux qu'une heure d'affilée.

Le soleil blondit les cheveux. Pleurer souvent, c'est très mauvais, surtout pour votre santé morale. Le sourire pare si bien un jeune visage ! Les larmes gonflent les paupières mais ne les cernent pas.



7097—Ce sera une joie de tricoter une fleur dans une étoile . . . Ces pièces de dentelle pourront servir de napperons pour garnir vos assiettes de service ou pour protéger votre fauteuil préféré. Prix : **38 cents**, taxe incluse.

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 38c par patron**, taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.



REMISE DE DIPLOMES — A l'hôpital Saint-Joseph de la Providence, avait lieu, samedi dernier, la remise des diplômes à onze gardes-malades auxiliaires. La cérémonie eut lieu sous la présidence de M. l'abbé Charles-Mathieu, L.Sc. Soc., directeur de l'Office d'Action sociale de la Conférence catholique canadienne. Les nouvelles diplômées sont : Mlles Monique Belzile, Marie-Claude Clermont, Lucienne Fauchon, Laure-Ange Gaudette, Madeleine Lajoie, Claudette Lavallée, Lise Parenteau, Thérèse Rivest, Antoinette Smith ainsi que les RR. SS. Marie-Hermance, p.s.a., et Maria-Goretti, r.t.



M. ET MME REGENT DESAULNIERS (Denise Lamoureux), dont le mariage a eu lieu récemment à l'église Saint-Paul-de-la-Croix. La mariée est la fille de M. et de Mme Gaston Lamoureux et le marié est le fils de M. et de Mme Henri Desaulniers, tous de Montréal.

La mère aurait dû rester chez elle

Une dispute entre une mère de famille et une institutrice qui s'est terminée par des coups de poing et des coups de "caméra" a abouti en Cour municipale, hier.

L'institutrice de l'école St-Donat, qui était la plaignante, a soutenu devant le juge P. Champagne que la mère de famille en cause est allée la voir au sujet de sa petite fille qui venait de rater ses examens, et qu'elle a tout fait pour empêcher la dispute.

De son côté, la maman a montré au juge une cicatrice provenant d'une blessure que lui aurait causée l'instiutrice en la frappant avec sa caméra. Elle a dit que l'instiutrice donnait beaucoup trop de travaux supplémentaires à sa petite fille et que le jour de la rencontre fatidique que c'est elle qui l'a provoquée.

L'institutrice a cependant affirmé qu'elle n'avait pas frappé la mère de la fillette.

Après avoir entendu les deux parties qui avaient des versions bien différentes sur certains points de l'histoire le juge a dit que la mère de la fillette était coupable et qu'elle aurait d'abord dû rester chez elle.

En conséquence le juge l'a condamnée à verser un cautionnement personnel de $25 et à payer les frais de la cause.



JUBILE D'OR — M. et Mme Arsène Groleau, de Montréal, dont on célébrait récemment le 50e anniversaire de mariage. Une grand-messe d'actions de grâces a été célébrée à leurs intentions à l'église St-Jean Berchmans, par le neveu des jubilaires, M. l'abbé Roland Marcotte.

Première expérience

Synchronisation 'simultanée' des feux de circulation

La première expérience de synchronisation "simultanée" des feux de circulation à Montréal est en vigueur depuis deux jours déjà : rue Sherbrooke, entre les rues Iberville et Atwater.

Jusqu'ici, seule la synchronisation "progressive" fonctionnait dans quelques grandes artères.

En révélant le nouvelle aux journalistes à l'hôtel de ville, hier, le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a souligné que c'était là "le début de l'application du programme de synchronisation annoncé il y a déjà quelque temps pour toute la ville".

Rue Sherbrooke, dans les limites mentionnées plus haut, s'il ne se produit pas d'embarras imprévu à la circulation, un automobiliste pourra faire dix rues sans arrêter.

Par la même occasion, M. Saulnier a révélé que la mise en opération de feux clignotants à certains carrefours de la ville semble être une expérience heureuse. "Tous les commentaires que nous recevons à ce sujet, dit-il, sont très favorables."

Les bas donnent du fil à retordre

SIRU. — Les savants qui travaillent sur les fibres artificielles doivent souvent résoudre bien des petits problèmes avant que ces fibres puissent être mises sur le marché, et les bas de nylon leur ont, pour leur part, donné par le passé . . . pas mal de fil à retordre. Certaines personnes trouvent que le nylon ne permet pas aux pieds de respirer normalement, et une firme anglaise a fait un gros effort dans ses usines d'Ilkeston, en Angleterre, pour que ce reproche ne puisse plus être adressé aux articles qu'elle fabrique.

La nouvelle gamme de bas, "Livelies", qu'elle vient de mettre sur le marché, assurent une libre circulation de l'air sous la plante des pieds et entre les orteils. En fait, ces bas agissent à la façon des vêtements en tissu cellulaire, qui ont, depuis longtemps, fait leurs preuves, et leur extrême légèreté ne les empêche pas d'isoler parfaitement la jambe de tous les extrêmes de température. De plus, leur finesse si élégante se combine avec une résistance extraordinaire, et la remarquable douceur de leur bordure supérieure les rend encore plus confortables à porter.

RÉSERVATIONS INSTANTANÉES



À L'HÔTEL ROYAL YORK DE TORONTO

Pas de frais—pas de délai ! Le service TELEX direct permet au bureau des réservations d'hôtels du Canadien Pacifique de confirmer vos réservations d'hôtel *instantanément*, au Royal York, le plus grand et le plus chic hôtel de Toronto. Chambre simple à partir de $9.00 et double à partir de $13.00.

TÉLÉPHONEZ AU BUREAU DES RÉSERVATIONS D'HÔTELS DU CANADIEN PACIFIQUE
UN. 6-1601
OU DIRECTEMENT AU ROYAL YORK
TÉLEX 02-2288

Chez les détaillants d'essence de Montréal

Malaise causé par les comptes de taxes et la hausse des prix

par **Claude GENDRON**

Un grave malaise sévit présentement chez les détaillants d'essence de Montréal et plusieurs d'entre eux se demandent aujourd'hui comment ils pourront tenir le coup.

Selon les informations que nous avons recueillies auprès de marchands ou locataires de postes d'essence, comme auprès de l'Association des garagistes et détaillants d'essence du Québec, le malaise trouve son origine à deux endroits : l'un à l'hôtel de ville de Montréal et l'autre chez les compagnies de pétrole dont la plupart ont il y a quelque temps majoré le prix de l'essence d'un cent le gallon.

Si cette majoration des prix a causé des embêtements et des mécontentements chez les détaillants ; ce sont surtout les comptes de taxe d'eau et d'affaires que ceux-ci ont reçu de l'hôtel de ville qui les ont surtout bouleversés.

Un porte-parole de l'Association nous a informé que les augmentations de taxes des détaillants d'essence de Montréal ont atteint cette année des proportions variant en moyenne entre 50% et 200%, alors que l'augmentation des loyers a varié entre 15% et 20%.

On signale qu'avec ces nouvelles obligations, plusieurs opérateurs de postes d'essence ou locataires songent sérieusement à abandonner et à résilier leurs baux. Un d'eux a même quitté son poste d'essence après avoir reçu son nouveau compte de taxe.

Les détaillants d'essence n'auraient-ils pas pu prévoir ce qui allait venir en prenant connaissance de l'augmentation de l'évaluation municipale avant l'imposition de la taxe?

"Sûrement, nous dit le secrétaire de l'association, M. Léo Daoust. Mais nous n'avons reçu de plaintes qu'après la réception du compte de taxe.

"Si les détaillants n'ont pas été assez alertes en cette affaire, ils le seront davantage à l'avenir et l'Association fera l'impossible pour les aider. Mais, quoi qu'il en soit, cela ne justifie pas l'envoi de comptes aussi élevés, dont plusieurs compromettent l'existence de plusieurs postes d'essence et le gagne-pain de leurs opérateurs."

Réponses non satisfaisantes

L'Association a évidemment entrepris des négociations avec les autorités municipales. "Nous avons eu une première rencontre avec les autorités, de dire M. Daoust. Les réponses qu'on nous a fournies à ce moment n'ont pas satisfait l'association. Nous n'avons pu savoir exactement sur quelle base on évalue les postes d'essence ni sur quel barème on fixe la taxe d'affaires. Cependant, nous comptons rencontrer à nouveau les autorités.

"Mais notre action ne saurait porter fruit si tous les détaillants d'essence qui se croient lésés par leurs nouveaux comptes de taxe ne portent pas eux-mêmes une plainte à l'hôtel de ville".

Pour appuyer ses dires, l'Association nous a par ailleurs transmis quelques chiffres montrant l'inégalité des augmentations de taxes des postes d'essence.

Ainsi un poste d'essence, situé avenue de l'Eglise, ayant conservé la même valeur locative cette année, a vu sa taxe d'affaires passer de $240 à $390; mais un autre poste, rue Burnside, a vu sa valeur locative passer de $7,200 à $13,930, sa taxe d'affaires, de $865.08 à $1,673.69 et sa taxe d'eau, de $129.79 à $226.77.

La valeur locative d'un autre poste d'essence, boulevard Décarie est passée de $2,800 à $4,400; sa taxe d'affaires, de $336.42 à $528.66; sa taxe d'eau, de $188.44 à $288.12.

Dans un autre cas, rue Bélanger, l'évaluation est passée de $3,000 à $5,300 et la taxe d'affaires de $360.45 à $636.80.

"Nous pourrions continuer ainsi; mais ces quelques chiffres suffisent à montrer la variété et l'importance des augmentations dont nous ne pouvons comprendre le pourquoi", de dire M. Daoust.

Le problème des détaillants d'essence se complique avons-nous noté du fait de la récente augmentation d'un cent dans le prix de l'essence.

On souligne ici que cette augmentation a été décidée non par les détaillants mais par les compagnies de pétroles elles-mêmes. Va sans dire que les détaillants s'attendaient à bénéficier eux aussi de cette augmentation qu'ils n'avaient pourtant pas demandée ni souhaitée.

Mais la réalité fut toute autre. D'abord disons que trois compagnies n'ont pas augmenté leurs prix.

Des autres compagnies, certains locataires ont refusé de hausser les prix. L'association nous souligne que plusieurs de ces locataires ont alors perdu un cent de l'escompte spéciale de 1.9 cent par gallon dont ils bénéficiaient.

"Quant aux locataires qui ont accepté la hausse, dit-on, plusieurs ne bénéficient pas de l'augmentation, certaines compagnies en ayant gardé entièrement les revenus pour elles-mêmes.

Quant aux autres locataires, ils bénéficient d'un ½ cent par gallon sur l'essence vendue comme essence de première qualité, mais ne bénéficient en rien de l'augmentation des prix de l'essence vendue comme essence de deuxième qualité.

Et, on estime, à l'association, que l'on vend en moyenne 40 gallons d'essence de première qualité pour 60 gallons d'essence de deuxième qualité.

Problèmes complexes

Evidemment, les locataires de postes d'essence sont mécontents de la politique des compagnies de pétrole pour bien d'autres raisons. "Vous donner une vue claire et précise de toute la situation, dit-on, est pratiquement impossible. Tout est tellement confus. Les contrats varient considérablement et le problème est si complexe."

"Ainsi, par exemple, on nous souligne que la ville de Montréal paie son essence 13 cents le gallon (excluant les taxes qui s'élèvent à 13 cents également). Les détaillants d'essence paient environ 35 cents le gallon. Comment comprendre cela ?", s'exclame un autre membre de l'association.

Celle-ci recommande aux détaillants mécontents de se grouper selon les compagnies auxquelles ils appartiennent et de tenter de négocier. Si ces premières démarches ne réussissent pas, l'Association interviendra.

On pourra avoir une idée plus exacte de la complexité des problèmes des garagistes et détaillants d'essence en septembre, les 14 et 15, lorsque l'association nationale tiendra son congrès annuel à Ottawa, a noté le président provincial, M. Doré. On saura alors ce qui se passe dans les autres provinces.

Aération et brossage

Aidons le dégraisseur en identifiant les taches

Parfum ou cambouis ? Lorsqu'on prépare des vêtements pour les faire nettoyer, il faut identifier les taches. Même s'il connait à fond son métier, le dégraisseur ne peut tout de même pas deviner la nature des taches. Peut-être son odorat saura-t-il dépister le Chanel ou le Carven, mais le cambouis ressemble à s'y méprendre à une douzaine d'autres taches. La chose à faire : épingler sur le vêtement un papier indiquant l'origine de la souillure.

Un brin de coopération avec le nettoyeur assure longue durée aux vêtements. Les étiquettes cousues, les étiquettes avec ficelles, contiennent des renseignements qu'il faut lire attentivement avant de confier les articles au nettoyeur. Ne faites pas l'erreur de cette jeune fille d'Ottawa qui avait omis de lire l'étiquette de son costume de bain neuf — "Doit être nettoyé à sec seulement" !

Boutons et ceintures ne supportent pas toujours le nettoyage. Mieux vaut demander conseil en cas de doute. Votre nettoyeur vous préviendra certainement dans le cas d'un travail comportant des risques — votre robe de bal pailletée, par exemple. Mais pour plus de sûreté, faites-lui part de vos inquiétudes.

Entre les dégraissages, l'aération et le brossage contribuent à prolonger la durée des vêtements. Comme la poussière et la saleté durcissent et s'incrustent avec le temps, on conseille des nettoyages réguliers au "Perluxe", un solvant inodore, ininflammable.

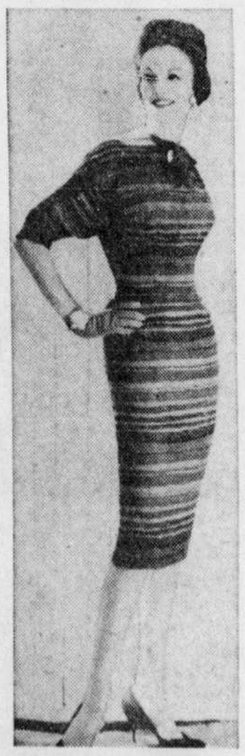
Le détachage domestique fait souvent plus de tort que de bien, car l'homme de métier ne réussit pas toujours à réparer les dommages résultant d'essais divers. Savez-vous par exemple qu'une tache de café exige un double traitement ? Une substance s'attaque au café, une autre à la crème. Les taches fraîches de thé, café ou cacao disparaissent à l'eau chaude, mais celle-ci est préjudiciable aux taches de sang— c'est de l'eau froide qu'elles exigent.

Les taches "fantômes" sont une autre pierre d'achoppement. Solutions à permanentes, eau de Cologne, shampooings laissent parfois des traces invisibles d'abord, mais qui surgissent après un certain temps. Dans ce cas, vous pouvez signaler à votre nettoyeur que le vêtement a été exposé au contact d'un de ces liquides.

Ces précautions, toutes dictées par le gros bon sens, vous aideront à conserver une garde-robe toujours impeccable.

L'anglais en Indonésie

(PC) — La république d'Indonésie vient d'adopter l'anglais comme langue seconde. Cette fédération comprend le territoire des anciennes Indes néerlandaises.



FIN D'APRES-MIDI. Les tons de violet et de magenta ajoutent à la beauté de ce tissu de souffle de soie et laine pour en faire un imprimé de choix digne des fins d'après-midi. La taille ajustée souligne une jupe étroite dont l'ourlet recouvre le genou.

Recouvrir les espaces de terre

Le comité exécutif de la métropole a autorisé hier le directeur du service de la voie publique de Montréal, M. Léo-Paul Cabana, à dépenser la somme de $76,250 pour effectuer le recouvrement permanent de ciment des espaces de terre entre la bordure des rues et les trottoirs, dans deux quadrilatères de la métropole.

Une somme de $43,000 a été votée pour ces travaux dans le quadrilatère borné par les voies du Pacifique Canadien, les rues Ste-Catherine et Christophe-Colomb et l'avenue Mont-Royal.

Une seconde somme de $33,250 a été votée pour des travaux similaires dans le quadrilatère borné par les rues Papineau, Bélanger, St-Hubert et les voies du Pacifique Canadien.

Corby's
DEPUIS 1859

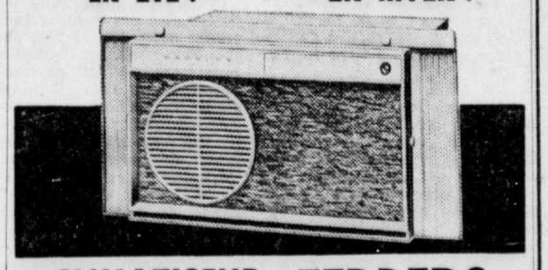


Sans contredit le plus velouté de tous les whiskys...

Corby's Special Selected
WHISKY CANADIEN
VIEILLI PENDANT 8 ANS

ACHETEZ CANADIEN, ACHETEZ DU CORBY

Le "conditionneur de confort" l'année durant
RAFRAICHIT EN ETE ! RECHAUFFE EN HIVER !



CLIMATISEUR A POMPE DE CHALEUR FEDDERS

Profitez maintenant d'une aération propre et conditionnée durant toute l'année grâce au fameux climatiseur Fedders à pompe de chaleur. Durant les journées les plus chaudes de l'été, Fedders conserve la température fraîche tout en éliminant l'humidité ! Et quand l'été est fini, il passe automatiquement au chauffage sûr, économique sans feu, en utilisant la chaleur naturelle de l'air extérieur. Et qui mieux est, vous pouvez installer vous-même en quelques secondes ce conditionneur de confort. Venez le voir bientôt !

Disponible chez les dépositaires suivants :

UNION ELECTRIC SUPPLY CO. LTD
5320, rue ROYALMOUNT — RE. 1-7411

AVER ELECTRIC SUPPLY INC.
100 av. BERNARD OUEST — CR. 4-8381

LAYTON BROS INC.
1170, rue STE-CATHERINE OUEST — UN. 6-7791

OBTENEZ VOTRE
CERTIFICAT D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ
DE
Wawanesa

LES TAUX SONT BAS
DIX MOIS POUR PAYER
TOUT GENRE DE RISQUE CONSIDÉRÉ

Signalez
NOTRE NOUVEAU NUMERO
735-2211
8585 BOULEVARD DÉCARIE

aussi centres d'achat Boulevard Pie IX — Ville Jacques-Cartier et Dorval — 5688 Avenue Verdun coin de Moffat — 504, rue St-Georges, St-Jérôme

ROULEZ EN TOUTE CONFIANCE AVEC
Wawanesa
ACTIF : PLUS DE $33,000,000

LES MAGASINS DU CENTRE DE LA VILLE, SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA

OUVERTS CE SOIR *et samedi* toute la journée

Point de vue... sur "Texture"



Vêtements sport et tout-aller réalisés dans ces nouveaux tissus pleins d'intérêt. Ces vêtements se portent aussi bien à la ville qu'à la campagne ... en voyage ... à la pluie ... au beau temps.

Manteaux-auto en jersey de laine laminé... 39.95

Devant simple, manches à même l'empiècement, poches à rabats! Doublure simili-fourrure! Rouge avec doublure noir/blanc, noir avec doublure noir/blanc ou nutria avec doublure tan/blanc. Tailles 10 à 18.

Pantalons fuselés en lainage cordé ch. 16.95

Pantalons fuselés, féminins, avec poche au côté. Noir, vert montagne, brun café ou gris argent. Tailles 10 à 20.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
A LA SPORTIVE, ETAGE-MODE ... AU DEUXIEME
SELECTION A SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



"Achat spécial"

Sacs sport cuir à glissière et serrure 7.95

Spacieux sacs sport en solide cuir de couleur cuivre. Ouverture à glissière, dessus doublement piqué. Mesures: 18 po. x 9 po. x 8 po. Large ouverture pour remplissage facile.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
BAGAGES ... AU CINQUIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Valeurs spéciales!

Articles de toilette de marque à prix spéciaux chez Morgan

A. Savon de toilette LUX, grandeur populaire pour mains. Rose ou blanc seulement. 10 pour .89

B. Huile de bain mousse Clifton. Essences: pin, lavande ou fleurs de pommiers. Flacon 26 on. 1.98

Téléphonez (VI. 2-6261) sur commandes de 1.00 et plus
Pas de commandes postales
ARTICLES DE TOILETTE ... AU REZ-DE-CHAUSSEE
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Nouveaux pour l'automne!

Bijoux à perles* cabossées aux teintes d'automne

Colliers Ch. 2.00 — Boucles d'oreilles La paire 1.00

Colliers trois ou quatre rangs à perles*... de grosseurs diverses avec petites pierreries intercalées... chacun muni d'un fermoir réglable. Boucles d'oreilles "bouquet" à clip assorties. Teintes automnales de: rouge bourgogne, bleu roi, vert mousse, améthyste, fusain brun et blanc.
*Similli-perles

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
BIJOUTERIE ... AU REZ-DE-CHAUSSEE
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Grand spécial!

Epargnez plus de 25% ... sur verrerie deux motifs, verre taillé

Norm. 1.35 ch. .98

Morgan vous présente deux motifs à réassortiment de verres à un bas prix de vente d'ameublement. Délicat verre taillé. Motif (A) "Rosalind" à tige fleurie; (B) "Wreath" à simple feuille et motif. Choix de:

- Verre Highball
- Verre Old Fashioned
- Verre à bière
- Verre à jus sur pied
- Gobelet
- Verre à champagne
- Verre à claret
- Verre à coquetel
- Verre à vin
- Verre à liqueur
- Verre à sorbet
- Assiette 6 po.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261) sur 2 items ou plus
VERRERIE ... AU QUATRIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



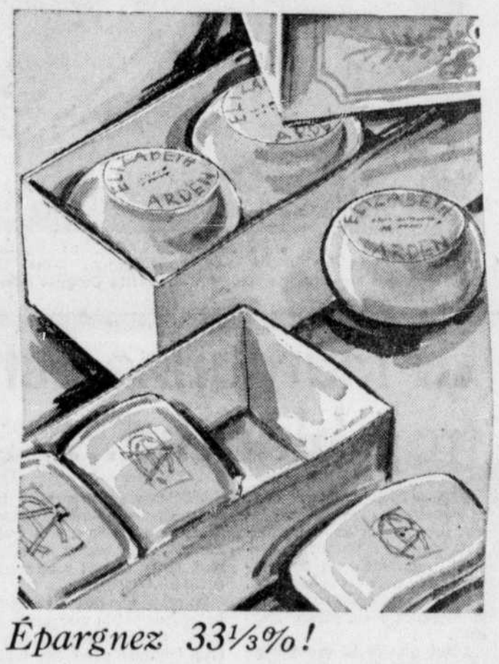
Qualité première!

Bas mèche nylon sans couture "Jeunesse" exclusifs à Morgan

la paire 1.00

Bas en mèche de nylon sans couture à fini mat. Talons et bouts renforcis, revers extensibles, très confortables. Beige, cacao, café, gris, ambre ou fusain ... aussi blanc pour infirmières. Pointures 8½ à 11.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
BAS DU BUDGET ... AU TROISIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Epargnez 33⅓%!

Vente de savons Elizabeth Arden!

Un mot aux personnes prévoyantes ... les savons de bain et mains "Blue Grass" et "June Geranium" de Elizabeth Arden seront en vente demain à bas prix spéciaux de la vente annuelle! Savons crémeux et très odorants! Faites une provision maintenant, soit pour votre usage personnel ou pour des cadeaux! 3 savons par boite.

SAVON DE BAIN JUNE GERANIUM Norm. 3.00 La boite 2.00
SAVON A MAINS JUNE GERANIUM. Norm. 2.25 La boite 1.50
SAVON DE BAIN BLUE GRASS. Norm. 3.00 La boite 2.00
SAVON A MAINS BLUE GRASS. Norm. 2.25 La boite 1.50

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
ARTICLES DE TOILETTE ... AU REZ-DE-CHAUSSEE
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Robes échantillons d'automne... modèles à exemplaire unique en tailles 10 et 12!

$25 et $35

Prix bien en bas de la normale!

Des robes à s'y méprendre avec des originaux! Nouvelles modes d'automne de styles tout-aller ou habillés ... lainages, soies, voiles, tricots et mélanges ... échantillons à exemplaire unique en tailles 10 et 12 seulement. Venez vite pour le premier choix.

Pas de commandes postales ni téléphoniques
ROBES POUR DAMES, ETAGE-MODE ... AU DEUXIEME



Huit nouvelles couleurs!

Chapeaux velours à la mode ch. 6.95

Roux, Beau Bleu, vert, bourgogne, or brûlé, brun café, blanc colombe, blanc crème et noir. Des petits chapeaux "pillbox" séyants, faciles à porter, faciles à emporter dans les bagages ... parementures ruban gros-grain.

Pas de commandes postales ni téléphoniques
COMPTOIR DES CHAPEAUX, ETAGE-MODE ... AU DEUXIEME
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Haute valeur!



Sandales cuir pour dames

plusieurs modèles attrayants

la paire 2.98

Sandales fraîches et confortables offertes à bas prix ... Merveilleuse valeur semi-saison. Deux modèles seulement sont illustrés. Cuirs, toiles et mèche, variété de talons et couleurs. Pointures 5 à 9 dans le groupe.

Pas de commandes postales ni téléphoniques
CHAUSSURES DU BUDGET ... AU TROISIEME

En réduction pour solder!

Souliers à talons bas aux teintes estivales ... modèle continental

Imaginez, des souliers plats, pour adolescentes, venant directement de France et offerts à ce bas prix! Choix de plusieurs modèles et textures ... tous avec motifs rayés ou à patrons. Pointures 4 à 9 (pas de demi-pointures).



la paire 1.98

Pas de commandes postales ni téléphoniques
CHAUSSURES D'ADOLESCENTES ... AU TROISIEME
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Style sport!
Styles "habillés"!

Souliers de hautes marques pour messieurs ... en pointures 7, 7½ et 8

Souliers de ville et de sport de marque canadienne renommée, offerts bas prix. Choix de plusieurs modèles, plusieurs pesanteurs, plusieurs couleurs. Pointures 7, 7½ et 8, largeurs C et D dans le groupe. Venez de bonne heure pour un meilleur choix.



la paire 9.98

Pas de commandes postales ni téléphoniques
CHAUSSURES POUR MESSIEURS ... AU REZ-DE-CHAUSSEE

ECRIVEZ A NOTRE SERVICE DE COMMANDES, TELEPHONEZ VI. 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE POUR APPELS INTERURBAINS SANS FRAIS

Le monde féminin

Au hasard des rencontres du XVIIIe Congrès de Chimie

Une Grecque née en Egypte lit Balzac dans le texte

par **Cécile BROSSEAU**

On glose souvent sur l'intuition de la femme, pourquoi ne parlerions-nous pas du flair de l'homme ? Nous avions pris quelques photos et allions quitter les jardins du Collège Macdonald où quelques centaines d'invités au 18e Congrès de Chimie déjeunaient, quand le photographe remarqua timidement : "Vous avez vu cette très jolie femme ? Ce visage-là vous dit quelque chose ?..."

Voilà comment, deux minutes plus tard, j'avais devant moi Mme D. Charslambous, une jeune femme aux yeux couleur de mer; or, comme vous le savez, la mer est tour à tour bleue ou verte, claire ou sombre. Des bijoux de turquoise contrastaient avec ce hâle... méditerranéen.



photo Jean-Y. Létourneau, LA PRESSE

Jeune ambassadrice d'une vieille civilisation, Mme D. Charslambous accompagne son mari au XVIIIe Congrès international de Chimie.

Mme Charslambous séjourne à Montréal pour la première fois. Elle accompagne son mari le Dr D. Charslambous professeur de chimie, au service de l'industrie Anhewser Bush de St-Louis, Miss., pour des recherches scientifiques.

Née de parents grecs, notre visiteuse a pourtant vu le jour en Egypte. C'est au Caire qu'elle a fait ses études primaires et secondaires. Elle s'exprime dans un français élégant et avoue très simplement qu'elle parle couramment l'arabe, l'anglais et le grec, bien sûr.

Quant à son mari, grec de naissance aussi, il a vécu surtout en Egypte mais il a fait ses études à Edimbourg, Ecosse, et possède une licence en lettres en français. Il parle également plusieurs autres langues dont l'allemand et l'égyptien.

Comment sont-ils venus en Amérique ? Tous deux nourrissaient le désir de connaître ce pays neuf. L'Egypte, malgré tous ses trésors, n'a pas su les retenir quand les démarches entreprises ont abouti au résultat espéré : l'engagement du Dr Charslambous par une grande entreprise américaine.

— Et maintenant vous ne regrettez pas l'Egypte ?

— Non, vraiment, nous ne regrettons pas. Le Caire était devenu très cosmopolite. Nous aimons bien St-Louis qui est, je crois, la sixième plus grande ville des Etats-Unis.

Au cours de cet entretien aussi charmant qu'expéditif, notre interlocutrice ne ménage pas son admiration pour le peuple américain. "Mais dit-elle, le Canada nous plaît beaucoup aussi. Nous trouvons les gens charmants et la mentalité, chez vous, se rapproche plus de l'esprit européen. Et que dire de Québec ?... Si l'excursion dans les Laurentides nous a emballés, mon mari et moi, nous gardons cependant un souvenir spécial de la ville de Québec... où nous avons trouvé une atmosphère différente, un cachet distinctif.

En terminant Mme Chars-

Voir GRECQUE en page 16

La margarine est trop blanche...

(PCf) — Depuis une semaine, les ménagères québecoises peuvent se procurer de la margarine. Quoique le produit se vende bien, on note quelques réactions de la part des ménagères. La principale doléance est que la margarine est "trop blanche".

Avant que la loi provinciale sur la margarine n'entre en vigueur, le 1er août dernier, la vente de "spread", un succédané de la margarine dont l'apparence l'identifiait a ubeurre, était tolérée à travers toute la province et les ventes étaient considérables.

Ce ne fut qu'un mois environ avant que la nouvelle loi sur la margarine n'entre en vigueur que les manufacturiers et les distributeurs de "spreads" furent poursuivis. Quelque 250,000 livres furent saisies, principalement dans la région de Montréal, et les causes sont encore devant les tribunaux.

La principale différence entre le "spread" et la margarine est que le premier ne pouvait pas être fabriqué avec des huiles végétales. Les spreads se fabriquent principalement à base d'huiles minérales et de poisson.

Perte de temps

Cette première semaine de vente de margarine sous la nouvelle loi a provoqué des plaintes de la part des ménagères et une prudente interprétation de la loi de la part des fabricants.

Comme l'a dit une maîtresse de maison :

"Les spreads étaient bon marché et pratiques parce qu'ils étaient déjà colorés. Le fait que je doive additionner la petite pochette de colorant et perdre du temps à la mélanger à la margarine n'en fait pas un aliment pratique ni très appétissant."

La loi québecoise au sujet de la couleur de la margarine est semblable à celle de l'Ontario. La quantité minimum de colorant autorisée dans le produit du manufacturier le laisse blanc.

Il en résulte que si la ménagère veut avoir une margarine de table qui ressemble à du beurre, elle doit elle-même faire le mélange de la petite quantité de colorant jointe au paquet de margarine.

Une solution ?

Le directeur des ventes d'une importante fabrique de margarine a déclaré hier que si la loi autorisait le fabricant à incorporer le colorant pendant la production, la maison serait à même de vendre son produit plusieurs cents moins cher.

L'Association canadienne des consommateurs n'a eu que peu de réactions depuis le 1er août.

Mme R. Brander, qui s'occupe des problèmes du consommateur dans la division québecoise de l'ACC, a déclaré que sa division avait soumis un mémoire au gouvernement du Québec lorsque le projet de loi était à l'étude.

Nous avons recommandé qu'un colorant soit ajouté en une certaine quantité qui garderait la margarine d'une teinte légèrement différente de celle du beurre, ainsi les producteurs de beurre seraient protégés dans une certaine mesure, a dit Mme Brander.

A Montréal, le prix de détail de la margarine varie entre 30 et 35 cents la livre. Certaines margarines, faites à base d'huile végétale plus chère, se vendent dans les 40 cents. Le beurre se vend environ 69 cents la livre.



9417—Tout ce qu'il faut pour plaire à Mademoiselle... le petit boléro, le gracieux feston, la jupe ondulante et si facile à coudre. Grandeurs : 2, 4, 6, 8, 10. Prix : **43 cents,** taxe incluse.

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 43¢ par patron,** taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.





JUMEAUX QUI N'EN SONT PAS : — Mme Rhaymagene Shaffer, de Cleveland, a donné naissance en fin de semaine à un garçon, Michael, et une fille, Michelle Lynn, qui sont nés à deux minutes d'intervalle sans toutefois être jumeaux. Michael est né à terme tandis que sa soeur "ainée" à droite dans un incubateur n'en était qu'à son huitième mois. Les médecins expliquent que les bébés ont été conçus à des dates différentes et ne provenaient pas du même oeuf. Cas hors de l'ordinaire, disent-ils car dès qu'une femme a conçu l'ovulation cesse.

Oscars de la mode décernés aux Etats-Unis

DALLAS, Texas. — Voici le nom des gagnants de trophées de la mode Neiman-Marcus qui recevront leur prix au cours de défilés de mode dans la grande salle de bal de l'hôtel Sheraton-Dallas, les 12 et 13 septembre. Ce sont Greer Garson, étoile de la scène, de l'écran et de la télévision; Sydney Wragge, modéliste de vêtements pratiques : Harry Rolnick, modéliste de chapeaux pour hommes; le comte Ferdinando Sarmi, un couturier créateur et Roger Vivier, qui dessine les souliers pour la maison Dior de Paris et qui remet (ou tente) de remettre à la mode, les chaussures à bout carré.

La présentation des Oscars de la mode se fera dans le cadre des premiers grands défilés de la haute couture internationale révélant en même temps les nouveaux styles en fourrure, en bijouterie, sans excepter les accessoires.

Parmi les Français qui ont déjà obtenu des Oscars de la mode citons; Marie-Louise Bousquet, 1956; Pierre Balmain, 1955; Roger Fare et Gilbert et Hélène Orcel en 1952; Jacques Lesur, 1951; Jacques Fath et Alice Cadolle, 1949; Mme Henri Bonnet, 1949; Christian Dior, 1947; Elsa Schiaparelli, 1940.

Les tons thérapeutiques

Rêvez-vous en couleur ou en noir et blanc?

NEW YORK. (UPI) — Les médecins de l'antiquité utilisaient la couleur pour hâter la cicatrisation de la peau. La couleur leur paraissait le plus efficace. Les tissus rouges étaient employés en Russie pour prévenir la fièbre, on croyait qu'ils chassaient la fièvre scarlatine et en Ecosse ils servaient dans les foulures. Ailleurs c'était encore un tissu rouge qui servait dans les hémorragies.

Couleurs et médecins

Dans un journal médical, on s'intéresse de nouveau à la valeur thérapeutique de la couleur. On y dit par exemple qu'en 1879, un médecin publia un livre sur les relations pouvant exister entre la couleur et la médecine. Il y est dit que le rouge était recommandé pour le traitement de la paralysie, de l'épuisement et du rhumatisme chronique.

Le jaune et l'orange étaient prescrits pour stimuler les nerfs, le bleu et le violet pour alléger les inflammations de la sciatique, de l'insolation et de la méningite cérébro-spinale. Et il est certain qu'on compte maintenant avec la couleur dans la décoration des hôpitaux. On a recours au jaune pâle, au vert tendre et à la nuance chamois pour les patients des départements de médecine générale ou de chirurgie.

A l'hôpital

Pour les chambres de maternité ce sont les tons atténués de coquille d'oeuf, de corail ou de pêche, qui colorent les murs. Les chambres de pédiatrie sont rose brumeux ou bleu ou vert-gris quand elles ne sont pas jaunes. Dans les salles d'opération, d'accouchement, un gris-vert est employé pour réduire la fatigue visuelle et les uniformes blancs sont remplacés par des gris ou des verts.

On a également mis à l'épreuve l'efficacité de la couleur dans le traitement des arriérés mentaux. Dans une salle de jeux, les murs qui étaient gris pastel, couleur calmante, ont été peinturés pêche ou bleu sarcelle, ce qui semble avoir stimulé les patients. Même dans les rêves, la couleur semble jouer un rôle, surtout chez les enfants qui en font surtout mention.

En rêve

Les psychanalystes sont d'opinion que la couleur s'impose alors à l'enfance exempte de refoulement jusqu'à ce que le noir et le blanc des rêves d'adultes s'y substituent. Ce dernier phénomène subsiste chez les adultes jusqu'à ce que les rêves cessent, les sentiments de refoulement permettant le retour "des rêves en couleur". Une théorie émise en psychanalyse veut que la couleur revenant dans les rêves suppose une répétition d'expériences antérieures quand elle n'est pas le symbole d'anciennes images venant se greffer sur des impressions récentes.

Dans toute la province

Soirée des jeunes dans nos villages

LAC-A-LA-TORTUE, Qué. (PCf) — Les adolescents de ce village de la vallée du Saint-Maurice, situé à 100 milles aux nord-est de Montréal, se rencontrent tous les soirs vers 7 h. à la salle de danse-restaurant située sur la grand-route et là ils écoutent les derniers succès du palmarès de la chansonnette. Ils arrivent en auto, à motocyclette, à pied ou à bicyclette, pour se lancer dans les plus récents pas de danse. Bien sûr, ils n'ont rien d'unique et on trouve partout au Canada et aux Etats-Unis des jeunes qui les imitent mais, presque partout ailleurs, les héros de ces soirées sont les Presley, les Pat Boone et les Sinatra.

Les jeunes des centres ruraux du Québec se distinguent par leurs goûts et leurs préférences qui vont à des vedettes comme Paolo Noël, Fernand Gignac, Sacha Distel, Marc Gélinas, Michel Louvain ou Jacques Brell.

Autres passe-temps

Les cinémas montrent tantôt des films français ou en version française, tantôt des films américains. La plage exerce aussi un grand attrait mais, là encore, ils ont d'autres jeux que

Voir SOIREE en page 16

La mode est aux hanches arrondies

PARIS. (PCf) — Pour l'élégante de 1961, le modèle de perfection dans la silhouette est donné par Hélène, premier mannequin chez Pierre Cardin.

Cette jeune personne mesure 5 pieds 5 pouces; et ses mensurations sont les suivantes : buste, 32 pouces; taille, 22 pouces; hanches, 36 pouces.

Les experts en beauté qui ont choisi Hélène comme modèle de taille parfaite semblent prouver qu'en France, on préconise encore le petit buste et les hanches arrondies.

Celles qui désirent avoir même taille peuvent expérimenter son régime alimentaire.

Pour le petit déjeuner : une pomme nature, un oeuf cuit dur, une tasse de thé ou café, sans sucre ni crème, et pas de pain. Pour le déjeuner : un verre de jus d'orange, deux onces de viande grillée, une demi-livre de légumes verts, ou laitue, et un yogourt. Pour le dîner : un pamplemousse, deux onces de poisson sans gras, et deux onces de fromage blanc.

Elément poétique de la vie

MUNICH (Reuters) — S'il vous semble que votre vie manque de romantisme, essayez d'écrire un poème chaque jour. L'inspiration peut porter sur différents sujets, et la longueur du texte est sans importance. Chaque semaine, vous choisissez le meilleur, et à la fin de l'année, vous serez en possession d'une cinquantaine de poèmes dont vous pouvez être fière.

Ce conseil est donné par Olga Werner, une jeune femme de 32 ans, qui est présidente des clubs de poésie bavarois, à Munich. Frau Werner est d'avis que la création d'un poème est chose plus importante encore que la lecture d'oeuvres du genre, qui demeure dans le domaine passif.

Par contre, le fait d'écrire vous place dans un champ d'action qui incite à des expériences personnelles pour ce qui est des aventures sentimentales.

C'est ainsi que les deux tiers des membres des "clubs de poésie", d'Allemagne se sont lancés dans la voie matrimoniale, alors qu'il y a deux ans, cette proportion était beaucoup moins élevée.

Frau Werner assure que dans ces groupements, les cas de divorce sont inexistants, car les personnes qui en font partie sont imbues de ce romantisme poétique, qui contribue à assurer la durabilité du mariage.

La maladie deviendrait une justification

SAN FRANCISCO. (UPI) — Le Dr Curtis R. Nims, pasteur de San Francisco, a déclaré que l'alcoolisme est responsable de 80% des foyers brisés. Il parlait au 87e congrès annuel de l'Union féminine de tempérance. Dire à un alcoolique qu'il est un malade, ajouta-t-il, c'est simplement lui fournir une excuse pour continuer de boire.

Le pasteur a révélé qu'il y a aux Etats-Unis cinq millions d'alcooliques invétérés. Les décès dus à l'alcoolisme sont deux fois plus nombreux que ceux attribués à la paralysie infantile. Les victimes de cette néfaste habitude de boire à l'excès ont deux points communs : Ils ne peuvent vivre une vie normale et ils sont incapables de résister à la tentation après un premier verre.

A la bonne fourchette

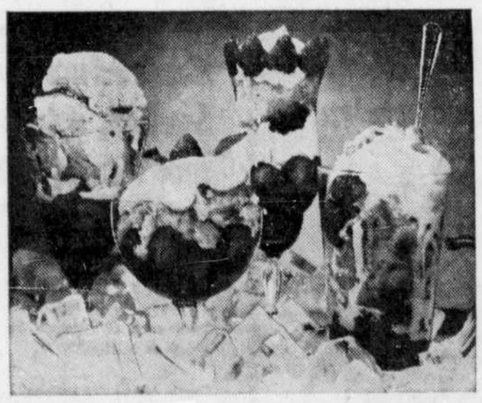
Parfait aux fraises

Le shortcake aux fraises, dessert à l'ancienne aussi apprécié que du temps de grand-mère. Cependant, ce favori s'est modernisé. La version 1961 s'appelle Parfait de shortcake aux fraises. Avec une boite de mélange à pâte, vous faites le shortcake en quelques minutes ; il cuira pendant que vous préparerez les fraises. Si vous n'avez pas de coupes à Parfait, ce dessert se sert tout aussi bien dans des gobelets de porcelaine ou de terre cuite ou bien dans de hauts verres minces ou de gros verres à jus. Pour servir avec une touche amusante, utilisez de longues cuillers de couleur et couronnez avec des fraises piquées dans un cure-dent.

Parfait de shortcake aux fraises

2 t. de Bisquick — 2 c. à table de sucre, si désiré — ¾ t. de crème (ou ½ t. de lait avec ¼ t. de beurre fondu).

Faire chauffer le four à 450°. Bien mélanger tous les ingrédients à la fourchette. Battre 15 fois. Etendre la pâte



Formule moderne du sortcake aux fraises, le Parfait se sert dans des coupes élégantes remplies de bonne pâte à biscuit, de crème glacée.

sur une tôle à biscuits en un rectangle de 9" x 6." Cuire pendant 10 minutes. Couper en petits carrés. Faire alterner des carrés de shortcake, des fraises et de la crème fouettée ou glacée dans des coupes à Parfait. Servir immédiatement. 6 à 8 portions.

Utilisez beaucoup de carrés de shortcake dans chaque coupe pour de meilleurs résultats.

Le "parfait" rose au sherry

(Servi dans des verres à vin ou à champagne, ce dessert est encore plus attrayant)

1 boite de 20 onces de salade de fruits — ⅓ de tasse de sherry canadien — 2 chopines de crème glacée aux fraises — 1 tasse de crème à fouetter — ¼ tasse de noix hachées.

Egoutter la salade de fruits; y ajouter le vin. Placer au fond des verres environ 1 c. à soupe de ce mélange. Par-dessus, ajouter autant de crème glacée et répéter deux fois cette opération pour chacun des verres. Garnir de crème fouettée et de noix. Prêt à servir — ou conserver dans le congélateur.

La glace hawaienne aux fraises

1 gros ananas — 1 paquet de fraises congelées ou 1 chopine de fraises fraiches sucrées — 1 chopine de crème glacée aux fraises.

Couper l'ananas en deux, dans le sens de la longueur; en extraire la pulpe et la couper en petits cubes. Amalgamer les fraises avec les morceaux d'ananas et placer ce mélange dans une des moitiés évidées du fruit. Dans l'autre moitié, placer la crème glacée et servir celle-ci arrosée de la sauce aux fruits.



CONFERENCES CULINAIRES — Mlle Germaine Gloutnez, spécialiste en art culinaire, donnera des conférences sur l'art culinaire à tout groupe désireux de se renseigner sur l'emploi judicieux de la margarine pour préparer des repas de gourmets. Mlle Gloutnez répondra également par lettre à C.P. 6312 Montréal, aux maitresses de maisons lui soumettant un problème concernant la préparation d'un mets en particulier. Ce service, comme sa tournée de conférences, est offert gratuitement au public.

L'éducation d'une sourde et aveugle

HALIFAX. (PCf) — Marjorie, muette et aveugle de naissance, ne parait pas avoir 18 ans et cela tient peut-être à ce qu'elle n'a commencé à étudier que vers l'âge de 10 ans, alors qu'elle quittait son village de Glenevis, Alb., pour venir à Halifax. A l'époque, elle était incapable de faire un signe ou d'émettre un son intelligible et on l'avait refusée partout comme trop handicapée.

Aussitôt arrivée à Halifax, Marjorie conquit le coeur de Louise Fearson, une dame anglaise qui enseigne aux enfants sourds et aveugles. Aux vacances d'été l'école a fermé ses portes pour toujours et, à l'automne, accueillera les élèves dans un nouvel édifice à Amherst. Mais Majorie elle est retournée à Edmonton pendant que Mlle Fearson prenait sa retraite après 50 années d'enseignement.

Les parents de la jeune fille, Albert et Sophie Golinsky, avaient eu bien du mal à trouver une place pour Marjorie mais, à l'école d'Halifax, elle a appris à tisser, un métier dans lequel son sens du rythme l'a beaucoup aidée.

L'école pour les enfants souds enseigne les huit premières années du cours et Marjorie a fini son cours. Mlle Fearson, qui est venue la conduire chez ses parents, dit qu'elle pourra continuer à étudier, elle a beaucoup d'aptitudes.

COURS DU JOUR ET DU SOIR EN

DECORATION INTERIEURE

Le directeur du Studio 5316 Inc., annonce l'ouverture de la session d'automne des cours en décoration intérieure.

Le cours d'initiation et le cours complet peuvent être entrepris le jour et le soir en français ou en anglais.

Le cours d'initiation a été spécialement conçu pour ceux et celles qui désirent ajouter une touche professionnelle à la décoration de leur foyer, préciser leur goût et augmenter leurs connaissances artistiques.

Le cours complet vous prépare au diplôme de décorateur intérieur et vous permet non seulement d'accéder à cette carrière des plus intéressante, mais vous permettra d'avoir une plus grande satisfaction dans votre travail, car vous pratiquerez une profesion que vous aimerez.

RESUME DES COURS

- Dessins de meubles
- Eléments d'architecture
- Composition de la pièce
- Perspective
- Dessin d'intérieur
- Recherche
- Céramique
- Draperies
- Rembourrage
- Histoire de l'art
- Illustration
- Plans
- Harmonie des couleurs
- Tissus
- Eclairage
- Sculpture
- Effets
- Administration
- Estimation
- Styles classiques
- Styles modernes
- Arrangement des fenêtres
- Couvre-plancher
- Accessoires
- Disposition décorative
- Esquisses
- Visites d'étalage, musées, etc.

Pour renseignements, téléphonez, écrivez ou, encore mieux, rendez-nous visite

Ouvert tous les jours, le soir et le samedi

Studio 5316 inc.

vous offre à Montréal, le cours authentique de Décoration Intérieure du

Interior Decorating School of America

"Ecole détenant un permis en vertu de la loi des Ecoles Profesisonnelles Privées"

5316 AVENUE DU PARC Tél. : CR. 9-7351

crème glacée au BUTTERSCOTCH et aux NOIX



Des parcelles de noix d'acajou et de pacanes . . . mélangées dans une crème glacée veloutée au butterscotch . . . font un régal tout spécial et tout à fait exquis. Vous trouverez cette saveur durant tout le mois chez votre dépositaire Joubert. Goûtez-la dès ce soir.

JJ Joubert LIMITÉE

Prochains mariages

M. et Mme John Reid, de Westmount, annoncent le prochain mariage de leur fille, Yvette Joan, Dt.P., à M. Gilles Charette, B.A., fils de M. et de Mme Alphonse Charette, de Sudbury, Ontario. La cérémonie aura lieu à l'église St-Léon de Westmount, le samedi 2 septembre, à onze heures.

— M. et Hme MacLean Boisseau, de Québec, font part du mariage de leur fille Monique, à M. Jean Larue, Ing.F., fils de M. et de Mme Victor Larue. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à l'église du Très Saint-Sacrement, le samedi 26 août, à dix heures.

— M. Léo Paradis, de Kénogami, est heureux de faire part du mariage de sa fille Andrée à M. Jean-Paul Bergeron, B.A., E.E.P., fils de M. et de Mme Victor Bergeron, également de Jonquières. Le mariage sera célébré le samedi, 2 septembre prochain, à l'église Ste-Famille.

—M. et Mme Romain Robidoux ont le plaisir d'annoncer le mariage de leur fille Denise, à M. Pierre Grothé, fils de M. et de Mme Adrien Grothé, d'Ahuntsic. La cérémonie religieuse aura lieu à dix heures, le lundi 4 septembre, à l'église Ste-Madeleine Sophie Barat.

—Le samedi 26 août prochain, à la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame, le Rév. Père Léo Limoges, o.p., bénira le mariage de Mlle Suzanne Valiquette, fille de M. et de Mme Charles Valiquette, de Montréal, à Me André Galipeault, fils de M. Jacques Galipault, décédé et de Mme Eric Graham, de Toronto.

—M. et Mme Léo Franche annoncent le mariage de leur fille eDnise, à M. Albert Chartrand, fils de M. et de Mme Emile Chartrand de St-Pascal Baylon. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 19 août, à neuf heures trente, à l'église St-Benoit-Fabre, de Wendover.

—M. et Mme Jean-Paul Guibord font part du mariage de leur fille, Hélène, à M. Lucien Saumure, fils de M. et de Mme Albert Saumure ed St-Pascal-Baylon. Le mariage sera béni le samedi, 26 août, à l'église St-Benoit1Labre.

Moscou reçoit les épouses des cosmonautes

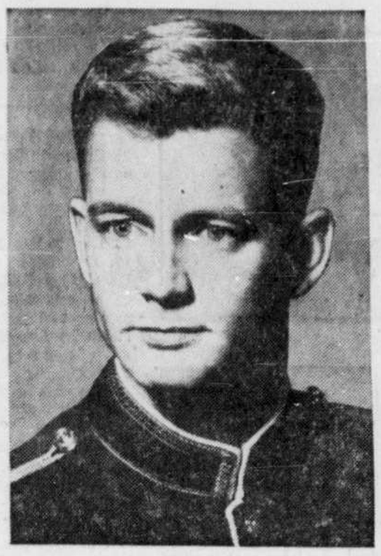
MOSCOU. (AFP) — Cinq femmes de cosmonautes, dont Mme Valentina Gagarina ont été invitées, à la fête sur la Place Rouge à Moscou, organisée en l'honneur de Guerman Titov, le cosmonaute soviétique no 2.

Gentiment habillées, de tailleurs ou de robes d'après-midi, elles étaient installées à la tribune d'honneur à côté d'une dame âgée qui a déclaré au correspondant de l'AFP, en les désignant : "Elles sont toutes des femmes de cosmonautes".

Quoiqu'un peu émues devant l'objectif des photographes, elles ne semblaient pas tellement bouleversées à l'idée, qu'après Valentina Gagarina et Tamara Titova, elles pourraient à leur tour monter, un jour, en haut de la tribune du mausolée de Lenine-Staline, aux côtés de leurs maris.

Sur le carnet du correspondant de l'AFP, Valentina Gagarina voulant exprimer sa joie, après l'exploit de Titov, avait écrit : "Il n'y a pas de mot pour exprimer les sentiments qui emplissent mon coeur. Bref, c'est bien ... remarquable : une fois de plus la gloire de notre pays a été multipliée à l'infini."





Mlle Maria Clairoux, fille de M. et de Mme Théodore Clairoux, de Verdun, et le lieutenant André Lachance, R.C.E.M.E., étudiant en génie mécanique, fils de M. Joseph Lachance, de Dolbeau, et de Mme Lachance, décédée, dont le mariage sera célébré le samedi, 26 août, à dix heures trente, à la chapelle Saint-Maurice du Collège militaire royal de St-Jean.





Mlle Claire Landry, fille de M. et de Mme Gérard Landry, de Sept-Iles, et M. André Gingras, fils de M. et de Mme Antonio Gingras, de Montréal, dont le mariage sera béni par le Rév. Père Denis Gingras, c.s.c., frère du marié, le samedi, 26 août, à l'église St-Joseph, de Sept-Iles.





Mlle Huguette Racette, fille de M. et de Mme Léandre Racette, de Ville des Laurentides, et M. Yvon Martin, fils de M. et de Mme Donat Martin, de Ste-Geneviève, dont le mariage sera béni le lundi, 4 septembre, à l'église Notre-Dame du Bel Amour par M. l'abbé Robert Picard.

Mme Jan Connor Sheridan, de N.Y.

Chimiste nucléaire, elle travaille pour la paix

NEW YORK (PA) — Le Dr Jan Connor Sheridan s'occupe de chimie nucléaire, de science atomique, en plus d'être spécialiste dans les recherches du sol, et technicienne en alimentation.

Le Dr Sheridan, âgée seulement de 35 ans, fut la première femme à obtenir un doctorat en chimie agricole, à l'université Rutgers, en 1956.

Actuellement, elle dirige une trentaine d'hommes, au laboratoire de radioscopie de la corporation des recherches et développements Evans, dont les membres sont conseillers techniques en chimie analytique, pour le gouvernement et l'industrie alimentaire.

Son travail met en cause le développement de l'énergie atomique pour des fins pacifiques.

Epouse d'un financier

Dans la vie privée, le Dr Sheridan est la femme d'un courtier de Wall Street, lequel déclare "qu'il ne connaît rien à la chimie".

Mme Sheridan est originaire des Nouvelles Galles du Sud, en Australie. Après avoir terminé ses études secondaires, elle fut envoyée à l'Université de Sydney. Plus tard, elle vint aux Etats-Unis pour suivre des cours à l'Université Rutgers, à la suite de quoi elle retourna dans son pays natal pour effectuer un travail dans une station d'élevage de moutons.

Revenant de nouveau aux Etats-Unis, elle enseigna la chimie agricole à l'université du Michigan, pour accepter ensuite le poste qu'elle occupe présentement à New York.



M. ET MME MARCEL FARRESE (Nicole Paquette), dont le mariage a été célébré récemment à l'église Ste-Bernadette-Soubirous. La mariée est la fille de M. et de Mme Ferdinand Paquette, de Montréal, et le marié le fils de M. et Mme Eugène Farrèse, également de Montréal.

Les effets désastreux d'une diète

GUILDFORD, Angleterre. (UPI) — Mme Betty Lawrence, âgée de cinquante et un an était toujours de bonne humeur quand elle pesait 154 livres, même si elle ne mesure que 4 pieds 7 pouces.

Mais son médecin lui ordonna une diète et lui donna des médicaments pour l'aider à perdre quelques livres.

"Graduellement, ma personnalité changea" dit-elle, "je commençai à me sentir déprimée, j'étais vraiment malheureuse."

Mme Lawrence affirme que sa diète diminua sa résistance et elle se mit à voler après avoir perdu quatorze livres.

Elle dut payer une amende de $140 hier, après s'être reconnue coupable d'avoir pris des vêtements au magasin où elle travaillait.

"J'ai abandonné ma diète" dit-elle devant le tribunal et je me sens beaucoup mieux depuis. Mon poids a augmenté à ce qu'il était auparavant, mais je suis beaucoup plus heureuse.

Voyages

Mme Edmond Allen a fait un séjour à Windsor, l'invitée de M. et de Mme Oscar Allen.

—M. Emmanuel Lamarche est présentement en visite dans sa famille, à Lefaivre.

—M. et Mme Amédée Gouin, de Tecomseh, sont partis hier, pour un voyage à Ste-Anne-de-Beaupré.

—M. et Mme Léonard Rousseau et leur famille ainsi que M. Laurent Janisse passent leurs vacances sur les bords du lac Ontario.

—M. et Mme Rémi Lalonde sont de retour d'un séjour de quelques semaines à Curran.

—M. et Mme Alcide Lalonde, de Val d'Or ont également visité M. et Mme Jean-Marie Lalonde à Curran.

—Mlle Claire Lalonde et Mlle Mariette Vaillancourt sont parties, hier, pour un séjour de deux semaines à St-Jovite.

—Mlle Charlotte Lemieux passe de mois d'août à la Malbaie.

Ottawa

M. G. P. Malalagekera, haut-commissaire du Ceylan au Canada, et Mme Malalagekera sont arrivés à Ottawa.

—L'ambassadeur de Suisse et Mme Alfred Zehnder étaient les invités d'honneur à une réception offerte par l'Union nationale suisse à l'occasion de la fête nationale, à la résidence de M. et de Mme R. Henchoz, à Manotick.

—Mme Béatrice Norman Hock a reçu, ces jours derniers, à sa demeure de la rue Hinton.

—Mme F. E. More a reçu à déjeuner au club de golf Rivermead en l'honneur de Mlle Anne Virginia More, dont le mariage aura lieu prochainement.



photo LA PRESSE

A LA PREMIERE DE L'HEURE ESPAGNOLE. L'hon. Paul Gérin-Lajoie et Mme Lajoie présidaient, hier, la première de l'Heure espagnole de Ravel. Ils sont ici photographiés, dans leur loge, à la Comédie-Canadienne, en compagnie de M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles, de M. Allan Bronfman et de Mme Bronfman, membre du Conseil d'administration de la Société des Festivals de Montréal.

Doigt de roses au bouquet délicieux

Voici quelque temps, la Fédération Nationale des Instituts Féminins de Grande-Bretagne eut l'idée de demander à ses membres de lui envoyer des recettes de vins de fabrication domestique; elle en reçut un grand nombre. La plupart étaient très vieilles, et furent soumises à un minutieux examen de la part d'un expert, le Dr F. W. Beech, du fameux Centre de Recherches de Long Ashton, Bristol. L'aboutissement de cette curieuse initiative fut la publication, en 1954, d'un livre intitulé : "Home Made Wines, Syrups and Cordials".

Ce livre connut un succès extraordinaire, et une petite fête a été récemment organisée pour marquer la vente du 100,000e exemplaire.

De grands connaisseurs en vins avaient été invités à la fête, et ils ont été surpris de découvrir quels vins de qualité on peut retirer de produits de base tels que le blé, les feuilles de thé, les pétales de rose et les extrémités de tiges de ronces, pour ne pas parler des primevères, des fleurs de sureau et, bien entendu, des fruits. En fait, certaines de ces boissons ont une teneur en alcool tellement élevée qu'elles tombent sous le coup de la législation compliquée réglementant en Angleterre la vente des vins et spiritueux.

Quelque 150 recettes figurent dans le livre, et toutes indications sont données pour permettre une réussite complète dans chaque cas : c'est ainsi qu'on bon vin de pétales de rose s'obtient est-il dit — à partir des roses les plus odorantes; et les variétés anciennes, telles que la rose de Chine, la rose de Damas et la rose muscade sont particulièrement recommandées, car elles donnent au breuvage un "bouquet délicieux".

Beaucoup de ces recettes ont été transmises de génération en génération dans les familles des personnes qui les ont communiquées à la Fédération; les vins de fabrication familiale font la fierté de nombreuses maîtresses de maison campagnardes anglaises depuis des siècles; et l'habitude de faire son vin chez soi est encore vivace dans un certain nombre de foyers.

photo D. LEONARD

M. ET MME ROBERT M. BORNE (Claire Sylvestre), dont le mariage était célébré récemment à l'église Notre-Dame, de Montréal. La mariée est la fille de M. et de Mme Albert Poliquin, et le marié est le fils de M. et de Mme Martin Borne.



M. ET MME JACQUES MORIN (Jacline Descent), dont le mariage fut béni récemment à l'église Notre-Dame des Sept Douleurs. La mariée est la fille de M. Réal Descent, décédé, et de Mme Descent, et le marié est le fils de M. E. Morin, décédé, et de Mme Morin, de Montréal.

Les parents et la défense passive

OTTAWA. (PC) — Norma Taylor, infirmière consultante pour la défense passive en Nouvelle-Ecosse déclare que les Canadiennes doivent s'entraîner et entraîner leurs enfants à se protéger eux-mêmes en prévision d'une attaque nucléaire. Elle émet cette opinion dans un article publié dans le "National Digest" mensuel du gouvernement fédéral sur l'organisation des mesures d'urgence. Une forte demande de moyens de protection peut avoir d'excellents résultats, mais pour que tout projet dans ce sens donne des résultats concrets, il faut que toutes les Canadiennes forment un front uni s'y ralliant.

Mlle Taylor recommande des cours de nursing à domicile, de premiers soins, de bien-être, d'alimentation d'urgence, d'enregistrement, d'enquêtes, de services personnels, cours donnés par voie de l'organisation locale de défense passive ou le collège de défense passive d'Arnprior.

On recommande également la lecture attentive d'une brochure publiée par le gouvernement fédéral intitulée : "11 moyens de survivre" de même que toute autre publication mise en circulation par les autorités provinciales sur le même sujet. Il incombe aux parents, dit Mlle Taylor, la responsabilité de préparer leurs enfants à toute éventualité. Les parents soucieux de la santé de leurs enfants devront prévoir pour ces derniers un régime bien équilibré et les inoculations nécessaires.

Exposition de glaïeuls

La Société des glaïeuls, section du Québec, (The Quebec Gladiolus Society) fondée en 1935, organise son exposition annuelle qui sera tenue les 15 et 16 août prochain, au "Royal Montreal Regiment Armoury" situé au 4625 ouest, de la rue Ste-Catherine, à Westmount.

Le public sera admis à voir les fleurs le mardi, 15, de trois à dix heures et le mercredi, 16, de onze heures du matin à neuf heures du soir. Tous les types de glaïeuls, de différentes couleurs seront exposés et des arrangements floraux spéciaux retiendront l'attention de l'amateur. Les exposants sont attendus de l'Ontario, des états de New-York et du Vermont comme de plusieurs endroits de la province.

Des classes "Junior" d'enfants âgés de dix ans et moins présenteront également leur conception d'exposition de glaïeuls.

Récent mariage

Samedi dernier, à neuf heures, à l'église St-Médard de Warwick, M. l'abbé Jean-Paul Lemieux, vicaire de la paroisse, bénissait le mariage de Mlle Pierrette Tousignan à M. Gilles Rousseau.

Accompagnée de son père, M. Roméo Tousignan, la mariée portait une robe courte en organza blanc et des souliers de satin blanc. Son voile, de tulle illusion, était retenu sous un diadème de perles et de petites pierres. Son bouquet était composé d'oeillets et de roses blanches.

Mme Tousignan, mère de la mariée, avait choisi une robe de soie imprimée bleue, accompagnée d'un petit boléro assorti, un chapeau rose, une parure en pierres bleues et un bouquet de corsage de fleurs saisonnières.

Mme Rousseau, mère du marié, portait un fourreau bleu pâle rehaussé d'un boléro de teinte harmonisante. Une étole de velours noir complétait sa toilette. A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception d'où les nouveaux mariés partirent pour leur voyage de noces.

Pour voyager, Mme Rousseau portait un deux-pièces canelle, à jupe entièrement faite par plis, des accessoires beiges et des bijoux beiges et bruns.



MLLE GINETTE DAIGNAULT, fille de M. Paul Daignault, décédé, et de Mme Paul Daignault, et M. JACQUES HEBERT, fils de M. et de Mme Lionel Hébert, de Montréal, dont le mariage sera célébré le samedi, 26 août, à l'église St-Mathias de Rouville. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par M. le curé Victorien Pesant.



Une nouvelle coiffure d'inspiration parisienne pour la jeune fille pratique

la coupe 'Career Girl'

$1.25

Préservez l'élégance de votre coiffure en prenant avantage de notre

PERMANENTE CAREER GIRL

$5.00

Wanner's "La Maison de Beauté"

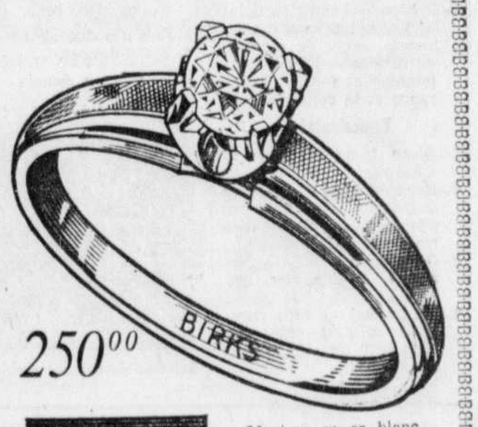
1194 OUEST, RUE STE-CATHERINE

UN. 6-7636

BIRKS B·B

Symphony

une nouvelle et splendide BAGUE A DIAMANT BIRKS



250.00



Monture en or blanc 18 carats, ou en or jaune 14 carats avec or blanc 18 carats.

"Symphony" Alliances assorties :

Pour dames : Or jaune 18 carats, fini florentin : 16.50

Pour messieurs : Or jaune 14 carats, fini florentin : 27.00

Sont disponibles aussi pour dames, des alliances serties de diamants.

BIRKS JOAILLIERS

TROIS MAGASINS DANS LE GRAND MONTREAL

BIRKS B·B

CARRE PHILLIPS DORVAL ET ROCKLAND

Sélections de la TV

Pour ceux qu'intéresse l'histoire américaine, il y aura reconstitution dramatique ce soir au canal 3, à 7 h. 30, de l'assassinat d'Abraham Lincoln. On sait que l'élection de Lincoln à la présidence des Etats-Unis, en 1859, fut le signal de la guerre de Sécession. Réélu en 1864, il fut assassiné par un fanatique esclavagiste, J. W. Booth.

Au canal 12, à 7 h. 30, un film tourné en 1939, "Made for Each Other", avec Carole Lombard, James Stewart et Charles Coburn. Une jeune femme traverse de grandes difficultés en voulant sauver son enfant et la carrière de son mari.

A 7 h. 45, au canal 2, le chef du restaurant La Carmagnole donne sa recette de cervelle d'aristocrate. Au même canal, à 8 heures, un grand reportage de la RTF sur la situation des lépreux et les derniers Vikings.

On pourra voir à 9 heures, au canal 10, un long métrage intitulé "Le bonheur est pour demain", avec Loretta Young, Barry Sullivan et Alan Ladd.

En fin de soirée, à 11 h. 34, le canal 2 présente un documentaire passionnant de Jean Fichter et Pierre Gaisseau : "Des hommes qu'on appelle sauvages". Il s'agit d'un film tourné lors d'une expédition en Orénoque et en Amazonie de 1948 à 1950. Trois Français et un Colombien se rendent chez les Piaroas et les Maquiritares, derniers représentants des hommes préhistoriques.

700,000 comptes de taxes de moins aux Montréalais !

La ville de Montréal adressera désormais 700,000 comptes de taxes de moins à ses contribuables.

Mais, ironie de la chose, ces derniers n'en paieront pas moins d'impôts pour cela !

Il n'est pas dit qu'ils ne feront pas d'économies toutefois.

Car l'envoi, par le service des finances, des comptes de taxes, coûtera maintenant moins cher : les contribuables en bénéficieront donc, en définitive.

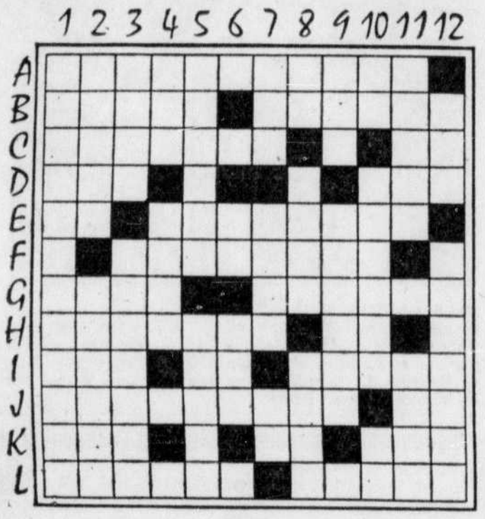
De fait, par une décision du comité exécutif adoptée hier, le directeur des Finances, M. Lactance Roberge, économisera papier et temps, dans l'envoi des comptes de taxes, désormais.

Au lieu, en effet, d'adresser aux contribuables montréalais 900,000 comptes distincts, il n'en aura plus que 200,000 à mettre à la poste chaque année.

Les contribuables, pour leur part, ne recevront plus maintenant que deux comptes de taxes au lieu de quatre, (pour ceux qui doivent payer taxes foncières, d'eau et d'affaires).

Les taxes foncières proprement dites et les taxes scolaires apparaîtront désormais sur le même compte, pour chaque propriété, au lieu d'être inscrites sur deux. Il en sera de même pour chaque local sujet aux taxes d'eau et d'affaires ; les comptes des deux taxes apparaîtront sur une facture unique.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

A—Délire des grandeurs.
B—Tirée du pied pour débarrasser d'un souci — Associations.
C—Chancellerie du Vatican, qui expédie les affaires réglées par le pape en dehors du consistoire — Règle.
D—Vieille colère — Adresse.
E—Pièce de charpente — Réapparition de certains caractères venus d'un ancêtre, et qui ne s'étaient pas manifestés dans les générations intermédiaires.
F—Etabli.
G—Place qu'on doit occuper dans une assemblée — Obstinées.
H—Se dit d'un bateau très relevé aux deux extrémités — Double consonne.
I—Pronom — Article — Traquenard.
J—Enterrée — Métal.
K—Propre — Fin de participe — Pronom personnel.
L—Insecte, cause de sommeil en Afrique — Etat d'esprit intermédiaire entre l'ignorance et la certitude.

Verticalement

1—D'une façon ni bonne ni mauvaise.
2—Répandu çà et là — Arbres originaires d'Amérique tropicale, fournissant des fruits sucrés comestibles.
3—Où s'abrite le lièvre — Persévère à demander une chose.
4—Sot animal — Etre purement spirituel créé par Dieu pour être son messager.
5—Petits loirs à odeur très désagréable — Dessin teinté.
6—Possessif renversé — Parcourue des yeux.
7—Changement de timbre — Avec promptitude — Article.
8—Temps — Nom de divers arthropodes vivant dans des denrées ou dans des tissus — Organe musclé des mollusques, servant au déplacement.
9—Habitation que se ménagent certains animaux — Sacrifice des veuves de l'Inde qui se faisaient brûler sur le bûcher de leur mari.
10—Fille d'Inachos, aimée par Zeus — Soulève — Parcouru des yeux.
11—Indique l'espace intermédiaire — Discernement, sentiment du beau.
12—Une manche, au tennis — Etoile de mer.

Solution demain



Solution du dernier problème

CFTM-TV 10
présente

VENDREDI 11 AOUT

6 h. 00 — TELE-METRO
6 h. 50 — SPORT-IMAGES
7 h. 00 — LES NOUVELLES
7 h. 15 — EN CINEMATHEQUE
9 h. 00 — CARNET DE FILMS
10 h. 45 — NOUVELLES
10 h. 56 — METEOGRAMME
11 h. 00 — LA RONDE DES SPORTS
11 h. 10 — CINEMA

SAMEDI 12 AOUT

2 h. 00 — FOOTBALL
5 h. 00 — PIC-NIC

Les installations technique de CFTM-TV sont ultra-modernes. En cas de difficulté, consultez votre spécialiste en électronique.

TARZAN



MOCO



PHILOMENE



PILOTE TEMPETE



LE SURHOMME



LE FANTOME



JEFF BUCHANON



LE PAPA DE LILI



LARRY BRANNON



MON ONCLE



À LA TV

2—CBFT : Montréal 5—WPTZ: Plattsburgh 8—CJSS : Cornwall
3—WCAX : Burlington 6—CBMT : Montréal 10—CFTM : Montréal
4—CFCM : Québec 7—CHLT : Sherbrooke 12—CFCF : Montréal

VENDREDI

4:00 P.M.
3: Brighter Day
5: Make Room for Daddy
5: The American Legend
7: Théâtre des Petits
10: En matinée
12: Captain Gallant

4:15 P.M.
3: Secret Storm
7: Be My Guest

4:30 P.M.
2,4,7: Caravane
3: The Edge of Night
5: Here's Hollywood
6,8: Caravan
12: Surprise Party

5:00 P.M.
3: Popeye the Sailorman
5: Rin Tin Tin

5:15 P.M.
3: I Married Joan

5:30 P.M.
2,4: J'ai fait un beau voyage
5: Cartoon Carnival
6: On Safari in Asia
7: Poney Express
8: Bugs Bunny
10: Hopalong Cassidy
12: The Three Stooges

5:45 P.M.
3: Music Country Style
12: Carte Blanche

6:00 P.M.
2: Edition métropolitaine
3: Headlines
4: Nouv., météo
5, 8: News, Sports
6: Dennis O'Keefe Show
7: Melody Ranch
10: Télé-Métro
12: Sports

6:10 P.M.
3: Sports, Weather
12: Carte blanche

6:15 P.M.
2,4: Nouvelles sportives
8: Dateline Seaway Valley

6:30 P.M.
2: Téléjournal
3: News
4: Cinéfeuilleton
5: Cartoon Carnival
6: Métro
7: Télé-Bulletin
8: "The Net"
12: News

6:45 P.M.
2,4: Guillaume Tell
3: Douglas Edwards
5: Huntley Brinkley
6: CBC News — Sports
7: Météo-Sports
10: Sport-images
12: Carte blanche

7:00 P.M.
3: The American Civil War
5: Leave It To Beaver
6: Seven-O-One
7: Le courrier de...
10: Nouvelles
12: A communiquer

7:15 P.M.
2: Cinéfeuilleton
4: Panorama
10: "Jeunes filles du téléphone"

7:30 P.M.
2: Comment dites-vous?
3: Rawhide
4: La science et la vie
5: Flintstones
6: Wyatt Earp
7: Vie dans nos forêts
12: "Made for Each Other"

7:45 P.M.
2,4,7: Pour elle

8:00 P.M.
2,4,7: A vous, Paris!
5: The Untouchables
6,8: Red River Jamboree

8:30 P.M.
2,4,7: Une étoile m'a dit
3: Route 66
6,8: Perry Masson

9:00 P.M.
2,4,7: Cinéma international
5: Lawless years
10: "Le bonheur est pour demain"

9:30 P.M.
3: Adventure Theatre
5: Westinghouse Playhouse
6,8: Danger Man
12: Trackdown

10:00 P.M.
3: Twilight Zone
5: Michael Shayne
6,8: Have Gun, Will Travel
12: Lock-up

10:30 P.M.
3: Person to Person
5: Peter Gunn
8: Phil Silvers Show
12: Pulse

10:45 P.M.
2,7: Promenoir des poètes
4: Revers de la médaille
10: Nouvelles

11:00 P.M.
2,4,7: Téléjournal
3, 5, 6, 8: News
10: Sports — Météo
12: "Port of Hell"

11:15 P.M.
2,4: Nouvelles sportives
3: "Fighting Kentuckian"
5: Jack Paar Show
6: Viewpoint
7: News
8: Hour Final
10: "Boulevard du crime"

11:22 P.M.
2,4: Commentaire
6: Final Edition

11:30 P.M.
2: "Des hommes qu'on appelle sauvages"
4: Long métrage
6: Gunsmoke
7: "La femme du planteur"
8: "The Creeping Unknown"

12:03 A.M.
6: "Lorna Doone"

12:30 A.M.
12: News, sports, meditation

SAMEDI

CBFT — Canal 2	CFCM — Canal 4	CHLT — Canal 7	CFTM — Canal 10
PM	PM	PM	P.M.
1:30—Musique	1:00—Musique	12:15—Première édition	3:15—En matinée
2:00—L'Univers des sports	2:00—L'Univers des sports	12:30—Aujourd'hui	5:00—Pic-Nic
4:30—Long métrage	4:30—Long métrage	12:45—News	6:00—Victoire sur Mer
6:00—Cette semaine	6:00—Nouv., météo	1:00—Heure du Far West	6:30—Safari
6:15—Nouvelles sportives	6:20—Nouvelles sportives	2:00—L'univers des sports	7:00—Nouvelles
6:30—Téléjournal	6:30—Cinéfeuilleton	4:30—Long métrage	7:10—Sport-images
6:45—Les Boucaniers	6:45—Les Boucaniers	6:00—Troubadours	7:15—Monsieur Bricole
7:15—Cinéfeuilleton	7:15—Parade des animaux	6:30—Nouvelles	
		6:50—Edition sportive	
		7:00—Palmarès des quadrilles	

RADIO

AU CADRAN FM : CKVL-FM 96.9 mc. — CBF-FM 95.1 mc. CBM-FM 100.7 mc. — CFCF-FM 106.2 mc.
AU CADRAN AM : CKAC 730 — CBF 690 — CBM 940 — CFCF 600 CJAD 800 — CKVL 850 — CKGM 980 — CJMS 1280

VENDREDI

5:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Fin d'après-midi
CBF—Nouv Métro Magazine
CKVL-FM—Arthur Fiedler
CJMS—Nouv. — Léo Lebel
CBM—News — Tempo
CJAD—News, M. Stephens
CFCF—Rush Hour
CKGM—News Pops

5:30 P.M.
CKAC—Comédie-éclair, Fin d'après-midi
CJAD—News, M. Stephens
CKVL-FM—Musique d'Espagne
CKGM—News

5:45 P.M.
CKAC—Sports, fin d'après-midi
CBF—Sur nos ondes
CJMS—Serge Bélair
CKVL—Nouv. — Hit Parade

6:00 P.M.
CKAC—Nouv., Musique
CBF—Radio-Journal
CKVL-FM—Opéra
CFCF—News
CJMS—Angelus — Nouv. Serge Bélair
CBM—News, Byline, Sports
CJAD—N's, and Stock Quotations

6:10 P.M.
CKAC—Les Courses
CFCF—Gerry-Go-Round

6:15 P.M.
CKAC—Intermède
CJMS—Editorial
CJAD—Sports — Danny Gallivan
CKGM — Feature

6:20 P.M.
CKAC—Forum des sports
CFCF—Entertainment Guide

6:30 P.M.
CKAC—Le monde ce soir
CKVL-FM—Concert tzigane
CBF—Musique en dinant
CJMS—Nouv. — S. Bélair
CJAD—Route 800
CBM—The Celtic Heart
CFCF—Sportsreel Bob Dell
CKGM—News

6:40 P.M.
CKAC—Commentaires

6:45 P.M.
CKAC—On veut savoir
CKVL—Nouv. — Hit Parade
CJMS—Gagnante club ménagères
CBM—Listening Post
CKGM—Feature

7:00 P.M.
CKAC—Le rosaire
CBF—Nouv. J'aurais voulu danser
CKVL-FM—Radio-Concert
CBM—Direct Line
CBM-FM—Resume, News
CJMS—Nouv. — Club Hi-Fi
CKGM—News - Pops
CFCF—Bob Dell Show
CJAD—News - Mike Stephens

7:15 P.M.
CKAC—Variétés
CBM-FM—Divertimento

7:30 P.M.
CKAC—Bella Musica
CKVL-FM—Compositeurs célèbres
CKVL—Hit Parade
CJMS—Nouvelles — C. Dumont
CJAD—Hi-Fi Club
CKGM—News
CBM—Couchiching Conference
CFCF—Small Car Talk

7:45 P.M.
CJMS—Nouvelles sportives
CKVL—Nouvelles — Hit Parade
CJAD—News, Sports
CKGM—Feature

8:00 P.M.
CKAC—Nouv. Evénements
CBF—L'épopée des civilisations
CKVL—Hit Parade Canadien
CKVL-FM—Musique de ballet
CJMS—Nouv. - Montréal ce soir
CBM-FM—Concert
CJAD—Italian Festival
CFCF—Assignment
CKGM—News — Feature

8:10 P.M.
CKAC—Gaietés musicales

8:30 P.M.
CBF—Paysage de la chanson
CKVL-FM—Voix connues
CKGM—News — CM-PM
CJAD—Adventure in Music
CFCF—Bob Dell

8:45 P.M.
CKVL—Ce soir à Ottawa
CJMS—C. Dumont

9:00 P.M.
CKAC—Nouv., LeBel de nuit
CBF—Les quatuors de Beethoven
CKVL—Piano Quiz
CKVL-FM—Opérettes
CKGM—News — Editorial
CJMS—Nouv. — Les échos de ma ville
CJAD—News, Sports, L. Roberts
CFCF—Late Show
CBM—Summer Festivals

9:10 P.M.
CJAD—Adventure in Music

9:30 P.M.
CKVL-FM—Ouverture
CKVL—Bonsoir mes amis
CKGM—News — Feature
CJMS—Nouv. — Y. Leclerc
CFCF—Halifax Trio

9:45 P.M.
CKVL—Nouvelles

10:00 P.M.
CKAC—Nouv., LeBel de nuit
CBF—Radio-Journal
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Festival de Bergen
CBM-FM—Les maîtres du chant choral
CKGM—Dave Boxer
CJMS—Nouv. — Les échos de ma ville.
CFCF—News, Late Show
CJAD—News Sports, Concert
CBM—News, Talk

10:15 P.M.
CKAC—LeBel de nuit
CBF—Commentaires
CKGM—Golden Music

10:30 P.M.
CBF—Harmonies du soir
CKVL—Prière — Bonsoir mes amis
CBM—E. S. P.
CKGM—Open Mind
CJMS—Echo — Opinion

10:45 P.M.
CKAC—Nouv., Sports
CJMS—Sportorama — Questions par les auditeurs
CKVL—Sports en revue

11:00 P.M.
CKAC—Bonsoir les sportifs
CBF—Nouv. Le monde ce soir
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Nouv. — Festival de la danse
CKVL-FM—Musique de Beethoven
CJAD—The World Tonight
CKGM—News
CBM—Round Midnight
CFCF—News, Sports
CBM-FM—The Ballet Club

11:10 P.M.
CKAC—LeBel de nuit
CBF—Adagio
CFCF—Bridge to Dreamland

11:15 P.M.
CKVL—Scène de l'actualité
CJAD—Len Rowcliffe
CKGM—Golden Music

11:30 P.M.
CBF—Aux portes de la nuit
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Musique de chambre
CKGM—Golden Music
CFCF—Bridge to Dreamland

12:00 A.M.
CKAC—Nouv. — LeBel de nuit
CBF—Nouv. Aux portes de la nuit
CKVL—All Night boys
CJMS—Nouvelles — Sportorama—Jusqu'à l'aube
CKVL-FM—Symphonie
CFCF—Bridge to Dreamland
CBM—News — Concert
CKGM—Rick Varney Feature — News
CBM-FM—Fermeture

1:00 A.M.
CKAC—Nouv. — La pensée du soir. Fermeture.
CBF—Radio-Journal
CKVL-FM—Melachrino et son orchestre
CBM—Fin des émissions
CKGM—News Gold Music
CFCF—Dean Kaye

SAMEDI — CKAC

A.M.
5:55—Nouvelles
6:00—La messe
6:30—Les manchettes
6:33—Bon matin
7:00—Nouvelles : Bon matin
7:30—Nouvelles Bon matin
7:45—Le quart d'heure de l'Oratoire
8:00—Les nouvelles canadiennes
8:05—Les nouvelles internationales
8:10—Réal Dorval
8:15—Bon matin
8:30—Nouvelles
8:35—Bon matin
8:57—Radio Téléphone
9:00—Nouvelles
9:05—Du "pep"
9:57—Radio Téléphone
10:00—Les manchettes
10:03—Un "beu" de tout
10:57—Radio Téléphone
11:00—Nouvelles
11:05—Le grand prix du disque canadien
11:30—Monsieur bricole
11:45—Gaietés musicales
11:57—Radio Téléphone
P.M.
12:00—L'angélus
12:01—Nouvelles
12:05—Chanson du midi
12:57—Radio Téléphone
1:00—Les nouvelles canadiennes
1:05—Les nouvelles
1:10—Du "pep"
1:57—Radio Téléphone
2:00—Nouvelles ; Chansons françaises
2:30—Chansons canadiennes
2:57—Radio Téléphone
3:00—Nouvelles
3:05—Jazz variétés
3:57—Radio Téléphone
4:00—Nouvelles
4:05—Les événements sociaux
4:30—Radio Sacré-Coeur
4:45—Musique espagnole
4:57—Radio Téléphone

VOTRE HOROSCOPE

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NEES LE 12 AOUT : Les enfants nés en ce jour connaîtront une période avantageuse pour tout ce qui touche à leur carrière et à leur vie domestique. Les études scientifiques, techniques, seront plus favorisées que les activités purement artistiques, mais ils recueilleront, de toute façon, les fruits de leurs efforts. Ils conserveront, en dépit de responsabilités accrues, un optimisme à toute épreuve.

Le Bélier (du 21 mars au 19 avril) — Vous avez en perspective une journée de labeur fatigant qui vous laissera peu de loisirs et de maigres satisfactions. Si vous avez déjà une affaire de coeur en train, elle continuera d'évoluer pour le mieux ; si vous n'en avez pas, un heureux hasard comblera tous les voeux de votre coeur.

Le Taureau (du 20 avril au 20 mai) — Quelle que soit votre profession, il y aura aujourd'hui de l'animation dans votre partie. En rentrant chez vous, vous serez heureux d'y trouver une atmosphère d'affection qui vous fera oublier les tracas de la journée. Dans cette ambiance vous prolongerez la veillée.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin) — Les perspectives sont assez médiocres pour ceux dont l'activité s'exerce dans l'industrie ou le commerce. Vous trouverez à la maison une atmosphère de mauvaise humeur qui, d'ailleurs, coïncidera avec votre état d'esprit. Votre partenaire se montrera plus jaloux qu'à l'accoutumée, mais vous n'en souffrirez pas.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet) — Journée heureuse durant laquelle vous aurez le plaisir de mettre un terme à tous les problèmes existants, de faire peau neuve pour affronter librement l'avenir. Par contre, à la maison, vous trouverez une atmosphère indifférente; mais vous aurez au moins l'avantage de faire ce qui vous passe par la tête.

Le Lion (du 22 juillet au 21 août) — Quelques changements pourront survenir dans votre entourage, comme le départ passager ou définitif d'une personne avec laquelle vous êtes intime. Cela créera un vide autour de vous. Aucune nouveauté dans les domaines du sentiment, si ce n'est que vous commencerez à ressentir sa banalité.

La Vierge (du 22 août au 22 sept.) — Vous aurez de l'esprit d'entreprise ; ce qui améliorera notablement votre situation matérielle. Des ennuis cependant vous attendent dans votre vie privée ; défaut d'accord avec votre milieu. Ces quelques mécomptes ne vous empêcheront pas d'avoir un bon moral.

La Balance (du 23 sept. au 22 oct.) — Le pronostic du coeur n'implique pas de changement. Le temps que vous passerez à la maison vous paraîtra court, car il sera absorbé par une foule de détails. Vous vous en plaindrez pour la forme, car votre esprit méticuleux adore cela. Ménagez votre santé.

Le Scorpion (du 23 oct. au 21 nov.) — Vos obligations professionnelles vous mettront en rapport avec des personnes de milieux très différents. Vous y nouerez des relations intéressantes qui vous seront très utiles. Les quelques joies que vous aurez vous sembleront avoir un goût d'amertume.

Le Sagittaire (du 22 nov. au 21 déc.) — Vous serez dans une bonne disposition de corps et d'esprit et vous aimerez votre travail, même dans ce qu'il a d'énervant. Prévisions favorables, si vous vous occupez d'enfants. Le domaine sentimental est favorisé, mais votre amour ne sera pas encore au grand jour.

Le Capricorne (du 22 déc. au 20 janv.) — Les probabilités sont pour une journée terne pendant laquelle prévaudra un esprit pessimiste. La possibilité ne vous sera pas donnée de mettre en valeur vos qualités d'énergie et d'initiative. Position matérielle sensiblement stationnaire. Calme dans les sentiments.

Le Verseau (du 21 janv. au 19 fév.) — L'influence de la journée vous insufflera un état d'esprit dynamique dont vous serez les premiers étonnés. Pour mieux en profiter, évitez de vous disperser sur des objets différents. Mésentente probable avec votre entourage social et familial. Amour en veilleuse.

Les Poissons (du 20 fév. au 20 mars) — Votre nouvelle journée sera mouvementée; elle vous apportera du bon et du mauvais, mais dans l'ensemble, la balance penchera du bon côté. Après le repas du soir, vous aurez une fièvre légère accompagnée d'une impression de grande fatigue. Détendez-vous et couchez-vous plus tôt.

OUVERT CE SOIR JUSQU'À 9 H. ET SAMEDI 9 H. A.M. À 5 H. 30 P.M.

Simpson MONTRÉAL

RÈGLE SIMPSON BIEN ÉTABLIE

ON NE PAIE PAS PLUS CHER CHEZ SIMPSON

SI VOUS EN DOUTEZ....VENEZ VOUS EN PERSUADER!

ACHETEZ MAINTENANT ACQUITTEZ PLUS TARD SELON L'UN DES MODES D'ACHAT SIMPSON

DEUX en UN! Pour les jours pluvieux et les jours froids!

MANTEAUX TOUT-TEMPS



Doublure amovible!
Popeline de coton!
Choix de coloris!

Prix d'aubaine!

19.99 ch.

Le manteau parfait pour l'automne! Il est en magnifique popeline de coton peigné de style classique Balmacaan. Il vous rendra d'appréciables services durant les jours de pluie!

Les jours froids... un simple geste vous permettra de le transformer en douillet manteau grâce à la doublure en Tartan matelassé qu'une glissière tiendra bien en place!

C'est vraiment un vêtement idéal, aussi ne laissez pas passer l'occasion! Profitez de ce prix spécial!

- Douillette doublure de Tartan rouge.
- Poignets "tempête" en tricot.
- Coloris beige, saule, Loden, brun, marine ou ton or.
- Tailles 8 à 20.

Aussi disponibles: Manteaux tout-temps réversibles en coton et acétate. **Ch. 19.99**

Pas de commandes postales ou téléphoniques, s.v.p.

SIMPSON — ETAGE DES MODES, AU TROISIEME. Rayon 731

Voici pour vous l'occasion de profiter de réelles aubaines! Venez tôt pour un meilleur choix!

SOLDE! CHOIX DE TAPIS ET CARPETTES

RABAIS 20% à 40%

Broadloom et carpettes tous réduits de notre stock régulier! Plusieurs modèles uniques! Dans ce groupe fabuleux vous trouverez des frises pure laine, Trilan, Wilton, Acrilan, Axminster et bien d'autres non mentionnés ici.

BROADLOOM

		Rég.	VENTE
52 ver. car.	Laine et nylon touffu aqua. Largeur 12 pieds.	8.98	5.95
14 ver. car.	Laine et nylon touffu beige. Largeur 9 pieds	8.98	5.95
62 ver. car.	Laine et nylon touffu. Vert. Largeur 9 pieds	8.98	5.95
67 ver. car.	Laine et nylon touffu. Aqua. Largeur 9 pieds	8.98	5.95
15 ver. car.	Laine et nylon touffu rose-beige. Largeur 9 pieds	8.98	5.95
35 ver. car.	Frise laine vert. Largeur 12'	10.98	6.59
57 ver. car.	Wilton uni champignon. Largeur 12 pieds	12.98	8.95
19 ver. car.	Wilton uni beige. Larg. 12'	12.98	8.95
177 ver. car.	Frise laine cannelle. Largeur 15'	13.98	9.95
24 ver. car.	Frise laine martini. Largeur 15'	13.98	9.95
17 ver. car.	Frise laine or. Largeur 15'	13.98	9.95
18 ver. car.	Frise laine vert. Largeur 15'	13.98	9.95
116 ver. car.	Frise laine rose. Larg. 15'	14.98	10.95
145 ver. car.	Frise laine crème. Larg. 15'	14.98	10.95
146 ver. car.	Frise laine cannelle. Larg. 15'	14.98	10.95

TAPIS PEAU DE CHEVRE DE MONGOLIE
71 seulement. Dimensions 2'6" x 5'. Rég. 10.98 **6.95 ch.**

CARPETTES BROADLOOM

Rég. 40.95 à 234.95

29.95 à 174.95

Grand choix de carpettes de textures variées: frise pure laine, viscose, coton, Wilton, Acrilan, Trilan, tweed... à des prix d'aubaines!

Coloris harmonieux de bleu, rose, vert, cannelle, beige, gris, champignon, aqua, martini, brun or, tan dans le groupe.

Plusieurs dimensions classiques dont: 9' x 12', 7'6" x 12' — 6' x 12', 9' x 10', 6' x 9' et bien d'autres.

CARPETTES A DECORS

		Rég.	VENTE
2 seul.	Axminster 2 tons beige 9' x 12'	105.98	74.95
8 seul.	Wilton à relief, champignon martini, neutre. 9' x 12'	119.98	84.95
1 seul.	Axminster gris. Tel quel. 9' x 12'	139.98	84.95
3 seul.	Moderne. Touffu. Dessins maroquins. Ivoire. 9' x 12'	139.98	99.95
3 seul.	Coton noué. Crème. 9' x 12'	169.98	124.95
2 seul.	Suédois moderne. Beige, or. 9' x 12'	99.98	69.95
4 seul.	Axminster. Décors modernes. Gris, martini, beige. 6' x 9'	69.98	49.95
1 seul.	Touffu. Forme ronde. Décors maroquins modernes. Ivoire. 6'3" x 9'7"	69.98	49.95
1 seul.	Décors orientaux, noir et blanc. 6'6" x 9'6"	89.98	59.95
6 seul.	Décors de Perse sur noir, ivoire ou rouille. 6'6" x 9'6"	154.98	69.95
7 seul.	Décor oriental noir et blanc ou rouge et blanc. 4'6" x 6'6"	42.98	24.95

CARPETTES AXMINSTER
Offre spéciale! Très belle qualité! Décors 2 tons en beige, rose, gris ou champignon.

30 seulement 9' x 12'	23 seulement 7'6" x 9'	13 seulement 6' x 9'
Rég. 5100	Rég. 69.98	Rég. 49.98
74.95 ch.	**49.95 ch.**	**34.95 ch.**

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques, S.V.P.

SIMPSON — TAPIS ET PRELARTS, AU QUATRIEME. Rayon 750



Tous réduits de notre stock régulier! Pour messieurs ou garçonnets!

RABAIS $4 à $8! ÉLÉGANTS SOULIERS

Rég. 12.98 à 16.98 **8.98 Pai.**

Juste à temps pour l'automne et le retour à l'école, Simpson vous propose un choix d'élégants souliers pour garçonnets et messieurs! Vous trouverez toute une gamme de marques fameuses vous garantissant qualité, durée, élégance. Parmi les nombreux modèles: brogues, mocassins, Balmoral, Blucher, il vous sera facile de trouver celui qui vous plaît.
Tous sont en cuir de veau de première qualité. Tons noir ou brun. Pointures 6 à 13 en largeurs A à E dans le groupe.

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques, S.V.P.

SIMPSON — CHAUSSURES POUR HOMMES, AU DEUXIEME. Rayon 723



SOUS SOL D'AUBAINES SIMPSON



Pour le retour à l'école!

BAS PRIX SPECIAUX! VETEMENTS DE GARÇONS

BLAZERS LAINE ET NYLON!
Tissu gardant bien son pli. Modèles droits ou croisés. 3 poches, fente milieu dos, demi-doublure. Marine. Ages 6 à 18 ans. Ch. **9.99**

PANTALONS VISCOSE ET NYLON
Lavables. Avec revers prêts à être portés. 4 poches. Brun ou fusain. Ages 6 à 12 ans. Prix spécial. Ch. **2.88** 2 pour 4.50

COUPE-VENT SUEDINE DE COTON
Lavables. Glissière devant. Col, poignets et taille garnis de tricot. Poche de poitrine à glissière et 2 poches taillade. Roufle. Ages 8 à 14 ans. Ch. **3.33**

PYJAMAS EN COTON PRE-RETRECI
Flanellette de coton douce et chaude. Coloris grand teint. Taille boxeur. Veste à boutons. Rouge, vin, bleu. Ages 6 à 16 ans. Ch. **1.99**

Commandes postales ou téléphoniques exécutées — VI. 2-7221

SIMPSON — VETEMENTS POUR GARCONS, AU SOUS-SOL. Rayon 788

Pour garçons. Bas prix exceptionnel!

Complets d'automne

Une aubaine qui fera la joie des mamans... et des garçons!

- Tissu viscose et acétate gardant bien son pli.
- Veston droit, 3 boutons, fente au milieu du dos.
- Tissu finement quadrillé ou uni.
- Tons de bleu, vert, gris, brun.
- Tailles: 24 à 36. Ch. $11

$11

Pantalon supplémentaire, ch. 4.99

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — VETEMENTS POUR GARCONS, AU SOUS-SOL. Rayon 788

Pour fillettes! Profitez de ces prix très bas!

GRAND SOLDE! TENUES D'ETE

Orig. 99¢ à 5.98 **49¢ à 1.49**

Notre solde d'été final. Fins de séries pour les coloris et les tailles. Ages 7 à 14 ans dans le groupe

A.—Shorts, blouses, jupes
En cotonnades tissées. Tons unis ou imprimés. Orig. 99¢ à 3.98 **49¢ à 1.49**

B.—Robes d'été et costumes de jeux
Imprimés ou quadrillés.
Orig. 2.98 à 3.98 Ch. **1.49**

C.—Ensembles 2 pièces blouse et jupe
Avec crinoline assortie
Orig. 5.98 Ch **1.49**

Pas de commandes postales ni téléphoniques SVP

SIMPSON — VETEMENTS POUR FILLETTES, AU SOUS-SOL. Rayon 782

Tous réduits de notre stock! Quantité limitée!

SOLDE! OUTILS QUINCAILLERIE

10 seulement. Ensemble outils "Craftsman" ¼ po. x ½ po. 61 pièces. Achetées séparément.	79.95	**59.98**
6 seulement. Moteur électrique "Craftsman Capacitator" ¾ c.v., 1725 R.P.M.	59.98 ch.	**$40**
4 seulement. Perceuse électrique "Black & Decker" ½ po.	49.95 ch.	**$30**
14 seulement. Perceuse ¼ po. électrique "Shop Mate", fini brillant, garantie 1 an.	24.95 ch.	**19.99**
1 seulement. Scie à chaine "David Bradley" 24 po., avec lame 20 po. Garantie 30 jours.	$185 ch.	**$125**
Roues 8 po. en plastique. Pour wagons, tondeuses, etc.	ch.	**$2**
Arroseurs "Melnor". Surface arrosante 1000 pi. car.	6.95 ch.	**$4**
Treillis en éventail 7 pi. en bois. Légèrement imparfaits.	99¢ ch.	**60¢**
Loquets magnétiques. Extérieur plastique.	ch.	**25¢**
Poulies, charnières, chrome ou noir.	65¢ à 85¢ ch.	**10¢**

PETITS OUTILS A MAIN

Serre de coin ou d'ébéniste. 2 pour	**77¢**	Couteau pratique ..... ch.	**77¢**
Scie ..... ch.	**77¢**	Rabot 6 po. ..... ch.	**77¢**
Coupe-tube ..... ch.	**77¢**	Compas ..... ch.	**77¢**
Ensemble de pinces ... ens.	**77¢**	Poinçon à oeillets ..... ch.	**77¢**
3 ciseaux à bois ..... ens.	**77¢**	Choix de pinces ..... ch.	**77¢**
		Niveau d'eau 15 po. long. ch.	**77¢**

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques, S.V.P.

SIMPSON — QUINCAILLERIE, AU SOUS-SOL. Rayon 774

FAITES VOS EMPLETTES AGRÉABLEMENT: SIMPSON EST CLIMATISÉ!

HEURES D'AFFAIRES: 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. — OUVERT SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT A 8 H. 30 — COMPOSEZ VICTOR 2-7221

Spectacles et Concerts



Une belle dans la jungle

L'actrice allemande Margit Saad est l'une des vedettes de "Concrete Jungle", film policier de Joseph Losey, qui sera présenté lundi soir, 14 août, à 9 heures, dans les cadres du Festival international du film de Montréal. L'une des meilleures productions britanniques de la dernière décade, sinon la meilleure, ce film nous offre, au dire des critiques, le meilleur reportage que l'on ait réalisé sur la pègre au cinéma.

DEMAIN DANS "LA PRESSE"

L'événement de la semaine : LE FESTIVAL DU FILM.

Aussi, les films nouveaux des circuits commerciaux : "THE GUNS OF NAVARONE", etc.

Les spectacles nouveaux du Festival de Montréal : "L'HEURE ESPAGNOLE" et "THE BOY FRIEND".

Les livres : SIMONE DE BEAUVOIR, ou : l'échec d'une chrétienté.

Les disques : d'"I PAGLIACCI" à PAT BOONE.

Les expositions : SCULPTURE ANGLAISE au Musée.

Le Passé Vivant : LA DANSE autrefois à Montréal.

HORAIRES

Théâtres

ESTEREL (Ste-Marguerite) : "Une Femme douce" : les jeudis, vendredis, samedis et dimanches, à 9 h. 10.

Cinémas

ALOUETTE : "Exodus" : 8 h. Matinées à 1 h. 30 les merc., sam. et dimanche.

AVENUE : "No Love For Johnnie" : 12:45, 2:50, 5:00, 7:00, 9:20

BIJOU : "Le Mystérieux Monsieur Barclay" : 12:10, 3:56, 7:22, 10:52; "Les Suspects" : 1:51, 5:01, 8:22.

CANADIEN et PLAZA : "Un seul survivra" : 1:30, 4:55, 8:15; "Papa, sa femme et moi" : 12:00, 3:20, 6:45, 10:05.

CAPITOL : "Voyage To The Bottoh Of The Sea" : 10:25, 12:40, 2:55, 5:10, 7:25, 9:35.

CHAMPLAIN et CREMAZIE : "Ben-Hur" : le dimanche : 12:30, 4:30, 8:30 ; du lundi au samedi incl. : 1:30 et 8:15.

CHATEAU, EMPRESS, GRANADA, PAPINEAU, RIALTO, ROSEMONT et SAVOY : "Morgan The Pirate" : 12:50, 3:45, 6:41, 9:40; "Guns, Girls and Gangsters" : 2:30, 5:30, 8:30.

ELECTRA : "Embuscade" : 1:27, 4:25, 7:23, 10:21 ; "Watusi" : 12 :, 2:58, 5:56, 8:54.

ELYSEE : "Une leçon d'amour" : 6 h. et 9 h. Le dimanche : 3, 6, 9 h.

FRANÇAIS et RIVOLI : "En cas de malheur" et "Le Grand Séducteur".

IMPERIAL : "South Seas Adventure" : 8 h. 40, le dimanche à 7 h. 30 ; matinées à 2 h. les samedis dimanches et mercredis.

KENT : "Parrish" : 1:05, 3:40, 6:15, 8:50.

LA SCALA : "La Princesse des Canaries", "Marchands de filles", "Sacrée jeunesse". Ouverture des portes 5 h. 30; le samedi et dimanche, à 12 h. 30.

LOEW'S : Festival international du Film : voir le calendrier "Au Festival de Montréal".

MERCIER : "Embuscade" : 12:, 2:58, 5:56, 8:54 ; "Watusi" : 1:32, 4:30, 5:46, 9:07, 7:28, 10:26.

MONKLAND et REGENT : "Love In In The Afternoon" : 12:30, 4:50, 9:25; "Friendly Persuasion" : 2:30, 7:05.

ORPHEUM : "Love In The Afternoon" : 12:25, 4:50, 9:15; "Friendly Persuasion" : 10:05, 2:30, 6:55.

OUTREMONT, WESTMOUNT : "Swiss Family Robinson" : 11:05, 1:25, 3:50, 6:10, 8:30.

PALACE "The Guns Of Navarone" : 9:50, 12:35, 3:20, 6:10, 8:55.

PRINCESS : "Morgan The Pirate" : 10:00, 12:55, 3:50, 6:45, 9:45; "Guns, Girls And Gangsters" : 11:35, 2:30, 525, 8:25.

SAINT-DENIS : "Les Suspects" : 12:20, 3:25, 6:26, 9:47; "Le Mystérieux Monsieur Barclay" : 2:25.

SEVILLE : "The Bridge" : sur semaine, 2:30, 8:30 ; samedi et dimanche, 2:30, 7:00, 9:00.

SNOWDON : "Never On Sunday" ; 1:10, 3:15, 5:20, 7:30, 9:35.

STRAND : "Homicidal" : 11:50, 3:10, 6:30, 9:50 ; "The Warrior Empress" : 10:05, 1:25, 4:45, 8:05.

Metropolitan vs syndicat de musiciens

Kennedy et le maire Wagner interviennent dans le différend

NEW YORK. (PAf) — La direction et le syndicat des musiciens du Metropolitan Opera ont convenu de reprendre les négociations relatives au différend qui les oppose et qui menace de tuer la saison d'opéra 1961-1962.

C'est le maire de New York, M. Robert Wagner, qui a annoncé la nouvelle après avoir rencontré les chefs du syndicat et avoir communiqué par téléphone avec la direction du Metropolitan Opera.

Le président Kennedy lui-même s'est joint aux efforts faits en vue de régler le différend.

C'est ce qu'a laissé entendre le secrétaire au Travail, M. Arthur Goldberg, qui a dit que "le Metropolitan Opera est une institution nationale et que tous les citoyens partagent la préoccupation du président de voir le différend se régler bientôt".

Le président du syndicat des musiciens a, par ailleurs, déclaré que la direction tend pour ainsi dire à négocier avec le syndicat à la pointe du revolver.

Il a précisé que les mesures coercitives de la direction consistent à assigner une date-limite aux négociations.

Le Metropolitan Opera a annoncé lundi qu'il annulait la saison 1961-62, qui devait débuter le 23 octobre prochain. Il a fait porter le blâme sur les musiciens, qui exigent un salaire hebdomadaire de base de $248, soit une augmentation de $78 sur la saison précédente.

Le Metropolitan avait, dans un passé récent, annoncé l'annulation de deux saisons, sans toutefois exécuter ses menaces. Chaque fois, il s'agissait de différends avec le syndicat.

Ouverture ce soir du Festival du film

La présentation de "Lola" au cinéma Loew's, ce soir à 9 heures, marquera l'ouverture officielle du 2e Festival international du film de Montréal, placé sous le haut patronage du ministre provincial des Affaires culturelles, M. Georges-Emile Lapalme.

"Lola", du jeune cinéaste français (il a moins de 30 ans) Jacques Demy, est l'un des 16 longs métrages, qui seront projetés au cours de ce festival. Outre ce film, le public aura l'occasion de voir des productions italiennes, russes, tchèques, britanniques, mexicaine, polonaise ou japonaise.

Une grande place sera aussi faite au court métrage et au film scientifique.

Vu l'importance de ce festival, les revues Time, Variety et Film Culture,



ainsi que le New York Times ont décidé d'envoyer leurs représentants.



Dans les jardins du Musée ce soir

L'orchestre de chambre McGill, photographié ici au cours d'un de ses concerts d'hiver dans la salle Redpath de l'université McGill, donnera un deuxième concert en plein air, dans les jardins du Musée des Beaux-Arts, sous les auspices des Festivals de Montréal, ce soir. Le programme est le même que lundi dernier : Corelli, Vivaldi, Albinoni et Schoenberg.

"The Boy Friend"

La comédie musicale, non américaine mais anglaise pour changer, qui s'intitule "The Boy Friend" a pris l'affiche hier soir au Mountain Playhouse.

En janvier 1956, deux ans après sa création sur le Broadway, "The Boy Friend" avait obtenu un énorme succès sur la scène du théâtre Her Majesty's.

Ce succès, cette oeuvre charmante, parodie-satire des moeurs de 1920, de ses "flappers" et de ses rythmes, elle le retrouve cette fois sur la scène du Mountain Playhouse, grâce à une direction enjouée et à une interprétation pleine de vivacité !

Concert d'orchestre du Festival mardi soir

Pour le concert symphonique donné sous les auspices des Festivals de Montréal au Plateau, mardi, le 15, à 9 h., Jacques Beaudry a choisi des oeuvres de Ravel et Honegger ainsi que la première audition montréalaise du "Mouvement symphonique no 1", du compositeur canadien Roger Matton.

Le soliste, l'éminent pianiste français Vlado Perlemuter, jouera l'un des chefs-d'oeuvre de la musique française pour piano et orchestre, le célèbre Concerto pour la main gauche, de Ravel. On entendra aussi la symphonie no 2 d'Arthur Honegger et la Suite no 2 du ballet "Daphnis et Chloé" de Ravel.

Roger Matton, l'un des compositeurs canadiens les plus en vue de la jeune génération, a été principalement formé à l'école française, ayant étudié au Conservatoire de Paris avec Olivier Messiaen et Mme Vaurabourg-Honegger. Ses oeuvres ont été jouées au Canada et en Europe et, cette année, il a été choisi par l'Orchestre Symphonique de Québec qui en a donné la première audition sous la direction de Wilfrid Pelletier.

Ce concert marquera les débuts montréalais avec de Vlado Perlemuter, distingué pianiste qui vient au Canada pour la seconde fois sous les auspices des Jeunesses Musicales. M. Perlemuter est actuellement le seul pianiste vivant à avoir travaillé la musique de piano de Ravel avec le compositeur lui-même. C'est pourquoi sa position dans la vie musicale contemporaine est unique.

Quant à Jacques Beaudry, il demeure l'un des chefs d'orchestre canadiens les plus en vue. Les grands orchestres d'Europe, à Paris, Bruxelles, Moscou, Leningrad et Prague, l'ont accueilli, de même que l'Orchestre Symphonique de Toronto et celui de Québec.

COMMENÇANT DEMAIN
SALLES CLIMATISÉES
ST-DENIS et BIJOU
Georges MISTRAL
Elina COLOMER
La plus enlevante des comédies musicales
Abbe LANE
Xavier CUGAT
Georges RIVIÈRE
Musique de FRANCIS LOPEZ
Cha-Cha-Cha
EN COULEURS
d'après l'oeuvre d'Alexandre Dumas
Le testament de Monte-Cristo
La passionnante histoire d'Edmond Dantes
Aujourd'hui, dernier jour: "LE MYSTERIEUX COLONEL BARCLAY" et "LES SUSPECTS"

Festivals de Montréal
26e Saison
OPERA :
L'HEURE ESPAGNOLE
(Maurice Ravel)
et LA SERVANTE MAITRESSE
(Pergolèse)
les 12, 17, 18, 19 août
Billets : $3.94 — $2.25 — $1.13
(taxes inc.)
MUSIQUE DE CHAMBRE :
CE SOIR
McGILL CHAMBER ORCHESTRA
Dir.: Alexander Brott
Corelli — Vivaldi — Albinoni
Schoenberg
Dans les Jardins du Musée des Beaux-Arts — à 9 h.
Billets : $2.54 — $1.97
(taxes inc.)
THEATRE :
CE SOIR
et les 12, 13, 14 août — à 8 h. 30
DEBURAU
(Sacha Guitry)
par Le Rideau Vert
THEATRE STELLA
Billets : $2.82 — $1.13
(taxes inc.)
MARDI 15 AOUT
CONCERT SYMPHONIQUE
Dir.: Jacques Beaudry — Soliste : Vlado Perlemuter (pianiste)
à la SALLE LE PLATEAU
Billets : $3.38 — $2.25 — $1.13
(taxes inc.)
Billets en vente : La Comédie Canadienne — Ed. Archambault
Théâtre Stella — Willis & Co.
SOCIETE DES FESTIVALS DE MONTREAL
766 ouest, rue Sherbrooke
VI. 9-6019 — 6010

COMMENÇANT DEMAIN
FRANCOISE ARNOUL
DÉSIRS ET PÉCHÉS
MERCIER CL. 5-6234 ELECTRA LA. 2-9177 VILLERAY PU. 8-5577 BEAUBIEN BA. 1-5020

ODEON
MERCIER CL. 5-6234
ELECTRA LA. 2-9177
VILLERAY PU. 8-5577
BEAUBIEN BA. 1-5020
VERDUN PALACE PO. 8-2092
en couleur WATUSI VERSION FRANÇAISE
GEORGE MONTGOMERY · TAINA ELG · DAVID FARRAR
Robert TAYLOR 'EMBUSCADE'
"LA FILLE DES BOUCANIERS" Technicolor
Yvonne DE CARLO JOHN WAYNE 'LA MAISON SEPT PÊCHES'

ON S'AMUSE!
Spectacle Gratuit
5 & 11 p.m.
BICYCLETTES GRATUITES OFFERTES
TOUS LES MERCREDIS
AU PAVILLON DE DANSE
week-end, en soirée
2 ORCHESTRES ET ARTISTES INVITÉS, CHAQUE SOIR
SALLE À MANGER — REPAS COMPLETS
Parc ouvert en après-midi et en soirée
MARDI AU DIMANCHE
FERMÉ LE LUNDI
PARC BELMONT

OFFRE SPECIALE AUX LACHES SEULEMENT !
UN CERTIFICAT DE LACHETE vous sera remis à l'entrée. Si vous êtes trop épouvanté pour en regarder le dénouement, suivez la coulisse jaune jusqu'au COIN DES LACHES au moment du "COMBLE DE FRAYEUR" et présentez le certificat afin qu'on vous rembourse le coût d'admission.
L'HISTOIRE D'UN FOU MEURTRIER !
2e Semaine
HOMICIDAL
THE STORY OF A PSYCHOTIC KILLER !
Vos yeux étonnés le verront... mais abasourdis, vous refuserez d'y croire...
Personne ne pourra aller s'asseoir durant les 15 dernières minutes d'épouvante. Veuillez noter l'heure des représentations : 11 h. 50 a.m. — 3 h. 10 p.m. — 6 h. 30 p.m. — 9 h. 50 p.m.
AVERTISSEMENT !
Veuillez ne pas révéler la fin du film à vos amis ou ils vous tueront — SINON, C'EST MOI QUI LE FERAI !
CORBETT · BRESLIN · LAWRENCE · BONDI · WESTERFIELD · ARLESS
plus
"THE WARRIOR EMPRESS"
CINEMASCOPE and Eastman COLOR
KERWIN MATHEWS · TINA LOUISE
STRAND CLIMATISE

"DIANE DE POITIERS"
Lana Turner — Pedro Armandarez
"SECTION D'ASSAULT SUR SITTANZ"
Stanley Baker — Guy Rolfe
"LE TROTTOIR"
John Derek — Milly Vitale
Amherst
Angle Amherst et Ste-Catherine
UN. 6-6851

DEMAIN ! en primeur
ROGER HANIN · NADJA TILLER
HOSSEIN · MONFORT
EDDIE CONSTANTINE
du Riffi chez les femmes
EN COULEURS
LE LION DE BABYLONE
FRANÇAIS et RIVOLI

LE PLUS AUDACIEUX DES BATAILLEURS REPREND VIE SUR LE GRAND ECRAN !
EN SUPPLÉMENT !
Mamie Van Doren
A coups d'oeillades et à coups de griffes elle participa à la bataille que se livraient les syndicats du crime et du jeu de Las Vegas!
MAMIE vous enflammera par ses chansons : "Anything Your Heart Desires" "Meet Me Half Way, Baby"
JOSEPH E. LEVINE presents
MORGAN The PIRATE
STEVE REEVES · VALERIE LAGRANGE · IVO GARRANI
IN EASTMAN Color AND CINEMASCOPE
GUNS GIRLS AND GANGSTERS
GERALD MOHR · LEE VAN CLEEF · GRANT RICHARDS
AUJOURD'HUI ! PRINCESS Air climatisé · PAPINEAU LA. 1-6853 · RIALTO CR. 7-3700 · GRANADA CL. 5-2428 · ROSEMONT RA. 1-8930 · EMPRESS Air rafraîchi · CHATEAU CR. 1-4400 · SAVOY Air climatisé

POUR TOUTE LA FAMILLE
DE 10 ANS ET PLUS
LE MEILLEUR FILM D'AVENTURES !
WALT DISNEY'S SWISS FAMILY ROBINSON
Color
JOHN MILLS · DOROTHY McGUIRE · JAMES MacARTHUR · JANET MUNRO
MATINEES SPECIALES POUR ENFANTS DE 10 ANS ET PLUS ! 11.05, 1.25, 3.50 Les portes ouvrent à 10.30 a.m.
SOIREES pour les 16 ans et plus SEULEMENT ! "Swiss Family Robinson" à 6.10 et 8.30.
WESTMOUNT HU. 6-9545 — 3e SEMAINE — OUTREMONT CR. 7-3233

DERNIER SOIR :
Ninotchka
avec GRETA GARBO
A PARTIR DU 11 AOUT
LES FRAISES SAUVAGES
A Montréal — VI. 2-6053

Laval VI. 5-5047
Salle climatisée
ELVIS PRESLEY
et Carolyn Jones dans "BAGARRES AU KING CREOLE"
Aussi Maureen O'Hara dans "BAGDAD", en couleurs

PASSE-TEMPS
MOUNT-ROYAL près MARQUETTE LA. 1-7870
CLIMATISE PAR REFRIGERATION
COMMENÇANT AUJOURD'HUI : "LA FILLE ROSEMARIE", Nadja Tiller, Peter Van Eyck. "LE TIGRE DU BENGALE", CinémaScope, couleurs, Debra Paget, Paul Hubschmid. "MONSIEUR CORY", CinémaScope, couleurs, Tony Curtis, Martha Hyer.

CINÉMA L'ESTÉREL THÉÂTRE
A Ste-Marguerite — CA. 8-2160
3 DERNIERES
UNE FEMME DOUCE
DE DOSTOIEVSKY
UNE PRODUCTION DE L'EGREGORE

Ce soir à 8 h.
OTTO PREMINGER PRESENTE
EXODUS
BILLETS EN VENTE de 9 a.m. à 10 p.m.
SISGES RESERVES
COMMANDES POSTALES ACCEPTEES
Matinées à 1 h. 30
Mercredi, $1.50
Sam., dim. et fêtes, $2.00
Soirées à 8 heures
Lun. à vend. $2.00
Sam., dim. et fêtes, $2.50
ALOUETTE
STE-CATHERINE & BLEURY UN. 1-2307

LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA
Réservations : 4V. 8-5603
CE SOIR à 8 h. 40
La version originale
CINERAMA AVENTURE DES MERS DU SUD
RACONTÉ EN ANGLAIS PAR ORSON WELLES
TECHNICOLOR
AIR CLIMATISÉ
IMPERIAL
1430 BLEURY — AV. 8-7102

LA SCALA
TEL. RA. 1-5107
SILVANA PAMPANINI
LA PRINCESSE DES CANARIES
GEORGES MARCHAL
MARCHANDS DE FILLES
ANDRE LUGUET
SACREE JEUNESSE

Tous les critiques proclament l'éloquence et la puissance de ce film. Vous serez ému aux larmes et transporté d'indignation.
"THE BRIDGE"
Parlé en allemand ★ Sous-titres en anglais
TOUS SIEGES RESERVES (sauf matinées lun. à vend.)
MATINEES à 2.30 h. Lun. à vend. $1.00 Sam., dim. et fêtes $1.50
SOIREES $1.50 Lun. à vend. à 8.30 h. Samedi et dim. 7 et 9.30 h.
3e SEMAINE Salle climatisée
SEVILLE WE. 2-1139
Commandes tél. acceptées Guichet ouvert de 11 a.m. à 10 p.m.

Première des opéras de Ravel et Pergolèse

Hier soir avait lieu à la Comédie-Canadienne, devant l'habituel public de dignitaires et d'autres invités, la première d'une série de cinq représentations de "L'Heure espagnole", l'opéra de Ravel sur un livret de Franc-Nohain. L'oeuvre est présentée avec, comme lever de rideau, le petit opéra de Pergolèse "La Serva padrona" ("La Servante maitresse").

"L'Heure espagnole" a pour interprète principale Jane Berbié, de l'Opéra de Paris, dans le rôle de Conception, femme de l'horloger Torquemada, entourée de quatre chanteurs montréalais : André Lortie en Torquemada, Pierre Boutet dans le rôle du jeune poète Gonzalve, Napoléon Bisson dans celui du vieux banquier Don Inigo Gomez et Robert Savoie en muletier Ramiro.

lsà epèè g gfgèk gwddwkk wk

"La Servante maitresse" est chantée par Marguerite Gignac dans le rôle-titre et Robert Savoie dans celui du bourgeois Uberto.

Pour les deux opéras, l'orchestre est dirigé par Otto Werner-Mueller, la mise en scène est d'Irving Guttman, les décors sont de Jean-Claude Rinfret et les costumes, de Richard Lorain.

Le spectacle complet dure deux heures exactement. Rideau à 9 h. Les autres représentations auront lieu demain soir (samedi), ainsi que jeudi, vendredi et samedi de la semaine prochaine.

La critique du spectacle paraitra dans nos éditions de demain.

Au Festival de Montréal

Aujourd'hui

JARDINS DU MUSEE, 9 h. p.m.: Orchestre de chambre McGill, dir.: Alexander Brott. (Même programme que lundi dernier).
LA POUDRIERE, 8 h. 30 p.m.: "Korczak un die Kinder". Lecture en allemand.
"Deburau".
MOUNTAIN PLAYHOUSE: 8 h 30 p.m.: "The Boy Friend".
CINEMA LOEW'S, 9 h. p.m.: "Lola".

Demain

COMEDIE CANADIENNE: 9 h. p.m.: "L'Heure espagnole" et "La Serva Padrona".
THEATRE LA POUDRIERE, 8 h. 30 p.m.: "Prudence Spurns a Wager".
THEATRE STELLA, 8 h. 30 p.m.: "Deburau".
MOUNTAIN PLAYHOUSE, 8 h. 30 p.m.: "The Boy Friend".
CINEMA LOEW'S, 10 h. a.m.: "Le grand Secret"; 3 h. p.m.: "La Pyramide humaine" et "Description d'un combat"; 6 h. p.m.: "Amélie ou le temps d'aimer"; 9 h. p.m.: "L'avventura".



AU CAMP DES JEUNESSES MUSICALES — Le jeune pianiste Marek Jablonski, gagnant du Concours national des Jeunesses Musicales, qui donnera un récital public le dimanche soir 13 août au camp des JMC, au mont Orford.

Universal Pictures terminent un film à Gaspé

QUEBEC. (par J.-L.L.) — Le secrétaire de la Province et ministre en charge du Tourisme, M. Lionel Bertrand, vient d'annoncer que la compagnie cinématographique Universal Pictures entreprendra d'ici quelques mois la diffusion d'un film tourné en Gaspésie cet été.

Le directeur de l'Office provincial du Tourisme, M. Robert Prévost, avait proposé l'an dernier à M. Douglas Sinclair, producteur du New Jersey, de choisir la province de Québec comme sujet de l'une de ses prochaines productions. M. Sinclair, qui connait très bien nos régions, choisit la Gaspésie et en informa l'Office du Tourisme il y a deux mois.

Il s'agira d'un film en couleurs, d'une durée d'environ dix minutes et tourné en 35 millimètres sous le titre de: "You'll Love Gaspé". Il présentera un couple de jeunes mariés qui, de passage dans la Vieille Capitale, décide, avant de prendre la route de son nouveau foyer, de visiter la région du Bas-St-Laurent, puis la péninsule gaspésienne.

Chargé de choisir à Québec même les deux principaux figurants, l'Office du tourisme recommanda à M. Sinclair deux employés du gouvernement de la province: Mlle Gisèle Poulin, du département de l'Instruction publique, et M. Paul Vézina, cinéaste, qui fait partie du personnel de la section de production cinématographique de l'Office du film. Comme quoi un caméraman, habitué à demeurer en arrière de la cinécaméra, peut parfois trouver l'occasion d'évoluer en avant de la lentille.

M. Sinclair et son groupe se trouvent présentement à Fort-Prevel, où ils ont été aimablement accueillis par le ministère de la Chasse et des Pêcheries. Les prises de vues seront complètement terminées d'ici une dizaine de jours.

J. Gareau élu président des Jeunes Associés du Musée

M. Jean Gareau, jeune architecte de Montréal, a été élu président des Jeunes Associés du Musée des Beaux-Arts de Montréal.

Le nouveau président est né à Montréal en 1932. Il est diplômé du Collège Jean-de-Brébeuf et de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal.

En 1956, il remporta le premier prix d'architecture au concours de la Province de Québec et, un an plus tard, la médaille de bronze de l'Institut royal d'Architecture du Canada.

La même année, le prix Pariseau de l'Université de Montréal lui était attribué. En 1960, il reçut la bourse du Collège des Associés de l'Institut royal d'Architecture du Canada.

Il est présentement associé à Durnford, Chadwick et Ellwood.

Les autres membres du conseil des JAMM pour l'année 1961-62 sont : Mlle Louise de Broin et M. Peter Quinlan, vice-présidents ; Mlles Jacqueline Parent et Joan Irvine, secrétaires, et M. Bruce Gordon, trésorier.

Le président sortant, M. Bruce LeDain, a fait savoir à l'assemblée annuelle, qui s'était réunie à la galerie de l'Etable, que 17,000 personnes ont visité les neuf expositions de la galerie de l'Etable du Musée, au cours de l'année. Près de 2,000 personnes ont assisté aux événements spéciaux organisés par les Jeunes Associés.



M. JEAN GAREAU

Sommets du Canada

(PC) — Le Canada compte plus de cent pics atteignant ou dépassant 10,000 pieds de hauteur.

Dominion Oilcloth et Barry and Staines

Une entente survient une demi-heure avant l'arrêt de travail

Une demi-heure après l'heure fixée pour l'arrêt du travail, Dominion Oilcloth, Barry and Staines, et le Syndicat national des travailleurs du linoleum (CSN) réussissaient à s'entendre.

C'est avec un contentement non dissimulé, loin de là, que les quelque 700 employés de la Dominion Oilcloth, massés devant l'immeuble de la compagnie, ont accueilli, peu de temps après leur sortie du travail, l'annonce du règlement. On prévoyait en effet que la grève serait longue et dure, l'employeur n'ayant pas la réputation d'aimer particulièrement le syndicat.

"Nous avons fait des gains appréciables sur le plan des principes", a déclaré M. Jean-Robert Ouellet, conseiller technique de la CSN.

Pour la première fois d'ailleurs, les deux locaux du syndicat, celui de Farnham et celui de Montréal, ont pu discuter autour d'une même table avec les dirigeants des deux compagnies, Dominion Oilcloth et Barry and Staines. Barry and Staines est une filiale de Dominion Oilcloth et ne prend, semble-t-il, aucune décision d'elle-même quand il s'agit de négocier avec les employés. "Nous espérons que dans l'avenir nous pourrons avoir des négociations conjointes", a d'ailleurs ajouté le porte-parole du syndicat.

Jeudi dernier, les syndiqués avaient déjà décidé de recourir à la grève si la compagnie, en l'occurrence Dominion Oilcloth dont les décisions lient selon toute apparence Barry and Staines, n'acceptait pas de négocier avec le syndicat sur la base des contre-propositions syndicales. Ils avaient donné à leurs exécutifs jusqu'à mercredi dernier pour en arriver à un accord avec les autorités patronales.

Sous cette première menace de grève la compagnie avait fait certaines concessions: opérer une classification des emplois de concert avec le syndicat; garder à son emploi le plus vieil employé à qualification équivalente; accepter dans le contrat une clause de buts généraux dans laquelle il est question de relations ordonnées et harmonieuses entre la compagnie et ses employés; de renoncer à son droit exclusif de gérance, d'accepter en quelque sorte que le syndicat protège ses membres. Toutes choses qu'elle refusait encore à quelques heures de l'assemblée générale des membres à laquelle les dirigeants syndicaux devaient faire leur rapport.

Restait l'ancienneté et la rétroactivité. La compagnie n'accordait qu'une rétroactivité de 26 semaines pour les augmentations de salaire alors que le précédent contrat est expiré depuis près de 56 semaines. En ce qui concerne l'ancienneté qui était le facteur déterminant du différend, elle n'avait pas lieu dans les cas de mises à pied de moins de cinq jours et elle était définitivement perdue après un congédiement de plus de six mois. La compagnie ne voulait également pas d'arbitrage en ce qui concerne les classifications d'emplois.

En conséquence, les employés avaient décidé mercredi soir de cesser le travail à l'heure que fixeraient leurs dirigeants. Ces derniers avaient fixé ledit arrêt à 4 h. hier après-midi.

In extremis, la compagnie a accepté, suivant le voeu du syndicat, que l'ancienneté prévaudrait dans le cas de qualification équivalente dans tous les cas de déplacements de main-d'oeuvre, sauf dans le cas de mises à pied de moins de trois jours. Elle prévaudra également sur les listes de rappel durant neuf mois, au lieu de six. Elle a de même accepté l'arbitrage dans les griefs découlant des classifications. Le syndicat aura également 60 jours pour présenter une nouvelle liste de classifications d'emplois, mais sans arbitrage.

La compagnie accorde une rétroactivité complète (environ 56 semaines) de 4 cents l'heure (au lieu de 4 cents pour 26 semaines) et une autre augmentation de salaire de 4 cents pour cette année et de 4 cents pour l'an prochain, soit en tout 12 cents.

Le contrat sera de deux ans alors que la compagnie exigeait auparavant trois ans.

Voilà ce qu'ont donné de laborieuses discussions sous la pression d'une heure fatidique d'arrêt de travail.

L'appel d'Eddie Callaghan sera entendu à Ottawa

L'appel logé par Eddie Callaghan, 36 ans, contre l'ordre de déportation aux Etats-Unis qui pèse contre lui, sera entendu à Ottawa, le 22 août. Callaghan, un citoyen américain, avait été arrêté le mois dernier pour être interrogé sur le meurtre de Keith Pearson.

Son appel devait être entendu hier à Montréal, mais, à la dernière minute et à la demande de son avocat, le ministère de l'Immigration accepta que la cause soit entendue à Ottawa, le 22 août.

Callaghan est présentement en liberté, sous un cautionnement de $1,000.

UNE AVENTURE DE L'ERE ATOMIQUE
Des confins de la terre ... aux espaces sidéraux ... et jusqu'à sept milles sous la mer !
20th Century-Fox presente IRWIN ALLEN'S VOYAGE TO THE BOTTOM OF THE SEA
CINEMASCOPE
Hear FRANKIE AVALON Sing "VOYAGE TO THE BOTTOM OF THE SEA"
STARRING WALTER PIDGEON · JOAN FONTAINE · BARBARA EDEN · PETER LORRE · ROBERT STERLING
MICHAEL ANSARA and FRANKIE AVALON
STATIONNEMENT AU GARAGE PEEL-WINDSOR
Lundi à samedi : 6 p.m. à minuit
Dimanche : 11 a.m. à minuit
A l'affiche CAPITOL

A L'AFFICHE — 2 GRANDS FILMS 2
GARY COOPER · AUDREY HEPBURN · MAURICE CHEVALIER
LOVE IN THE AFTERNOON
plus
Friendly Persuasion
GARY COOPER · ANTHONY PERKINS · DOROTHY McGUIRE
ORPHEUM Air Conditioned ★ MONKLAND HU. 4-9711 ★ REGENT CR. 7-9025

PREMIÈRE FOIS EN FRANÇAIS !
Gagnant de 11 Oscars — incluant meilleur film de l'année
BEN-HUR
Le plus grand film de toute l'histoire du cinéma
TECHNICOLOR
Lundi au samedi incl. : 1.30 et 8.15 P.M.
Ouverture des portes à midi et 7 heures P.M.
Dimanche : spectacle continuel, 12.30, 4.30, 8.30
Matinée : $1.00, taxe incluse.
Soirée et dimanche : $1.25, taxe incluse.
CHAMPLAIN SALLES CLIMATISÉES CREMAZIE
LA. 4-1685 DU. 8-4210

AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED !
Ahuntsic — Air conditionné ! "ONE EYED JACKS", Technicolor, Marlon Brando, Karl Malden. "ON THE DOUBLE", Panavision et Technicolor, Danny Kaye, Dana Wynter.
Lucerne — Air conditionné ! "THE SECRET PARTNER" Stewart Granger, Haya Harareet. "TWO LOVES" en couleurs, Shirley MacLaine, Laurence Harvey, Jack Hawkins.
Snowdon — Climatisé ! 17e semaine. "NEVER ON SUNDAY", Melina Mercouri, Jules Dassin.
York — AIR CLIMATISE — Van Horne
"THE PLEASURE OF HIS COMPANY" technicolor, Fred Astaire, Debbie Reynolds, Lilli Palmer. "5 GOLDEN HOURS", Ernie Kovacs, Cyd Charisse, George Sanders.
Stationnement pour les clients du cinéma York à compter de 6 h. p.m. au Garage Mansions. Frais de service 25¢. Au Van Horne parc de stationnement.

A Vancouver

Critique peu favorable aux Disciples

VANCOUVER. (PC) — Le critique musical du "Vancouver Sun" n'a pas particulièrement apprécié le concert que donnait jeudi soir, dans le cadre du Festival international de cette ville, le choeur des Disciples de Massenet.

Le critique note la puissance de leur exécution mais écrit que le tout n'atteignait pas le standard que l'on attend d'un événement de festival.

Les Disciples de Massenet donneront quelques autres concerts à Vancouver et dans l'Ouest avant de rentrer à Montréal.

LA PRESSE
en VACANCES avec VOUS


RETOURNEZ CE COUPON
directement ou par l'entremise de votre dépositaire, quelques jours à l'avance.
LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE Limitée
Case postale 6041, Montréal
Veuillez m'expédier LA PRESSE durant ..... semaines, commençant le ..... à 30¢ par semaine (Canada) ou 40¢ (Etats-Unis).
NOM .....
ADRESSE .....
S.V.P. joindre votre remise par chèque ou mandat postal

LA PLUS GRANDE AVENTURE JAMAIS TOURNEE !


COLUMBIA PICTURES presents
GREGORY PECK · DAVID NIVEN · ANTHONY QUINN
STANLEY BAKER · ANTHONY QUAYLE
IRENE PAPAS · GIA SCALA
JAMES DARREN
in CARL FOREMAN'S THE GUNS OF NAVARONE
COULEURS et CINEMASCOPE
Stationnement au garage Peel-Windsor depuis 6 p.m.
Palace SALLE CLIMATISEE

Avis et communiqués

(Bourses de Montréal et Canadienne)

Amalgamated Beau Bell Mines Limited — 6,000,000 d'actions ordinaires, d'une valeur au pair de $1.00 chacune, d'Amalgamated Beau Belle Mines Limited, dont 2,513,988 sont émises et en circulation conformément à l'accord de fusion entre Beau Chibougamau Ltd et Belle en date du 25 janvier 1961, seront inscrites à la section ofifcielle de la Bourse Canadienne à 10:00 a.m. mardi le 8 août 1961. Leur symbole sur le téléscripteur est "ABC".

MacDonald Mines Limited — a avisé la Bourse Canadienne que les actionnaires ont approuvé, le 30 juin, l'annulation des accords existants entre la compagnie, West MacDonald Mines et Noranda Mines Ltd. La compagnie en a conclu un nouveau avec la Noranda Mines, en vertu duquel cette dernière a acquis 539,997 actions de West MacDonald Mines, détenues par elle, pour les considérations suivantes : (a) le paiement à MacDonald Mines de $35,000 comptant ; (b) l'annulation d'une responsabilité différée de $180,000 de MacDonald Mines à la Noranda Mines ; (c) cette dernière s'engage à maintenir la propriété MacDonald en bonnes conditions pendant 15 ans. Alors, si Noranda ne reprend pas la production, la propriété sera offerte à la compagnie pour $1.00 ; (d) au cours de la période d'entretien de la propriété MacDonald, si l'on en vient à vouloir reprendre la production, Noranda Mines Ltd (1) transportera à la compagnie le compte des dépenses d'avant la production, encourues au début par la MacDonald Mines compte de $1,737,242 figurant dans ses livres ; (2) elle effectuera le transfert à la mine MacDonald de 50% des actions moins 1, de la dite compagnie ; (3) l'annulation de la dette de $815,000 due à Noranda par West MacDonald ou le net du solde de la dite dette ; (4) elle avancera les fonds nécessaires pour remettre la mine en production et les dits fonds seront chargés contre le produit de la production future. Ces derniers et le coût total de l'entretien constitueront alors les seules obligations de la mine au début de la production. 3,880 actions de la compagnie ont été émises à 15 cts l'action, en vertu du plan d'option des employés et 3,855 actions additionnelles à 15 cts, le furent en compensation des dépenses de voyage des administrateurs. (Voir rapport de filière No 223 pour plus amples détails sur la transaction ci-dessus.)

Renseignements généraux

Argus Corporation Ltd a avisé la Bourse de Montréal que 145 actions privilégiées, série "B" $2.50, ont été rachetées et il n'en reste plus que 136,565 en cours.

British Columbia Packers Ltd a avisé la Bourse Canadienne que 7,000 actions de la classe "A" viennent d'être émises en vertu d'un accord d'options en faveur de ses employés d'où 91,249 actions de cette catégorie entre les mains du public.

Brown Company a fait savoir à la Bourse de Montréal que des options ont été consenties à de hauts fonctionnaires de la compagnie, conformément au plan d'option sur des actions de l'entreprise en faveur de ses employés. Ce plan couvre 16,500 actions, à $11.48 chacune.

Campbell Chibougamau Mines Ltd a avisé la Bourse Canadienne que 5,000 actions à $6.25 chacune ont été émises en vertu du plan d'option en faveur de ses employés; ce qui porte donc le total en cours à 4,431,017 actions.

Henry Morgan & Co. Ltd a avisé la Bourse de Montréal que 32,432 actions privilégiées, 4¾%, cumulatif, rachetables, ont été émises le 31 juillet 1961.

Offre d'échange prolongée

Dominion Tar & Chemical Co. Ltd. — L'offre d'échange faite par la Dominion Tar & Chemical Co. Ltd. aux détenteurs d'actions ordinaires d'Howard Smith Paper Mills Ltd., dont les détails furent reproduits dans les bulletins nos 32, 103, 110, a été portée du 14 août au 3 septembre.

Prolongement d'options

McKenzie Red Lake Gold Mines Ltd. — Un délai de 3 mois a été consenti sur les options en cours en vertu de l'accord d'option et de souscription en date du 20 octobre 1960, conclu entre McKenzie Red Lake Gold Mines Ltd. et Jaclen Ltd., au nom d'un client. On trouvera les détails à ce sujet dans les bulletins 69 et 70 et le rapport des filières no 203.

Provo Gas Producers Ltd. a aussi notifié la Bourse Canadienne qu'un délai de 3 ans a été consenti sur le solde d'une option de 219,000 actions de la compagnie à $2.20 l'action et qui devait être exercée le 1er août 1961, en vertu de l'entente conclue avec Dome Petroleums Ltd., le 4 février 1957.

La British American Oil Co. Ltd. a notifié la Bourse de Montréal qu'en vertu de son plan stimulateur d'option en faveur de ses hauts fonctionnaires et membres de l'exécutif, des options ont été consenties sur les 300,000 actions réservées pour émission. On se propose de prolonger le plan pour un autre 10 ans et d'augmenter à 450,000 actions le total susceptible d'être émis selon le dit plan. (Voir le bulletin 95-58 à ce sujet.)

Renseignements généraux

Canadian International Power Co. Ltd. — a avisé la Bourse de Montréal qu'au cours des 3 mois terminés le 31 juillet 2,332 actions privilégiées additionnelles, rachetables, série 1956, 6% cumulatif, ont été rachetées, d'où un solde de 470,518 maintenant en cours.

A. J. Freiman Ltd. — a notifié la Bourse Canadienne qu'au cours des mois de juillet et août, 1,064 actions privilégiées, 4½% cumulatif, ont été rachetées, d'où un solde de 3,023 en cours.

Industrial Acceptance Corporation Ltd. — a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'au cours de juillet 50 actions privilégiées, 4½%, d'une valeur au pair de $100 et 260 actions privilégiées, 4½%, d'une valeur au pair de $50, ont été rachetées, d'où 85,627 et 87,563 respectivement émises et encore en circulation. Un total de 4,757 actions ordinaires ont été émises conformément à l'exercice de "warrants" et en vertu du plan d'option de la compagnie et du plan d'achat d'actions en faveur de ses employés.

McIntyre Porcupine Mines Ltd. — a notifié la Bourse Canadienne que 31,555 actions additionnelles ont été émises à la suite de l'exercice d'options en vertu du plan d'option en cours, en faveur de ses employés-clé et de ses hauts fonctionnaires.

National Drug & Chemical Co. of Canada Ltd. — a notifié la Bourse de Montréal, par l'intermédiaire de son agent de transfert, que 1,646 actions ordinaires additionnelles ont été émises à la suite de la conversion d'actions privilégiées cumulatives. Il y a donc maintenant 113,046 actions privilégiées en cours ainsi que 382,189 actions ordinaires.

Nova Scotia Light & Power Co. — a fait savoir à la Bourse de Montréal que 932 actions ordinaires additionnelles de la compagnie ont été émises, conformément au plan d'achat d'actions en faveur de ses employés. A ce jour, 5,333 actions ont été émises sur les 10,000 réservées pour l'émission de ce plan. Il y a donc maintenant 1,617,217 actions émises et en circulation.

Pacific Petroleums Ltd. — a avisé la Bourse Canadienne qu'en vertu d'une résolution de ses administrateurs en date du 12 juin 1961, on a autorisé la vente et l'émission en faveur de Phillips Petroleum Co. de 125,886 actions de Pacific, à $11.125 chacune. Ces dites actions furent acquises pour fins de placement seulement et nullement pour être revendues. Il y a donc maintenant 14,906,851 actions de Pacific Petroleums, émises et en circulation.

Sheraton Corp. of America — a annoncé à la Bourse de Montréal que 24 actions ordinaires additionnelles de la compagnie ont été émises, à la suite de l'exercice de "warrants" d'achats d'actions, expirant le 1er octobre 1964. Il y a 5,330,784 actions, émises et en circulation.

Standard Brands Inc. — a notifié la Bourse de Montréal que 100 actions ordinaires additionnelles de la compagnie ont été émises conformément à l'exercice d'options en vertu du plan d'options sur des actions de l'entreprise (1951) en faveur de ses employés-clé. Il y a donc maintenant 6,613,034 actions, émises et en circulation.

Traders Finance Corp. Ltd. — a avisé la Bourse de Montréal, par l'intermédiaire de son agent de transfert, que 90 actions de la classe 'A' ont été émises à la suite de l'exercice de "warrants" d'achat d'actions ; ce qui porte donc le total entre les mains du public à 1,120,929 actions de la classe 'A'.

Zeller's Limited — a fait savoir à la Bourse de Montréal que 50 actions privilégiées additionnelles, rachetables, 4½% cumulatif, ont été rachetées pour fins d'annulation, d'où un total de 89,352 actions, maintenant émises et en circulation.

NOMINATION CHEZ HAYHURST



JOHN TRAVERS COLEMAN

M. R. W. Matthews, vice-président et directeur du bureau de Montréal de F. H. Hayhurst Co. Limited, annonce la nomination de M. John T. Coleman au poste de chef de publicité.

M. Coleman apporte à la compagnie une expérience de 10 années dans le domaine des relations extérieures et de la publicité, principalement pour le compte de compagnies de transport et d'importants manufacturiers de produits de consommation.

Séance de jeudi en Bourse

Légère tendance à la hausse en Place locale

Les cours indiquent une faible tendance à la hausse au cours de la séance en Bourse de **Montréal.** Dans la plupart des compartiments, les gains et les pertes apparaissent en nombres sensiblement égaux. Parmi les papeteries, Great Lake Paper avance de ⅜ cependant que Price perd ½. Chez les banques, la Banque Royale est en recul de 1¼ à 79, fléchissement qui reflète la nouvelle venant de Toronto et qui confirme que la Banque Canadienne Impériale de Commerce est maintenant au premier rang des banques canadiennes. Chez les valeurs industrielles, Dominion Bridge et Steel Co. of Canada sont en hausse de ¼ cependant que B. A. Oil, Imperial Oil, Massey-Ferguson et Canadian Breweries perdent ¼. Peu de changements sont marqués au compartiment des métaux usuels.

Les prix ont fléchi sur une grande échelle à la Bourse de NEW YORK.

L'allure était à la baisse dans la majorité des secteurs quoique les aciéries, les produits pharmaceutiques et quelques métaux communs ainsi que des tabacs étaient à la hausse. Les services publics ont fléchi. Les transactions étaient peu nombreuses et les variations minimes dans le compartiment des chemins de fer.

Parmi les titres en hausse se trouvaient U.S. Steel, Jones and McLaughlin, Boeing, Douglas, Radio Corporation, Anaconda, Eastman Kodak, United Air Lines, American Tobacco et Johns-Manville.

—Les transactions sur les actions de tout repos se faisaient encore très nombreuses aujourd'hui à la Bourse de Londres. Les gains se sont élevés jusqu'à un point complet.

Les titres industriels étaient généralement à la baisse. Les pertes étaient nombreuses sur le marché du dollar. Les aurifères étaient calmes et les cuprifères ont fléchi.

Le dollar canadien

Cours satisfaisant selon M. Fleming

OTTAWA. (PC) — M. Donald Fleming a déclaré hier que le cours actuel du dollar canadien vaut environ 3 ou 4 cents de moins que le dollar des Etats-Unis est significatif et qu'il est satisfaisant dans les circonstances actuelles.

Le ministre des Finances du Canada a fait cette déclaration aux journalistes à la suite d'une réunion du cabinet qui a eu lieu hier matin. Lorsqu'on lui a demandé ce qu'il pensait du cours actuel, M. Fleming a répondu que la dévaluation était "significative actuellement".

M. Fleming a ajouté : "dans les circonstances présentes, on peut la considérer comme indiquant une situation satisfaisante et je crois qu'elle contribuera à une amélioration de l'état de notre balance de paiements."

Emprunt scolaire de Louiseville

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Louiseville, comté de Maskinongé, ont vendu, mardi soir, 1er août, $260,000 d'obligations en séries. La meilleure des onze soumissions reçues provenait de Gaston Laurent, Inc., qui a payé 98.731 pour $185,500 de titres à 5% 1962-71 et $74,500 à 5½% 1972-81. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 5.546%. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de $167,025.

La corporation était venue précédemment sur le marché des obligations en décembre 1950, lors de la vente de $47,000 de titres à 5% séries 10 ans, au prix de 98.32, soit un coût moyen net de 5.345%.

Datées du 1er août 1961, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er août 1962 au 1er août 1981 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er février et 1er août) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec, et au bureau principal de la même banque à Toronto. L'emprunt, autorisé par une résolution adoptée le 1er juin 1961, est contracté pour la construction d'une école élémentaire de 16 classes. L'octroi de $167,025, applicable au service de l'émission, est payable en 4 versements annuels et consécutifs de $41,756.25, de 1962 à 1965 inclusivement.

L'évaluation imposable de la corporation scolaire, pour 1960-61, s'élevait à $9,284,281.40. Le 30 juin 1961, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $131,500 dont $80,000 payable par les Frères de l'Instruction Chrétienne en 4 versements annuels de $20,000 chacun. En 1960-61, le territoire soumis à la juridiction de cette corporation avait une population de 7,200 âmes.

Véhicules-moteur

Production à son plus bas niveau pendant juillet

La production canadienne de véhicules-moteur est tombée à son plus bas niveau au cours de juillet dernier alors que 18,652 unités seulement ont été produites comparativement à 27,290 en juillet 1960. L'industrie attribue ce recul aux changements de modèles ainsi qu'à la période de vacances. Voici les principales statistiques de la production et le classement des divers manufacturiers :

	Juillet			Sept mois		
	1961	1960	1961	1960	1959	1958
Automobiles	18,652	18,985	202,277	227,806	227,226	204,286
Camions	3,748	4,833	42,296	50,560	49,654	36,894
Total	22,400	23,818	244,573	278,366	276,880	241,180

	General Motors	Ford	American Chrysler	Motors	Studebaker
Juillet 1961	6,286	9,219	2,400	669	78
Juillet 1960	11,647	6,805	—	—	533
7 mois 1961	104,815	62,300	27,701	4,168	3,293
7 mois 1960	125,970	66,699	31,741	—	3,666
7 mois 1959	119,655	70,415	31,726	—	5,430

Shell Oil of Canada

Concessions sur le littoral de l'océan Pacifique

Shell Oil Company of Canada, Limited a fait la demande à Ottawa d'un permis d'exploration et de recherches pour une région d'environ 11 millions d'acres se trouvant au large de la côte ouest de l'île de Vancouver et dans le détroit de la Reine-Charlotte, selon ce que vient d'annoncer J. F. Redmond, de Calgary, vice-président chargé de l'exploration et de l'exploitation.

Les travaux préliminaires d'exploration qui consistent à faire les relevés géologiques d'abord, débuteront incessamment et, selon les résultats obtenus, on procédera à l'élaboration et à la mise en oeuvre des phases subséquentes des travaux d'exploration. Il se peut qu'on ait recours aux relevés séismographiques et aux sondages, toutefois, on est d'avis que ces travaux ne gêneront en rien le cours normal des usagers des eaux au large de ces côtes.

C'est la première tentative de Shell dans l'exploration des eaux côtières au Canada, bien que ses filiales, aux Etats-Unis et ailleurs dans le monde, possèdent déjà une vaste expérience dans ce mode d'exploration et de recherches du pétrole.

Le rapport annuel de Steinberg est à nouveau primé

Pour la seconde année consécutive, Steinberg Limitée s'est vu décerner par le Financial World un "Merit Award" pour succès remarquable dans la préparation de son rapport annuel de 1960.

Quelque 5,000 concurrents ont participé au 21e concours annuel organisé par le Financial World. Les rapports soumis à ce concours ont été jugés d'après leur contenu, leur présentation et leur typographie.

Le rapport de Steinberg sera maintenant sujet à l'examen d'un jury indépendant chargé d'attribuer l'un des "oscars" des magazines de l'industrie, accordés une fois l'an. Le choix des membres de ce jury sera annoncé d'ici quelques mois.

Rapport hebdomadaire

Prix des bestiaux

Les prix sur les marchés à bestiaux de Montréal étaient généralement fermes à $1.00 en baisse comparativement à ceux de la semaine dernière. Les prix des bovins étaient fermes, ceux des veaux de fermes à $1.00, ceux des porcs de 50 cents à $1.00 en baisse. Les truies se vendaient jusqu'à $1.00 en baisse et les prix des agneaux et des moutons étaient généralement à la baisse.

Les arrivages cette semaine: 1,609 bovins, 1,486 veaux, 787 porcs et 383 agneaux et moutons. Le nombre des bestiaux mis sur le marché la semaine dernière avait atteint 1,280.

Les bouvillons de choix rapportaient de $21.50 à $22, les bons de $20.75 à $21.50, les moyens de $19.50 à $20.75 et les communs de $14 à $19.50.

Les bonnes vaches se vendaient de $15.50 à $17.50, les moyennes de $14.50 à $16, les communes de $13.50 à $15 et les produits destinées à la mise en conserve de $5 à $14.

Les bons taureaux trouvaient acheteurs à $18.25 jusqu'à $19.50, les moyens et les communs rapportaient de $13 à $18.25.

Les bonnes génisses se vendaient de $18.25 à $19.50, les communes et les moyennes de $12.50 à $18.25.

Les veaux de qualité se vendaient de $25 à $26, quelques-uns à $26.50, les moyens, de $21 à $26, les communs de $18 à $20.50, les veaux de lait, de $12 à $17, les veaux de chaudière de $17 à $17.50.

Les bons agneaux rapportaient de $20 à $21, lots mélangés de $18.50 à $20, les communs de $15 à $18, les moutons de $5 à $8 suivant la qualité.

Sur le marché de l'ouest, les porcs de catégorie A se vendaient $28.50 et les truies de $17 à $19.

Au marché de l'est, les porcs de catégorie A rapportaient de $27.50 à $28.50.

Au marché de l'est, 25 porcs de catégorie A ont été vendus à $28. 62 à $27.50 et 376 à $27.50 plus 80 cents chacun. Les truies ont trouvé acheteur à $17, la plupart plus 80 cents chacune.

Fruits et légumes

Prix payés aux cultivateurs et aux marchands en gros de fruits et légumes au Marché Central. Ces prix sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'agriculture, 306, rue Craig est, Montréal.

POMMES — Rouge hâtive 3.50-4.00, Jaune transparente 1.50-2.00, grosse 3.00, Duchesse 2.25, Melba 4.00 le boisseau.
BLUETS — 12.00 le cageot de 16 pintes, 3.75 le panier de 11 pintes.
FRAMBOISES — 2.25-3.00 le cageot de 12 chopines.
AIL — 35¢ la tresse.
BROCOLI — 2.75 la douz.
BETTERAVES — 40¢ la douz. de pqts, 1.00-1.25 le sac de 50 lb.
BLE D'INDE — 30-35¢ la douz. d'épis.
CAROTTES — 35-40¢ la douz. de pqts, 1.50 le sac de 50 lb.
CELERI — 90¢-1.00, gros 1.25 la douz.
CHOUX — 1.50-2.00/12, 2.00-2.25 50 lb, choux rouges 2.25 3 douz., choux frisés 2.00/12, choux chinois 1.25-1.50/12.
CHOUX-FLEURS — 2.00-2.25 la douz.
CONCOMBRES — 25-30¢ la douz.
COURGES — 1.25/12.
PERSIL — 40-45¢ la douz. de pqts.
EPINARDS — 1.50 le boisseau, 2.00 12 cellos de 1 lb.
FEVES — Jaunes ou vertes 90¢-1.00 20 lb.
LAITUE — En feuilles 75¢-1.00 2 douz., Boston 75¢ 1 douz., Iceberg 1.00 le cageot, chicoree 7 escaroie 90¢ le cageot.
NAVETS — no 1, 2.75-3.00, no 2, 2.25 50 lb, 40-50¢/6.
OIGNONS — 45-50¢, gros 60-75¢ la douz. de pqts, 3.00 50 lb.
PANAIS — premiers arrivages 4.00 le boisseau.
PATATES — 85-90¢, petites 50¢ 75 lb, 80¢ 50 lb.
PIMENT — Vert doux 4.00-4.50 le boisseau, 2.00 la boite.
POIREAUX — 50¢ la douz.
POIS VERTS — 2.75-3.00 20 lb.
RADIS — 35-40¢ la douz. de pqts.
TOMATES — rouges 3.50-3.75, roses 4.75-5.00 la boite.

Rendement des valeurs à dividende

Abitibi	1.70	41	4.14	H. Smith	1.20	48	2.50
Algoma	1.20	44	2.72	Int. Util.	1.40	45	3.11
Aluminium	.70	33	2.12	Imp. Tobacco	67½	15	4.50
Anglo C Pulp	2.00	41	4.87	Int. Nickel	1.60	85	1.88
Angus	1.20	44	2.72	Int. Paper	1.00	34	3.12
Asbestos	1.20	33	3.63	Imp. Oil	1.20	46	2.60
Atlas Steel	1.25	32	3.90	Jamaica	1.65	35	4.71
Bell Tel.	2.20	54	4.07	Labatt	1.80	42	3.09
B. A. Oil	1.00	33	3.03	Macmillan	.60	17	3.52
B. C. Forest	.50	15	3.33	Massey-Ferg.	.40	12	3.33
B. C. Power	1.60	34	4.70	Laura Secord	.70	16	4.37
B. C. Phone	2.20	49	4.48	Lewis Bros.	.60	17	3.37
Bldg Products	1.80	37	4.86	Lowney	1.00	26	3.84
C & D Sugar	.80	21	3.80	M. & Paper	1.00	83	4.84
C. Cement	1.00	27	3.70	Molson A	.90	27	3.33
Can Iron	1.00	19	5.26	Molson B	.90	27	3.33
Can Malting	2.00	75	2.66	Mont. Loco.	1.00	14	7.14
C. Steamship	1.60	59	2.71	Mont. Trust	1.80	71	2.81
C. Bronze	1.50	21	7.14	Nat. Trust	2.00	88	2.27
C. Breweries	1.70	53	3.20	Ont. Steel	1.00	20	5.00
C. Celanese	1.30	32	4.06	Ogilvie	2.00	56	3.57
C. Industries	.50	16	3.12	Page Hers.	.90	25	3.60
C. Oil	.80	31	2.58	Penmans	1.80	32	5.00
C. Pacific R	1.50	25	6.00	Power C.	2.00	56	3.57
C. Vickers	.50	20	3.00	Price Bros.	2.00	50	4.00
Can. Westing.	.60	32	1.87	Quebec Tel.	.95	45	2.11
Colomb Enter.	.60	32	1.87	St. Law. C.	1.00	24	4.16
Cons. Paper	1.00	46	2.17	Sher. Williams	.80	31	2.58
Cons. Gas	.40	18	2.22	Simpson's	.30	30	2.66
C. Zel. Can.	1.00	21	4.76	S. C. Power	2.50	55	4.54
C. Zeller Corp.	1.08	67	2.68	Texaco Can.	1.60	62	2.58
D. Seag	1.70	41	4.14	Union Gas	.50	70	2.50
Dom. Bridge	1.00	20	5.00	Viau Ltée	.80	14	5.71
Dom. Corset	1.00	18	5.55	Walker Ltée	1.80	53	3.39
D. Foundries	1.40	62	2.25	Weston Geo. B.	.30	21	1.42
Dom Eng.	1.00	25	4.00	Westeel Prod.	.60	10	6.00
Dom. Glass	2.20	71	3.09	Zellers	1.40	39	3.58
Dom. Cloth	1.20	23	5.21	**BANQUES**			
Dom. Steel	.40	13	3.07	Canadienne	1.60	63	2.53
Dom. Tar	.80	19	4.21	Montreal	2.00	68	2.93
Dom. Textile	.60	14	4.28	Nova Scotia	2.80	78	3.57
Donohue	.60	22	2.72	Provinciale	1.20	42	2.85
Dow Brewery	1.50	50	3.00	Royal	2.45	80	3.06
Dom. Stores	.32	16	2.00	Tor-Dom.	2.00	69	2.89
Du Pont	.90	26	3.46	**MINES**			
Fam. Players	1.50	19	7.89	McIntire	1.40	42	2.39
Foundation	.50	12	4.16	Dome	.70	25	2.80
Fraser	1.50	26	5.76	Hollinger	.60	27	2.22
Gat. Power	1.60	37	4.32	Hudson Bay	3.00	56	5.35
G. Dynamics	2.00	36	5.55	Kerr Eddison	.80	9	8.88
G. S. Wares	.40	6	4.44	Falconbridge	1.50	59	2.54
Great Lakes	.60	20	4.00				

Aluminium Ltd.

Bénéfices sensiblement réduits du 2e trimestre

L'Aluminium Limited fait voir des bénéfices nets consolidés de $15,112,000, soit 49 cents par action, pour le semestre clos le 30 juin 1961, à rapprocher de $21,819,000, soit 71 cents par action, pour le semestre correspondant du dernier exercice.

Le produit des ventes et les revenus d'exploitation se sont chiffrés, pour le semestre, par $250,322,000, contre $255,814,000 pour le premier semestre 1960.

L'Aluminum Company of Canada, Ltd., dont les comptes sont consolidés avec ceux de sa société-mère, l'Aluminum Limited a réalisé des bénéfices nets, avant toute répartition de dividendes sur ses actions privilégiées, de $11,088,567 pour le semestre, en comparaison de $14,092,854 pour le premier semestre 1960.

Dans une communication aux actionnaires, le président de l'Aluminum Limited, M. Nathanael V. Davis, s'exprime ainsi : "Les ventes consolidées d'aluminium sous toutes formes et de toutes provenances se sont élevées à 172,000 tonnes pour le deuxième trimestre de 1961, ce qui représente une amélioration sur le premier trimestre, au cours duquel les ventes avaient été de 159,000 tonnes. Les ventes du deuxième trimestre sont toutefois en régression sur les 180,000 tonnes du trimestre correspondant l'an dernier, tandis que les ventes pour le premier semestre 1961, qui se chiffrent par 331,000 tonnes accusent un fléchissement de 8 p. c. sur le chiffre record de 360,000 tonnes atteint au premier semestre 1960".

Variations du marché

"Cette année, les livraisons à la clientèle établie sont jusqu'ici en augmentation au Canada, aux Etats-Unis et sur plusieurs marchés mais en diminution au Royaume-Uni et en Europe occidentale. Dans l'ensemble, ces livraisons sont en progrès sur l'exercice précédent, mais les livraisons à des acheteurs occasionnels ont subi une réduction considérable. D'autre part les livraisons de demi-produits sont en progression sur l'an dernier dans dix des quinze pays où la Compagnie est engagée dans la transformation du métal, les principales diminutions dans ce secteur s'étant fait sentir au Royaume-Uni et en Australie."

"Si les bénéfices nets pour le deuxième trimestre et pour le premier semestre dans son ensemble sont inférieurs à ce qu'ils avaient été l'an dernier, c'est en partie parce qu'une diminution a été enregistrée cette année dans les ventes, mais en partie aussi parce que les bénéfices en 1960 provenaient pour une fraction de sources exceptionnelles, à savoir une compensation pour l'annulation de certains contrats et une plus-value réalisée sur des remboursements d'obligations, qui produisent à elles seules une différence de $3 millions dans les résultats du premier semestre d'un exercice à l'autre."

"En raison de l'importance des ventes à l'exportation de métal canadien dans le chiffre d'affaires de la Compagnie, l'affaiblissement qui s'est produit en juin dans les cours du change du dollar canadien influera favorablement sur les résultats ultérieurs de l'entreprise si les cours se maintiennent au niveau actuel."

Usine de Kitimat

En marge de l'interruption de l'activité de Kitimat, M. Davis dit: "Dans le rapport annuel pour 1960 nous vous avions fait part de notre projet de suspendre temporairement la marche de l'usine d'aluminium de Kitimat afin de procéder en juin à l'assèchement de la galerie d'amenée de la centrale hydro-électrique de Kemano pour permettre d'en faire la visite et d'y effectuer les réparations qui s'avéreraient tout probablement nécessaires."

"L'opération a débuté, conformément au programme, le 19 juin, et nous avons constaté, comme nous nous y attendions, qu'un éboulement s'était produit dans la galerie. Des travaux sont en cours pour remédier comme il convient et de façon durable aux dégâts subis par la conduite d'amenée. Ces travaux coûteront environ $2 millions.

De l'avis de notre personnel technique et des ingénieurs-conseils que nous avons retenus, ces travaux, qui restent dans le cadre des réparations et améliorations que la situation demandait et justifiait, sont de nature à assurer le bon fonctionnement de la galerie à l'avenir. On s'attend à ce que l'usine de Kitimat et la centrale de Kemano soient remises en marche durant la première semaine de septembre."

"Comme les stocks sont élevés, l'arrêt de l'usine de Kitimat ne devrait pas entrainer de réduction dans les ventes de la Compagnie."

Agnew-Surpass Stores Ltd.

Ventes en hausse de 5 pour cent

Les ventes de Agnew-Surpass Shoe Stores Ltd. ont marqué une augmentation de 5 pour cent dans l'exercice terminé le 31 mai dernier, alors qu'elles se sont élevées à $17,300,558. Malgré cet'e hausse, les bénéfices nets ont accusé une baisse de 9 pour cent, se chiffrant à $598,115 ou $1.48 par action. Le rapport annuel de la compagnie explique que ce recul est attribuable au nombre assez élevé de nouveaux magasins mis en exploitation au cours de l'exercice et dont le rendement sera beaucoup plus favorable au cours des prochains mois. Au 31 mai, le fonds de roulement de la compagnie était de $3,503,450, en hausse de $139,732 comparativement à un an plus tôt.

Marché des bestiaux

Les prix sur les marchés à bestiaux étaient généralement fermes aujourd'hui avec ceux de lundi dernier. Les porcs étaient de 50 cents à $1.50 en baisse.

Arrivages de ce matin : 94 bovins, 53 veaux, 47 porcs et 14 agneaux et moutons, alors que hier 384 bovins, 420 veaux, 278 porcs et 55 agneaux et moutons ont été mis sur le marché.

Les vaches de bonne qualité rapportaient de $13.50 à $16.75, quelques unes se vendaient à $17.25, celles de qualité moyenne, de $14.50 à $15.50, les communes de $13.50 à $15 et les produits destinés à la mise en conserve de six à $13.50.

Les bons taureaux se vendaient de $18.25 à $19.50, les moyens et les communs de $13 à $18.25.

Les bons veaux rapportaient de $25 à $26, les moyens de $21 à $24, les communs de $18 à $20 et les veaux de lait de $13 à 17.

Les agneaux trouvaient acheteurs à $5 et $8, les moutons de qualité se vendaient de $20 à $21 et les communs de $17 à $18.

Au marché de l'est, 25 porcs de catégorie A ont rapporté $26.62 et 269 sont vendus $27.50 plus 80 cents chacun. Les truies étaient à $17.

Production d'or

Valeur accrue de celle de l'Ontario au 1er semestre

Par la suite de la réduction de la prime que commandait le dollar canadien sur le dollar américain, les prix reçus par les mines d'or de l'Ontario dans le premier semestre de l'année a été de $34 l'once comparativement à $33.70 dans la période correspondante de l'an dernier. La hausse du prix de l'or pour fins de fabrication de la monnaie s'est fortement accrue en juin dernier alors que notre dollar s'est maintenu à peu près à la parité avec le dollar américain.

La production des mines d'or de l'Ontario, au premier semestre, a été de 1,346,230 onces d'or, 196,348 onces d'argent d'une valeur de $47,052,836, soit un nouveau sommet depuis 1942. La production avait été plus forte dans la période correspondante de l'an dernier mais celle-ci avait été moindre en valeur, au total de $45,590,865. Voici un tableau comparatif des résultats obtenus en ces dernières années :

	1er semestre		
	1961	1960	1959
Minerai traité (tonnes)	4,684,580	4,699,047	4,671,480
Or	1,346,230	1,346,573	1,331,794
Argent	196,348	224,758	194,346
Valeur totale	$47,052,836	$45,590,865	$45,237,859
Prix de l'or	$34.06	$33.69	$33.82

Métal argent

(Bourse de Montréal)

Marché à terme :	Ach.	Ven.
Septembre	.9500	.9800
Novembre	.9575	.9800
Janvier	.9700	.9975
Mars	.9825	1.0200
Mai	.9950	1.0200

Institutions bancaires

La Banque Canadienne Impériale de Commerce au premier rang

Tel que prévu en juin dernier dans LA PRESSE, La Banque Canadienne Impériale de Commerce est maintenant l'institution bancaire la plus importante du Canada ainsi que le confirme de récentes statistiques de la GAZETTE OFFICIELLE DU CANADA.

Au 30 juin dernier, l'actif total de cette banque s'élevait à $4,318,101,000 suivi immédiatement par celui de la Banque Royale qui était de $4,279,348,000. Le rang des six autres banques canadiennes par rapport à leur actif est le suivant :

Banques	Actif total
Banque de Montréal	$3,713,774,000
Banque de Nouvelle-Ecosse	$2,121,419,000
Banque Toronto-Dominion	$1,915,291,000
Banque Canadienne Nationale	$ 778,640,000
Banque Provinciale	$ 337,640,000
Banque Mercantile	$ 116,650,000

Production d'acier

Hausse de 3.8% dans la semaine du 5 août dernier

La production d'acier au Canada s'est accrue au cours de la semaine du 5 août pour atteindre 122,310 tonnes, soit une hausse de 4,505 tonnes ou de 3.8 pour cent comparativement aux résultats de la semaine précédente. L'an dernier, pour la période correspondante la production n'avait été que de 43,511 tonnes.

Selon les estimations du **Financial Counsel,** le rendement des aciéries canadiennes dans la semaine du 5 août se fixait à 87.9 pour cent de leur capacité normale de production alors que l'an dernier à la même date ce pourcentage était aussi bas que 61.4. Voici un tableau comparatif pour les dernières semaines.

LA COTE DES GRAINS

	Haut	Bas	Clôt.
WINNIPEG			
AVOINE :			
Octobre	99⅜	98½	99
Décembre	95	94⅜	94⅜-½
Mai	96	95⅜	95¾
ORGE :			
Octobre	1.29⅝	1.27	1.28½
Décembre	1.24⅝	1.22¾	1.23⅝
Mai	1.28	1.25⅞	1.26½
LIN :			
Octobre	3.76½	3.72	3.72⅝
Décembre	3.70½	3.65¾	3.65⅞ B
Mai	3.74½	3.70	3.70
SEIGLE :			
Octobre	1.27¾	1.26½	1.26½
Décembre	1.29¼	1.27½	1.27⅝
Mai	1.33¼	1.32	1.32
Marché au comptant :			

AVOINE : 2 cw 98½, ex 3 cw 96½, 3 cw 96⅛, ex 1 fourragère 96⅛, 1 fourragère 93½, 2 fourragères 92½, 3 fourragères 89½, fourragère mélangée 57.

ORGE : 1 et 2 cw 6 rangs 1.36½, 1 et 2 cw 2 rangs 1.28½, 3 cw 6 rangs 1.28½, 3 cw 2 rangs 1.24¼, 1 fourragère 1.24¼, 2 fourragères 1.21

marché local

Bourse de Montréal

(Séance de jeudi)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	1201	$ 42	41⅜	41⅜
Abitibi pr	z50	$ 23¾	23⅜	23⅜
Acad Atl	500	$ 9½	9½	9½
Algoma	1345	$ 44¼	44	44
Alumini	2797	$ 33½	32⅞	33⅜
Alum 2 pr	995	$ 47¼	47¼	47¼
Ag T 4½ p	105	$ 43	43	43
Argus	50	$ 44½	44½	44½
Asbestos	190	$ 33	33	33
A Steel	325	$ 32	31⅝	31⅝
B Mont	340	$ 67¾	67¼	67¾
Bank NS	270	$ 77¾	77½	77¾
Bank CN	z2	$ 63½	63½	63½
Banq PC	80	$ 41½	41½	41½
Bath P A	40	$ 47½	47½	47½
B Phone	2514	$ 55	54¾	54¾
Brazil	2437	495	485	495
BA Oil	620	$ 33	32⅝	33
BC Forest	300	$ 14½	14½	14½
BC Pow	2840	$ 34⅞	34¼	34½
BC Phone	250	$48½	48½	48½
Brown	133	$ 13¼	13¼	13¼
Build Prod	145	$ 37	36½	37
Cal Pow	1325	$ 26	25½	26
Can Cem	11	$ 26¾	26¾	26¾
Can Cem pr	36	$ 28	28	28
C Dom Sug	301	$ 21½	21½	21½
CI Fndry	550	$ 19¾	19½	19½
Can Malt	150	$ 75	75	75
CSL	90	$ 59½	59½	59½
C Aviation	225	$ 21	21	21
Udn Brew	1050	$ 52¼	52¼	52¼
Udn Celan	175	$ 32¼	32	32
C Cel 1.75 pr	5	$ 35	35	35
C Chem	1800	$ 7	6⅞	7
C Frbks A	175	$ 11	11	11
C Frbks B	z10	$ 8½	8½	8½
C Hydro	27	$ 11	11	11
C Imp Bk C	500	$ 69	69	69
CIL	595	$ 15½	15½	15½
CI Pow	725	$ 12¾	12½	12¾
CI Pow pr	z5	$ 38	38	38
Cdn Oil	175	$ 30¾	30¾	30¾
CPR	815	$ 24⅞	24¾	24⅞
Cdn Pet pr	z34	$ 11¾	11¾	11¾
C Vickers	300	$ 19⅝	19½	19½
Con M S	655	$ 25	24½	25
C Glass	50	$ 22½	22½	22½
Coronation	950	$ 20	19¾	19¾
Cr Zell A	z25	$ 20½	20½	20½
Dist Seag	440	$ 41⅜	41½	41½
D Bridge	10535	$ 20¼	19⅞	20¼
D Fndry	75	$ 63¼	63¼	63¼
D Fndry pr	100	$100½	100½	100½
D Stores	5505	$ 16⅛	16	16⅛
Dom Tar	1575	$ 19¾	19⅝	19⅝
Dom Text	1025	$ 14⅜	14½	14½
Donohue	80	$ 22½	22¼	22¼
Du Pont	65	$ 25¾	25⅝	25⅝
Dupuis A	2365	$ 8	7⅞	8
Electrolux	50	$ 35¼	35¼	35¼
Enam B pr	100	275	275	275
Fam Play	110	$ 18½	18½	18½
Fleetwood	z25	$ 14	14	14
Fndtn	110	$ 12¾	12¾	12¾
Fraser	1835	$ 27	26¼	27
Fr Pete pr	650	380	380	380
Frosst A	325	$ 20½	20½	20½
Gatineau	50	$ 36⅛	36⅛	36⅛
GL Paper	585	$ 21¼	21¼	21¼
Handy And	525	$ 21	20	20
Handy A w	500	$12	11½	12
Hardee	50	$ 13¾	13¾	13¾
Home A	200	995	995	995
Horne Pf	z50	345	345	345
Hud Bay Co	155	$ 25¼	25¼	25¼
Hud Bay Mi	50	$ 54¾	54½	54¾
Imp Inv A	905	$ 21¼	21¼	21½
Imp Oil	2640	$ 47⅛	46¾	47⅛
Imp Tob	500	$ 15⅝	15⅝	15⅝
Ind Accep	350	$ 63½	63½	63½
Inland C pr	110	$ 17¾	17¾	17¾
Int Nickel	1856	$ 86	85¾	86
Int Pap	1657	$ 36¼	35¼	36⅛
Int Util	510	$ 45⅛	45	45
Int Util pr	245	$ 50	49½	50
Inter PL	120	$ 70¾	70¼	70¾
Jamaica PS	900	$ 35	35	35
Labatt	115	$ 42½	42½	42½
MB & PR	1103	$ 17⅛	16¾	17⅛
Maritim Tel	z50	$ 19⅞	19⅞	19⅞
Mass F	14255	$ 12½	12	12½
Mas F 5½ p	25	$106	106	106
Met Stores	2076	$ 8¼	8⅜	8⅛
Moison A	200	$ 27	27	27
Moison B	z5	$ 27	27	27
Mont Loco	1125	$ 14¼	14	14¼
Mont Trust	z18	$ 82½	82½	82½
Nat Drug	100	$ 15⅜	15¾	15¾
N St Car	200	$ 12¾	12¾	12¾
Noranda	755	$ 53½	53	53½
NS LP	670	$ 18½	18¼	18½
Ogilvie	50	$ 56	56	56
Ont Steel	15	$ 20½	20½	20½
Pac Pete	300	$ 12¼	12⅛	12¼
Page Hers	325	$ 24⅝	24½	24½
Pow Corp	100	$ 56¼	56¼	56¼
Price Br	1415	$ 50	49½	50
Prov Tr pr	z5	$ 49½	49½	49½
Qn as	3150	$ 8½	8	8½
Qn Gas pr	530	$ 55	53	55
Que Pow	411	$ 36⅛	36	36
Que Phone	70	$ 44¾	44¾	44¾
Que Ph wt	100	$ 24½	24½	24½
Reitman	z5	17	17	17
Roe AV C	300	$ 6¼	6¼	6¼
Rolland A	500	$ 9¼	9	9
Rolland B	450	$ 12¼	11¾	12¼
Rothmans	100	$ 14¾	14¾	14¾
Royal Bnk	779	$ 80	79	79½
Royalite	300	$ 10⅜	10⅛	10
Shawin	2556	$ 25	24¾	24¾
Shawin A	560	$ 27¼	27	27
Sher W	50	$ 31	31	31
Simpsons	825	$ 31¼	31	31
Sogamines	200	$ 17¾	17¾	17¾
Southam	220	$ 32½	32	32½
SS Steel	200	$ 8¼	8⅛	8⅛
Steel Can	485	$ 74½	74½	74½
Steinbg A	125	$ 28½	28½	23½
Steinbg pr	25	$103	103	103
Tor Dom	140	$ 68⅝	68½	68⅝
T Fin A	25	$ 53	53	53
Tr Can PL	z15	$ 22¾	22¾	22¾
Triad	3900	162	160	162
Walk GW	165	$ 54¾	54¾	54¾
Weston A	z25	$ 18½	18½	18½
Wcoast Tr	200	$ 18½	18⅜	18⅜
Wcoast Tr v	525	$ 17⅜	17⅛	17¼

Bourse Canadienne

(Séance de jeudi)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Ajax	12008	29	28	29
Alscope	1000	26	26	26
A Am M	11080	315	300	310
Ang Nfld	185	$ 9¼	9¼	9¼
Atlas Tel	23125	82	80	82
Augustus	1223	33½	33⅛	33½
Avalon	100	$ 9¼	9¼	9¼
Bateman	500	7½	7½	7½
Beatrice	3000	2½	2½	2½
Bellechas	1500	20½	20½	20½
Blue Bon	525	$ 9¼	9¼	9¼
Bonnyvl	4000	15	15	15
BC Pack A	z50	$ 15¼	15¼	15¼
C Collieri	600	$ 7	7	7
C Kodiak	1700	150	145	145
Canalask	x24	1	1	1
Canorama	8650	34	33	34
Carbec	2000	12	12	12
Chemalloy	4125	340	325	335
Chib Cop	1000	14	14	14
C Div Sec A	89	100	100	100
C Div Sec p	26	$ 33	33	33
Copstrm	2500	20	20	20
Crusade	1000	46	46	46
Denault	100	$ 14	14	14
Denault wt	355	$ 7	7	7
D Eng	950	$ 28	27¾	27¾
D Explor	26000	41	40	41
D Lease	900	64	64	64
East Mal	3000	200	200	200
Fab	1000	9	9	9
Falcon	2700	$ 60	58½	60
Fundy	3500	4	4	4
F Relince	3000	28	25	28
Gold Age	2500	38	36	38
Haitian	500	2½	2½	2½
Jubilee	620	325	315	325
Lambt A	z25	$ 13¾	13¾	13¾
Lingside	5000	2½	1½	2¼
Lith Corp	500	20	20	20
Lochaber	400	200	200	200
Lowney	100	$ 27	27	27
Massval	2000	10½	10½	10½
McIntyre	100	$ 41½	41½	41½
Mt Wright	500	94	94	94
Mer Chip	4500	45	45	45
Mt Plea	16900	53	49	53
MR Dairies	z30	$ 8	8	8
Native M	2000	9	9	9
N Forma	5000	5	5	5
Nfld Light	z1	$ 64	64	64
N Santia	1000	2	2	2
NA Asb	500	8½	8½	8½
N A Rare	3000	39	39	39
Obalski	3000	7	7	7
Paudash	500	10½	10½	10½
Porcupine	2600	11	10½	10½
Pral Gas	400	325	325	325
Pre Sil	z40	$ 9¾	9¾	9¾
Qu Cobalt	100	270	270	270
Raglan	13700	41	39	39
Ruby Foo	100	230	230	230
Rub Fo wt	500	55	55	55
Stl Colum	3430	745	735	745
Sau Dv	3800	170	160	165
Shop Save	6912	$ 8½	7¾	8½
Siscalta	500	61	61	61
Siscoe	100	200	200	200
Sobey	200	$ 16	16	16
Spartan	5725	155	145	155
Std Gold	1000	5	5	5
Sup Oyd	150	$ 13⅞	13⅞	13⅞
Tib Expl	500	5	5	5
Titan	500	12½	12½	12½
TRC Corp	75	$ 60	60	60
U Asbes	200	625	610	625
U C Corp B	25	25	25	25
U Corp pr	50	$ 29½	29½	29½
Ventures	8982	$ 60	57¼	59½
Wendell	2000	1½	1½	1½
Woods Mfg	25	$ 40	40	40

Section non officielle

Ca Chib	1500	925	920	920
Cent Del	100	610	610	610
C Paper	345	$ 46¾	46	46¾
Con Gas	100	$ 18¾	18¾	18¾
Hollinger	135	$ 17¾	27¼	27¼
Int Pt & pr	225	$ 18	18	18
Joliet	2000	22	22	22
Lo Co A w	200	$ 33	33	33
Lob Co B	225	$ 47½	47¼	47½
Maclaren A	z70	$ 22¼	22¼	22¼
MO Paper	50	$ 33¼	33¼	33¼
BMoore	105	$ 63	63	63
Que Tel 50	150	$ 19¾	19¾	19¾
San Ant	2000	166	165	166
Tra Mt	210	$ 13½	13⅜	13⅜
Un Gas	2100	$ 20	19¾	20

Denrées agricoles

La demande pour les oeufs fut peu animée au début de la semaine dernière, et les grossistes n'achetèrent que pour leurs besoins quotidiens. Les offres furent tout à fait suffisantes, à des prix qui diminuèrent jour après jour. Plus tard au cours de la semaine, il y eut des indices d'une amélioration dans le marché, dû à des offres moindres, et cette tendance se continue au cours de la présente semaine.

Les prix des oeufs (sauf ceux du détail) et des produits laitiers sont fournis par le Service des marchés, ministère fédéral de l'Agriculture.

RAPPORT HEBDOMADAIRE

Les approvisionnements d'oeufs furent adéquats à une demande continue et ferme, ce qui eut pour effet d'influencer quelque peu les prix la semaine dernière, lesquels continuent d'augmenter au cours de cette semaine.

	Prod.	Gros	Détail
A extra gros	39-40	51-54	56-62
A gros	37-38	48-57	53-59
A moyens	31-32	43-44	48-51
A petits	23	33-35	39-42
Catégorie B	30	40-42	
Catégorie C	30	29-31	

Vivant 15-17.

PRODUITS LAITIERS

BEURRE :

Québec No 1, frais livré à Montréal
Prix payé par les grossistes aux producteurs (solides) 62¾-63¼
Prix du demi-gros solide 63 -63¼
Prix payé par les détaillants aux grossistes, frais de crémerie, enveloppé, (pain d'une livre) 64 -65½

FROMAGE :

Prix payé par les grossistes arrivages contraints de fromage parafiné livré à Montréal)
Québec blanc 31
Québec coloré 32¼
(f.a.b.) centre de classification

Prix de vente des grossistes

Québec blanc 32
Québec coloré 32¼

LAITS CONCENTRES

Produit de lait écremé

De pulvérisation Canada .06 -.10
Du cylindre Canada première catégorie sacs .05½-.09
Aliments du bétail sacs .04¾-.05
Poudre de lait de beurre .04¾-.05
Poudre de petit lait — -.04¼
Lait évaporé, caisse 48/16 6.40
Crème douce la livre de matière grasse .79 -.82

La vente du poulet de gril se continue très bonne, les approvisionnements abondants, et les prix légèrement plus bas. Les arrivages de poulets lourds et de poules furent adéquats pour une demande passable. Les approvisionnements de dindons à griller furent abondants, et aux prix actuellement à la baisse, se vendirent très bien au cours de la semaine dernière.

Fonds mutuels

Fonds Mutuels
(Kidder & Co. Inc.)

	Ach.	Ven.
xAffiliated Fund Inc	Co	8.57	9.27
xAmerican Business Sh		4.71	5.03
All Canadian Cm		8.66	9.45
All Canadian Div.		6.49	7.05
American Growth Fnd		9.29	10.13
Beaubran Crp.		32.71	35.52
xBoston Fund Ltd		19.64	21.46
xBullock Fund Ld		14.57	15.87
Canadian Investm Fnd		10.24	11.23
Canafund Co. Ltd		43.84	46.03
Champion Mutual Fund		6.13	6.73
Commonwealth Intl		9.11	9.98
Commwith Intr Lev Fd		8.26	9.05
Corporate Investors		10.19	11.13
European Growth fnd		7.27	7.97
Divrsfd Inc shares Se B		4.48	4.85
Dividend Shares		3.49	3.83
Dom Equity Inv Ltd		17.40	17.78
Dreyfus Fund inc		17.65	19.18
Federated Growth		5.18	5.66
First Oil - Gas		4.45	4.86
Fonds Cllectiv "A"		6.14	65.68
Id. — "B"		5.46	5.81
Id. — "C"		6.70	7.29
Group Inc.		3.86	4.22
Growth Oil & Gas		8.14	8.55
xIncorporated Invest.		8.70	9.57
Investors Growth Fund		7.12	7.74
Invest. Mutual of Can		12.91	14.03
Keystone of Canada		16.19	17.51
xKeystone Custdian B-3		15.18	16.56
xld B-4		9.42	10.28
xld K-1		9.22	10.06
xld K-2		18.31	19.97
xMass. Inv. Trust		15.26	16.79
xMass. Inv. Growth Stk		18.00	19.67
Mutual Accum. Fund		9.13	9.98
Mutual Income Fund		5.67	6.20
North Am Fd Can Ltd.		10.50	11.48
Putnam Growth Fund		18.93	20.58
Prêt et Revenu Mut.		5.93	6.48
Regent Fund Ltd.		5.16	5.64
Radisson R. I		4.73	5.20
Supervised Am Fund		8.43	8.51
Savings Inv. Mul Can		5.93	6.48
Supervy. Ex. 1955 Ltd		45.78	—
Id 1956 Ltd		37.56	—
Id 1957 Ltd		6.43	—
Id 1958 Ltd		6.80	6.87
Supervy. Growth Fund		2.01	2.03
Supervy. Income Fund		4.47	4.51
Television Electr.		9.01	9.82
Timed Invest. Fund		6.20	6.70
Un. Accum. Fund		18.46	20.17
xWellington Fund, Inc.		15.60	17.00
Securities Fund Inc.		15.18	16.58

x—Monnaie américaine.

Marché hors bourse

Section industrielle et financière

(Cours fournis par Kippen & Co. Inc.)

	Ach.	Ven.
Anglo-Tel. A	43	45
Banque d'Economie	58	—
Banque d'Epargne	85	—
Brinco	17¼	2¼
Can. Superior Oil	16¼	16¾
Clairtone	11	11½
Crown Life	220	—
Dupuis priv.	17	—
Eastern Trust	42	44
Great West Life	580	610
Imp. Chemicals	9½	10
La Prévoyance	170	190
La Sauvegarde	85	—
La Solidarité	50	—
London Life	293	310
Les Prévoyants	70	75
Pac. Gas trans	17	18
Pouv. Bas St-L. priv.	16	18
Soc. d'Administration	138	145
Sovereign	210	225
Trust Général	30	32
Velok	7	10
Volcano "A"	19½	21

Section minière

par G. E. LESLIE & CO.

Aconie	.05	.10
Aconie vte	.06	.10
Alsab	—	.20
Amal. Mining	.10	.20
American Chib.	.07	.10
Atlas Chib.	.01	.02
Ass. Devp.	6.	8.
Arnora	—	.02
Bald Mountain	.24	.26
Black Hawks	.12	.17
Bracemac	.06	.08
Brosman	.04	.07
Cdn Javelin	12.50	13.
Dauphin	.10	.15
Franksin	—	.30
Galloway	—	.30
Gibson	.02	.05
Glencona	¼	¼
Gt North Dev. Hull Iron	50	60
Imperial Minerals	—	35.
Independant Asb.	.04	.06
Kenmac	.07	.10
Lake Chib.	.01	.02
Lake Sup. Iron	—	.10
Laduboro	.18	.25
Lun Echo	1.35	1.45
Main Oka	28.	31.
North Explor.	.58	.65
Marpic	.20	.25
Martin Bird	.03	.05
Matagami Explor.	.01	.02
Milado	.10	.15
National Mal.	27	32
New Miller Copper	24	28
Nipiron	.20	.30
North Explor.	.08	.10
North Sull.	.20	.30
Oklend	.04	.06
Olympia	.03	.05
Pascals	—	.48
Pine Point	.15	.18
Quedon	13.00	13.50
Quejo	—	.05
Rand Malartic	.02	.04
Roxford	.03	.05
Sheraton	.31	.37
St-Jude	—	.10
St. Helen	.05	.10
Scott Club	.01	.02
Seaway	18.	22.
Starlight	.01	.03
Sullico	1.80	2.00
Tarpoint	—	.01
Valmont	.05	.10
Vercheres Oil	—	110
W. M. Leys	.02	.04
Young Dave	.17	.20

Peintures et vernis

Les ventes de peintures, vernis et laques, par les établissements qui répondent normalement pour la quasi-totalité de la production nationale, ont baissé à $16,084,300 en juin, comparativement à $16,209,300 un an plus tôt, et à $76,156,-700 ($77,692,600) en janvier-juin. Les ventes commerciales ont été moindres que l'an dernier durant le mois et durant la période de cumul, tandis que les ventes industrielles ont été supérieures durant le mois et moindres au cours du semestre.

FONDS D'ETAT ETRANGERS

	Achat	Vente
Australie 3½% 1956	91½	92½
Brésil 3¼% Série 1-5	48½	49½
Brésil 3¼% Série 6-30	41	42
Bolivie 7%	70¾	72
Chili 2½% 1993	26½	27
Colombie 3% 1970	77¾	78¾
Grce 6% 1968	44¼	45¼

Pétrole brut

Les raffineries du Canada ont consommé 23,435,033 barils de pétrole brut en juin comparativement à 23,804,807 un an plus tôt, soit 12,935,629 (12,812,344) de brut canadien et 10,599,404 (10,992,463) de brut importé. En janvier-juin, la consommation de pétrole brut a totalisé 142,-668,885 barils, au regard de 136,093,962 une année auparavant, dont 79,246,796 (78,675,643) de brut canadien et 63,422,089 (57,418,319) de brut importé.

BOURSE DE TORONTO

(Séance de jeudi)

INDUSTRIELLES

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	691	$ 42	41½	41½
Abit pr	z10	$ 23¾	23¾	23¾
Acad-Atl	525	$ 9½	9½	9½
Agnew-S	100	$ 22	22	22
Alta Dist	800	225	220	225
Alta Dis vt	100	180	180	180
Alta D w	2000	110	105	110
Alta Gas	2015	$ 32	31½	32
Alt Gas pr	105	$109	109	109
Alt G B pr	z5	$107	107	107
Alt Gas w	1235	$ 13¾	13½	13¾
Alta Nat	175	$ 18¼	18¼	18¼
Alg Cen	z75	$ 19⅞	19⅞	19⅞
Alg C pr	z18	$ 60	60	60
Algoma	1068	$ 44¼	44	44
Alumini	3722	$ 33½	32⅞	33¼
Alum w pr	380	$ 47¼	47	47¼
Anthes A	300	$ 35⅛	35	35⅛
Argus	346	$ 44½	44¼	44½
Arg 250 pr	60	$ 51½	51½	51½
A St Wi C	3000	130	120	125
A S Wi r	1700	30	24	24
Atlas Sil	1145	$ 31⅞	31½	31⅞
Auto El n	z50	$ 6¾	6¾	6¾
Bk Mont	1110	$ 67⅜	67½	67½
Bank N S	620	$ 78	77¼	78
Beatty	100	$ 13	13	13
B Phone	8368	$ 55¼	54⅞	55
Bltamore p	339	$ 13½	13½	13½
Bowater p	145	$ 50½	50¼	50½
Bow 5½ pr	100	$ 54	54	54
Brazil	805	495	490	495
Br Tnk n	300	$ 5¾	5¾	5¾
Bright	z10	$ 57	57	57
B A Oil	2817	$ 33	32⅜	32⅞
B C Forest	770	$ 14⅞	14½	14½
B C Pow	4399	$ 34⅞	34¼	34⅝
B C Phone	2380	$ 48¼	48½	48½
Brockville	150	$ 9¼	9½	9½
Brown	100	$ 13⅛	13¼	13¼
Build Prod	200	$ 37	36½	37
Bullochs A	200	$ 5¾	5¾	5¾
Burns	125	$ 12	12	12
Cal Pow	1160	$ 26	25¾	26
Can Cem	334	$ 27	26¾	26¾
Can Cem pr	34	$ 28	28	28
C Fndry A	z12	$ 18½	18½	18½
CI Fndry	370	$ 19⅜	19⅜	19⅜
Can Cachin	100	$ 20	20	20
C Pack B	250	$ 60	60	60
Can Perm	100	$ 74	74	74
CSL	60	$ 59¾	59¾	59¾
CSL pr	350	$ 13¼	13¼	13¼
Can Wire B	250	$ 9½	9½	9½
Cdn Brew	708	$ 52½	52¼	52¼
C Br Alum	z25	$ 13	13	13
CBAL A w	85	440	440	440
CBAL B w	225	430	430	430
Cdn Can A	100	$ 14	14	14
Cdn Celan	130	$ 32	31¾	31¾
C Cel 175pr	z5	$ 35	35	35
C Chem	575	$ 7	6¾	7
C ChemW	1150	320	290	320
Collieries	1800	$ 7	6¾	7
C Curt W	525	120	120	120
C Dredge	260	$ 11½	11½	11½
C Frbks A	z165	$ 10½	10½	10½
C Frbks B	z60	$ 8¼	8¼	8¼
C Gas In pr	580	$ 6	5¾	6
C Gas In w	200	225	225	225
CG Sec A	z50	$ 19	19	19
C Husky	1125	6¼	6¼	6¼
C Husky w	300	260	260	260
C Hydro	200	$ 11	10¾	11
C ImpBkC	1023	$ 69¼	68¾	69
C Ind Gas	z20	$ 8	8	8
CIL	870	$ 15⅜	15⅜	15⅜
Cdn Oil	325	$ 30½	30¼	30½
CPR	2779	$ 24⅞	24¾	24⅞
Cdn Pet pr	z22	$ 11½	11½	11½
Cdn Tire	35	$ 53	53	53
C Vickers	100	$ 19½	19½	19½
Cdn Wall B	z25	$ 33	33	33
CWN Gas	z5	$ 17	17	17
Chat-Gai	25	$ 27	27	27
Col Cell	1200	$ 5⅛	5	5
C Ent	z25	$ 12¾	12¾	12¾
Con Paks	525	$ 11	10½	11
Con Bldg	825	$ 6	5⅞	6
C Bldg pr	1460	$ 7⅛	7	7
C Bldg wt	478	175	160	160
Con Gas	8756	$ 19	18⅜	19
C Gas B	15	$107½	107½	107½
Corbv vt	175	$ 19	19	19
Crestbrk	300	100	100	100
Crow's N	z20	$ 23	23	23
Dist Seag	2622	$ 41⅜	41½	41⅜
D Bridge	3760	$ 20¼	19⅝	20¼
D Elect	200	$ 7½	7½	7½
D El wts	300	400	400	400
D Fndry	1025	$ 63	62	62
D Fndry pr	15	$101¼	101¼	101¼
D Magnes	700	$ 12	11	11¼
Dosco	z0	$ 12⅞	12⅞	12⅞
D Stor n	4455	$ 16⅜	16	16⅜
Dom Tar	4522	$ 19⅜	19⅜	19⅜
Dom Text	605	$ 14½	14½	14½
Dover pr	z3	$ 8⅜	8⅜	8⅜
Easy w pr	z50	$ 16½	16½	16½
E Match	200	$ 27	26	27
Eddy	300	$ 20	20	20
Emp Life	15	$105	105	105
E Life	85	$ 60	60	60
Exquisite	595	$ 14	14	14
Exquisit pr	950	$ 14½	14	14
Fam Play	455	$ 18⅜	18½	18½
Fanny F	z15	$ 20½	20½	20½
Fibre	200	$ 10¼	10	10¼
F Mfg	100	60	60	60
Ford US	z25	$ 96½	96½	96½
Fndtn	100	$ 12½	12½	12½
Fraser	1055	$ 27	26	27
Frosst A	125	$ 20½	20½	20½
Gatineau	1070	$ 36½	36¼	36¼
Gat 5 pc pr	z5	$104½	104½	104½
Gen Bake	150	$ 10	10	10
G Dynam	292	$ 38¼	37½	38¼
GMC xd	90	$ 49½	49½	49½
GS Wares	1690	$ 10¼	10⅛	10¼
Globe A	100	$ 12	12	12
Goodyear	2100	$155	155	155
Goodyear pr	50	$ 44½	44½	44½
G Mack A	200	$ 6¾	6¾	6¾
GL Pa	2234	$ 21¾	21	21¾
G L Power	25	$ 37⅝	37⅝	37⅝
GN Gas	200	$ 8	8	8
GNG 280 pr	50	$ 50	50	50
GNGas w	50	185	185	185
GW Co B	200	350	350	350
Gr West	1000	125	115	115
Gr Wpg vt	633	$ 16¼	16	16¼
GrWg 56w	440	500	500	500
Greyhnd	246	$ 15½	15½	15½
Guar Tr	z22	$ 50⅛	50¼	50⅛
Gurney	100	$ 11	11	11
H Cot pr	z10	$ 92	92	92
Hardee	370	$ 13¾	13¾	13¾
Hard Carp	210	$ 13⅛	13	13
Horne Pf	650	340	340

Ottawa autorise les émissions en stéréo

OTTAWA — Les Canadiens pourront bientôt entendre des émissions stéréophoniques FM à l'aide d'appreils récepteurs spéciaux.

L'hon. Léon Balcer, ministre des Transports, annonce que son ministère et le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion sont prêts à autoriser les stations de radio à transmettre des émissions stéréophoniques à compter du 1er septembre.

La Federal Communications Commission des Etats - Unis ayant autorisé de telles émissions suivant les mêmes normes, les Américains et les Canadiens des régions frontalières pourront recevoir les programmes stéréophoniques les uns des autres.

Suivant le système adopté par les deux pays et recommandé, au Canada, par le Bureau canadien d'études techniques sur la radioélectricité, les sons captés par deux microphones sont combinés et diffusés en un signal unique sur une voie FM particulière, de sorte que les auditeurs qui ont des appareils récepteurs FM non stéréophoniques peuvent entendre l'émission en monophonie.

Toutefois, ce qui, en termes techniques, est appelé la "différence" entre les sons captés par les deux microphones est radiodiffusé comme deuxième signal superposé au premier sur la même voie, c'est-à-dire par multiplexage.

Le second signal ne constitue pas un son musical ou vocal identifiable s'il est entendu seul, mais sa combinaison avec le premier signal donne la réception stéréophonique. La réception du second signal nécessite un appareil récepteur spécial ou un adaptateur.

Le ministère des Transports autorisera aussi des émissions destinées à des groupes d'auditeurs particuliers, comme des programmes de musique de fond pour les restaurants et les supermarchés. Cette mesure a été adoptée à la suite de pourparlers avec des industriels et elle a fait l'objet d'une recommandation spéciale au ministre de la part du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion. Ces programmes qu'on appellera "communications auxiliaires" seront transmis par "multiplexage" de transmissions FM sans avoir d'effet sur les programmes réguliers.

GRECQUE

SUITE DE LA PAGE 8

lambous nous avoue qu'elle lit régulièrement en français.

— Même à St-Louis vous pouvez vous procurer des livres français ?

— A St-Louis, c'est assez difficile, mais Chicago est à deux pas et là nous pouvons bouquiner . . . en français . . . Mon auteur préféré est Balzac. Dans la littérature américaine c'est Hemingway qui me plait le plus.

Encore tout étonnée, quelle modestie !, qu'on l'ait remarquée et qu'on ait songé à l'interviewer, elle avous simplement : "Vous m'avez fait rougir." Un charme de plus ajouté à tant d'autres . . .

SOIREE

SUITE DE LA PAGE 8

ceux de leurs camarades des autres provinces. Sur les plages des environs de Shawinigan Falls, on ne se contente pas d'éclabousser les filles et d'acquérir un beau hâle, on joue aussi à la pétanque, jeu de boules importé des bords de la Méditerranée et qu'on appelle en Italie "la bocca."

Les attributs indispensables à la jeunesse nord-américaine sont là : radios à transistors, tourne-disques, "jeans" délavés, chandails-brigands amples mais, par contre, les coiffures — chez les garçons aussi bien que chez les filles — imitent celles des vedettes de la nouvelle vague. Et puis, évidemment, partout où les garçons se rencontrent on discute de sport et surtout de hockey. "Béliveau, tu vas voir ce qu'il va lui faire à ton Geoffrion", dit l'un alors que l'autre, après l'avoir qualifié de toutes les épithètes, mentionne le nom magique qui réunit toujours l'unanimité : pas de comparaison avec Maurice Richard !

Puis, vers onze heures, le groupe commence à se briser et les jeunes retournent chez eux, qui au village, qui sur la ferme. La soirée est terminée.

cors

Avec FREEZONE liquide, les cors s'enlèvent facilement et sûrement. FREEZONE soulage vite en formant un coussin protecteur sur le cor. Les cors s'enlèvent en quelques jours, sans l'usage douloureux du couteau ni pansements encombrants. Achetez FREEZONE aujourd'hui!

Quelle douceur!



EATON OUVERT TOUTE LA JOURNÉE LE SAMEDI

OUVERT CE SOIR (vendredi) JUSQU'À 9 H.



Nouveau bas prix chez Eaton !

SPECIAL SAMEDI **7.98**

Nouveaux fuseaux extensibles en nylon "Helanca", profilés de la hanche à la cheville. Une lanière sous le pied les tiendra bien en place, sans le moindre pli. D'un beau noir . . . et à bas prix fascinant ! Tailles 10 à 18.

COMPOSEZ VI. 2-9211

BLOUSES A SOLDER
Rég. 3.98 à 5.98
SPECIAL SAMEDI **2.98** à **3.98**
Fins de séries !
Pas de commandes téléphoniques ni postales, S.V.P.

RAYON 203, AU REZ-DE-CHAUSSEE



Satinette Braemore
⅓ de rabais ! Rég. 1.49

Motifs discontinués, 36" de largeur ! L'idéal pour robes-chemisier, jupes, blouses ! Plus de 20 modèles comprenant fleurs, médaillons, motifs abstraits et nouveauté. Nombreux coloris. SPECIAL SAMEDI, LA VERGE **.99**

Pas de commandes téléphoniques ni postales, S.V.P.

RAYON 233, AU DEUXIEME



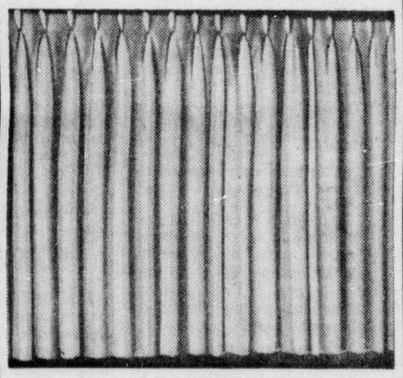
En laine et angora à petits quadrillés

Un élégant fourreau en laine et angora (poil de lapin) de ligne souple, dégagée. Deux gros boutons, ceinture de cuir. Quadrillés minuscules dans les tons de sarcelle, havane, vert ou mauve. Tailles 12 à 20.

SPECIAL SAMEDI **14.95**

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 341, AU TROISIEME



Tentures à ½ prix
Rég. 6.99 à 47.99 !

Tentures de "Fiberglas" facile d'entretien, à plis français. Teintes unies de rose, vert, champagne, blanc dans le lot. De 1 largeur x 45" de longueur à 4 largeurs x 90" de longueur. Séries discontinuées. Quantité limitée. Dimensions approx.

SPECIAL SAMEDI LA PAIRE **3.49** à **23.99**

Pas de commandes téléphoniques ni postales, S.V.P.

RAYON 268, AU SIXIEME

SAMEDI, c'est le jour par excellence pour faire vos emplettes avec la famille !



Serviettes de bain à prix spécial !

Lots désassortis, fins de séries ! Toutes d'environ 24" x 46". Blanc, rose, jaune, brun dans le groupe. La plupart de teintes unies, quelques-unes fleuries et de fantaisie, en tissu éponge de coton absorbant.

SPECIAL SAMEDI, CHACUNE **1.29**

Pas de commandes téléphoniques ni postales, S.V.P.

RAYON 236, AU DEUXIEME



Secrétaires commodes à double piédestal

SPECIAL SAMEDI 4.55 PAR MOIS (10 MENSUALITES) **42.00**

Pupitres de bois franc merisier d'un beau fini érable chaud. Style colonial à poignées de métal. Six tiroirs, 1 tiroir-classeur, 1 tiroir au centre. Dimensions généreuses : environ 20" x 42" x 30" de hauteur.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 270, AU SEPTIEME



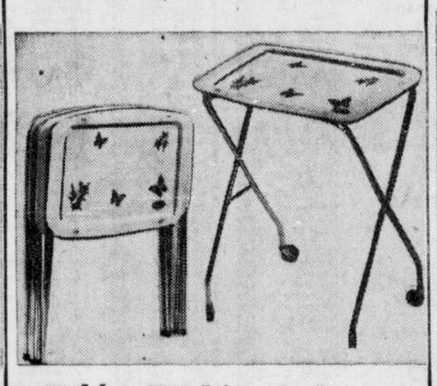
Matelas de qualité pour chaises longues

Matelas confortables, rembourrés de coton et recouverts de plastique blanc semé de fleurs. Dos de plastique vert uni et galons pour fixer le matelas solidement à la chaise-longue. Aussi confortables que décoratifs !

SPECIAL SAMEDI **6.99**

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 222, AU REZ-DE-CHAUSSEE



Tables TV ½ prix ! ordinairement 24.95

L'ensemble comprend 4 plateaux sur pieds cuivrés avec roues et piètement sur roues. Environ 15¼" x 21½" en "Fiberglas" blanc moucheté jaune doré et motifs de papillons. Fin de série soldée par le fabricant !

SPECIAL SAMEDI, L'ENSEMBLE **12.47**

COMPOSEZ VI. 2-9211

Autres tables TV à ½ prix — Ord. 39.95 à 59.95
SPECIAL SAMEDI **19.97** à **29.97**

Pas de commandes téléphoniques ni postales, S.V.P., sur ces dernières.

RAYON 254, AU QUATRIEME



Manteaux rég. 59.95 en poils de chameau

Offre-vedette pour une seule journée, samedi ! Manteaux classiques pour l'automne, à bas prix exceptionnel ! Modèle tel qu'illustré, à col tailleur, poches à boutonnière, fermeture à 4 boutons et piqûres sellier. Tailles 8½ à 20½.

SPECIAL SAMEDI **44.95**

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 444, AU TROISIEME



Radios "Toshiba" à 5 transistors

De forme compacte mais assez puissants pour repérer les postes difficiles à capter. Mesurent environ 3" x 1¼" x 4" de hauteur. Coffrage de plastique rouge moulé. Etui, écouteurs et pile 9 volts compris à ce prix !

SPECIAL SAMEDI **17.95** chacun

Modèle 5TP-90
2.40 par mois (8 mensualités)

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 260, AU CINQUIEME

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON



Chandails en "Orlon" à prix d'aubaine !

Profitez de cet achat spécial d'échantillons et de surplus de fabrication du fabricant. Pullovers et cardigans en "Orlon" souple, facile d'entretien, dans les nouvelles nuances d'automne dans le groupe. Pour fillettes, tailles : 8-10-12-14.

SPECIAL SAMEDI **1.99**

COMPOSEZ VI. 2-9211
(911)



Lingerie pour dames nylon opaque et coton

Légères imperfections ! Tous de séries beaucoup plus chères. Le groupe comprend des pyjamas "Toreador" et "Baby Doll", des chemises de nuit, des combinaisons, des pyjamas "CAPRI" en couleurs et tailles diverses.

SPECIAL SAMEDI **1.49**

Pas de commandes téléphoniques ni postales sur cet article, s.v.p.
(909)



4 élégants modèles d'automne à un bas prix exceptionnel — **5.99** la paire

Style pointu en cuir flexible, semelle en matière synthétique solide. Pointures : 6 à 11, demi-pointures comprises. Largeur moyenne.

A. ELASTIFIE — Empeigne à fleur de lys, pointu, noir seulement.
B. EMPEIGNE MOCASSIN — Pointu, noir ou brun.
C. EMPEIGNE MOCASSIN — Semi-pointu, noir seulement.
D. "BLUCHER" — Empeigne perforée, pointu, noir seulement.

COMPOSEZ VI. 2-9211
(937)

Jolis sacs à main pour dames — imparfaits !

Nouveaux modèles pour l'automne



SPECIAL SAMEDI **1.99**

Coupe tailleur ou habillé . . . Sacs de modèles variés en mauve, vert et blanc garnis en noir. Plastique et suède à gant dans le lot. Les légers défauts ne devraient pas en affecter la durée.

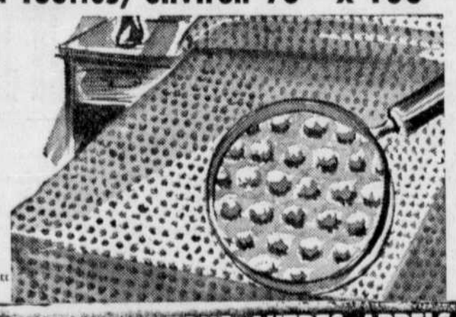
Pas de commandes téléphoniques ou postales, S.V.P.
(917)

Couvre-lits à touffes, environ 90" x 100"

SPECIAL SAMEDI **5.99** CHACUN

En chenille rayonne de viscose à touffes sur coton solide, bord frangé. Jolis tons aqua, beige, vert, lilas ou blanc neige dans le lot.

COMPOSEZ VI. 2-9211
(936)



T. EATON Co LIMITEE OF MONTREAL

COMPOSEZ VI. 2-9211 SERVICE DES COMMANDES TELEPHONIQUES **VI. 2-9331** POUR TOUS AUTRES APPELS A DES RAYONS DÉTERMINÉS

CAHIER No 2 — QUEBEC SAGUENAY–LAC-ST-JEAN

LA PRESSE

MAURICIE CANTONS DE L'EST — PAGES 17-32

77e ANNEE — No 251

MONTREAL, VENDREDI 11 AOUT 1961

Québec

Malgré un traitement de faveur

"L'école laïque, solution idéale" selon le révérend Erwin Morosoli

QUEBEC. (E.G.) — Le révérend Erwin Morosoli, arrivé récemment d'Alsace pour prendre charge de la communauté des Adventistes du septième jour dans la ville de Québec, s'est vite rendu compte des difficultés que doivent surmonter les protestants francophones pour faire éduquer leurs enfants dans leur culture.

Ce n'est qu'après de nombreux détours qu'il a réussi à faire accepter ses enfants dans une école française secondaire catholique, grâce à l'intervention d'un haut personnage de la faculté des Arts de l'Université Laval.

Le problème vient de ce que le pasteur tient à dispenser ses enfants d'une instruction religieuse qui vient en contradiction avec ses propres principes et avec l'éducation qu'il a donnée à sa famille.

Il vient aussi du fait que les enfants sont déjà avancés dans leurs études, et qu'un transfert dans une école anglaise déséquilibrerait leur éducation et leur ferait connaître un retard considérable.

M. Morosoli a admis que, si ses enfants avaient été plus jeunes, ils les auraient confiés tout simplement à une école protestante anglaise, comme le lui avaient recommandé certains membres de sa communauté qui ont eu à rencontrer le même problème. "Dans ces circonstances, la religion prend toujours le pas sur la langue", dit-il.

Et il semblait bien, à premier abord, que ses enfants devraient suivre les cours de religion s'ils s'inscrivaient dans une école catholique. M. Morosoli affirme que le directeur des études secondaires de la commission des écoles catholiques de Québec lui a déclaré que c'était contraire à la politique de la commission de dispenser des enfants de l'enseignement religieux, pour quelque motif que ce soit.

Le R. Morosoli est très heureux d'avoir pu obtenir un traitement "de faveur" à l'institut Maria, traitement qui n'a été accordé qu'après consultation avec la plus haute autorité catholique diocésaine.

Cependant, il insiste sur la nécessité d'accorder aux protestants de langue française soit un système qui leur soit propre, soit une place dans le système français catholique. "Evidemment, c'est une école laïque qui serait la solution idéale. Mais il ne semble pas qu'on accepterait une telle solution dans le moment", conclut-il.

LE PASTEUR ERWIN MOROSOLI

"Une mesure d'autonomie positive"

$10 par mois à 75,000 jeunes gens

QUEBEC (par J.-L.L.) — Le ministre du Bien-être social et de la Famille, M. Emilien Lafrance, a déclaré hier au cours d'une conférence de presse que 75,000 jeunes étudiants de 16 et 17 ans profiteront dès la prochaine année scolaire de l'allocation de $10 par mois accordée aux parents des enfants qui vont encore à l'école.

Cette allocation, a expliqué le ministre, constitue une compensation pour les revenus que ces enfants apporteraient à leurs parents s'ils travaillaient au lieu de continuer à s'instruire. Il ne faut pas oublier non plus que les deux tiers des sans-travail sont des personnes qui n'ont pas profité d'une bonne instruction.

M. Lafrance a précisé que l'entrée en vigueur de cette mesure sociale en septembre provoquera une augmentation d'au moins dix pour cent de la scolarité dans la province. La loi adoptée par la législature répond ainsi à un besoin général et à une demande venue de la part des parents.

"Il s'agit là d'une mesure d'autonomie positive, a commenté le ministre, de la part de la province qui veut reprendre tout le champ qui lui revient dans le domaine de la sécurité sociale. C'est l'inertie des provinces qui a permis au gouvernement d'Ottawa de s'immiscer dans ce domaine."

Selon M. Lafrance, les allocations scolaires sont un encouragement à la scolarité prolongée, car il importe d'améliorer la situation. Ainsi, on compte environ 58 p. cent des garçons de 15 ans inscrits à l'école et 51 p. cent des filles du même âge. A l'âge de 16 ans, ces proportions tombent à la verticale, à 42 et à 34 p. cent. A l'âge de 17 ans, l'accélération est encore plus rapide, car la proportion s'établit à 32 et à 21 p. cent. Les allocations scolaires viennent combler cette faille qui se creuse à l'âge de 16 et 17 ans.

Le ministre a déclaré que les élèves des écoles moyennes d'agriculture, des écoles ménagères agricoles, des écoles d'apprentissage en pêcheries et de l'école de laiterie ont également droit à ces allocations sociales. Mais tous, pour y avoir droit, doivent être présents en classe pendant 80 p. cent des cours.

Toute allocation doit être demandée par le père, la mère, le tuteur ou la personne ayant l'enfant sous sa charge, sur une formule que l'on peut se procurer à la commission des allocations sociales, au parlement, ou aux commissions scolaires. Le paiement en est fait généralement à la mère, et la somme versée n'est pas imposable comme revenu du père ou de la mère.

Le ministre a signalé que l'allocation est payable à compter du mois suivant la date à laquelle l'écolier atteint l'âge de 16 ans, pourvu qu'une demande ait été faite, sinon, elle n'est payable qu'à compter du premier mois pendant lequel la demande est reçue. Elle n'est pas versée pour les mois de juillet et août, et elle n'est pas payable pour un écolier pour lequel une allocation familiale est versée en vertu de la loi fédérale des allocations familiales.



LA CUISINE DU QUEBEC A NEW YORK — Lorsqu'un immense panneau-réclame électronique s'est illuminé à Times Square pour présenter aux New-Yorkais les attractions touristiques du Québec, le gouvernement provincial était officiellement représenté ainsi que son agence de publicité. De gauche à droite : MM. Robert Prévost, directeur de l'Office du Tourisme de la Province de Québec ; Charles Chartier, agent général de la province de Québec à New York ; l'honorable Lionel Bertrand, secrétaire de la province de Québec ; J. H. Collyer, président de Collyer Advertising Ltd. et Roland Martel, directeur du compte de l'Office du tourisme de la province de Québec.

Dégâts évalués à $25,000

Un spectaculaire incendie détruit de fond en comble la Fonderie de Lauzon

QUEBEC. (par R.D'A.) — Un incendie spectaculaire a complètement détruit, hier soir, la fonderie de Lauzon, propriété de Pérusse et Frères.

Les flammes, qui ont débuté vers 7 h. 45, ont rasé l'immeuble de fond en comble, causant des dommages évalués à près de $25,000. L'incendie, qui aurait été causé par des étincelles s'échappant de la cheminée, a tenu les sapeurs occupés pendant plus de trois heures.

Des témoins ont rapporté que les flammes s'élevaient à plusieurs pieds dans les airs et, à un certain moment, on a craint que les flammes ne se propagent aux autres édifices de la rue Carrier où était située la fonderie. Cependant, le magnifique travail exécuté par les pompiers de Lauzon, sous les ordres du chef Joseph Poisson, a évité une conflagration.

Ce n'est pas la première fois que cette industrie de la Rive-Sud est incendiée. Le chef de pompiers rapporte que les sapeurs ont été appelés à cet endroit à maintes reprises pour des débuts d'incendie, vraisemblablement causés par des étincelles s'échappant des fours de l'industrie.



M. LAFRANCE : "... autonomie positive"...

Accident funeste à 2 citoyens de St-Georges

QUEBEC — Deux résidents de St-Georges de Beauce ont perdu la vie hier soir quand l'automobile dans laquelle ils voyageaient a capoté, sur la route reliant St-Prosper à St-Georges.

Les deux victimes sont MM. Gilles Bergeron, 38 ans, marchand de fruits, et Hervé Roy, 38 ans également, garagiste, tous deux de St-Georges.

M. Bergeron était déjà sans vie à l'arrivée des ambulanciers de la maison Giguère, du ciers de la maison Giguère, de St-Georges. M. Roy fut immédiatement conduit à l'hôpital de St-Georges, mais il décédait à son arrivée.

Les dépouilles ont été transportés à la morgue Giguère où a débuté l'enquête du coroner hier soir. Après l'identification des victimes, l'enquête fut ajournée sine die.

De nouveaux détails sur l'assassinat de Lincoln

WASHINGTON. (UPI,PA) — A la suite d'une récente découverte on se demande de nouveau si le ministre de la Guerre dans le cabinet d'Abraham Lincoln, Edwin M. Stanton, avait trempé dans l'assassinat du célèbre président américain par l'acteur John Wilkes Booth le 14 avril 1865, au théâtre Ford à Washington.

On rapporte en effet de Gettysburg, en Pennsylvanie, qu'on a découvert un message chiffré dans un vieux livre militaire apparemment écrit par le chef de la police secrète de Lincoln, le général de brigade Lafayette C. Baker.

Le message décrit Stanton comme "un Judas" et impliquerait apparemment Stanton et Baker dans le complot de l'assassinat.

Le livre dans lequel le message est écrit a été trouvé par un chimiste de Gibbsboro, au New Jersey, M. Ray A. Neff, chez un bouquiniste à Philadelphie. M. Neff a soigneusement examiné le document pendant un an avec les collaborateurs du "Civil War Times", publié dix fois l'an à Gettysburg.

Des accusations semblables ont été dirigées contre Stanton dans le passé, mais les historiens n'en ont pas tenu compte à cause de l'absence de preuves convaincantes. Le nouveau document a donc suscité une controverse.

M. Jacob Mogelever, auteur d'une récente biographie de Baker, a déclaré qu'au cours de ses travaux il n'a pas découvert un seul cas où Baker se soit servi de chiffres. Il a ajouté que tout indique que Baker a toujours été loyal envers Lincoln.

A Chicago, M. Otto Eisenschml, auteur de l'ouvrage "Pourquoi Lincoln a été assassiné" et de deux autres livres sur la question, a dit que les conclusions de M. Mogelever sont prématurées.

M. Eisenschml, qui est chimiste, comme M. Neff, a ajouté: "Il y a des passages dans le message qui semblent difficiles à croire — par exemple, il est dit que plusieurs personnes faisaient partie du complot. Pouvez-vous imaginer qu'une personne aussi intelligente que Stanton aurait trempé dans une telle entreprise connue de tant de personnes".

De son côté, M. Robert H. Fowler, rédacteur en chef du "Civil War Times", a affirmé que des recherches prolongées l'ont convaincu que le message avait en effet été écrit par Baker. Il a cependant ajouté qu'il était fort possible que Baker ait menti ou qu'il ait perdu la raison.

Le prétendu message de Baker explique que la mort de Lincoln avait été décidée par ses proches collaborateurs. Le message ajoute : "Tandis que Lincoln gisait à terre, Judas vint rendre hommage à celui qu'il détestait. Une fois Lincoln mort il dit : "Il est maintenant passé à l'histoire et j'ai le pays en mon pouvoir"."

Le Québec présent à Times Square

M. Lionel Bertrand inaugure un immense panneau-réclame

Il y a quelques jours, le secrétaire de la province de Québec, M. Lionel Bertrand, au cours d'une allocution qu'il prononçait à Times Square, à New-York, a rappelé les traditions de l'hospitalité canadienne-française à nos voisins américains.

Puis, à son signal, un immense panneau électronique s'est illuminé et plus de 4,000 ampoules électriques sont entrées en jeu, pour faire défiler aux yeux des Newyorkais les attractions touristiques que leur offre notre province.

C'est la première fois qu'une province canadienne utilise un panneau à Times Square pour sa publicité touristique. La réclame animée du Québec suit de près une présentation de l'Office du tourisme du gouvernement canadien qui a occupé le même panneau pendant trois mois.

L'immense réclame lumineuse domine de très haut l'intersection du Broadway et de la 46e rue. Dès la tombée du jour et jusqu'à deux heures du matin, elle frappe des milliers de personnes.

Le panneau est divisé en deux écrans. L'écran inférieur porte un message fixe en quatre couleurs : Come to Québec, la belle province, Hospitalité spoken Here".

Un film consacré au Québec, d'une durée de quatre minutes, est présenté sur l'écran supérieur. Le texte du message souligne habilement le caractère français du Québec en émaillant les phrases anglaises d'expressions françaises bien connues des Américains.

Selon M. Robert Prévost, directeur de l'Office provincial du tourisme, l'utilisation de ce panneau-réclame unique au monde marque le départ d'une campagne publicitaire intense, destinée à attirer au Québec des touristes américains et canadiens de plus en plus nombreux.

Des funérailles d'État au ministre Kirkland

(De notre édition finale d'hier)

Le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, a annoncé ce matin que des funérailles d'Etat auront lieu samedi matin, en l'église de St-Pierre-aux-Liens, pour le Dr C.-A. Kirkland, ministre d'Etat, décédé hier à Montréal. M. Lesage a d'ailleurs retardé d'une journée son voyage à Charlottetown, dans l'île du Prince-Edouard, pour assister à ces funérailles avec plusieurs membres de son cabinet.

Dans un communiqué remis à la presse ce matin, à l'issue d'une séance du conseil des ministres, le premier ministre signale qu'il a appris avec consternation la mort de cet homme de valeur qui s'est dépensé sans compter pour aider ses concitoyens.

Voici le texte du communiqué de M. Lesage :

"Les membres du conseil exécutif et moi-même avons appris avec consternation la mort de notre collègue, le Dr Charles-Aimé Kirkland. Rien ne laissait prévoir cette disparition si soudaine. La semaine dernière encore, je l'accueillais dans mon bureau.

Le Dr Kirkland a été le principal instigateur de la mesure adoptée lors de la dernière session en vue d'apporter une solution au problème de la pollution des eaux.

"D'une grande jovialité, M. Kirkland ne comptait que des amis tant dans la politique que dans la profession qu'il exerçait avec amour et charité auprès de la population du comté de Jacques-Cartier, qu'il représentait à la Législature depuis 22 ans. Il était en fait le doyen de la députation libérale à Québec. En raison de sa vaste expérience et de la politique et des hommes, sa disparition laisse un vide profond tant à l'Assemblée législative qu'au conseil des ministres. Ses compatriotes lui sauront gré des services immenses qu'il a rendus à sa province.

"Cet homme de valeur a aussi servi sur le plan municipal. Il a été maire de ville St-Pierre de 1928 à 1950. Dans ce domaine aussi, il s'est dépensé sans compter pour aider ses concitoyens.

"Des funérailles d'Etat auront lieu samedi à 10 h. du matin en l'église St-Pierre-aux-Liens, dans le comté de Jacques-Cartier.

"Les membres du conseil exécutif de la province et moi-même prions Mme Kirkland, sa fille, Mme Philippe Casgrain, et les autres membres de la famille, ainsi que la population du comté de Jacques-Cartier, d'accepter l'expression de nos plus sincères condoléances." Jean Lesage, premier ministre.

Six mois de prison pour vol de manteaux

QUEBEC. (M.F.) — Un Québecois de 36 ans, Léopold Gagné, a écopé, hier, d'une sentence de six mois de prison après avoir été trouvé coupable d'un vol de manteaux de fourrure d'une valeur totale de $2,500.

L'inculpé, qui comparaissait devant le juge en chef de la Cour des sessions de la paix, M. Thomas Tremblay, avait choisi d'être jugé devant un magistrat seul.

Le vol remonte déjà au mois de novembre 1959, alors que Gagné s'était introduit par effraction dans le magasin Prémont et Cie, pour s'emparer de cinq manteaux. Il fut arrêté quelques heures plus tard par la police, après avoir été trouvé en possession des fourrures.

Me Jean Bienvenue représentait la Couronne dans cette cause, et Me Lawrence Corriveau agissait comme avocat de la défense.

Premiers avions canadiens

(PC) — C'est à Toronto, en 1915, que furent montés les premiers avions de guerre canadiens.

Québec fera enquête à l'hôpital de Bordeaux

(De notre édition finale d'hier)

QUEBEC. (par J.-L. L.) — Le ministre de la Santé, le Dr J.-Alphonse Couturier, a dépêché ce matin des inspecteurs de son département pour enquêter sur les prétendus malaises à l'hôpital psychiatrique de la prison de Bordeaux.

Le ministre a pris cette décision à la suite d'un article paru dans un quotidien du matin et faisant état des plaintes de plusieurs gardiens sur leurs conditions de travail.

Rejoint à sa sortie d'une séance du conseil des ministres, le Dr Couturier nous a déclaré : "Je n'ai pas d'autres détails à ajouter sur ce que publie le journal des déclarations du Dr J.-A. Huard. Tout ce que je puis dire, c'est que j'ai envoyé des inspecteurs du département pour faire enquête. Ils sont partis ce matin."

Le P. Jobidon retournera à Karéma

L'ex-supérieur de la procure des Pères Blancs à Québec, le R. P. Emilien Jobidon, P. B., partira pour l'Afrique, le 1er septembre.

Originaire de Château-Richer le R. P. Jobidon est le frère de Son Exc. Mgr Jean-Louis Jobidon, P. B., qui dirige le diocèse de Mzuzu, au Nyasaland, à quelque 600 milles de Karéma. Résidant au Canada depuis 1957, le R. P. Jobidon a déjà travaillé dix ans dans le diocèse de Karéma que dirige son Exc. Mgr Carolo Msakila.

A son retour, il prendra la direction de la paroisse du Karéma, où il a déjà exercé son apostolat de 1947 à 1953, avant d'aller fonder la mission de Mpanda.

Karéma est la plus ancienne fondation des Pères Blancs au Taganyika. Dans les débuts, soit en 1885, les fondateurs s'intéressèrent particulièrement au sort des noirs gardés en captivité par les esclavagistes Arabes. "Sel, barres de savon, pioches", d'expliquer le père Jobidon," furent monnaie courante pour racheter ces pauvres esclaves. Actuellement, la paroisse compte près de 8,000 chrétiens, soit près de 90 p. cent de la population. En plus, des 22 dessertes, on trouve aussi sur son territoire le noviciat diocésain des frères africains ainsi que le centre de formation où les jeunes Pères Blancs s'initient à la langue et aux coutumes de la région".

M. W. Pelletier, directeur général de l'enseignement musical dans la province

(De notre édition finale d'hier)

QUEBEC. (par J.-L. L.) — Le ministre des Affaires culturelles, M. Georges-Emile Lapalme, a annoncé la nomination de M. Wilfrid Pelletier, chef d'orchestre réputé du Québec, au poste de directeur général de l'enseignement musical dans la province. Cette nomination venait d'être sanctionnée par un arrêté ministériel.

M. Pelletier abandonnera ses fonctions actuelles de directeur du conservatoire de la province. Il sera, dans son nouveau poste, sous l'autorité du ministre des Affaires culturelles, dont il sera le conseiller relativement à l'enseignement de la musique dans les écoles. Il aura ainsi pour principal devoir de préparer des projets à long terme pour coordonner l'ensemble des activités musicales de la province de Québec.

M. Lapalme a révélé qu'il a confié à M. Pelletier la création éventuelle d'un enseignement musical méthodique dans les écoles primaires et secondaires, afin de préparer les élèves à accéder au Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec. M. Pelletier s'occupera également de trouver des débouchés pour les diplômés du conservatoire, afin de leur assurer la pratique normale de leur art.

Le ministre a ajouté que les directeurs du conservatoire à Montréal et à Québec seront nommés un peu plus tard par le gouvernement.

Poursuite de $18,000 intentée par M. H. Gélinas

QUEBEC. (M.F.) — Un père de famille de l'Ontario, M. Hervé Gélinas, a intenté dernièrement en Cour supérieure de Québec une action en dommages au montant de $18,000 pour sa fille mineure Diane, blessée gravement dans un accident d'automobile.

La collision est survenue sur la route no 2, près du village de St-Michel de Bellechasse, alors que M. Gélinas et sa fille, qui circulaient dans la même voiture, furent brusquement frappés par une automobile qui se dirigeait en sens contraire et conduite par M. P.-E. Robitaille, de St-Romuald.

Le demandeur soutient que l'accident a été causé par suite de l'imprudence du défendeur qui n'aurait pas immobilisé son automobile en tentant d'éviter un troisième véhicule qui venait de doubler M. Gélinas.

Selon le plaignant, sa fille serait victime, depuis, d'une incapacité partielle permanente de 15 p.c. résultant de blessures à l'épaule et d'une fracture du coude droit.

Le bureau Dorion, Bernier et Lahaye agit pour le demandeur et les avocats Gagnon, de Billy, Cantin et Dionne ont comparu pour le défendeur.



M. WILFRID PELLETIER

Une neuvaine pour obtenir la paix dans le monde, du 14 au 22 août

QUEBEC — Une neuvaine pour obtenir la paix dans le monde se tiendra au Montmartre Canadien, 1679 chemin St-Louis, Québec, du 14 au 22 août.

Tous les soirs à 8 h. p.m. il y aura une heure mariale et une procession aux flambeaux, suivies de la messe. Le prédicateur de la neuvaine sera le rév. père R. Hodgson, S.M.M.

Voici le programme pour chaque jour :

Le lundi, 14 août, à 8 h. p.m., il y aura la marche de l'Assomption. Le départ se fera au couvent de Mérici, sur le chemin St-Louis. La procession escortera la statue de l'Assomption et les bannières mariales jusqu'au Montmartre Canadien où une messe sera célébrée par Mgr Louis-Albert Vachon, P.D., recteur de l'Université Laval.

Trois messes seront chantées au sanctuaire le mardi matin. Une autre sera célébrée par le supérieur des missions étrangères de Québec, Mgr Edgar Larochelle, P.A. à 8 h. p.m.

Les mercredi, jeudi, vendredi et samedi ce sera le programme général. Les intentions pour chaque journée sont successivement : Mgr l'archevêque de Québec, le clergé et les fidèles de l'archidiocèse; l'Eglise du Canada; le concile oecuménique et l'unité de l'Eglise; enfin, samedi, l'Eglise du silence et les persécutés.

A 3 hrs p.m. le 20 août, une heure mariale pour les malades sera présidée par M. le chanoine Jean-Paul Lachance suivie de la bénédiction des malades et de la procession aux flambeaux. L'intention de la journée est la paix dans le monde.

Le lendemain, consacré aux vocations religieuses et sacerdotales, l'on suivra le programme général.

La clôture se fera le mardi, 22 août, par une messe pontificale célébrée par Mgr Jean-Louis Jobidon, de la société des missionnaires d'Afrique. Il y aura la consécration du monde au coeur immaculé de Marie après la procession aux flambeaux.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.



LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 52-2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 52-9-8487

SPORTS

Ce que j'en pense

par Jean POULIOT

Les Montréalais sont fiers avec raison de la décision de Blue Bonnets de devenir la première piste au Canada à présenter du turf sous les réflecteurs. Les courses sur le plat forment un spectacle différent des épreuves sous harnais et après une absence d'une dizaine d'années, une telle attraction plaira sûrement, ne serait-ce que par sa nouveauté pour bien des jeunes sportifs.

La décision de donner un congé de 42 jours aux trotteurs et ambleurs sera profitable à toutes les pistes de la province. Québec pour sa part a déjà accueilli une cinquantaine de chevaux, en majorité de catégorie C-3 et D-1, et les programmes en seront améliorés d'autant. Par exemple, même si le derby amble Jacques-Cartier retiendra surtout l'attention des connaisseurs en fin de semaine, il ne faut pas oublier que toutes les classes ont profité du sang nouveau. Il n'y aura qu'un seul D-3 dans toute la fin de semaine, ce qui veut dire que les milles en plus de 2.10 chez les ambleurs et 2.12 chez les trotteurs seront l'exception, d'ici la fin de septembre.

Le président Donat Simard a d'ailleurs l'intention d'exploiter au maximum cette nouvelle veine de qualité, et il continuera de présenter des programmes au rythme actuel de cinq par semaine, tant que la limite de 100 jours ne sera pas atteinte. On fermera plus à bonne heure à l'automne, ce qui permettra le commencement des travaux d'élargissement de la piste, requis par la Canadian Trotting Association.

Des millionnaires en spectacle

En examinant la carte que le promoteur Roland Ste-Marie a préparée pour lundi prochain, j'ai essayé d'évaluer la fortune totale de tous ces athlètes qui se donneront en spectacle à ce gala de lutte. Elle se chiffre à plusieurs millions de dollars et il ne fait pas de doute que le spacieux Colisée aurait été une scène plus digne de ces millionnaires que le Palais de l'agriculture : malheureusement, des travaux saisonniers empêchent l'utilisation de notre palais sportif.

Hans Schmidt, un Montréalais du nom de Rod Larose qui a dû s'exiler à Chicago pour amasser fortune, les vétérans Yukon Eric, Lou Thesz, Wladek Kowalski et Edouard Carpentier ont tous des comptes de banque dignes des plus grands artistes de Hollywood.

Comme nous demandions au promoteur Roland Ste-Marie pourquoi quelques-uns d'entre eux ne se servaient pas de leur argent et de leurs connaissances pour monter des combats au lieu de s'exhiber dans l'arène, il nous répondit : "Ils savent bien de quel côté des câbles il y a de l'argent à faire." Nous espérons tout de même qu'après avoir payé le cachet de toutes ces vedettes, le promoteur local ne regrettera pas d'avoir ajouté de l'eau à des moulins déjà si bien fournis.

Ici et là

Pierre Blouin a été suspendu pour trois programmes à cause d'une interférence avec J. Chips dans la 9e course de mercredi . . . La première partie de football de la saison régulière du Big Four sera radiodiffusée à Québec par l'entremise de CKCV ce soir, à compter de 8 heures . . . Jean Lesage participera au tournoi de golf du club de Réforme qui se tiendra à l'Ile d'Orléans mercredi le 23 août . . . Selon Stan Fischler, Muzz Patrick a décidé Doug Harvey à signer pour les Rangers en lui faisant survoler les quartiers chics de Long Island . . . Félicitations à Jean Boivin, le nouveau champion junior du district au golf . . . Si une partie de la série Indiens-Phillies se dispute à La Tuque dimanche le 20 août, il s'agira de la 6e et non de la 4e . . . Il y aura des régates pour bateaux à moteur dimanche, au lac Sept-Iles, et à ville du lac St-Joseph . . . LA PRESSE est à faire construire un tout nouveau trophée pour la course cycliste Québec-Montréal, le 27 août . . . La série-rotation du baseball junior se continuera samedi et dimanche après-midi pour prendre fin lundi soir. Les deux premiers clubs joueront ensuite une finale trois dans cinq . . . Le magnifique terrain de baseball de Ste-Foy serait clôturé et éclairé dès l'an prochain.

Carnet mondain

Réceptions

Mlle Lise Bardou recevait, ces jours derniers, un groupe d'amies en l'honneur de Mlle Pierrette Lacasse à l'occasion de son prochain mariage.

—

M. et Mme Gérard Picard ont reçu dernièrement à leur résidence pour leur fille, Louise, et son fiancé, M. Hervey Tremblay.

Déplacements

M. Doris Lussier, de Montréal, est de passage à Québec. Il se rendra ensuite dans la Beauce.

—

M. et Mme Théophile Bardou sont de retour d'un voyage de quelques mois en Europe.

Le major-général J. H. McKueen et Mme McKueen, d'Ottawa, sont inscrits au Château Frontenac.

—

Mme R. W. Bolstad, de Toronto, est de passage dans notre ville.

—

Mlle Jeanne Brochu est rentrée d'un voyage de deux semaines à Old Orchard.

—

Mme Geneviève Bertrand, présidente de l'AACQ, est de retour d'un voyage à Toronto.

Naissances

Monsieur et Madame Julien Barrette annoncent la naissance d'une fille qu'ils ont appelée Silvie. M. et Mme Camille Julien furent choisis comme parrain et marraine. La porteuse, au baptême, était Mme Maurice Denis.

* * *

Monsieur Jean-Marc Germain et Mme Germain, née Marcelle Pelletier, font part de la naissance de Josée. Parrain et marraine : M. et Mme Louis Germain, grand-parents de l'enfant. Mlle Lucie Germain portait son neveu sur les fonts baptismaux.

* * *

Monsieur et Madame René Labrecque annoncent la naissance de leur fils, baptisé sous le prénom de Pierre. Le parrain et la marraine étaient M. et Mme Lucien Couture et la porteuse, Mme Donat Fradette.

Cours sur l'initiation syndicale

QUEBEC. (G. P.) — Une série de cours sur l'initiation syndicale, organisés par la corporation des instituteurs catholiques de la province, débutera lundi matin au grand amphithéâtre de la faculté de commerce de l'Université Laval.

C'est la première année que ces cours, auxquels assisteront quelque 250 instituteurs, prennent une telle ampleur. Au cours des années passées, ils ne s'adressaient qu'à une cinquantaine de membres.

Ces cours, donnés par une équipe de professeurs du département de Relations industrielles de Laval, par des officiers de la corporation et du ministère du Travail, seront divisés en trois classes, selon les besoins des participants.

La CSN

Projets de réformes de structures

QUEBEC. (G.P.) — Les membres des exécutifs des fédérations de la CSN se sont penchés, hier, à huis clos, sur deux projets de réformes de structures prévoyant le regroupement des fédérations pour les rendre plus fortes numériquement.

Le fruit de ces délibérations, couronnant de longues études, doit être rendu public aujourd'hui, à Montréal. L'exécutif a soumis aux délégués deux projets maintenant l'existence des fédérations.

Dans le premier projet, les services de négociations et d'applications des conventions collectives sont assurés par la CSN moyennant un "per capita" uniforme. Dans le deuxième projet, les mêmes services sont assurés par les fédérations avec possibilité d'ententes avec la CSN.

Les délégués ont également pris connaissance d'un autre document en deux parties, la première présentant un historique des réformes de structures et de services; la deuxième ayant trait à certaines dispositions qui devraient être inscrites dans toutes les constitutions.



LA JOURNEE DU SPORT A L'OTJ DE BEAUPORT — Les enfants des OTJ de Courville, Beaupré, Ste-Anne-de-Beaupré, Beauport et Giffard, sont entrés en compétition hier au terrain de jeux de Beauport. Des concours de balle molle, de baseball, de lancer du poids, de sauts à la perche et plusieurs courses ont soutenu l'intérêt pendant toute la journée. Ci-haut le jeune Gaston Lepage, gagnant du saut en hauteur, exécute l'exploit qui lui a valu le premier prix de la journée.

Trois-Rivières blanchit les Indiens 2-0

QUEBEC. — Les Phillies de Trois-Rivières ont pris l'avance d'une partie dans la semi-finale 4 dans 7 de la ligue provinciale en disposant des Indiens de Québec par 2 à 0, grâce à deux points non mérités à la 9ième manche. André Pleau, qui a retiré 11 hommes au bâton, a ainsi remporté son duel contre Jean Lemelin qui n'a accordé que trois coups sûrs. Yvon Desprès a été l'autre vedette des vainqueurs avec un attrapé sensationnel sur un plongeon à la 6ième manche et deux coups sûrs au bâton.

Blanchet fut sauf sur une erreur de Drouin au début de la 9ème et vola le deuxième-but. Il passa au troisième sac sur un simple de Desprès qui vola lui-même le deuxième. Après le retrait de Béliveau, Hamelin fut passé intentionnellement. Lemelin effectua alors un mauvais lancer qui permit à Blanchet de marquer le point victorieux. Quand Béchard frappa un roulant, à Lemelin, il fut retiré au premier-but, mais Samson lança mal à Lacasse dans une tentative de double-jeu et Desprès compta le deuxième point.

Les Indiens avait manqué une belle chance avec des coureurs au 3ème et 2ème buts à la deuxième manche; ils eurent également un homme en position aux 1ère, 3e, 7e, et 8e reprises, mais toujours Pleau fut inpeccable dans les impasses. Le plus beau catch des locaux a été effectué par Guimont sur un coup retourné de Pleau.

La série se poursuivra maintenant à Trois-Rivières samedi soir et les deux clubs reviendront au stade municipal dimanche soir.

1ère partie : semi-finale (4-7)

TROIS-RIVIES	AB	P	C	PP
Blanchet, ac	4	1	0	0
Desprès, cc	4	1	2	0
Béliveau, 1 b	4	0	0	0
Hamelin, cg	3	0	0	0
Béchard, 3 b	4	0	0	1
Guy, 2 b	4	0	0	0
St-Pierre, rec.	3	0	0	0
Bourque, cd	3	0	1	0
Pleau, Lanc.	3	0	0	0
Totaux	32	2	3	1

QUEBEC	AB	P	C	PP
Dompierre, cc	3	0	1	0
Drouin, ac	3	0	0	0
Samson, 1 b	4	0	1	0
Lacasse, rec.	4	0	0	0
Thivierge, 2 b	4	0	1	0
Ouzilleau, 3 b	4	0	1	0
Guimont, cg	4	0	1	0
Pouliot, cd	3	0	1	0
Lemelin, lanc.	3	0	0	0
Totaux	32	0	6	0

T.-Rivières 000 000 002— 2 3 1
Québec 000 000 000— 0 6 2

Erreurs : Ouzilleau, Drouin, St-Pierre. **Buts volés :** Samson, Guy, Pouliot, Blanchet, Desprès. **Sacrifice :** Drouin. **Laissés sur les buts :** Trois-Rivières 4 ; Québec 7.

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Lemelin	9	3	2	0	1	6
Pleau	9	6	0	0	1	11

Mauvais lancers : Pleau, Lemelin. **Lanceur gagnant :** Pleau ; **Lanceur perdant :** Lemelin. **Arbitres :** St-Jean, au marbre ; Bellemarre, 1er but. **Assistance :** 702. **Durée de la joute :** 2 h. 23.

On ne tolérera plus les "tolérances"

La sûreté provinciale vide de nombreux débits clandestins

QUEBEC. — Quelque 150 agents de la Sûreté provinciale ont effectué hier de multiples descentes dans les auberges, hôtelleries et restaurants qui opéraient munis d'une simple "tolérance".

Tous les établissements commerciaux qui opéraient de telle façon ont été littéralement vidés, par le fort contingent d'agents de la paix qui voyageaient dans une quarantaine d'automobiles.

Des camions ont été mobilisés pour transporter les quantités énormes de boisson qui ont été saisies. Toute la boisson saisie a été entreposée à l'entrepôt de la Commission des liqueurs de la rue St-André.

Les descentes auraient eu lieu dans des établissements s'échelonnant tout le long du fleuve, sur la rive sud, en direction de Rivière-du-Loup.

De source généralement bien informée, on apprend qu'il s'agirait d'une des plus importantes razzias jamais effectuées dans la province. Les agents ont quitté Québec vers 11 heures hier matin, et, tard hier soir, il y en avait encore sur la route.

Une bagarre dans un restaurant se termine dans les cellules

SHERBROOKE. — Une bagarre qui aurait pu avoir de fâcheuses conséquences a éclaté hier soir à Deauville entre deux jeunes gens de 19 ans, et un propriétaire de restaurant.

Ce dernier leur aurait reproché en des termes non équivoques leur langage peu respectable et c'est à la suite de ces remarques que les deux compères ont pris la mouche.

Le tout a pris fin dans les cellules de la police provinciale à Sherbrooke, non sans que les policiers se donnent beaucoup de mal à séparer l'ivraie du bon grain.

En effet, par sympathie ou pour un motif encore inconnu, d'autres jeunes gens de meilleure réputation avaient pris la défense des deux batailleurs.

Ces derniers devaient comparaître de matin devant le juge Edouard Boisvert.

Un revers des Alouettes aux mains des Chevaliers

GRANBY. — Les Alouettes de Sherbrooke ont perdu une autre chance de s'approcher de la troisième position de la Ligue de baseball provinciale des Cantons de l'Est, alors qu'ils ont essuyé un revers de 8-4, aux mains des Chevaliers de Granby.

Les deux équipes ont frappé le même nombre de coups sûrs, soit 7. Les Alouettes ont cependant commis deux erreurs, alors que leurs adversaires ont affiché une tenue impeccable sur la défensive.

Elias, du Granby, a remporté la victoire. C'est Kabat, lançant à la place de Rovelt, qui a été débité de la défaite. Wojei, des Alouettes, a frappé un coup de circuit à la 7e manche.

Mgr G. Cabana au congrès de la Fédération des femmes rurales

SHERBROOKE. — Le 17e congrès diocésain de l'Union catholique des femmes rurales se tiendra jeudi le 24 août, en la salle du Christ-Roi, sous la présidence de Mme Ernest Desautels.

Les délibérations commenceront jeudi matin, à 8 h. 30 par une inscription des déléguées, suivie à 9 h. d'une messe célébrée par l'aumônier diocésain, l'abbé Armand Larose. Mme Desautels fera l'ouverture officielle du congrès à 10 h. Avant le dîner fixé à midi, on procédera à la lecture du procès verbal du congrès diocésain 1960, des activités de la Fédération ainsi que du bilan financier.

Les activités reprendront au début de l'après-midi, à 1 h. 30 alors qu'on choisira le nouveau bureau de direction. Les élections seront suivies de l'étude des résolutions.

Une visite aux congressistes de Son Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, clôturera probablement les activités du congrès.

Parmi les invités de l'extérieur seront présents l'abbé G.-E. Phaneuf, aumônier général de l'UCFR ; Mlle Jeanne Larose, secrétaire générale, Mlle Jovette Groleau, propagandiste provinciale du mouvement, Mme Raoul Provencher, présidente de la fédération de Trois-Rivières et membre de l'exécutif provincial. Plusieurs présidents et présidentes de divers mouvements du diocèse seront aussi présents.

L'année dernière l'UCFR de Sherbrooke comptait 3,364 membres, ce chiffre a été porté à 3,450, soit une augmentation de 86 membres.

L'homologation du rôle d'évaluation

PRINCEVILLE. (DNC)—Les experts chargés du rôle d'évaluation dans la section urbaine de Princeville viennent de terminer leur travail. Le rôle d'évaluation établi selon les changements ou améliorations de propriétés a été déposé au bureau du secrétaire de la ville.

Les membres du conseil municipal dirigés par M. André Mailhot ont fixé au 5 septembre, la date de l'homologation du rôle d'évaluation. Les contribuables ont donc jusqu'à cette date pour prendre connaissance des changements qui peuvent avoir été apportés à la valeur inscrite aux livres concernant leurs propriétés respectives.

Ces chiffres peuvent être obtenus aux heures régulières de bureau, en s'adressant à M. André Cloutier secrétaire du conseil municipal.

Depuis quelques années déjà, la méthode scientifique est en usage pour l'évaluation des propriétés dans la section urbaine de Princeville. Les contribuables ont été priés de vérifier immédiatement les montants inscrits au rôle pour l'évaluation de leur propriété et d'exposer les revendications s'il y a lieu, avant le 5 septembre.

Les chiffres du rôle revisé serviront de base pour le calcul de la taxe foncière pour la prochaine année fiscale. Les renseignements inscrits au rôle revisé serviront aussi à la préparation des futures listes électorales.

Cinéma

BIENVILLE: "La chaine" avec Tony Curtis et Sidney Poitiers: 7 h. 15, Nouvelles: 8 h. 50; "Le justicier masqué", avec Clayton Moore: 9 h. 05. Fin: 10 h. 25.

CAPITOL : "The marriage go-round" avec Susan Hayward et James Mason: 2 h. 20, 5 h. 50, 9 h. 20; "Goddess of Love" avec Belinda Lee et Jacques Sernas: 1 h., 4 h. 35, 7 h. 55. Dernier spectacle complet à 7 h. 30.

Cartier: Nouvelles: 1 h. 05, 4 h. 55, 8 h. 50; Sujets courts: 1 h. 10, 5 h. 05, 9 h.; "Anastasia" avec Ingrid Bergman: 1 h. 30, 5 h. 25, 9 h. 20; "Qu'est ce qui fait courir les filles" avec Clifton Webb: 3 h. 15, 7 h. 10. Fin: 11 h. 05.

CINEMA DE LEVIS: "Mirage de la vie" (en couleur) avec Lana Turner et John Gavin: 7 h. 15; Nouvelles: 9 h. 15; "Journée des violents" (cinémascope) avec Fred MacMurray et Jean Seldon: 9 h. 30.

CINEMA DE PARIS: "Ils seront des hommes": 12 h. 10, 3 h. 35, 6 h. 40, 10 h.; "M. Suzuki": 1 h. 35, 5 h., 8 h. 30. Actualités françaises: 3 h. 26, 8 h. 20.

CLASSIC: "Les feux de la bataille": 1 h. 15, 4 h. 05, 6 h. 45, 9 h. 40; "La femme au fouet" (en couleur et en cinemascope): 2 h. 45, 5 h. 25, 8 h. 15. Représentation continuelle de 1 h. 15 à 11 h.

EMPIRE: Nouvelles et sujets courts: 1 h., 3 h. 30, 6 h., 8 h. 35; "Fanny" avec Maurice Chevalier et Leslie Caron: 1 h. 20, 3 h. 50, 6 h. 20, 8 h. 55.

ETCHEMIN: "Une balle signe X" avec Audie Murphy: 7 h. 30; "Les 39 marches" avec Kenneth More: 9 h.

IMPERIAL: "Je veux vivre" avec Susan Hayward et Theodor Bikel: 1 h., 3 h. 07, 9 h. 14; Sujets courts: 2 h. 37, 7 h. 04; "Noblesse oblige" avec Alex Guiness et Valerie Hobson: 3 h. 24; 7 h. 31.

LAIRET: Nouvelles: 1 h. 05, 4 h. 55, 8 h. 50; Sujets courts: 1 h. 10, 5 h. 05, 9 h.; "Anastasia" avec Ingrid Bergman: 1 h. 30, 5 h. 25, 9 h. 20; "Qu'est ce qui fait courir les filles" avec Clifton Webb: 3 h. 15, 7 h. 10. Fin: 11 h. 04.

LAURIER: "Un témoin dans la ville" avec Lino Ventura et Sandro Milo: 1 h. 15, 4 h. 30, 7 h. 45; Louvelles : 2 h. 40, 5 h. 55, 9 h. 10; "Sa dernière nuit d'amour" avec Amadeo Nazzari et Marta Toren: 3 h., 6 h. 15, 9 h. 30. Fin: 11 h.

PIGALLE: Actualités françaises: 12 h. 30, 4 h. 18, 8 h. 08; "L'impasse de vertus" à 12 h. 30, 4 h. 28, 8 h. 18; "Les mordus": 2 h. 15, 6 h. 03, 9 h. 53.

PRINCESSE: Sujets courts: 1 h. 5 h., 9 h.; "Les racines du ciel" et Juliette Greco: 1 h. 13, 5 h. 13, (en cinemascope) avec Errol Flynn 9 h. 13; "Houdini le grand magicien" avec Tony Curtis et Janet Leigh: 3 h. 15, 7 h. 15.

RIALTO: Nouvelles: 3 h. 20, 5 h. 50, 8 h. 25; "La déesse de la jungle" avec Johnny Wessmuller: 1 h., 3 h. 30, 6 h. 05, 8 h. 40; "Les pirates de Tripoli" avec Paul Henried: 2 h. 10, 4 h. 40, 7 h. 15, 9 h. 50. Fin: 11 h.

SILLERY: "Fenêtre sur la cour" (en couleur): 6 h. 05, 9 h. 35; "Un magnifique salaud": 7 h. 40. Fin: 11 h. 25.

VICTORIA: "Les feux de la bataille": 1 h. 15, 4 h. 05, 6 h. 45, 9 h. 40; "La femme au fouet" (en couleur et en cinemascope): 2 h. 45, 5 h. 25, 8 h. 15. Représentation continuelle de 1 h. 15 à 11 h.

Lesage recevra un doctorat honorifique

SACKVILLE, N.-B. (PC) — L'Université Mount Allison, au Nouveau-Brunswick, décernera jeudi prochain un doctorat honorifique en droit civil au premier ministre de la province de Québec, M. Jean Lesage.

Cet honneur lui sera conféré au cours d'une cérémonie marquant à la fois la fin de la session d'été et l'ouverture de la session 1961 sur "le Canada français, aujourd'hui". Le premier ministre Lesage sera le conférencier d'honneur à cette cérémonie.

Français parlé

Initiative nouvelle aux P.U.L.

QUEBEC. — Les Presses de l'Université Laval préparent présentement quatre volumes et des bandes sonores pour l'enseignement du français parlé au cours secondaire.

L'enregistrement de bandes sonores pour usage dans l'enseignement est une initiative nouvelle aux Presses, qui se sont limitées jusqu'à maintenant au domaine de la publication.

Des ouvrages similaires pour l'enseignement de l'anglais sont également en préparation.

Résultats des courses

PREMIERE COURSE

Our Diplomat,
Claude Denault 19.80 8.10 6.20
Miss Corky,
Gilles Fillion 9.80 5.30
Red Chief C.
Guy Robinette 6.30
Ont aussi couru : Nancy Cried, Sharpwin, Sunday Punch, Karen Dee, Sam.
Temps : 2:11.3.

DEUXIEME COURSE

Logust Song,
Gilles Lachance 5.50 3.10 2.90
Magic Wand,
Denis Beauchemin 3.00 2.50
Princeling,
Claude Denault 3.90
Ont aussi couru : Erie Mite, Lord Spencer, Marcia Scott, Sir Royal Best, Handy Ibaf.
Temps : 2:12.4.
Pari-double : 3
7—Our Diplomat,
Logust Song : $41.90.

TROISIEME COURSE

Balmoral,
Roland Bruyère 4.10 3.30 2.90
Bright Forecast,
Victorien Bédard 4.60 3.50
Queen Ibaf,
Robert Bélanger 3.60
Ont aussi couru : Candy D, First Cannon, King Carrol, Pard C, Au Vatel Fred.
Temps : 2:14.

QUATRIEME COURSE

Famous Pick,
Paul Grenier 3.90 3.20 3.00
Mountain Butler,
Claude Denault 8.60 4.60
Buckeye Bourbon,
Jean Charbonneau 4.40
Ont aussi couru : The Whisz, My Captain, Dale's Joy, Mighty Red, Richard Lee Can.
Temps : 2:11.

CINQUIEME COURSE

Sheratan Pick,
Leon St-Jacques 5.30 3.30 2.60
Flying Easy,
André St-Amour 5.30 3.50
Rita Wick,
Laurier Hamelin 3.00
Ont aussi couru : Federal Reserve, Dan Mighty, Buckeye Bourbon, Dominion Hal, Fast Delivery.
Temps : 2:10.1.
Quinella : 1
7—Sheraton Pick,
Flying Easy : $17.60.

SIXIEME COURSE

Eve'n Betts,
Yvon Catellier 5.60 3.30 2.80
Double Victory,
Marc-André Blouin 3.50 2.80
Countess Hoot,
J. A. Verret 3.40
Ont aussi couru : Mighty Sharp, Chuck's Guy, Waycharm, Cleary Hanover, Bravaway.
Temps : 2:10.1.

SEPTIEME COURSE

Mighty Dream,
Paul Grenier 5.50 3.30 2.70
Amigo,
Raymond Moreau 3.50 3.30
Abbey Chimes,
Charles Poulin 3.20
Ont aussi couru : Lynntown, The Moor, Chris Rodney.
Temps : 2:10.3.

HUITIEME COURSE

Worthy Tyson,
Yvon Pelchat. 12.50 5.10 5.00
Princess Express C,
Roland Bruyère 2.80 2.40
Sir Royal Jim,
Meddy Goguen 6.40
Ont aussi couru : Josedale Beauty Brook, Legal Direct, Lullwater Queen, Meadow Ann, Direct Express H.
Temps : 2:09.2.
Quinella : 4
2—Worthy Tyson,
Princess Express C : $12.80.

NEUVIEME COURSE

Leading Way,
Victor Larose 5.40 3.40 2.50
Mr Music L.,
Jacques Hébert 6.00 3.30
Gallant Grattan S,
Barney Hughes 4.30
Ont aussi couru : Leo Chief, Keyko, Versatile, Wilson Frost.
Temps : 2:08.

DIXIEME COURSE

Helen Purdue,
Jean Jodoin 4.80 3.50 2.70
Frisco Tass,
Adrien Blouin 9.30 3.90
Art's Rhythm,
Edouard Bradette 2.60
Ont aussi couru : Happy Ibaf, Victory's Gay, Golden Spark, Irish Jim, Forward Look.
Temps : 2:07.1.
Quinella : 8
6—Helene Purdue,
Frisco Tass : $73.40.

Marché commun

La G.-B. demande son adhésion

LONDRES. (AFP) — Le porte-parole du Foreign Office a annoncé, hier, que le gouvernement britannique a adressé hier après-midi une demande officielle au président du Conseil des Ministres de la Communauté économique européenne "exprimant le désir d'ouvrir des négociations en vue d'adhérer au traité de Rome au terme de l'article 237."

Le texte de la demande britannique ne sera publié que dans quelques jours.

On apprend de source autorisée britannique que la demande britannique sera examinée par la Commission de Bruxelles les 6 et 7 septembre prochains et par le Conseil des ministres de la CEE le 25 septembre.

On rappelle au Foreign Office la déclaration de M. Edward Heath selon laquelle les négociations entre la Grande-Bretagne et les Six pourraient commencer au début d'octobre prochain.

Des copies de la demande britannique ont été remises, hier, à titre de courtoisie, aux six gouvernements membres de la CEE ainsi qu'aux partenaires de la Grande-Bretagne au sein de la zone de libre-échange et du Commonwealth.

A l'Assomption le 20 août

Grand festival de toutes les O.T.J. du comté de Beauce

QUEBEC. (par B. R.) — Pour la première fois, un grand festival de toutes les OTJ du comté de Beauce se déroulera à L'Assomption, dans le comté de Beauce, dimanche le 20 août.

Ce festival a été rendu possible grâce au directeur de la fédération des oeuvres de loisirs de la province, qui se dévoue spécialement à l'organisation des OTJ de la Beauce en une union efficace, et à plusieurs responsables d'OTJ du comté. Parmi les plus dévoués signalons les abbés Luc Grenier et Marcel Bernard, Mlles Lyse Gilbert, Carmen Bélair, Nicole Larochelle et MM. Germain Bisson, Paul Ouellet, Bruno Roy, Gilles Lemieux qui se sont réunis à L'Assomption le 13 juillet sous la présidence de M. Pierre Leclerc pour établir les structures du festival.

Des plans relatifs à la natation, aux sports, à la piste et pelouse, aux travaux manuels et artisanat, de même qu'aux jeux dramatiques et au folklore ont été faits pendant cette assemblée, et le programme du 20 août a été organisé d'après les rapports de chaque sous-comité.

Le plan de Mlle Carmen Bélair concernant les travaux manuels et l'artisanat comprend l'exposition d'une maquette du terrain de jeux de chaque OTJ, jugée sur la précision et l'originalité de la réalisation. Il y aura aussi des travaux en vue de la parade, c'est-à-dire des pièces de style olympique : chaises romaines, flambeaux, feuilles de laurier.

A 1 h. 30 p.m., les épreuves de piste et pelouse commenceront pour se terminer à 3 h. 45 p.m. Elles comprendront des sauts en hauteur et en longueur pour les garçons et les filles et le lancer du poids pour les garçons seulement.

Des parties de balle-molle et de ballon-volant seront disputées entre toutes les municipalités du comté de Beauce qui possèdent un terrain de jeux, de même que des compétitions aquatiques.

L'activité la plus intéressante sera probablement les jeux dramatiques qui débuteront en soirée, à 8 h. p.m.

Les numéros seront élaborés dans les genres suivants : danse avec chant, mime, fable ou chanson mimées, sketches, vaudeville. Les parents qui voudront se dérider après leur journée n'auront qu'à se rendre au terrain de jeux de L'Assomption et regarder leur fille ou leur fils se livrer à l'imitation des vedettes de la télévision, au music-hall, à la magie et même à la vie indienne . . . Ils pourront aussi assister à une opérette.

Y aura-t-il grève chez Vaillancourt?

QUEBEC. — Les membres du syndicat de la pâtisserie Jos Vaillancourt de Québec prennent actuellement un vote de grève secret dont le résultat sera connu ce soir, à une réunion générale des syndiqués.

Ce vote de grève fait suite à un refus de la pâtisserie Jos Vaillancourt Inc. de recevoir les négociateurs autorisés du syndicat pour entreprendre des négociations post-arbitrales.

En effet, une sentence arbitrale unanime, qui est le résultat de 11 mois de négociations, de conciliations et d'arbitrage a été signifiée au syndicat le 20 juillet 1961.

Lors de l'assemblée de mercredi soir, les employés ont également adopté une résolution demandant l'intervention du ministère du Travail pour tenter d'éviter le pire, c'est-à-dire la grève. C'est le sens de la résolution.

Si l'intervention du ministère du Travail s'avère inefficace, la formation des comités de grève se fera ce soir.

Le 13 août

Quatrième classique annuelle de la Beauce à Vallée-Jonction

ST-GEORGES DE BEAUCE, QUE. — (J.P.) — La quatrième classique annuelle de la Beauce se déroulera dimanche, le 13 août, à Vallée-Jct. Une organisation à toute épreuve composée de quinze comités différents travaille fébrilement depuis plusieurs mois afin de donner à cette journée le cachet olympique des courses européennes.

La première attraction sportive débutera à 1.30 hr de l'après-midi et consistera en une course à bicyclettes qui s'effectuera entre St-Georges de Beauce et Vallée-Jct, soit un trajet de 25 milles. Au nombre d'environ quarante, les concurrents de cette épreuve partiront ensemble sur le même signal de départ.

La deuxième partie de l'après-midi sera consacrée aux courses à pied. Une première course à pieds sera offerte au public par les coureurs de la classe senior. Cette compétition aura lieu en circuit fermé sur un parcours de 7 milles. Une trentaine de participants y prendront part.

Une autre course à pied, classe junior cette fois, mettra en évidence des jeunes âgés de 10 à 15 ans. Son trajet sera de un mille et demi.

Plusieurs trophées et bourses seront distribués à chacune des compétitions de dimanche, à Vallée-Jct.

La présence de nombreuses polices provinciales assurera l'ordre; un service d'ambulanciers se tiendra prêt à toute éventualité; de plus, une équipe de l'Ambulance St-Jean sera à la disposition des concurrents. Tenue sous les auspices de l'O.T.J. de Vallée-Jct, cette classique devrait attirer plusieurs milliers de personnes. Signalons d'ailleurs que cinq comtés y seront représentés : Beauce, Dorchester, Frontenac, Mégantic et Lotbinière.

L'organisation de ces courses est heureuse de s'être assurée la présence des jeunes du Patro Roc-Amadour de Québec. Le spectacle présenté par ces jeunes gymnastes comprend une parade, de la musique de fanfare, des jeux divers, etc.

Un autre spectacle affichant musique, comédie, mimes, histoires, chants et danses, sera présenté par Alphonse Guertin et son ensemble.

Vol chez le Dr R. Cauchon

QUEBEC, (R. D'A.) — Les détectives de la Sûreté municipale ont arrêté, tôt hier matin, quatre jeunes hommes, à la suite d'un vol avec effraction perpétré à la résidence du Dr Roland Cauchon, 820 rue Cardinal Rouleau.

Trois de ces jeunes, qui sont âgés de moins de 20 ans, se sont introduits dans la maison, ont pratiquement tout saccagé, ont volé divers objets et se sont emparés d'un coffre-fort assez lourd qu'ils ont cependant dû abandonner sur le terrain de la résidence.

Les quatre inculpés ont été arrêtés à la suite d'une poursuite en automobile. Ils prenaient place dans une automobile volée quand les détectives municipaux leur ont mis la main au collet.

Par ailleurs, la police rapporte que des intrus se sont emparés d'une somme de $80 au restaurant Le Gourmet sur la rue St-Jean. Il appert que les mêmes personnes se sont introduites par effraction au club de lecture Trans-Canada dont les bureaux sont situés dans le même édifice que le restaurant, sans pouvoir cependant rien trouver. Il semble que les voleurs aient été dérangés dans leur "travail" et qu'ils durent prendre la fuite.

CFCM — TV (4)

AUJOURD'HUI

2:30—Mire
3:30—Mire et musique
4:30—Caravane
5:30—J'ai fait un beau voyage
6:00—Les nouvelles
6:15—Le météo
6:20—Nouvelles sportives
6:30—Cinéfeuilleton
6:45—Guillaume Tell
7:15—Panorama
7:30—La science et la vie
7:45—Pour elle
8:00—A vous Paris
8:30—Une étoile m'a dit
9:00—Cinéma international
10:45—Revers de la médaille
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:26—Commentaire
11:33—La boîte aux images
1:00—Fin des émissions.

DEMAIN

12:00—Mire
1:00—Mire et musique
2:00—L'Univers des sports "Baseball"
4:30—Long métrage
6:00—Les nouvelles
6:15—La météo
6:20—Les nouvelles sportives
6:30—Cinéfeuilleton
6:45—Les Boucaniers
7:15—Parade des animaux
7:30—L'Eternel Amour
8:00—Théâtre Georges Sanders
8:30—Billet de faveur
10:00—Rythmes de danse
10:30—Joyaux de l'Ecran
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:25—Cinéma
1:00—Fin des émissions.

CKMI — TV (5)

AUJOURD'HUI

4:00—Test Pattern (With Music)
4:24—Opening
5:00—Caravan
5:30—Mack Sennet
6:00—Government Agent vs Phantom Legion
6:15—Noddy
6:30—Dateline Quebec
7:01—7 0 1
7:30—Jefferson Drum
8:01—Red River Jamboree
8:30—Perry Mason
9:30—Danger Man
10:00—Have Gun Will Travel
10:30—The Burns and Allen Show
11:00—CBC-TV News
11:14—Movies At Midnight "1984"
12:15—Sign Off.

DEMAIN

1:30—Test Pattern (With music)
1:58—Opening
2:00—World of sport — Harmsworth Race
4:00—Test Pattern (With music)
4:58—Opning
5:00—Changing of the Guard
5:30—Bugs Bunny
6:01—Country Time
6:30—Ed McCurdy
6:45—News and Sports
7:00—Dennis the Menace
7:30—Tightrope
8:00—T.V. Hour of Stars and U.K. Flim
9:00—Great Movies : "David Copperfield"
11:00—CBC-TV News
11:09—Sports Score Highlights
11:10—Movies at Midnight : "The Rains Came"
12:53—Sign Off.



PISCINE A ST-MALO — Mgr C.-Omer Garand, évêque auxiliaire de Québec, a procédé hier soir à la bénédiction de la nouvelle piscine du parc Dollard, à St-Malo. On aperçoit ici le prélat, accompagné de gauche à droite de M. Gustave Bourbeau, de Mme Francis Boudreau, de M. Boudreau, député de St-Sauveur et président de l'OTJ de St-Malo.

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143
NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.

Au jour le jour...

NOUVEAU PROFESSEUR

M. Jean-Jacques Jolois, professeur à l'Institut des beaux-arts, de Jonquière, et anciennement attaché à l'école secondaire Sacré-Coeur de Jonquière, a été engagé en qualité de professeur de dessin et d'art dramatique à l'école normale des garçons de la région. M. Jolois devra donc dispenser ses cours à Arvida, puisque l'école normale gîte à l'école Guillaume Tremblay.

MGR MORIN CONFERENCIER

Mgr Luc Morin, p.d., v.f., curé de St-Dominique de Jonquière, prononcera le sermon d'ouverture lors du congrès de la fédération de l'UCC du Saguenay qui se tiendra à Jonquière, le 28 août prochain. Mgr Morin est considéré comme un grand ami des cultivateurs et il n'a jamais ménagé ses encouragements à cette classe, tout spécialement au syndicat de l'UCC de Jonquière.

LE PONT DU PETIT RANG

La corporation de la paroisse de St-Félicien s'est adressée au ministère de la colonisation pour faire ouvrir le pont du petit rang, ce qui faciliterait le trajet entre cette municipalité rurale et la ville. Elle a aussi demandé l'appui de St-Félicien, mais cette dernière a différé sa réponse, attendant l'opinion de son conseiller juridique.

AU CONGRES DE L'UNION

Le maire Alfred Hamel, ainsi que les échevins Lucien Gagnon et Joseph Laforge participeront, comme délégués de la ville de St-Félicien, au congrès annuel de l'union des municipalités, qui se tiendra à la Malbaie, du 31 août au 3 septembre prochain.

CHEQUES DE COULEUR DIFFERENTE

Les ouvriers qui seront embauchés l'hiver prochain, en vertu du programme de travaux de chômage, recevront leur paie sous forme de chèques et ceux-ci seront de couleur différente de ceux couramment employés par la ville. De plus, à l'endroit réservé pour la signature du maire on a ajouté "ou fondé de pouvoir". Le secrétaire, M. J.-A. Blouin a été autorisé à faire imprimer ces chèques dès maintenant.

EN MARGE DES TRAVAUX D'HIVER

Le comité des utilités publiques a été chargé d'étudier le plus tôt possible des projets de travaux d'hiver afin de les soumettre sans délai aux membres du conseil. Au nombre des projets prévus pour l'hiver prochain, il y a la construction de 25,000 pieds de trottoir, sur différentes rues de la ville. L'hiver dernier, environ cinquante pour cent du projet a été exécuté.

ACHAT DU JARDIN ZOOLOGIQUE

Le règlement No 307, intitulé : "Achat du jardin zoologique de St-Félicien" a subi sa première lecture lundi soir, au cours de la session régulière mensuelle.

"L'Union nationale au pouvoir dans 12 mois"

M. M. Bellemare

CHICOUTIMI (M.T.) — Parce qu'il a confiance dans l'élément sain de la population, le député de Champlain a prédit, hier, que dans 12 mois l'Union nationale sera au pouvoir. M. Maurice Bellemare a exprimé cette opinion au cours d'une conférence de presse à l'Hôtel Chicoutimi.

Selon M. Bellemare, l'impopularité du gouvernement en place ; la mésentente qui règne dans les rangs du parti libéral ; l'acharnement du gouvernement à taxer les gens pour rien et sa difficulté à trouver les fonds nécessaires pour administrer la province sont les principales causes qui reporteront l'Union nationale au pouvoir, dans 12 mois.

L'Union nationale a tenu à Chicoutimi, hier, une journée de "retraite" groupant les principaux membres des comités formés dans les comtés de Saguenay, Duplessis, Charlevoix, Chicoutimi, Jonquière - Kénogami, Lac-St-Jean et Roberval, en vue de l'organisation du congrès de septembre.

On avait mis au programme une conférence de presse, comme épilogue de la journée.

Une soixantaine de personnes venant des comités formés dans les comtés déjà nommés ont pris part à cette réunion préparatoire au congrès de l'UN. Selon le député de Champlain ce congrès sera le plus libre, le plus démocratique et le plus populaire que l'on ait vu.

En vue de cet important événement, l'UN tiendra dans la province 10 réunions régionales du genre de celle qui s'est déroulée hier à Chicoutimi, et à Matane mardi. Des comités ont été formés dans les 95 comtés de la province.

Hier à Chicoutimi, les membres présents ont rédigé plus d'une centaine de résolutions que l'on étudiera subséquemment et dont les meilleures seront soumises au congrès de septembre, le premier depuis la fondation de l'UN.

Objets perdus

(PC) — L'an dernier le bureau des objets perdus de l'Office londonien des Transports a reçu 407,000 articles retrouvés dans les autobus et les trains de métro.

La conférence de presse

M. A. Talbot n'y était pas

CHICOUTIMI (M.T.) — Les journalistes qui ont assisté à la conférence de presse, hier, à l'Hôtel Chicoutimi, ont été déçus ... M. Antonio Talbot, chef intérimaire de l'Union nationale et député de Chicoutimi, n'y était pas. Il était parti depuis la matinée en direction de Buckingham où il devait assister à un ralliement politique, hier soir, en compagnie de MM. Daniel Johnson et J.-J. Bertrand.

Lorsque l'on avait annoncé cette conférence de presse, on avait laissé entendre clairement que M. Talbot profiterait de cette occasion pour rendre publique sa décision quant à sa candidature à la chefferie de l'Union nationale.

Pour expliquer l'absence de M. Talbot on a fait remarquer qu'il était entendu depuis 15 jours que le chef de l'opposition irait dans le comté de Papineau, hier soir, assister à ce ralliement politique où plus de 4,000 personnes étaient attendues. Un de ses partisans a par ailleurs ajouté qu'il était évident que M. Talbot n'avait pas encore pris sa décision.

D'un autre côté, M. Maurice Bellemarre, qui donnait la conférence de presse, s'est habilement tiré de toutes les questions ayant trait à la candidature possible de M. Talbot. Si vous me demandiez si je me présente, dit-il, je vous dirais non. Il a ajouté que plus il y aura de bons candidats mieux ce sera.



LES ARBRES DU PARC DE LA PLACE D'ARMES à Chicoutimi sont l'objet de l'admiration de tous les visiteurs qui sont heureux de se reposer sous leur ombrage, comme les deux jeunes gens assis sur le coin du banc, à droite. A l'arrière-plan on aperçoit le chalet du parc, une réalisation de la ville de Chicoutimi.

Avec la fusion des commissions scolaires

Augmentation de la taxe de vente de 4 à 6 p.c.

ALMA. (PT) — La fusion des commissions scolaires d'Alma, Naudville, Riverbend, Isle-Maligne et de la paroisse d'Alma a eu pour effet de porter la taxe de vente de 4 pour cent à 6 pour cent dans les municipalités d'Isle-Maligne, Naudville, Riverbend et la paroisse d'Alma.

Ce fait nouveau, dont on n'avait pas encore parlé jusqu'ici, a été révélé cette semaine lors de la séance régulière de la commission scolaire d'Alma. C'est la compagnie Traconge qui, dans une lettre à la commission scolaire, a fait savoir qu'elle avait dû payer 6 pour cent au lieu de 4 pour cent pour certains matériaux dans la construction d'une école à l'Isle-Maligne et que cette différence n'avait pas été prévue dans les estimés. La compagnie a allégué qu'il s'agissait là d'un cas de force majeure et que la commission scolaire devait lui rembourser la différence sur les achats.

Après une courte discussion, les commissaires décidèrent d'aviser la compagnie Traconge qu'elle s'en tenait aux plans et devis ainsi qu'aux soumissions reçues.

Par contre, la discussion a été plus longue et plus animée lorsqu'il fut question d'accorder un contrat pour la pose de 20,000 pieds de tourbe aux écoles Damase Boulanger et St-Pierre.

Plusieurs soumissionnaires qui se trouvaient dans l'assistance, prirent part à la discussion pour donner des précisions sur l'épaisseur de la tourbe, sur la manière de la poser et sur d'autres techniques.

Les commissaires ayant donné chacun leur avis, le contrat fut accordé à MM. Léopold Lavoie et Isidore Plourde, pour chacun 10,000 pieds de tourbe à poser ; il y avait cinq soumissionnaires.

Représentant de l'est au comité consultatif de la commission du blé

CHICOUTIMI. (A.J.) — Le gouvernement fédéral, par l'entremise du ministre de l'Agriculture, M. Alvin Hamilton, vient de donner satisfaction à une autre demande présentée conjointement par l'U.C.C. du Saguenay et la Chaîne coopérative du Saguenay.

Dans une lettre qu'il adresse à M. Jean-Marie Couet, secrétaire de la fédération de l'U.C.C. du Saguenay, le ministre lui apprend qu'il prend les dispositions nécessaires pour qu'il y ait un représentant de l'est du pays au comité consultatif de la Commission canadienne du blé. Il ajoute qu'il forme un groupement consultatif de l'Est, constitué de représentants des groupements agricoles. Ce groupe devra se tenir en contact avec la commission susmentionnée et lui faire connaître son avis sur les questions relatives aux céréales, notamment sur les quantités de céréales à bétail dont ont besoin chaque année, les producteurs de l'Est du pays.

Il reste, cependant, d'autres questions à débattre entre le ministère fédéral de l'Agriculture et les deux groupements saguenéens qui s'intéressent ensemble aux mêmes problèmes. Ces derniers demandent toujours, par exemple, une enquête à l'endroit de la Commission canadienne du blé, une baisse du prix du blé fixé par la commission et destiné à l'Est du pays, et le libre accès au marché de l'orge et de l'avoine de l'Ouest, pour les coopératives, les moulins et les cultivateurs de l'Est, tout comme les moulins de l'Ouest.

Enfin, le porte-parole ajoute que la fédération de l'U.C.C. du Saguenay est à préparer un autre mémoire qui illustrera les faits les plus récents de ce domaine et que ce mémoire parviendra au ministre de l'Agriculture et aux députés fédéraux de la région.

La SCHL approuve

Des conditions pour les prêts

ST-FELICIEN. (A.B.) — La Société centrale d'hypothèque et de logement a approuvé le plan de subdivision du quartier Hébert, de St-Félicien. Cependant, la SCHL n'accordera des prêts de construction qu'aux conditions suivantes : Que les services publics d'aqueduc, d'égout, de voirie et parcs soient la propriété de la ville et qu'elle soit responsable de leur entretien ; que le plan de subdivision soit approuvé tel qu'il leur a été soumis, c'est-à-dire sans aucune modification ; que les poteaux téléphoniques et électriques soient installés sur les lignes arrière des lots ; qu'un plan de drainage détaillé soit fait, qu'enfin, le parc prévu entre la rue Collard et la nouvelle subdivision soit employé comme voie d'accès secondaire jusqu'à ce qu'une 2e rue d'accès permanente soit disponible.

Après avoir pris connaissance du document de la S.C.H.L., le conseil municipal de St-Félicien a aussitôt chargé son ingénieur, M. R. Gilbert, de la préparation du plan de drainage requis, et par la suite un arpenteur devra compléter le plan de cadastre de ce nouveau quartier, subdivisé en 84 lots à bâtir.

Cinéma

CHICOUTIMI

Capitol — (du 5 au 11) Les esclaves de Carthage, avec Georges Mistral et Marisa Allasio ; La révolte des gladiateurs, avec Georges Marchal et Ginna Maria Canale.

Cartier — (du 9 au 12 août) Meurtre sans faire-part, avec Lana Turner et Anthony Quinn ; Bagarre à Apache Wells, Anna Maria Alberghetti.

Impérial — (du 5 au 11) Mardi gras, avec Pat Boone et Christine Carrere ; Ferme des ormes brûlés, avec Susan Hayward et Stephen Boyd.

BAGOTVILLE

Saguenay — (du 8 au 11) Toute la ville accuse, avec Jean Marais et Etchika Choureau ; Le perceur de coffres, avec Ray Milland, Barry Jones et Jeannette Sterke.

JONQUIERE

Bellevue — Vallée de la poudre, avec Glenn Ford et Sherley MacLaine ; Tarzan, l'homme singe, avec Danny Miller.

Centre — Dieu seul le sait; La colline de l'adieu.

KENOGAMI

Princess — Dont Give up the Ship; The Trap.

ROBERVAL

Diana — (11, 12, 13, 14, 15) Le septième voyage de Sinbad; Racket dans la couture.

ST-FELICIEN

St-Félicien — Trahison à Athènes, avec Robert Mitchum ; Un matin comme les autres, avec Gregory Peck et Deborah Kerr.

ARVIDA

Palace — (du 8 au 11) Hercules Unchained, avec Steve Reeves et Sylvia Lopez ; 10 Rebel Breed, avec Rita Moreno et Mark Ramsen.

ALMA

Canadien — (du 10 au 13) La maison des sept péchés, avec Marlene Dietrich et John Wayne ; Cinderella, avec Ed Wynn et Yudith Enderson.

Alma — (du 9 au 12) Feux de l'été, en couleurs ; Les paras ont sauté, avec Tom Tryon et Jacqueline Blier.

CKRS — TV (12)

AUJOURD'HUI

3:30—Mire et 1000 cycles
4:00—Red River Jamboree
4:30—Caravane
5:30—La jardinière
6:55—Film
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Liberace
7:30—Comment dites-vous ?
7:45—Pour elle
8:00—A vous Paris
8:30—Une étoile m'a dit
9:00—Cinéma international
10:45—Promenoir des poètes
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:26—Commentaire
11:33—Silence on tourne : "Jane Eyre" avec Orson Welles et Joan Fontain.
1:00—Nouvelles anglaises
1:10—Fin des émissions.

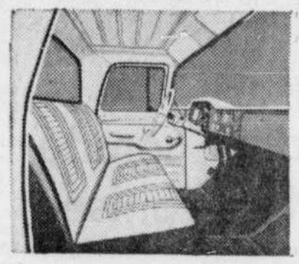
DEMAIN

1:30—Mire et 1000 Cycles
2:00—L'univers des sports : baseball
4:30—Long métrage
6:00—Parade des animaux
6:15—Organisation parti libéral
6:45—Les boucaniers
7:15—Nouvelles, météo, sports
7:30—Pure invention
7:45—Quinze métiers
8:00—L'éternel amour
8:30—Billet de faveur
10:00—Rythmes de danse
10:30—Le théâtre du mystère
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:25—Ciné-vedette : "Mother Wore Tights" avec Betty Grable
1:00—Nouvelles anglaises
1:10—Fin des émissions

LES VEDETTES DE L'INDUSTRIE...LES GMC

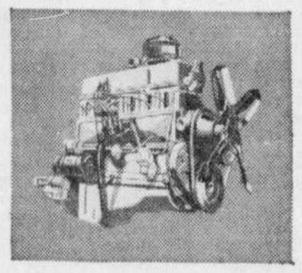


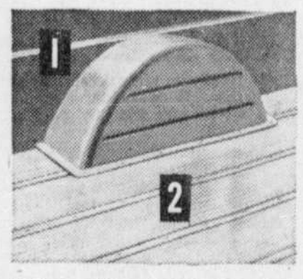
Illustrée: Pickup GMC Wide-Side— l'un des sept robustes modèles disponibles.



CABINE PLUS CONFORTABLE. Le confort et l'aménagement des cabines GMC facilitent le travail du chauffeur. L'accès est facile, les sièges profonds et à rembourrage mousse. (L'illustration montre la banquette du pick-up)

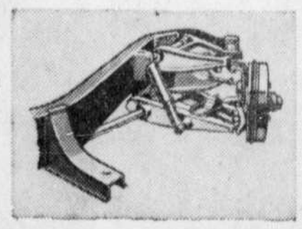
MOTEUR ÉCONOMIQUE ET SÛR. Les fameux Thriftmaster 6 et Trademaster V8 GMC assurent le maximum de travail et de rendement tout en réduisant au minimum le prix de l'entretien et de l'utilisation.





ROBUSTESSE EXCEPTIONELLE. 1. Les parois latérales inférieures sont doubles, ce qui empêche les marchandises mal arrimées d'endommager les tôles extérieures, tout en assurant une plus grande rigidité à la caisse.

2. Les solides planchers en bois (à l'abri de la rouille) avec bande de glissement en acier, peuvent être en cas de besoin, remplacés par sections à peu de frais.



DOUCEUR DE CONDUITE. La suspension à roues avant indépendantes et la suspension arrière entièrement à ressorts à boudin assurent au conducteur facilité de conduite et confort et protègent la marchandise transportée.

Illustrée — camionnette GMC — l'un des deux modèles disponibles, éprouvés par d'innombrables propriétaires.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

GMC LE CHAMPION DES CAMIONS DES ANNÉES 60

GMC-1661AP

Vendeurs autorisés des camions GMC dans le Grand Montréal

GMC TRUCK RETAIL BRANCH
5675, boulevard St-Laurent — CR. 4-3671

OMER BARRE LIMITEE
5987, av. Verdun, Verdun — PO. 8-2551

BOULEVARD PONTIAC LTEE.
7085, boul. St-Laurent — CR. 9-7321

SANGUINET AUTOMOBILE LTEE
1965, rue Lafontaine — LA. 4-3761

MID-TOWN MOTOR SALES LTD.
1395 ouest, rue Dorchester — UN. 6-9961

GARAGE BERTRAND LIMITEE.
15538 ouest, boulevard Gouin — NA. 6-3961
Ste-Geneviève-de-Pierrefonds, Qué.

ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE
11251 est, rue Notre-Dame — MI. 5-1651

PARKWAY PONTIAC LTD.
3500 ouest, rue Jean-Talon — RE. 9-2291

HARLAND AUTOMOBILE LTEE
955 route Montréal-boul. Ste-Anne — ME. 1-2051
(Rond-point de Dorval)

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241
Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239

SAGUENAY LAC ST-JEAN

DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143
NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.

A l'ouverture de leur congrès à Arvida

Les pompiers du Québec demandent une définition exacte du mot "différend"

par **Thomas DUHAIME**

ARVIDA — Les délégués des locaux affiliés à la Fédération des pompiers du Québec, qui ont ouvert leurs assises hier matin à Arvida, attendent sûrement à bras ouverts, et aussi de pied ferme, le ministre du Travail, invité d'honneur au banquet de clôture de leur 3ème conférence biennale.

Dans son mémoire, présenté le 18 avril, à M. René Hamel, la centrale professionnelle des employés de corporations municipales et scolaires se réjouit de la décision prise, voulant que les questions qui touchent les prérogatives et revendications de cette catégorie d'employés "au service du public" relèvent plutôt du ministère du Travail que de celui des Affaires municipales.

Abrogations

A l'unanimité, les congressistes sont en faveur de l'abrogation de deux clauses du bill 60, jugées néfastes à leur cause.

Il s'agira de définir correctement le mot "différend", et de biffer l'article 13 du même bill où il est dit : ". . Elles ne doivent contenir aucune clause venant en conflit avec les pouvoirs des municipalités de nommer, de suspendre et de congédier . . ." — Les employés municipaux n'ayant pas droit au recours de grève, tels les pompiers.

Au cours du congrès, la critique s'est élevée autour de restrictions apportées par la loi des différends ouvriers du Québec en ce qui concerne les employés municipaux et scolaires. Toute autre catégorie de syndiqués affectés par cette loi peut obtenir une sentence arbitrale exécutoire sur l'ensemble de points litigieux entre employeurs et employés, et non pas seulement sur les seuls objets indiqués comme étant un "différend".

L'autre catégorie, celle des employés municipaux et scolaire, ne peut se prévaloir de tels droits.

Et c'est ici que les congressistes protestent.

Le président de la centrale professionnelle des employés de corporations municipales et scolaires, principal conférencier à cette journée d'ouverture de la troisième conférence des pompiers du Québec, est d'avis que pour éluder le litige qui gravite autour du terme "différend" (dans le bill 60), il faudrait songer à faire disparaître tout sujet de mésentente en ce qui concerne les employés municipaux soumis à un tribunal d'arbitrage, et d'obtenir, en deuxième lieu, que soit biffée dans la loi toute disposition restrictive en ce qui concerne les employés affectés aux services publics, donnant ainsi pleine latitude aux autorités dirigeantes des villes et municipalités.

M. Jean-Robert Gauthier, conseiller technique de la C.P.C.M.S., a déclaré : "Le législateur ayant voulu établir un mécanisme spécial pour le règlement de litiges surgissant entre les corporations municipales et scolaires et leurs employés, il est tout à fait juste et raisonnable, nous semble-t-il, de soumettre à ce tribunal toute mésentente affectant les questions d'embauchage, de suspension et de renvoi".

Droit de grève

Pour en venir à une entente avec les législateurs, les employés de corporations municipales et scolaires — incluant les pompiers — ont renoncé déjà à leur droit de grève, mais à la condition que la sentence d'un tribunal d'arbitrage devienne exécutoire.

Sur ce sujet épineux, M. Gauthier a tenu à faire la précision suivante : "Dans certains milieux syndicaux, on songe sérieusement à réclamer la reconnaissance du droit de grève, étant donné que certaines villes ont tendance à ne pas appliquer les sentences arbitrales."

Cette déclaration nous amène à penser qu'il s'agirait à ce moment-là d'un droit illusoire. D'où le litige et la ferme revendication des congressistes sur ce premier point d'importance.

Sécurité d'emploi

C'est ici que les séances d'étude de cette première journée du congrès des pompiers prennent une importance qui rejoint le palier de leurs revendications, en regard de la sentence exécutoire du tribunal d'arbitrage préférablement au droit de grève.

En d'autres termes, la loi concernant les corporations municipales et scolaires et leurs employés, adoptée le 4 mars 1949, est considérée comme contraire aux intérêts de cette catégorie "d'employés au service du public", toujours selon M. Gauthier, parce qu'elle autorise, les conseils municipaux en priorité, à ne subir aucune ingérence en regard de l'embauchage, de la suspension, du congédiement ou des promotions, voire même des démotions, des employés à leur service, — y compris les pompiers, évidemment.

D'ailleurs, voici le texte de la loi concernant les corporations municipales et scolaires, à ce sujet ; "Elles ne doivent contenir aucune clause ou condition venant en conflit avec les droits et pouvoirs attribués par la loi aux autorités municipales et scolaires, en matière d'engagement, de suspension, de renvoi de leurs employés."

Motifs de revendication

Le président de la centrale, au sujet de cette infirmité qu'on attribue au bille 60, y apporte son point de vue nettement et sans ambages.

"Il arrive assez souvent qu'on nous dise que les conseils municipaux et les commissions scolaires, étant des services publics, il s'ensuit que leurs mandataires doivent avoir des pouvoirs exclusifs en matière d'embauchage, de suspension et de renvoi. Nous soumettons qu'un tel argument est mal fondé en droit et en fait, parce que l'ensemble des actes que ces mandataires posent sont sujets à revision par les tribunaux de droit commun, y compris, et au même titre, leurs décisions en matière d'embauchage, de suspension et de renvoi de leurs employés. Le législateur ayant voulu établir un mécanisme spécial pour le règlement des litiges surgissant entre les corporations municipales et scolaires et leurs employés, il est tout à fait juste et raisonnable, nous semble-t-il, de soumettre à ce tribunal toute mésentente affectant les questions d'embauchage, de suspension et de renvoi."



OUVERTURE DU CONGRES. — La 3e conférence biennale des pompiers du Québec a débuté hier matin, à l'auberge Saguenay Inn, à Arvida. On voit ici un premier groupe de délégués entourant le Rév. Père Jean-Marc Morin, s.j. conseiller ecclésiastique de la Fédération provinciale des pompiers du Québec.

Le métier de pompier est le plus ingrat qui soit !

ARVIDA. (T.D.) — A-t-on une juste conception du pompier ?

Dès à présent, si la pensée du "pompier jouant aux cartes pour tuer le temps" vient à l'idée du lecteur, ce dernier doit se faire un devoir de lire ce qui suit.

En 1960, dans 1,200 villes de l'Amérique du Nord, la mort a frappé 68 pompiers par 100,000 dans l'exercice de leurs fonctions, comparativement à 66 par 100,000 en 1959. En 1958, seulement 37 avaient trouvé la mort en combattant les flammes.

Ces constatations, tirées d'une enquête effectuée par l'Association internationale des pompiers (AFL-CIO-CTC) prouvent que le pompier "joueur de cartes" risque sa vie plus souvent qu'à son tour afin de faire un travail efficace, rapide et si possible, préventif.

A-t-on un instant songé que douze mois par année, en été, en hiver, le pompier est constamment sur la brèche, se doit d'être prêt à affronter les deux forces de la nature les plus destructrices, les plus implacables qui soient : le FEU et l'EAU.

Constamment exposés à des températures radicalement extrêmes, les pompiers sont à la merci des maladies respiratoires : pneumonie, tuberculose.

Une hache à la main, ils vont à l'assaut des flammes, souventes fois héros inconnus sauveurs de vies, donnant toujours le meilleur d'eux. Ces statistiques le prouvent : en 1960, 21 pompiers sur 100 ont subi des accidents pendant leur travail, comparativement à 3 p.c. chez les travailleurs d'industries.

C'est que non seulement les pompiers "jouent avec le feu" mais également, en raison des progrès scientifiques et technologiques, avec des matériaux radioactifs dans le but d'étouffer les flammes en limitant le plus possible les dommages.

L'année dernière, des pompiers sont morts de brûlures, par asphyxie, écroulement d'immeubles, chocs électriques, attaques cardiaques dues à l'épuisement, explosions.

Les pompiers, ce sont des hommes qui doivent souvent affronter un travail surhumain. Ce qui fait que, selon la médecine, ils sont prédisposés aux maladies de coeur, dues à l'excitation, aux chocs, à une dépense excessive d'énergie, aux conditions souvent difficiles de travail, quelquefois presque insupportables. Et l'absorption de fumée toxique, ça fait partie de leur métier, mais ce n'est pas fait pour conserver leurs voies respiratoires en bon état.

Bref, le pompier exerce un métier difficile, de plus en plus complexe et scientifique. Mais avant tout, c'est un métier INGRAT. Et lorsqu'un pompier sauve une vie humaine des flammes, il n'y a pas de salaire ou de récompense qui tienne.

Et lorsqu'il laisse sa vie au travail, le pompier sublime son métier.

Initiative d'envergure à Alma

Une entreprise en construction publie un ouvrage de traduction

ALMA. (P.T.) — On se plaît à dire dans la région que c'est à Alma qu'il se lance le plus grand nombre d'initiatives, les unes plus heureuses que les autres et le fait en est prouvé chaque jour. Cependant, il est plutôt rare qu'une initiative prenne une envergure presque nationale à cause de son importance.

C'est pourtant ce qui est survenu cette semaine alors qu'une entreprise de matériaux de construction en gros a lancé dans le public un lexique français-anglais et anglais-français de tous les termes employés dans la construction et les matériaux qui s'y rattachent.

La première présentation de ce volume a eu lieu au salon de la mairie, en présence des autorités religieuses et civiles et de quelques invités parmi lesquels on remarquait Mgr O.-D. Simard, curé de la paroisse St-Joseph; le maire Paul-Emile Harvey, d'Alma, et le maire Léonce Desmeules, de Naudville; le R. F. Pierre-Jérôme; M. Paul-Emile Houle, président de la S.S.J.B.; Me Gaston Harvey, président de la Chambre de Commerce d'Alma, et plusieurs autres.

La cérémonie, qui a passé sur les ondes du poste de radio local, a permis au président de la Maison Boily et Compagnie, qui avait lancé cette initiative, M. Léopold Boily, de donner certaines précisions sur les faits qui avaient amené la publication de ce lexique.

"Nous agissions comme les autres, a dit M. Boily. Nous préparions nos soumissions et présentions nos factures avec des termes anglais, jusqu'au jour où on le remarqua. Je fus alors un peu honteux d'admettre qu'alors je ne connaissais pas les termes français et quand on les employait devant nous, personne ne comprenait la plupart du temps; c'est alors que nous vint l'idée de faire quelque chose".

Le président de la maison Boily ajoute qu'alors chacun mit la main à la pâte et avec un peu de bonne volonté on réussit à préparer un petit volume de traduction qui a valu de nombreuses félicitations à cette entreprise.

"Depuis longtemps, a dit en terminant M. Boily, non seulement nous écrivons dans un bon français et envoyons des factures avec des termes français; ce qui était plus que normal au pays du Frère Untel, mais de plus, nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils nous écrivent en français également, avec des termes français".

Plusieurs autres orateurs ont adressé la parole, parmi lesquels Mgr O.-D. Simard, M. Paul-Emile Houle, le R. F. Pierre-Jérôme et le contrôleur de la maison Boily, M. Yvon Deschesne, responsable de la préparation de ce lexique.

Le président de la Société St-Jean-Baptiste, M. Paul-Emile Houle qui est également directeur des études à la commission scolaire d'Alma, a émis le voeu que ce volume soit diffusé sur une plus grande échelle, particulièrement parmi les élèves et le personnel enseignant à la commission scolaire. Tous les orateurs ont eu des paroles élogieuses à l'adresse de la maison Boily et ont adressé des félicitations aux responsables de cette nouvelle initiative.

Pour sa part, le Frère Pierre-Jérôme, mieux connu sous le pseudonyme du Frère Untel, a déclaré : "Cette cérémonie me réjouit particulièrement parce que le geste posé aujourd'hui va dans le sens du travail que j'ai entrepris. Ça me fait du bien au coeur de constater que d'autres ont encore foi à la langue française parce que moi, je suis obligé de vendre du français et personne ne veut en acheter; quand on parle le véritable français, personne ne comprend".

Le Frère Pierre-Jérôme a ajouté que ce geste positif de la maison Boily devait nous redonner confiance mais qu'il ne fallait pas nous reposer trop vite, "parce que rien n'est sauvé", dit-il. "Il s'agit d'un geste réaliste et pas simplement pratique, un geste qui est un S.O.S. au cri que j'ai lancé, il y a un an."

Les orateurs qui ont adressé la parole ont appuyé sur le fait que l'on constatait aujourd'hui qu'on avait commis des erreurs mais qu'il n'était pas trop tard pour les réparer.

Mgr O.-D. Simard a déclaré de son côté qu'il s'agissait là d'une initiative heureuse qui tombait dans un moment où nous sommes parfaitement ignorants et qui a l'avantage d'avoir l'attrait de la nouveauté. Le distingué prélat a émis le voeu que cette initiative fasse "boule de neige" et que ce geste soit imité par d'autres maisons d'affaires.

Le maire d'Alma, M. Paul-Emile Harvey, qui a toujours le mot juste dans ces circonstances, a déclaré que ce petit lexique avait une signification extraordinaire, "puisqu'il donnait à nos compatriotes un outil dont ils auraient dû toujours se servir".

Le premier magistrat d'Alma a chaudement félicité la maison Boily et Cie "d'avoir osé, d'avoir commencé et d'avoir donné l'exemple, tout en gardant le souci du beau et du vrai ; elle mérite d'avoir tracé la voie dans ce domaine", ajouta-t-il.

M. Harvey a déclaré au cours de son allocution que, lorsque nous aurons appris notre langue, lorsque nous aurons appris à parler un français impeccable, alors, nous pourrons avoir accès aux positions que nous convoitons.

Cette cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur et un succulent goûter servi par l'hôtel Union. Au cours de la démonstration, on a également rendu hommage à la haute valeur artistique de la présentation et à l'impression de haute qualité, réalisé par un imprimeur local, M. Antonio Girard.

C'est l'heure de la manne bleue !

Nombre de familles ont commencé de fondre sur les champs de bleuets

ROBERVAL. (A.B.) — A l'ouverture de la barrière aux cueilleurs de bleuets, il y avait à peine 25 familles qui attendaient le moment de se diriger vers les territoires de cueillette alors que l'année dernière, à la même date, près de 200 véhicules de toutes sortes couvraient le terrain et la route de gravier conduisant à l'entrée du grand domaine forestier des compagnies International Paper, Consolidated Paper et autres.

Quelques "anciens", questionnés par le représentant de LA PRESSE avant leur départ, ont laissé entendre que ce manque d'intérêt pour la cueillette des bleuets était probablement dû à la rareté de la "manne bleue" cette année. En effet, des gelées tardives, à la mi-juin, ont certainement retardé, sinon empêché les bleuets de mûrir et ceux-ci ne seront prêts à cueillir que dans 7 ou 8 jours et encore s'il y en a suffisamment. En certains endroits, comme au Lac des Iles par exemple, d'ordinaire réputé comme territoire exceptionnel, il n'y aurait cette année que très peu de ces succulents petits fruits.

Et il en serait ainsi un peu partout. Toutefois, en dépit de ces pronostics peu rassurants, les cueilleurs étaient pour la plupart assez optimistes pour entreprendre un séjour de 3 ou 4 semaines, à 50 ou 60 milles de leur patelin. Des familles entières de 7, 8 et même 12 personnes passeront les prochains jours sous la tente ou dans des camps de fortune.

Ainsi, M. Paul Joncas, de St-François-de-Sales, avec 10 de ses 18 enfants, est parti en direction du lac Panuche, à 35 milles de la barrière. Ce sera sa 17e tournée en forêt où il séjournera avec sa famille durant quatre semaines. L'année dernière, lui et ses enfants ont cueilli et vendu plus de 700 boîtes de bleuets, ce qui lui a rapporté en moyenne $2.50 la boîte. Il y a une quinzaine de familles de cette localité qui vont aux bleuets chaque année. Pour sa part, M. Joncas trouve cette aventure merveilleuse, que ce soit sous la tente ou dans un campement.

Un autre amateur est M. Alfred Dumais, agent d'assurances, du Lac-Bouchette, qui est à sa 15e année de cueillette. A l'ouverture, il conduit sa famille dans le territoire de la Trenche, à plus de 50 milles de Roberval. L'an passé il a cueilli environ 150 caisses qu'il a vendues $3 chacune en moyenne.

M. Omer Bouchard et M. Alfred Gaudreault, de Lac Bouchette, M. Albert Lachance de St-Félicien sont également des cueilleurs de plusieurs années d'expérience, ainsi que M. Willie Lachance de Ste-Croix-; ils en sont à leur 10, 15 et même 20e année aux bleuets. Par contre, il y en a qui débutent : ainsi en est-il de M. Ed. Lalancette fils de M. Marcel Lalancette de Girardville. Agé de 14 ans, il entreprend cette semaine sa deuxième année et il n'a pas semblé apprécier tellement ce petit voyage. Par contre, une brave mère de famille, Mme Adrien Grenon de St-François-de-Sales tenant dans ses bras un bébé de 10 mois a exprimé sa joie et sa hâte de retourner pour une dixième année consécutive dans le territoire de la Grosse Trenche. Partie avec son époux et ses 7 enfants, elle ne reviendra que pour la rentrée des classes. Pour eux, a-t-elle dit, c'est alors un vrai pique-nique ; l'année dernière, cette famille a cueilli environ 500 boîtes de bleuets et le prix de vente de chacune a été en moyenne de $3.20. Un autre "vieux de la vieille" est M. Aimé Pagé, cultivateur demeurant au petit rang de St-Félicien. Avec sa femme et ses dix enfants, il compte bien ramasser autant de bleuets que l'an passé, soit environ 800 boîtes. Si les bleuets se font rares, ils resteront plus longtemps et feront des journées plus longues.

Quel que soit le nombre des cueilleurs, le passage de la barrière ne se fait pas à la bonne franquette. Il y existe un contrôle parfait à tout point de vue. D'abord, les cueilleurs doivent donner leurs noms et prénoms, ainsi que ceux des personnes qui les accompagnent au commis préposé à l'enregistrement, soit M. Thomas Parent, de Ste-Edwidge. Il y a là également un représentant de la PP, l'agent Léon Vézina de Québec, qui se tiendra au dépôt de la Moelle durant toute la période de la cueillette pour assurer le service d'ordre dans un rayon de 30 à 40 milles, visitant régulièrement les divers territoires de cueillette.

L'Association de protection en forêt y a aussi délégué son inspecteur général, M. Henri Proulx, de Trois-Rivières, ainsi que M. Barnabé Boucher, commis à La Tuque. L'inspecteur du district, M. Gérard Blouin de Ste-Edwidge se tiendra sur les lieux, avec une équipe de patrouilleurs qui auront pour tâche de faire respecter les règlements concernant les feux de forêt. Selon le gardien de la barrière, M. Adrien Castonguay, plus de 500 familles ont passé de 3 à 4 semaines sur le territoire de la lièvre en 1960.

La vente des bleuets se fait à l'endroit des campements, les acheteurs s'y rendent fréquemment et les cueilleurs cèdent leur marchandise aux plus offrants. Evidemment ceux-ci tiennent compte de la qualité et surtout de la propreté, exigeant des fruits mûrs, bien triés;

La cueillette des bleuets n'a pas de règlement déterminé; on les cueille à la main. . . parfois, mais le plus souvent avec des instruments dus à l'esprit inventif des hommes : rateaux, peignes. Certains préfèrent, à ce qu'ils disent, la "tapette". Ils placent un grand plat sous les plants et donnent des tapes sur les grappes.

Quels sont les loisirs de ces gens le soir et durant la fin de semaine? Les plus vieux assemblent des boîtes, pendant que d'autres les divertissent au son de la ruine-babines, de l'accordéon et du violon. Les petits se couchent tôt et les mères de familles travaillent à la victuaille. Le dimanche, ceux qui ont des appareils radiophoniques écoutent la diffusion de la messe dominicale. D'autres se rendent à l'église la plus proche pour y entendre la messe. Et pendant l'après-midi, ils se préparent pour le lendemain.

Les droits du pompier

Création d'un comité consultatif préconisée

ARVIDA (T.D.) — Le conférencier invité hier, à la troisième conférence biennale des pompiers du Québec, a préconisé la création d'un organisme consultatif, devant répondre aux besoins de l'heure, en ce qui regarde les droits, les revendications, et le respect du statut des employés municipaux et scolaires, qui ne peuvent bénéficier selon les décrets du bill 60, d'une justice intégrale.

Le conseiller technique de la centrale professionnelle des corporations municipales et scolaires — (CSN) — a tenu à préciser cependant qu'il ne s'agit pas d'un nouveau mouvement syndical, mais que cet organisme consultatif ne veut répondre "qu'aux besoins de l'heure et être établi dans le respect des allégeances syndicales des groupes constituants".

Motifs

Dans la pensée de l'instigateur d'une telle initiative, la création d'un organisme syndical consultatif, trois motifs principaux prévalent dans l'intérêt des employés municipaux et scolaires, à quelque syndicat qu'ils appartiennent.

La théorie de M. Jean-Robert Gauthier reposerait sur les points suivants :

1—Etablir une politique commune en matière de négociation et d'arbitrage dans les services publics, en respectant la diversité des intérêts et les besoins de chaque catégorie d'employés ;

2—Etudier les amendements qui pourraient être apportés aux lois ouvrières régissant ces mêmes employés, et en vue, c'est évident, de la préparation du code du travail que le gouvernement se propose à soumetre à la législature ; — ici M. Gauthier précise qu'il s'agit d'un travail préliminaire pour créer une unité de pensées —.

3—Etablir un véritable statut professionnel de fonctions y incluant un code d'éthique professionnelle.

Le conseiller technique de la C.P.E.C.M.C. a admis au représentant de "LA PRESSE" que sur ce dernier point, il était évident que des difficultés de taille devront être affrontées, principalement en ce qui re-incluant le code d'éthique professionnelle.

Les travaux d'hiver à St-Félicien

Le paiement de la part gouvernementale différé

ROBERVAL. (A. B.) — La section 2762 des travaux d'hiver effectués dans la municipalité de St-Félicien n'a pas rencontré l'approbation des inspecteurs gouvernementaux. Ces derniers, après avoir vérifié les listes d'employés salariés ont différé le paiement de la part gouvernementale, alléguant que ces travaux de pose de poteaux télégraphiques avaient été effectués sous contrat par les firmes Compagnie Electrique du Saguenay et Téléphone Bell. Les représentants du gouvernement ont alors affirmé que les ouvriers affectés à cette entreprise n'étaient pas des chômeurs, mais bien des ouvriers spécialisés.

Comme le coût des salaires de cette entreprise s'est élevé à $8,000 la ville de St-Félicien se trouve dans une impasse financière. C'est pourquoi elle a adressé une demande au ministère des Affaires municipales afin qu'elle soit remboursée des parts provinciale et fédérale dans sa résolution au ministère concerné, elle déclare que les travaux ont été exécutés conformément à sa demande et à l'approbation reçue à cet effet.

A la CPCL de Grand-Mère

M. Laurent Girard est promu à un poste important

PORT-ALFRED. (C.W.) — Un ancien citoyen de Port-Alfred, M. Laurent Girard, qui a occupé des fonctions dans divers organismes sociaux, vient d'être promu à un poste très important dans l'administration forestière de la compagnie Consolidated Paper Corporation Limited, à Grand'Mère.

M. Girard remplacera M. R.E. Kirkpatrick comme gérant de la division forestière de l'ouest de la province. Avant sa nomination, M. Girard occupait le poste de gérant adjoint de la division de l'ouest. Il avait également occupé la charge de gérant de l'Ile d'Anticosti, propriété de la Consolidated Paper, durant quelques années.

Il a aussi occupé diverses fonctions dans l'usine de Port-Alfred, dont celle de surintendant du département de l'emploi et de la sécurité.

Nouveau commandant à la base de l'ARC

CHICOUTIMI, (A.J.) — La base de l'ARC de Bagotville a un nouveau commandant depuis cet après-midi. C'est le capitaine de groupe H. Walsh qui a été installé à 3 heures, au cours d'une cérémonie officielle.

Le nouveau commandant est originaire de Québec, où il a fait ses études supérieures à l'université Laval. Il vient de quitter un poste de commandement avec l'armée canadienne stationnée à Grostenquin, en France.

Il succède au commandant A.-B. Richer, qui vient de présider aux destinées de la base de Bagotville pendant une vingtaine de mois.

A St-Jérôme

La prohibition sera abolie ?

ST-JEROME. (P. T.)—A l'instar de plusieurs autres municipalités du Saguenay-Lac St-Jean, St-Jérôme tentera de mettre fin au régime sec actuellement en vigueur. En effet, le conseil, présidé par le maire Jean Allard, a décidé de tenir un référendum à cet effet. Les quelque 700 voteurs devront se prononcer sur la vente de boissons alcooliques dans les limites de la municipalité, lors d'un scrutin qui se tiendra les 11 et 12 septembre prochains.

Si les voteurs en démontrent la volonté, la prohibition qui était en vigueur depuis plus de 40 ans sera abolie. On sait que la vente de boissons était interdite à St-Jérôme depuis 1921. La population sera donc fixée au lendemain du référendum, à savoir si l'on devra continuer de s'approvisionner à l'extérieur, ou si enfin, les facilités seront pourvues sur les lieux mêmes.

A Chicoutimi-Nord

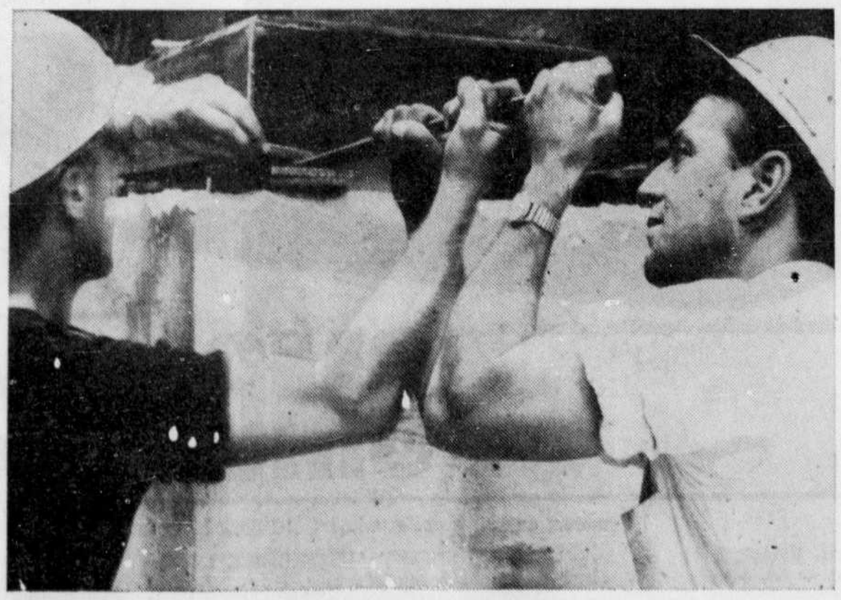
Les employés municipaux ont recours à l'arbitrage

CHICOUTIMI-NORD (R.H.) — Le syndicat des employés municipaux de Chicoutimi-Nord a pris la décision de recourir à l'arbitrage afin de trancher le litige qui existe présentement en ce qui concerne la signature d'une nouvelle convention collective de travail.

La décision a été acceptée à l'unanimité lors d'une assemblée générale du syndicat, assemblée qui faisait suite à plusieurs séances de négociations entre les représentants de l'union et les conseillers municipaux. Le maire Roch Boivin refuse présentement de signer la convention présentée par le syndicat des employés municipaux, alléguant que certains articles ne sont pas convenables à la municipalité.

Devant le refus du maire, le syndicat a donc résolu de recourir à l'arbitrage, et il a réservé les services de Me Robert Auclair comme défenseur devant le tribunal.





AU NOUVEAU MOULIN DE PRICE. — Les travaux d'aménagement de la nouvelle machine servant à la fabrication de papier "Kraft" vont bon train à la construction du nouveau moulin à Kénogami. Le coût approximatif de cette nouvelle installation s'établit à $2 millions et demi. Nous avons ici un bel aperçu de l'état actuel des travaux qui seront vraisemblablement achevés au début de l'an prochain.

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143
NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.

SAGUENAY LAC ST-JEAN

SPORTS

A bâtons rompus

par Gérard POTVIN

Les villes d'Alma et des environs vont vivre en fin de semaine deux événements sportifs majeurs : une course de natation de trois milles et une course cycliste de 50 milles. Dans le premier cas, nous sommes en présence d'une tentative unique, lancée par un groupe de jeunes dynamiques, ayant à leur tête Jean-Claude Lindsay. Lancée il y a quelques semaines à peine, l'idée d'un circuit fermé d'un demi-mille qu'il faudrait couvrir six fois, à la Dam-en-Terre, a fait boule de neige. Aux dernières nouvelles, une quinzaine de nageurs avaient fait parvenir leur inscription officielle, et on pense de plus en plus qu'il y aura au moins 20 participants à cette épreuve nouveau genre à Alma.

Quoi qu'il arrive, la direction de cette initiative ne devrait pas être prise au dépourvu. En effet, toutes les mesures sécuritaires possibles ont été prises pour assurer que l'épreuve va se dérouler dans les meilleurs circonstances possibles. Détail qui a son importance, on espère attirer à Dam-en-Terre, un très grand nombre d'amateurs de ce genre de compétition.

Les organisateurs tablent sur le fait que le circuit qui a été choisi ressemble un peu à un entonnoir, et qu'il sera possible à tout le monde de suivre toutes les étapes de la course. Toutes sortes de facilités d'accès sont offertes au public, qui se rendra à cet endroit dimanche.

On n'est pas loin de penser que les organisateurs de cette course de trois milles veulent donner le grand coup pour décider nos jeunes athlètes de la nage, à s'intéresser aux épreuves de longue distance, et éventuellement s'intéresser en grand nombre à la traversée du Lac St-Jean.

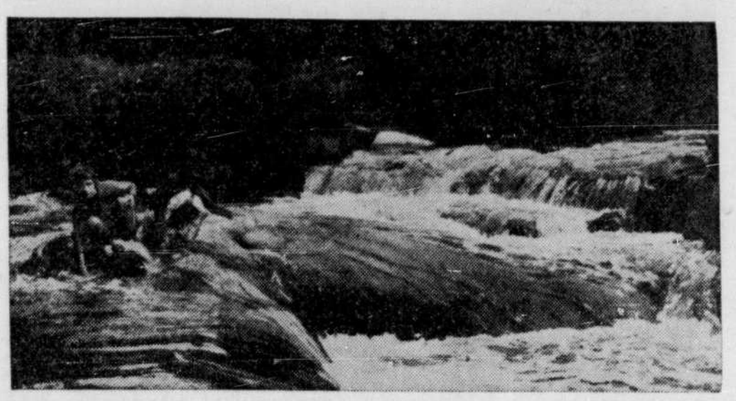
Ce n'est pas un secret, les nageurs de chez-nous, si on excepte Robert Cossette, dont nous vantions le courage dans notre dernière chronique, ont fait piètre figure dans la classique organisée par le club aquatique du Lac-St-Jean. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à féliciter les responsables de la course de 3 milles de dimanche. Nous croyons que l'initiative ne tardera pas à rapporter les fruits qu'on en attend.

CYCLISME

Pendant ce temps, une autre épreuve sportive, d'un caractère différent, se déroulera dans la ville du maire Léonce Desmeules. En effet, le club cycliste d'Alma revient sur la nappe avec une course en circuit fermé de 50 milles. Le seul regret à formuler, c'est que tout le monde ne pourra assister aux deux.

Malgré tout, il faut convenir que le public aura l'embarras du choix et que pour une fois, ce ne sont pas les invitations qui vont lui manquer. Les deux organisations méritent l'appui de la population. Il faut convenir que le club cycliste pour sa part, a depuis longtemps su intéresser les sportifs par ses épreuves du printemps, et par tout ce qu'il a mis sur pied. Les courses du mois de mai et le tour du Saguenay sont les preuves les plus éloquentes qui soient.

Il sera intéressant de revoir les figures sympathiques des différentes municipalités de la région, se confrontant dans un marathon qui ne manque pas de difficultés, et ou l'habileté, tout autant que l'endurance seront largement mis à u'épreuve. Au club cycliste d'Alma, nous souhaitons également bon succès et bienvenue à tous les athlètes de l'extérieur.



L'EAU QUI COULE a toujours fasciné les enfants et ceux qui vont au parc de la place d'Armes à Chicoutimi ne font pas exception à la règle. La rivière Aux Rats qui serpente tout près en attire toujours quelques-uns. Espérons qu'il ne s'y produira pas d'accident regrettable...

Aujourd'hui, dernier jour pour les inscriptions

25e omnium de tennis Saguenay-Lac-St-Jean

PORT-ALFRED. (W.G.) — C'est aujourd'hui la dernière chance pour les adeptes du tennis de faire pervenir leur inscription pour la participation à l'Omnium Saguenay - Lac - St - Jean.

Cet événement majeur dans le domaine du tennis sert à désigner les champions des neuf catégories à l'affiche, à savoir : simple junior et sénior masculin ; simple junior et sénior féminin ; double junior et sénior, chez les hommes ; double sénior chez le sexe faible et enfin le double mixte.

Lors de la récente conférence de presse à la salle Jean-Hugues Tremblay, le président honoraire de ce 25e omnium, il a été décidé de présenter le tournoi des vétérans. Ainsi, le public aura l'occasion de revoir les anciennes vedettes du tennis dans nos régions.

Une dizaine de chroniqueurs délaisseront leur dactylo afin de montrer leurs aptitudes dans ce sport, lors de cet omnium. Remarquons les Laurent Tremblay Daniel Fortin, Gilles Paradis, Lucien Emond, Gilles Goyette, Louis-Gaétan Fortin, Jean-Paul Bussière, Walter Gagnon et quelques autres qui n'ont pas voulu dévoiler leur secret.

Les jeunes à l'honneur

Les organisateurs de l'omnium Jean-Hugues Tremblay lancent un appel spécial aux jeunes joueurs de tennis de toute la région. En effet, plusieurs sections des villes environnantes de Chicoutimi possèdent de talentueux athlètes et une première expérience dans une aussi importante compétition serait sans doute très profitable à ces futures vedettes.

Pour avoir le privilège de s'enregistrer dans la classe junior, il ne faut pas avoir eu 18 ans dans l'année 1960. Donc, ceux qui ont fêté leur 18e anniversaire de naissance cette année et les moins âgés peuvent faire parvenir leur enregistrement au chalet du club, à LI. 3-2326, chez Marchand et Frère, chez Nap. Côté par l'entremise de Marc Tremblay ou à Jacques Raymond à LI. 3-3784. La date limite est donc pour ce soir, à 7 h.

Immédiatement après aura lieu le tirage des joueurs et le tournoi commencera demain après-midi. Rappelons que cinq courts sont à la disposition des joueurs, soit deux au C.T.C. et trois à la Place d'Armes. De magnifiques trophées dans toutes les classes seront attribués aux vainqueurs.

Même s'il est victorieux

Le Rouge et Or doit s'améliorer

ALMA. (G.P.) — "Même si mon club a été victorieux, à sa première partie, cette saison, il y a encore beaucoup de place pour de l'amélioration". C'est ainsi que s'exprimait l'instructeur Jack Collister du Rouge et Or d'Alma, lors d'une entrevue téléphonique qu'il accordait à notre reporter.

Collister a dit que d'une façon générale, il était très satisfait du rendement de son équipe, dimanche soir dernier. Cependant, il a laissé entendre que des changements s'imposent, tant à l'offensive qu'à la défensive, pour permettre à l'équipe locale d'atteindre un maximum de possibilités à tous les points de vue.

L'instructeur du Rouge et Or a fait remarquer que la ligne défensive est jeune et manque de beaucoup d'expérience. Toutefois, il s'est dit bien confiant de voir les préposés à ce poste apprendre rapidement, car on multipliera les pratiques, au cours des prochaines semaines.

Le département offensif a été l'objet de remarques à peu près identiques, de la part de Jack Collister. Le principal défaut à corriger dans le moment est le manque de précision dans les jeux aériens. Encore là, la chose est explicable, et on pourra déjà remarquer une certaine amélioration, lors de la prochaine partie.

La direction du Rouge et Or lance donc un pressant appel à tous les joueurs de suivre assidûment toute les pratiques qui seront cédulées, à l'avenir, pour ne pas perdre de temps inutilement.

Au fait, ajoutons que Jack Collister a fait savoir qu'un changement important avait été étudié pour la partie de dimanche prochain, alors que le versatile Claude Warren couvrira la position de demi, en remplacement d'Yves Garon qui sera placé sur la tertiaire défensive, poste qu'il occupait d'ailleurs l'année dernière.

Deux belles parties dans la ligue sénior

Les Braves défont le Chicoutimi — Arvida l'emporte sur le Kénogami

CHICOUTIMI (G.P.) — Les Braves de Jonquière ont gâché les débuts de Yvon Grenon comme instructeur de Chicoutimi, hier soir, quand ils ont défait les meneurs du circuit régional au compte de 4-1 dans une joute arrêtée à la 7e manche, par les officiels, à cause de la pluie.

Le gaucher André Desjardins s'est mérité la victoire pour les vainqueurs en affichant une performance de quatre coups sûrs. André Langlois, une recrue de la ligue continentale, relevé par Claude Lizote à la 7e manche, a été marqué de l'échec. Les deux lanceurs ont limité Jonquière à quatre coups sûrs également.

Jacques Desmeules, avec deux points produits et deux coups sûrs à son crédit, a été la vedette des Braves. Pour Chicoutimi, Yves Vaillancourt, avec un double et deux triples, a pris la vedette offensive.

SOMMAIRE

Jonquière	000 000 4—4	4	1
Chicoutimi	001 000 0—1	4	2

Desjardins et Coulombe ; André Langlois, Claude Lizote (7) et Gagnon. L. P. André Langlois. L. G. André Desjardins.

A Arvida

Un simple opportun du voltigeur de droite, Jacques Veilleux, à la huitième manche, a fait produire deux points et a permis au club d'Arvida d'enregistrer une précieuse victoire de 9 à 7 sur le Kénogami, hier soir, au Parc Central.

L'artilleur Benoit Langlois a reçu le crédit de la victoire, alors que son opposé, Tommy Horton, fut débité du revers. Le club Kénogami a effectué un superbe ralliement de trois points à la dernière manche, mais, celui-ci ne fut pas suffisant pour niveler les chances.

Les Arvidiens ont cogné 11 nogami, mais le fait de les avoir mieux groupés a été suffisant pour accorder le gain. La poussée de sept points marqués dans les six premières manches a grandement aidé la cause de l'artilleur Langlois, qui dut cependant avoir recours aux bons offices du lanceur de relève Raymond Tremblay, à la dernière reprise.

Le Kénogami a mieux évolué qu'à l'accoutumée, mais ses deux seuls ralliements aux quatrième et neuvième manches ne se sont pas avérés suffisants pour faire pencher la balance de leur côté.

Ils ont par la suite réussi quelques coups sûrs au cours des autres manches, mais les hommes en position de faire produire des points n'étaient pas sur les sentiers.

Les meilleurs frappeurs du Kénogami ont été Claude Cyr, une jeune recrue des rangs juniors, avec deux doubles, Jean-Marie Vigneault avec deux simples et un double et Rodrigue Labre qui a récolté deux coups sûrs en trois essais. Dans le camp des vainqueurs, Jacques Veilleux fut le seul à pouvoir frapper deux fois en lieu sûr.

Sommaire

Kénogami	000-400-003	7	12-4
Arvida	220-003-02x	9	11-5

Lanceur gagnant : Benoit Langlois, Raymond Tremblay, 9 - receveur J.-M. Paquet.

Lanceur perdant : Tommy Horton, receveur Gilles Jomphe.

Le golf au SCC

Les inscrits de dimanche

ARVIDA. (P.B.) — Voici la liste des départs de dimanche, dans l'omnium régional de golf au Saguenay Country Club, d'Arvida.

8 H. 00 A.M.		
Lamirande, Gaston	6	Riverbend
White, Ray	3	Chicoutimi
Ouellet, G.	8	Riverbend
8 H. 07 A.M.		
Tremblay, J. J.	15	Arvida
Lavoie, J. G. R.	15	Arvida
Goodwin, Robert	19	Arvida
Tremblay, Roch	23	Arvida
8 H. 14 A.M.		
Sparrow, Jim	25	Arvida
Watanabe, Frank	24	Arvida
Hrycko, Pete	21	Arvida
Lank, E. A.	20	Arvida
8 H. 21 A.M.		
Roy, Romuald	23	Arvida
Gaudreault, Jean	24	Chicoutimi
Lessard, Georges	24	Chicoutimi
Drolet, Maurice	22	Arvida
8 H. 28 A.M.		
Beresford, John	24	Arvida
Solinski, Stan	20	Arvida
Hutchin, Ken	21	Arvida
Atwood, Art	22	Arvida
8 H . 35 A.M.		
Lévesque, M.-André	23	Arvida
Barrette, M.	23	Chicoutimi
Gilbert, Yvon	24	Chicoutimi
Côté, Emilien	22	Arvida
8 H. 42 A.M.		
Gagnon, Théo I	20	Arvida
Rioux, Gaby	21	Arvida
Georges, Nadeau	22	Arvida
Laroche, R. J.	20	Arvida
8 H. 49 A.M.		
Coderre, Réal	21	Arvida
Brochu, J.-Paul	24	Chicoutimi
Potvin, G.	24	Chicoutimi
Hubert, Claire	22	Arvida
8 H. 56 A.M.		
Quenneville, Marcel	27	Arvida
St-Germain, P.	27	Chicoutimi
Crevier, Yvon	26	Arvida
Boily, Rénald	26	Chicoutimi
9 H. 03 A.M.		
Parisé, Jean-Guy	16	Arvida
Girard, Joachim	14	Chicoutimi
Rossignol, Yvan	14	Port-Alfred
Chrétien, Claude	15	Arvida
9 H. 10 A.M.		
McAvoy, A.	15	Arvida
McKenzie, N.	15	Chicoutimi
Lapointe, L.	12	Chicoutimi
9 H. 17 A.M.		
Godbout, Maurice	21	Arvida
Grenier, Roméo	21	Chicoutimi
Larouche, Antoine	20	Dolbeau
Babin, Paul	20	Port-Alfred
9 H. 24 A.M.		
Mongeon, P. H.	20	Arvida
Hallet, Chuck	10	Port-Alfred
MacKay, Malcolm	21	Arvida
Marquis, Roland	25	Port-Alfred
9 H. 31 A.M.		
Bonin, Gerry	22	Arvida
Tremblay, Marc.-A.	22	Chicoutimi
Gagnon, Bernard	21	Dolbeau
Gauthier, Raymond	21	Arvida
9 H. 38 A.M.		
Gagnon, Claude	16	Arvida
Boivin, Bernard	15	Riverbend
Tremblay, J.-Claude	15	Port-Alfred
April, Pat.	15	Arvida
9 H. 45 A.M.		
Duquet, T. E.	12	Arvida
Picard, Gérard	21	Arvida
Authouse, A.	20	Arvida
Côté, Julien	10	Port-Alfred
9 H. 52 A.M.		
Lambert, Marcel	20	Arvida
Tremblay, Vincent	20	Chicoutimi
Trudeau, Georges	20	Chicoutimi
Edmond, Lorenzo	18	Arvida
9 H. 59 A.M.		
White, W. F.	11	Arvida
Cain, Mike	11	Chicoutimi
Simard, Marcel	9	Port-Alfred
Gravel, Gaby	12	Chicoutimi
11 H. 06 A.M.		
Marcel, Gerry	17	Arvida
Clavet, Marcel	17	Chicoutimi
Lemay, Jean-Marie	17	Riverbend
Tremblay, Yves	17	Port-Alfred
10 H. 13 A.M.		
Ferraris, Lois.	16	Arvida
St-Laurent, G. G.	16	Riverbend
Gagnon, J. B. A.	16	Chicoutimi
Coutu, Jacques	16	Arvida
10 H. 20 A.M.		
Pelletier, Maurice	17	Arvida
Boudreault, R.	17	Riverbend
Tardif, Alfred	18	Chicoutimi
Proulx, Paul	17	Port-Alfred
10 H. 27 A.M.		
Chrétien, Bernard	18	Arvida
Gervais, Jean-C.	18	Chicoutimi
Morin, C.	18	Riverbend
Laroche, François	18	Arvida
10 H. 34 A.M.		
Gauthier, Maurice	17	Arvida
Bélanger, Serge	17	Arvida
Duquet, Robert	17	Arvida
Boivin, J.	18	Chicoutimi
10 h. 41 A.M.		
Brooker, H.	14	Arvida
Atkinson, R.	16	Arvida
Edwards, B. R	15	Arvida
Codrington, W. D.	17	Arvida
10 H. 48 A.M.		
Coutu, Robert	14	Arvida
O'Doherty, Gerry	15	Arvida
Tremblay, Pierre	14	Chicoutimi
Laroche, Gilles	13	Chicoutimi
10 H. 55 A.M.		
Lavoie, Gaston	14	Arvida
Deschesnes, A.	14	Riverbend
Pineault, Marcel	14	Port-Alfred
Robert, Marcel	13	Arvida
11 H. 02 A.M.		
Lemieux, Raymond	21	Arvida
Jalbert, Charles	21	Arvida
Boudreault, G. Dr	14	Arvida
Falardeau, Jean	14	Arvida
10 H. 06 A.M.		
Wyber, R. E.	17	Arvida
McCormick, J. B.	15	Arvida
Smith, T.	15	Arvida
O.Deherty, Percy	13	Arvida
11 H. 16 A.M.		
O'Deherty, Percy	13	Arvida
Black, John	6	Arvida
Phillips, R.	10	Riverbend
Abraham Georges	11	Port-Alfred
11 H. 23 A.M.		
Lambert, Yvan, Dr	13	Arvida
Marcotte, Réal	13	Chicoutimi
Desbiens, L. P.	14	Chicoutimi
Cloutier, Nicol, Dr	13	Riverbend
11 H. 30 A.M.		
Hubert, Léonce	12	Arvida
Savard, Jacques	12	Chicoutimi
Girard, R.	10	Riverbend
Desharnais, P.-Emile	10	Arvida
11 H. 37 A.M.		
Courville, Claude	12	Arvida
Dumas, Bertrand	12	Chicoutimi
Lemieux, M.	13	Port-Alfred
Hebert, Jacques	12	Chicoutimi
11 H. 44 A.M.		
Tremblay, Yvan	11	Arvida
Fortin, Paul	9	Arvida
Tremblay, Carol	10	Port-Alfred
Goyette, Gilles	8	Arvida
11 H. 51 A.M.		
Pilotte, Jean	9	Arvida
Tremblay, Marc-A.	9	Port-Alfred
Lessard, Léo	9	Chicoutimi
Bergeron, Jos.	9	Dolbeau
11 H. 58 A.M.		
Délladone, Dan	9	Arvida
Lepage, Marcel	6	Port-Alfred
Brouillette, M.	5	Riverbend
Martel, Marc	7	Riverbend
12 H. 05 P.M.		
Brindle, Claude	9	Arvida
Poulin, Clermont	9	Chicoutimi
Maritais, R.	9	Riverbend
Greff, Charles	8	Chicoutimi
12 H. 12 P.M.		
Maritais, Marcel	6	Arvida
Salesse, Bernard,	9	Chicoutimi
Fortin, Camil	5	Riverbend
Gousse, Alain	8	Arvida
12 H. 19 P.M.		
Black, Duncan	6	Arvida
Makila, Raynor	6	Riverbend
Boivin, Charles	7	Chicoutimi
Dufour, Fernand	6	Port-Alfred
12 H. 26 P.M.		
Brassard, Laurent	9	Arvida
Pelletier, Fernand	8	Riverbend
Labbé, Jean-Guy	7	Dolbeau
Gagnon, Jean-Marie	8	Riverbend
12 H. 33 P.M.		
Holleywood, F.	—	Arvida
Roy, Raoul	—	Chicoutimi
Dufour, Paul	—	Riverbend
Bélanger, P. R.	—	Dolbeau
12 H. 40 P.M.		
Henderson, G. S.	11	Arvida
Gislason, O. S.	11	Arvida
Eves, P.	8	Riverbend
Brassard, Richard	7	Arvida
12 H. 47 P.M.		
Dufour, Renald	5	Arvida
Crispo, Arthur	7	Chicoutimi
Ouellet, Georges	3	Riverbend
Michaud, Georges	3	Port-Alfred
12 H. 54 P.M.		
Chiasson, Alva	5	Arvida
Lamirande, Gaston	6	Riverbend
Tremblay, Jacques	6	Port-Alfred
Cotnoir, G		
1 H. 01 P.M.		
Truchon, Edouard	5	Arvida
White, Ray	3	Chicoutimi
Tremblay, Paul	5	Dolbeau
Plante, Jacques		
1 H. 08 P.M.		
Tracy, W. R.	6	Arvida
Dufour, Paul	4	Port-Alfred
Bouchard, Bertrand	3	Riverbend
Harvey, Michel	7	Riverbend

TEE No. 10

10 H. A.M.		
Stone, Georges	30	Arvida
Boomer, W. C.	30	Arvida
Hamel, R. L.	29	Arvida
Anderson, T. T.	26	Arvida
10 H. 10 A.M.		
Veinot, Phil.	28	Arvida
Hart, Steve	30	Arvida
Robertson, W. W.	27	Arvida
Lamie, J. J.	30	Arvida
10 H. 20 A.M.		
Paquet, Gilles	30	Arvida
Fortin, Guy	29	Arvida
Simard, Paul-André	28	Arvida
Guay, Cléophas	30	Arvida
10 H. 30 A.M.		
Ratthé, Sylvio	23	Arvida
Gauthier, Philippe	24	Chicoutimi
Morris A.	24	Arvida
Pedneault, Robert	24	Chicoutimi
10 H. 40 A.M.		
St-Georges, Paul-E	24	Arvida
Saulnier, Pierre	27	Chicoutimi
Cloutier, Jean	25	Riverbend
Marquis, Roland	25	Port-Alfred
10 H. 50 A.M.		
Coutu, Jean	30	Arvida
Guimond, Rémi	28	Arvida
Gravel, Jean-Marie	28	Arvida
Vaillancourt, Claude	27	Arvida
11 H. A.M		
DeGrace, Neil	30	Arvida
Gordon, H. M.	30	Arvida
Hazell, Paul	30	Arvida
Petrash, Stan	30	Arvida

Rencontre avec le Chicoutimi ?

La ligue Continentale choisit ses vedettes

PORT-ALFRED. (W. G.) — Les dirigeants des cinq équipes de la ligue Continentale ont fait connaître leur choix pour les équipes d'étoiles qui doivent, selon le président Adrien Dufour, rencontrer le Chicoutimi de la ligue senior, dans un avenir rapproché.

D'après une réglementation, les instructeurs devaient s'en tenir aux performances des joueurs et des équipes, du début de la saison au 20 juillet. Bien qu'au sommet de la ligue Continentale, les Yankees de Grande-Baie ne possèdent que deux noms sur la première sélection et l'année dernière, ce club avait établi un important record de 19 victoires contre seulement 2 défaites. Malgré cela, les autres clans n'avaient même pas choisi l'instructeur Georges Laganière. Voici la compilation provenant du bureau de direction du circuit.

PREMIERE EQUIPE

Receveur : Steven Larouche.
Lanceurs : Michel Simard et Richard Bouchard.
1er : but: Bernard Morisette — Parasol.
2e but : Maurice Brassard — Pirates.
3e but : Yves Trembles — J. Gagnon.
A.C.: Mauril Morisette—Parasol.
C.G.: Jean-Yves Tremblay—Yankees.
C.C.: Michel Truchon—Pirates.
C.B.: Jean Pilote—Parasol.
Instructeur: Rosaire Dufour—Pirates.

DEUXIEME EQUIPE

Receveurs : Germain Gagnon—J. Gagnon.
Lanceurs: Maurice Brassard—Yankees et Laurent Tremblay—Parasol.
1er but: André Tremblay—J. Gagnon.
2e but: Denis Hudon et Pierre Labrie——J. H. Tremblay et Parasol.
3e but: Germain Potvin—Yankees.
A.C.: Jean-Yves Picard—Pirates.
C.G.: Jean-Marc Turgeon et Jean-Marc Gagnon—Parasol et J. Gagnon.
C.C.: Carol Gagné—Parasol.
C.D.: Jean-Maurice Dufour — Pirates.
Instructeur: Camille Breton—Parasol.

Le classement au 20 juillet

	G	P	Moy.	Dif.
Yankees	11	4	.733	1½
Pirates	10	6	.625	1½
J. Gagnon	7	6	.538	3
Parasol	6	10	.375	5½
J.-H. Tremblay	4	12	.250	7½

Au tennis

Les favoris gagnent au petit lac Magog

SHERBROOKE — Le tournoi de tennis du petit-lac Magog marche rondement et, à date, toutes les rencontres ont eu lieu tel que cédulé.

Les organisateurs ont la collaboration de tous les participants et ils en sont fiers. Cette coopération facilite, en effet, la tâche de la direction qui peut ainsi faire marcher le tournoi à un rythme accéléré.

Cinq rencontres ont eu lieu hier soir et six autres auront lieu ce soir. Les matches d'hier soir ont tous été intéressants mais n'ont donné lieu à aucune surprise et la majorité des favoris ont atteint les rondes quart-de-finales.

RESULTATS D'HIER SOIR

Landry-Chareyre défont Pagé-Dunn 6-0 7-5
Murray-Desmarais défont Turmel-Lagacé 6-1 6-2
Sylvestre-Yeargeau défont Charron-Roberge 6-3 6-3
Lord-Durocher défont Lanctôt-Devigne 6-1 6-3
Lamoureux-Soucy défont Morel-Marceau (St-Edwige) 6-0 6-1

CE SOIR

COURT LANCTOT

6.00 D. Royer-P. Royer vs Bergeron-Ducharme
7.00 Royer-Royer vs Paré-Thivierge (Magog)
8.00 Métras-Brysons vs Lamoureux-Soucy

COURT GROLEAU

6.00 Sylvestre-Yergeau vs Richard-Boucher
7.00 Charland-Beauregard (Magog) vs Murray-Desmarais
8.00 Olivier-Poulin vs gagnant : D. Royer-P. Royer et Bergeron-Ducharme

A St-Louis de Blandford

M. Donat Provencher élu président de la Commission scolaire

PRINCEVILLE (DNC) — M. Donat Provencher a été élu président de la Commission scolaire de St-Louis-de-Blandford à l'occasion de la réunion régulière des officiers de l'organisme. M. Provencher avait été nommé commissaire au début de juillet et le choix a été unanime pour lui confier la présidence.

Trois contrats ont été accordés pour le transport des élèves à l'école centrale. Le montant total de ces contrats est de $6,750. et ils ont été signés par M. Robert Blier, Bruno Goupil et Isidore Bazin.

La signature de ces contrats complète presque définitivement l'organisation de l'année scolaire 1961-62 à la Commission scolaire de St-Louis-de-Blandford. Le personnel enseignant est retenu et il ne reste que quelques questions d'ordre secondaire à régler et dont les détails ont été donnés par M. Florido Beauchesne, secrétaire.

Le cas des élèves de 8ème et de 9ème années a été laissé à l'agenda pour études sérieuses au cours des prochaines assemblées. Ces élèves fréquentent actuellement l'école centrale locale durant la période scolaire. Les commissaires ont considéré que la poursuite des études dans les écoles secondaires régionales serait très avantageuse pour ces élèves de 8ème et de 9ème années mais la question du transport à l'extérieur de la paroisse présente des difficultés vu le nombre restreint d'élèves qui suivent ces cours.

L'allocation des élèves

Une précision de M. J.-J. Gravel

PORT-ALFRED. (C.W.) — Le secrétaire de la commission scolaire de Port-Alfred, M. J.-J. Gravel, a tenu à faire une précision lors d'une assemblée spéciale de cet organisme sous la présidence du président suppléant M. Albert Dufour, à l'effet que la commission de Port-Alfred ne recevrait pas $150 du gouvernement provincial pour les élèves qui fréquentent les écoles indépendantes, mais seulement $20.

M. Gravel a ajouté que la récente déclaration du ministre de la Jeunesse précise bien la situation quand il déclare : "que le gouvernement paiera 75 p.c. de l'allocation, c'est-à-dire jusqu'à concurrence de $150, si la commission scolaire verse le maximum de $200. cependant, cette proportion diminuera dans la mesure où la commission scolaire percevra des taxes foncières des compagnies opérant dans le territoire sous sa juridiction".

Comme les compagnies établies à Port-Alfred fournissent 78 p.c. des taxes scolaires, le barème de $20 ci-haut mentionné s'applique parfaitement à la commission scolaire locale.

Au congrès de la FCS

MM. N. Tremblay et F. Fortin délégués

GRANDE-BAIE. (C.W.) — MM. Nicolas Tremblay et Fernand Fortin, respectivement président et secrétaire-trésorier de la commission scolaire de la municipalité de Grande-Baie seront les deux délégués officiels au congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec, dont les assises se tiendront à Montréal les 14-15 et 16 septembre.

A 9 heures, au parc Central

Le Kénogami affrontera les Arvidiens, ce soir

ARVIDA. (P.B.) — Le Kénogami et les Arvidiens s'affronteront de nouveau ce soir au stade du parc central à Arvida, et ce, à compter de 9 h., par suite de l'ouverture des magasins. Ces deux clubs, qui en sont venus aux prises hier soir, devraient fournir une excellente exhibition de baseball.

Le club d'Arvida, piloté par Alarie Rivard, a encaissé un cinglant revers contre Chicoutimi, jeudi soir, et n'entend pas évoluer de la même façon ce soir. Le vétéran Bilodeau sera de retour sur l'alignement et il sera sans doute l'homme tout désigné pour faire mordre la poussière aux Kénogamiens.

De son côté, le moniteur Yvon Vigneault enverra peut-être dans la mêlée le jeune Réjean Tremblay, une recrue qui a fort impressionné depuis son arrivée au sein de l'équipe des Chevaliers.

Au tennis

Le Chicoutimi-Nord et le C.T.C. sont éliminés

CHICOUTIMI. (G.P.) — Les équipes de Chicoutimi et Chicoutimi-Nord de la ligue régionale de tennis ont été éliminées de la course au championnat des séries éliminatoires, quand ils ont cédé devant celles de Bagotville et de Kénogami.

Le club Bagotville a éliminé le C.T.C., par 4-1, tandis que le Kénogami l'a emporté par 4-2 contre le Chicoutimi-Nord.

Entre temps, les joueurs locaux s'entraînent pour le grand omnium régional qui commencera demain, au terrain de la Place d'Armes et au C.T.C. Les joueurs de la région qui désirent s'inscrire sont priés de noter qu'ils ont jusqu'à ce soir pour le faire.

Les dirigeants du club de tennis attendent plus de 200 inscriptions pour le grand omnium régional, commandité par les sportifs Arthur et Jean-Hugues Tremblay.

Prochaines cliniques

CHICOUTIMI. — Les cliniques de l'Unité sanitaire pour la semaine du 14 seront :

Lundi le 14 août, Chicoutimi, Unité sanitaire, de 2 à 3 h., clinique de D.C.T. et polio;

Chicoutimi, Unité sanitaire, de 5 à 7 h., cliniques de rayons-X; St-Fulgence, de 2 à 3 h., clinique de D.C.T. et polio.

Mardi le 15 août, Bagotville, St-Marc, de 2 à 3 h., clinique de D.C.T. et polio;

St-Alphonse, de 3 à 4 h., cliniques de D.C.T. et polio; Chicoutimi, Unité sanitaire, de 9 à 12 et de 2 à 4 h. 15, clinique de rayons-X.

Mercredi le 16 août, Grande-Baie, de 2 à 4 heures, clinique de D.C.T. et polio; St-Jean-Eudes, de 2 à 3 heures: clinique de D.C.T. et polio Ecole Daniel, de 3 à 3 heures 30 : clinique de D.C.T. et polio.

Jeudi le 17 août, Chicoutimi-Nord, école St-Charles, de 2 à 2 heures 30, clinique de D.C.T. et polio; école St-Henri, de 2 heures 30 à 3 heures, clinique de D.C.T. et polio;

Boul. St-Jean-Baptiste, école St-Benoit, à 10 heures, clinique de D.C.T. et polio; école du Centre, à 10 hres 15, clinique de D.C.T. et polio; école Gobeil à 10 heures 30, clinique de D.C.T. et polio;

Petit Saguenay, au collège, de 2 à 3 heures, clinique de D.C.T. et polio; Vendredi le 18 août, Port-Alfred, hôtel de ville de 2 à 3 heures 30, clinique de D.C.T. et polio.

Un syndicat de propriétaires de camions rejeté

CHICOUTIMI. (A. J.) — Une question depuis longtemps débattue dans la région et qui avait été soumise à la commission de relations ouvrières de la province de Québec semble bien avoir été réglée définitivement par cette dernière. Elle vient de rejeter, à toutes fins que de droit, les requêtes présentées par le Syndicat des camionneurs du Saguenay-Lac-St-Jean, dont l'organisateur est M. Claude Girard.

Mis au courant de la nouvelle, MM. Roland Munger et Augustin Tremblay, respectivement président et agent d'affaires de l'Association des camionneurs du Saguenay Inc., ont fait le commentaire suivant : "Ce syndicat, comme on le sait, prétendait pouvoir représenter les propriétaires de camions dans les quatre comtés de la région du Saguenay et évincer ainsi les associations de camionneurs des comtés de Chicoutimi et de Roberval."

Il s'en sort indemne

Une voiture culbute dans un fossé

ROBERVAL. (A. B.) — Une petite voiture Corvair a culbuté dans le fossé, mercredi soir, sur la route de la Lièvre, à une couple de milles avant la barrière. Le conducteur de la voiture, M. Bart Man a expliqué qu'en tournant dans une courbe assez prononcée, il a perdu le contrôle, lorsque la roue gauche avant a roulé dans un trou de vase. L'automobile a roulé sur elle-même pour s'arrêter les quatre roues en l'air dans le fossé. M. Bart Man a pu s'en sortir lui-même et il n'a subi aucune blessure. Quant au véhicule, il n'a été que très peu endommagé ; le toit a été quelque peu enfoncé et la vitre arrière brisée.

Le conducteur d'une autre voiture qui précédait M. Man, a été un peu surpris quand il arriva à la barrière et constata que l'autre ne le suivait plus, alors qu'il était à peu de distance derrière lui. Il retourna sur la route, où il aperçut M. Man près de sa voiture renversée. Constatant qu'il était sain et sauf, il le prit à son bord pour continuer son voyage en direction de la Lièvre.

Américains au Mexique

(PC) — L'an dernier les touristes américains ont déboursé au Mexique $365 millions, estime-t-on, soit 4% de plus qu'en 1959.

La balle-molle à Sherbrooke

SHERBROOKE. — L'hôtel Albert et le Manoir de l'Estrie ont remporté chacun une victoire dans les premières parties de la semi-finale de la ligue de balle-molle de la cité.

L'équipe de l'hôtel Albert, inspirée par la tenue du lanceur Carmichael, qui n'a accordé que quatre coups sûrs, a eu raison du Lamontagne Shell Service au compte de 8-4.

Jean-Paul Pépin, du Lamontagne, a subi la défaite des siens. Claude Ruel, des vainqueurs, s'est particulièrement signalé au bâton, en frappant 3 des 8 coups sûrs de son club.

La seconde joute qui mettait aux prises le Manoir de l'Estrie et le "Pour v

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

Le propriétaire percevra-t-il la taxe d'eau à Shawinigan?

SHAWINIGAN. — Le conseil ne s'entend pas tellement sur le règlement de perception de la taxe d'eau. Ce dernier est toujours à l'étude, mais les opinions partagées sur la question en retardent l'adoption, surtout à cause du fait qu'il comprendra une hausse de la taxe d'eau.

On note aussi que d'autres articles du règlement ne sont pas définis. Par exemple, un projet de règlement rendrait les propriétaires résponsables de cette taxe. C'est à eux qu'on confierait la perception de la taxe d'eau dans les logements leur appartenant. Un règlement semblable n'a pas été accueilli favorablement à Trois-Rivières, et on doute qu'il en soit autrement à Shawinigan.

Pourtant, d'après le maire J.-Armand Foucher il faut trouver un moyen efficace pour s'assurer que toute la taxe d'eau soit payée à la ville. A la fin de juin dernier, les arrérages des comptes d'eau, disait-il, s'élevaient à $108,000, malgré des comptes annulés par suite de l'impossibilité à retracer les débiteurs. "Nous pouvons estimer que le mode actuel de perception, directement des locataires, portera les arrérages à plus de $150,000 d'ici un an", estime-t-il.

Il y a des citoyens, selon le maire ,qui sont favorables plutôt à l'institution d'une taxe municipale sur les ventes. Ceux-là, prétend le maire, "préféreraient peut-être que les pertes de comptes d'eau placent la ville dans la nécessité d'imposer cette taxe".

"Si les contribuables désirent se protéger contre une augmentation de la taxe foncière et l'institution de la taxe de vente, ils devront collaborer avec la ville pour éliminer ces pertes en offrant de percevoir chaque mois, de leurs locataires, le paiement de la taxe d'eau.

"La cité pourrait n'exiger la remise que deux fois par année de cette taxe de la part du propriétaire qui l'aurait lui-même perçue chaque mois. La ville pourrait accorder 5 pour cent d'escompte au propriétaire pour cette perception. Les propriétaires protégeraient ainsi leurs intérêts en collaborant avec la ville pour éliminer les pertes qui leur retomberaient finalement sur les épaules".

Le taux de la taxe d'eau sera probablement doublé, à cause de l'argent engagé dans la réfection de la conduite d'adduction d'eau pour une somme de plus de $1,677,000.

A la Fraternité sacerdotale

On élevait des dindes pour aider l'économat

TROIS-RIVIERES. (G.B.) — L'hon. juge Roger Laroche, de la cour supérieure, a prolongé l'intérimaire jusqu'à 2 heures cet après-midi dans le cas d'une injonction prise contre la congrégation des Pères de la Fraternité sacerdotale par Mme Edouard Bureau, au sujet d'une exploitation de dindes dans un centre domiciliaire estival à Pointe-du-Lac.

La défense, représentée par Me Alexandre Bastien, de Shawinigan, a fait entendre ses deux derniers témoins, Dr Philippe Demers, médecin vétérinaire, de Shawinigan-Sud, et le R.P. Armand Proulx, économe, de la communauté et gérant de la ferme.

Tous deux ont déclaré que les odeurs n'étaient pas incommodantes, sauf si on se plaçait sous le ventilateur. Le Révérend Père a dit que sa communauté avait décidé d'élever des dindes afin d'aider l'économat, et Me Ludovic Laperrière, procureur de la demanderesse a traduit cette réponse "pour aider les finances de la communauté".

Le Révérend Père a ajouté que les excréments de dindes ne sont pas enlevés des parcs à chaque jour de l'été, parce qu'il vaut mieux, dit-il, ne pas brasser ça à la chaleur.

Me Laperrière a demandé si la communauté avait demandé l'autorisation au ministère de la Santé avant d'ériger ses installations d'élevage de dindes, mais la réponse fut "non". Le Révérend Père a également admis que la communauté était liée par contrat, concernant la livraison des dindes, et qu'il s'agissait d'une question financière.

La poursuite a commencé à faire entendre ses témoins, M. Georges Gariépy, arpenteur, Mme Jacques Bureau, le juge Maurice Langlois, Dr Yves Dufresne, M. Ross Shirer, de St. Lawrence Corporation, et M. Charles-Edouard Marchand, autrefois fermier à l'emploi de M. Edouard Bureau. Tous furent catégoriques quant aux odeurs nauséabondes répandues par cette ferme en bordure de la route 2.

Cinéma

TROIS-RIVIERES

IMPERIAL — Dernier jour. "Chaleur d'été", avec Michel Bardinet, Yane Barry, Claude Sainlouis et Patricia Karim; "La poule aux oeufs d'or", en couleurs, avec Abbott et Costello. Représentations à 1 h. 30, 6 h. 30 et 8 h. 15.

CINEMA DE PARIS — Dernier jour, "Le septième jour de St-Malo", avec P. Kélien et Servillange, 1 h. 50, 6 h. 30 et 9 h. 30; "Le village enchanté", en couleurs, 3 h. 20 et 8 h. 25.

RIALTO — Dernier jour. "Atlantis", en couleurs, avec Anthony Hall, Joyce Taylor et John Dall; "Go naked in the world", en couleurs, avec Ernest Borgnine, Gina Lollobrigida et Anthony Franciosa. Représentations à 1 h. 30, 6 h. 45 et 8 h. 30.

CAPITOL — Dernier jour. "Le traquenard", en couleurs, avec Robert Taylor et Cyd Charisse; "Les vertes demeures", en couleurs, avec Audrey Hepburn, Anthony Perkins et Lee J. Cobb. Représentations à 6 h. 45 et 8 h. 15.

CAP-DE-LA-MADELEINE

CHAMPLAIN — Dernier jour. "Call Girl", avec une distribution d'étoiles; "Michel Strogoff", en couleurs, avec Curd Jergens et Geneviève Page. Représentations à 6 h. 30 et 8 h. 15.

MADELON — Dernier jour, "L'homme des vallées perdues", en couleurs, avec Alan Ladd et Jean Arthur; "Tueurs de feux à Maracaibo", en couleurs, avec Cornel Wilde et Jean Wallace. Représentations à 6 h. 30 et 8 h. 15.

SHAWINIGAN

AUDITORIUM — Dernier jour, "The Treasure of San Theresa", avec Eddie Constantine et Dawn Adams; "Natures Girls and the Slaver", en couleurs, avec Marion Michael et Adrian Hoven. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

CAPITIER — Dernier jour, "Son seul amour", en couleurs, avec Ferrucio Tagliavini, Sabine Bathman et Massimo Giuliani; "Mon gosse", avec Toto, Pablito Calvo et Memo Carotenuto. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

CAPITOL — Dernier jour, "Kid en kimono", en couleurs, avec Jerry Lewis, Marie McDonald et Sessue Hayakawa; "Petite tête de troufion", avec Jerry Lewis, David Niven, Phyllis Kirk et Peter Lorre. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

ROYAL — "Ordre de tuer", avec l'Amazone", en couleurs; "La nuit de tous les mystères", avec Vincent Price et Carol Ohmart; "Rock and Roll", avec Bill Haley et ses comets, Lisa Gaye et Earl Barton. Représentations, 6 h. 45 et 8 heures.

LOUISEVILLE

ROAL — "Ordre de tuer", avec Eddie Albert et Paul Massie; "Les Frangines", avec Dora Doll, Françoise Vatel et Louis Seigner. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

LA TUQUE

EMPIRE — "Why must I die", avec Debra Paget et Terry Moore; "Affaire ultra secrète", avec Suzan Hayward et Kirk Douglas. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

L'Anse Saint-Jean fut la 8e paroisse

CHICOUTIMI. (A.J.) — En feuilletant les vieux documents, notamment à propos de la paroisse de l'Anse St-Jean, dont on vient de célébrer le premier centenaire, on peut noter, entre autres choses, qu'elle fut la huitième paroisse à s'ériger canoniquement dans la région, sous le patronage de saint Jean-Baptiste.

Après avoir été mission, de 1838 à 1861, elle accueillit son premier curé résidant cette année-là, en la personne de l'abbé Lucien Ootis. Il ouvrit son registre paroissial le 6 octobre de la même année.

Quant aux paroisses qui avaient été fondées jusque-là, ce furent : d'abord St-Alexis de Grande-Baie, en 1842, puis St-François-Xavier de Chicoutimi, qui devient la cathédrale du diocèse de Chicoutimi, ensuite Notre-Dame-de-Laterrière, St-Alphonse de Bagotville ; Ste-Anne du Canton Tremblay — aujourd'hui Chicoutimi-Nord —; Notre-Dame d'Hébertville ; enfin Notre-Dame du Lac-St-Jean, à Roberval.

La route 19 est dégagée

SHAWINIGAN. — Les employés des entrepreneurs Ducharme et Dupont de Shawinigan ont mis 18 heures hier pour refaire le ponceau, emporté le printemps dernier, par la crue des eaux. Ce ponceau fait partie de la route 19 et est situé près du motel Caribou. Les travaux ont débuté à 4 heures hier matin et se sont poursuivis jusqu'à 10 heures, hier soir.

Pendant ce temps, la circulation a été détournée dans des rangs voisins. Plusieurs gros camions ont eu de la difficulté à s'en tirer dans ces petits chemins. Il ne restera plus que l'asphalte à étendre dans quelques semaines, quand le gravier sera bien "tapé".

Plusieurs personnes défilent devant le corps de M. Talbot

TROIS-RIVIERES. — Un nombre considérable d'amis et surtout une foule de curieux ont défilé hier soir, devant la dépouille mortelle de M. Marc Talbot, Trifluvien avantageusement connu, trouvé assassiné dans un hôtel de New-York, au début de la semaine.

En effet, le corps de la victime qui a été transporté de New-York sans escorte par chemin de fer, est arrivé à Trois-Rivières hier, sur l'heure du midi, et a été exposé au centre funéraire situé à 445, rue des Volontaires, à Trois-Rivières, à compter de 7 h.

M. Marc Talbot, âgé de 47 ans, décédé de façon tragique, le sept août, laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, née Doris Lagacé, sa fille Johanne et deux frères, MM. Edmond et Jean-Paul Talbot, tous deux de Montréal.

Le service funèbre sera chanté à 10 heures samedi, le 12 août en l'église St-Patrick de Trois-Rivières après quoi la dépouille mortelle sera transportée au cimetière de la Côte des Neiges, à Montréal, où aura lieu l'inhumation.



PREDICATEUR AMERICAIN AU TRIDUUM — Au sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, le samedi, 12 août, commencera un triduum de prédication pour les pèlerins de langue anglaise, donné par le R. P. Gérald Kennedy, Oblat de Marie-Immaculée, professeur à l'université de Washington. La cérémonie a lieu à 4 h. de l'après-midi.

A Maskinongé

L'abbé Charles-E. Garceau sera le successeur du curé Rousseau

MASKINONGE. (F. B.) — Le successeur du curé Arthur Rousseau, décédé ces jours derniers vient d'être nommé en la personne de l'abbé Charles-Edouard Garceau, curé de St-Sévère depuis le 16 mai 1950. Le nouveau titulaire sera installé dans sa paroisse le 26 août.

L'abbé Garceau est né à la Pointe-du-Lac, le 14 juillet 1905 ; il est le fils de Philippe Garceau, cultivateur, et d'Albertine Pothier. Il a fait ses études classiques au Séminaire St-Joseph de Trois-Rivières et ses études théologiques au Grand Séminaire de la même ville ; il fut ordonné prêtre en 1930 par Mgr François-Xavier Cloutier.

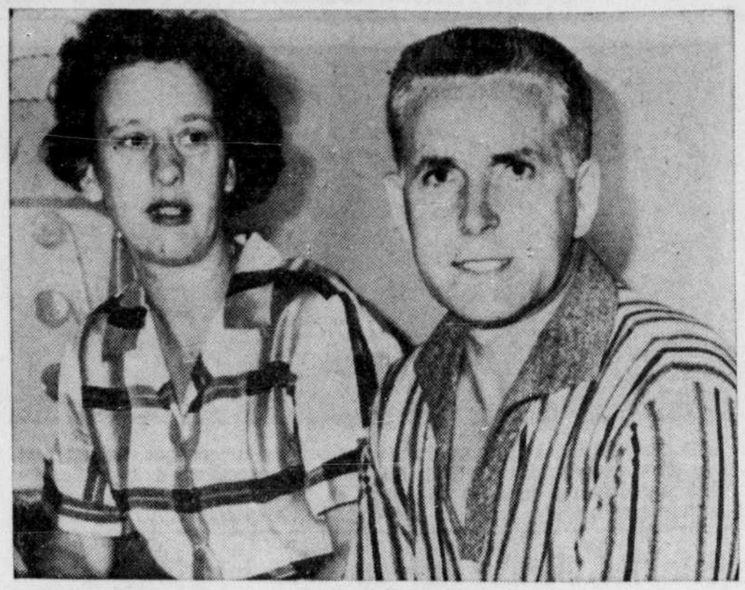
Immédiatement après son ordination, l'abbé Garceau commença son apostolat comme vicaire dans la paroisse St-Philippe à Trois-Rivières, ensuite à Ste-Anne-de-la-Pérade, et enfin à Louiseville.

C'est alors qu'il prit un repos pour raison de santé, de 1932 à 1934.

En 1935, il était nommé au poste de chapelain au couvent de la Providence à St-Tite, et, l'année suivante, il assumait le poste de vicaire dans plusieurs presbytères. Il parcouru ainsi durant 10 ans les villages de St-Boniface, St-Justin, St-Paul de Grand'Mère, St-Paulin et Ste-Thècle.

De 1945 à 1950, il fut de nouveau désigné pour retourner au couvent de la Providence à St-Tite, mais comme aumônier cette fois.

Depuis l'année 1950, le nouveau curé, était définitivement assigné à la cure du village de St-Sévère. Ses paroissiens l'apprécient beaucoup et espèrent que son nouveau domaine fleurira comme son précédent. Nul doute que le meilleur de ses connaissances ira à ses nouveaux paroissiens, ses nouveaux agneaux, car il exerce depuis 31 ans ses fonctions sacerdotales parmi différentes classes sociales.



PARENTS INQUIETS — L'on était toujours sans nouvelle, hier soir, de la jeune Denise Therrien. Le visage défait par l'inquiétude, les parents de Denise, M. et Mme Henri Therrien, attendent un appel téléphonique, une nouvelle quelconque ...

Vibrant appel à la télévision

La famille Therrien de plus en plus inquiète du sort de Denise!

SHAWINIGAN. — La Police provinciale et celle de Shawinigan se sont unies à la sûreté municipale de Shawinigan-Sud hier pour rechercher la jeune fille, Denise Therrien, disparue de chez elle mardi matin et qui serait aux mains d'un ignoble individu. Celui-ci a téléphoné à la soeur de la disparue, mercredi matin, pour dire que sa soeur serait de retour dans la veillée de jeudi. C'était une autre tromperie.

Le père de la jeune fille de 16 ans, M. Henri Therrien a lancé hier soir, sur les ondes du poste de télévision régional, un vibrant message au ravisseur de sa fille. Il a supplié cet individu de lui rendre sa fille le plus tôt possible. Les larmes aux yeux, il ajoutait qu'il était prêt à oublier des poursuites contre cet individu, s'il lui rendait sa fille.

Les membres de la famille Therrien vivent des heures d'angoisse indescriptibles. Ils n'ont presque pas dormi depuis mardi. Chaque coup de téléphone provoque le même réflexe que si on enfonçait un poignard dans leur coeur ; ils se demandent toujours si l'appel leur apprendra que leur fille est retrouvée ... et comment.

M. et Mme Therrien se demandent aussi comment ce mauvais coup du sort a pu arriver à leur fille. Denise Therrien est reconnue par tous ceux qui connaissent la famille comme une jeune fille sérieuse, studieuse. Elle entrait à la maison toujours à l'heure indiquée par ses parents. Jamais elle n'avait été la cause de chagrin pour les membres de sa famille. Et voilà que le sort la désigne pour être la victime de ce terrible enlèvement.

La jeune fille avait accepté son premier emploi mardi matin. D'après le dénommé Claude Marchand, qui devait être son employeur (lequel avait été référé par un bureau de placement), la jeune fille devait se rendre près du motel Caribou, sur la route de Trois-Rivières, dans les limites de Shawinigan-Sud. C'est là que "ma femme vous prendra pour vous conduire à notre chalet, tout près de là", aurait-il dit. Il avait laissé entendre que sa femme était enceinte d'un troisième enfant, et que la besogne de la jeune fille consisterait surtout à soulager la mère de la présence des deux enfants de cette famille Marchand.

Le pseudo M. Marchand aurait ajouté qu'il rembourserait à la jeune fille le prix de son passage pour se rendre au rendez-vous, où devait se trouver sa femme.

M. Therrien se reproche d'avoir laissé sa fille aller seule. "Si j'étais allé la reconduire, tout ça ne serait pas arrivé", disait-il.

La famille Therrien se compose de 11 membres. Les enfants, sont Micheline, 17 ans, Denise 16 ans, Lisette, 15 ans, Michel, 14 ans, Andrée, 13 ans, Diane, 10 ans, Jean-Guy, 8 ans, Gilles, 6 ans et Robert, 4 ans. M. Therrien est bien connu dans Shawinigan-Sud, à cause de sa participation active à toutes sortes d'oeuvres et pour son dévouement au bien commun. Il a la sympathie de tous ses concitoyens qui lui ont offert leur appui le plus sincère si le besoin s'en fait sentir.



MLLE DENISE THERRIEN
Tous ceux qui pourraient fournir des renseignements sur les allées et venues de Denise Therrien, depuis mardi matin, sont priés de communiquer avec la police provinciale ou la police de Shawinigan ou encore avec la sûreté municipale de Shawinigan-Sud. Mlle Denise Therrien, âgée de 16 ans, a les cheveux noirs et les yeux brun foncé. Elle mesure 5 pieds et un pouce et pèse 100 livres. Elle portait une robe vert foncé à carreaux avec crinoline au moment de son enlèvement. Elle chaussait des souliers de toile verts et des bas noirs.

Au Cap-de-la-Madeleine

La Commission scolaire aurait sensiblement réduit son déficit

CAP-DE-LA-MADELEINE. — La Commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine a continué hier soir sa dernière séance régulière qu'elle avait ajournée. La prochaine aura lieu le mercredi, 16 août.

La première partie de la réunion, sous la présidence de M. Henri Rocheleau, a été consacrée à la ratification de l'engagement d'institutrices. La commission a également nommé M. l'abbé Dionne au poste de visiteur des écoles au chapitre de l'enseignement religieux. Plusieurs institutrices, détenant un brevet "B", et postulant des emplois, ont été engagées. L'une d'entre elles, venant de l'Alberta, postulait un emploi de professeur d'anglais, mais comme elle n'était pas bilingue, elle est retournée vers l'Ouest.

Les commissaires ont révélé que le déficit prévu de $180,000 avait été substantiellement réduit. L'exercice financier se terminant le 30 juin se solde par un excédent des dépenses sur les revenus de $146,841, mais les commissaires ont ajouté qu'il n'y aura pas de hausse de taxes.

La sécurité

La Commission scolaire du Cap attache une importance toute particulière à la sécurité des écoliers. On a signalé qu'on n'a pas eu à déplorer un seul accident depuis 5 ans. La commission ne tient pas au système des brigadiers, en vigueur dans d'autres villes, parce qu'elle prétend que cette occupation nuit à leurs études. Elle requiert plutôt les services des adultes qui se prêtent volontiers à ce travail de prévention pour la modique somme de $1 par jour. Il en coûte actuellement $1,800 par an et le coût se partage comme suit: $1,400 pour la commission et $400 pour la ville. Pour rendre le service actuel plus effectif, a dit le président, il faudrait au bas mot $2,800. On étudiera les moyens à prendre pour obtenir cette somme.

Les contribuables présents, invités à donner leurs opinions de façon démocratique, ont parlé de sujets divers. Il fut question notamment du prochain budget et on a demandé aux commissaires de présenter un budget équilibré.

Les commissaires ont promis de faire l'impossible pour en arriver à cet objectif afin de ne pas hausser la taxe. Le président a déclaré que la commission avait été autorisée à retenir les services d'un architecte pour la construction prochaine de trois écoles, l'une de 30 classes et les deux autres de 12 classes chacune. L'architecte n'est pas encore choisi et rien n'a encore transpiré des projets concrets de la commission.

Il fut également question de la gratuité des manuels scolaires et de leur uniformité. Les commissaires ont déclaré que les élèves auront à leur disposition des manuels gratuits, mais qu'ils devront en prendre soin, et que, si par hasard, ils les détérioreront, ou les perdent, ils devront en payer le coût avant d'obtenir un second manuel. De plus, a dit le commissaire Tremblay, les prochains manuels seront uniformes selon les années d'études et la concurrence des maisons d'édition sera réduite à sa plus simple expression.

La séance était présidée par le président, M. Henri Rocheleau et les commissaires René Tremblay, Elphège Matteau, et Paul Larivière étaient présents. Le commissaire Délipha Chevrette était en vacances. Le secrétaire, M. Raoul Rocheleau, dressait le procès verbal.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Les travaux devraient débuter bientôt

Vaste programme de revêtement en asphalte à Shawinigan-Sud

SHAWINIGAN-SUD. — Un vaste programme de revêtement en asphalte de plusieurs rues de Shawinigan-Sud débutera bientôt. Déjà plusieurs rues ont été pavées. Le programme, qu'on mettra à exécution dans quelques jours probablement, complètera un projet d'ensemble, qui, même si les rues ne seront pas toutes pavées, fera en sorte que les automobilistes n'auront qu'un bout de rue avant de rejoindre un chemin entièrement pavé.

Les travaux seront exécutés par les employés du gouvernement provincial. Le budget alloué à cette fin dépassera vraisemblablement les $100,000. Plus tard, c'est-à-dire dans un an ou deux, le gouvernement construira à ses frais la 12e Avenue qui remplacera la 5e Avenue, comme tronçon de la route 19.

Le projet, cette année, comprend l'asphalte de la 3e Avenue, de 109e à 125e rues ; 8e Avenue, de 109e à 125e Rues ; 110e Rue, entre 3e et 5e Avenue ; 113e Rue, entre 3e et 14e Avenues ; 117e Rue, entre 3e et 5e Avenues ; 120e Rue, entre 3e et 14e Avenues. La 109e Rue sera également pavée de la 3e Avenue à la 10e Avenue. Déjà, le pavage de cette Rue est complété de 10e à 14e Avenues.

Une grande partie des rues de la paroisse Notre-Dame-de-la-Présentation ont été recouvertes d'asphalte l'été dernier. Le programme est considéré comme complété pour le moment.

Les autres rues asphaltées au cours de l'été dernier sont : La 109e Rue, de 10e à 14e Avenues ; 110e Rue, de 5e à 14e Avenues ; 14e Avenue, de 109e à 125e Rues ; la 125e Rue, de 5e à 14e Avenues (en voie de réalisation) ; la 117e Rue, de 5e à 14e Avenues.

Les rues qui étaient asphaltées depuis quelques années sont la 5e Avenue (Route 19), la 6e Avenue, entre 117e et 119e Rues et la 118e Rue, de 5e à 7e

Centralisation de l'enseignement à Champlain

CHAMPLAIN. — Après l'unification des deux Commissions scolaires de cette municipalité, les contribuables du village de Champlain verront la centralisation complète de l'enseignement scolaire pour les enfants de la paroisse. Cette réalisation se concrétisera en septembre prochain.

Un nombre approximatif de 150 garçons et de 175 filles se partageront ainsi les 7 classes du collège sous la direction de M. Marcel Rousseau. Les 7 classes de l'école des filles seront dirigées par les RR. M. du Bon Pasteur de Québec. Lors d'une prochaine assemblée, les titulaires recevront bientôt les directives concernant les différents degrés d'enseignement qui leur seront confiés.

Les trois écoles de la campagne seront donc fermées définitivement. Le transport de ces élèves sera assuré par une organisation d'autobus et les deux écoles modernes fourniront les accommodations appropriées afin que les étudiants puissent prendre leur dîner sur place.

Du 13 au 20 août

Vive campagne de recrutement menée par le JC en Mauricie

Cap-de-la-Madeleine. — Le Jeune Commerce du Cap-de-la-Madeleine a tenu hier après-midi une conférence de presse dans le but de donner un élan initial à la campagne régionale de recrutement qui se déroulera du 13 au 20 août. La campagne régionale annuelle est organisée cette année par la Chambre de Commerce de la ville soeur dont le président est M. Jacques Hébert.

M. Denis Guérin, du Cap-de-la-Madeleine, a été nommé président du comité de la campagne. Le but premier de cette dernière est de recruter le plus de membres possible. Les Chambres de Commerce de la Mauricie comptent présentement environ 1,200 membres et les organisateurs ont fixé le nombre de 1,300 comme objectif pour cette semaine intensive. Le but second est d'exposer au public ce qu'est véritablement le mouvement Jeune Commerce.

Le mouvement se distingue nettement par trois signes sensibles. C'est la seule organisation entièrement dirigée par des jeunes, la seule qui s'intéresse à toutes les questions qui ont un but formateur et la seule qui admet les jeunes de toutes les croyances et de toutes les classes. La province de Québec compte la plus grande représentation française au monde, soit environ 10,000 membres. Le mouvement Jeune Commerce est réparti dans 65 pays du monde et compte en tout environ 365,000 membres.

La réunion groupait les présidents des onze Chambres de la Mauricie, ainsi que le président régional, M. Louis-Georges Pérusse, et le vice-président provincial de ce mouvement, M. Fernand Marion. Dans un bref exposé, le président régional a insisté sur les immenses bienfaits que peut apporter à ses membres la Chambre de Commerce des Jeunes. Le but principal de ce mouvement, a-t-il précisé, est de former ceux qui, demain ou dans un avenir plus ou moins rapproché, deviendront les principaux dirigeants de notre société.

Alors que la Chambre de Commerce des Jeunes du Cap-de-la-Madeleine fête cette année son 21ième anniversaire de fondation, elle a été chargée de la bonne marche et du meilleur succès possible de cette campagne annuelle. Le thème choisi est très significatif : Jeunesse, lève-toi". La campagne a reçu cet après-midi son élan initial et elle est présentement en marche.

A Shawinigan-Sud

Qui acquittera le déficit scolaire: le provincial ou le contribuable?

SHAWINIGAN-SUD. — Comment la Commission scolaire de Shawinigan-Sud procédera-t-elle pour obtenir que le gouvernement provincial s'engage à rembourser la somme de $306,494.89 constituant les déficits accumulés, dont celui du dernier exercice financier, au joli montant de $305,171.73 ?

On compte sur le département de l'Instruction publique comme sur la divine Providence. D'ailleurs, l'appui du département n'a pas fait défaut jusqu'à présent, puisque, l'an dernier par exemple, sur un déficit de $171,323, le gouvernement a versé un octroi de $170,000. Il en a toujours été ainsi. On est en droit de se demander pourquoi il en serait autrement cette année puisque, comme question de fait, le déficit avait bel et bien été prévu et accepté par le gouvernement provincial.

Le président démissionnaire, M. Henri Lapointe, a soutenu dernièrement, que l'appui aussi empressé du département de l'Instruction publique à aider la Commission scolaire de Shawinigan-Sud était bien souvent motivée par le front uni que présentaient les commissaires et la population. Avec la venue de deux nouveaux commissaires, il semblerait que ce "front uni" se soit sensiblement disloqué. C'est du moins l'impression que l'on a eu par l'échange des propos tenus à la séance de mardi, alors que le président donnait sa démission.

Il convient de souligner d'ailleurs le travail quasi inlassable accompli par M. Lapointe pour en arriver à ses fins : réclamer le plus d'argent possible du gouvernement provincial afi nde ne pas hausser les taxes foncières. M. Lapointe est d'avis que maintenant, pour boucler le budget, les commissaires seront forcés de hausser les taxes considérablement. Le taux de la taxe foncière est de $1.75 du cent dollars d'évaluation (une évaluation à 75 pour cent environ de la valeur réelle des propriétés). Sur un budget de $955,000 (celui se terminant au 30 juin dernier), la taxe foncière ne représente que $252,218 en revenus. Cette somme est même insuffisante pour couvrir le service de la dette qui est de $288,058.

Dans sa lettre de démission, M. Lapointe notait : "En analisant la situation actuelle de la commission scolaire, en rapport avec les événements récents et les problèmes urgents que les commissaires devront régler le plus tôt possible, nous constatons que la situation est désavantageuse à plusieurs points de vue.

"Depuis plusieurs années, en collaboration avec un groupe de commissaires très expérimentés et travaillant dans la plus complète harmonie, le président de la commission scolaire, devait consacrer tous ses moments libres soirées, fins de semaine, vacance, négliger considérablement sa famille, et souvent empiéter sur son sommeil pour parvenir seulement à faire le travail le plus pressant, à cause de besoins toujours grandissants, et surtout à cause de notre situation financière des plus difficiles qui ne nous permet pas d'engager le personnel administratif suffisant".

On a souligné, par exemple qu'à Shawinigan-Sud, où il y a plus de 3,000 écoliers, le secrétaire était seul, alors qu'à Shawinigan, où il y a 7,000 écoliers, le secrétaire était seul, alors qu'à Shawinigan, où il y a 7,000 écoliers, le secrétairiat se compose de sept personnes.

M. Lapointe teminait sa lettre, en disant qu'il ne disposait plus du temps libre nécessaire pour "accomplir l'énorme tâche qui attend le président pour plusieurs mois à venir". C'est pourquoi il donnait sa démission, comme président.

Plusieurs citoyens de Shawinigan-Sud sont d'avis que la commission scolaire pourra recevoir du Département de l'instruction publique la somme nécessaire pour combler le déficit de l'année 1960-61. Mais on ne soit trop comment on fera pour obtenir des montants aussi élevés au cours des années à venir.

Il est vrai que les nouvelles lois scolaires sont susceptibles d'aider à administrer cette commission scolaire à cause du petit nombre d'industries dans cette localité. Mais il faudra chercher ailleurs pour trouver tous les revenus. Il restera la taxe foncière, une taxe foncière que les propriétaires trouvent déjà trop élevée ...

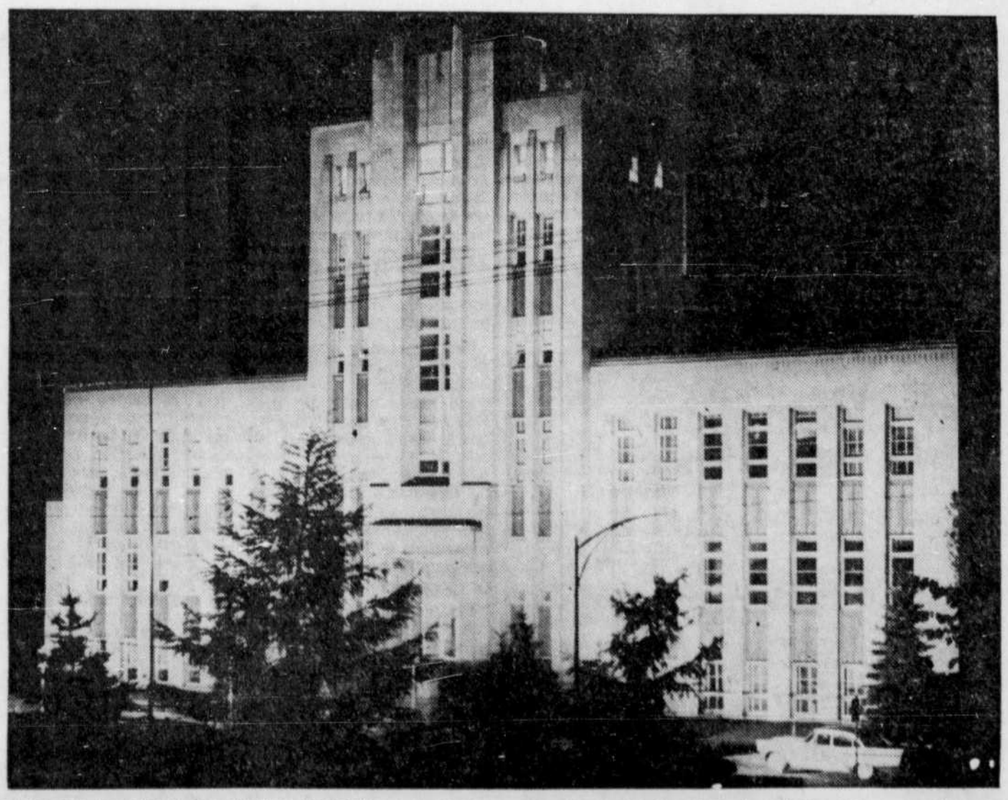
CKTM — TV (13)

AUJOURD'HUI

2:00—Ciné-vacances
3:45—Pour vous, Madame ... — Nouv. fém. — Recettes
4:30—Caravane
5:30—Rin Tin Tin
6:00—Caméra 13... Long métrage — Actualité — Nouv. — Météo — Sport — Concours du 13
6:25—La Tuque vous invite ... Activité du cinquantenaire
7:45—Pour elle
8:00—A vous Paris
8:30—Une étoile m'a dit ...
9:00—Cinéma international
10:45—Promenoir des poètes : Lucille Letondal et Henri Rollan
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:30—Le 13 vous informe ...
11:25—Météo — Nouvelles locales
11:35—Ciné-soir : "Mort en fraude" avec Daniel Gélin et Ann Méchard.
1:30—Fin des émissions

DEMAIN

12:30—Images du Far-West
1:30—La boîte à images
2:00—L'univers des sports : Baseball
4:30—Film
6:00—Caméra 13 ... Long métrage—Actualité — Nouvelles Météo — Sport — Concours du 13
8:00—Théâtre chez soi
8:30—Billet de faveur.
10:00—Rythmes de danse
10:30—Monte Cristo
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:25—CBC TV News
11:35—Ciné-Soir : "La Comtesse aux pieds nus".
1:30—Fin des émissions.



L'HOTEL DE VILLE DE SHAWINIGAN est un bel édifice qu'il convenait de mettre en lumière ... Et pour ce faire on a installé un système de quatre puissants réflecteurs de 30,000 lumens chacun qui répandent une lumière diffuse sur toute la bâtisse, à raison de six pieds-chandelle. L'inauguration de cette amélioration a eu lieu mercredi soir. L'hôtel de ville sera illuminé de 8 h. à minuit quotidiennement.

LA MAURICIE

BUREAU DE TROIS-RIVIERES : REDACTION, ABONNEMENT ET TIRAGE :
452, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

MAURICIE SPORTS

Au baseball

St-Boniface triomphe du Shawinigan 4-3

SHAWINIGAN. — St-Boniface a nivelé les chances dans la série "A" de la ligue de baseball du comté de St-Maurice en triomphant du Shawinigan 4-3, mercredi. Les deux clubs sont maintenant égaux 3-3.

Brousseau a marqué le point vainqueur à la septième manche, avec un circuit, brisant ainsi l'égalité 3-3. Auparavant, Roger Philibert du Shawinigan avait permis à son club d'égaliser le pointage avec un circuit. André Pronovost a été le lanceur victorieux. Pour Shawinigan, Réal Marineau et Yvon Garceau se sont succédé au monticule. Réal Marineau a encaissé le revers. Claude Gaudette s'est grandement distingué pour Shawinigan en frappant quatre coups sûrs dont un circuit.

Au tennis, dans l'Inter-Cités

Partie nulle entre le St-Maurice et l'Aiglon

SHAWINIGAN — Lors d'une rencontre régulière de la ligue de tennis Inter-Cités, les clubs Aiglon et St-Maurice ont annulé 3-3. L'Aiglon est ainsi demeuré en deuxième place et a conservé son avance sur le St-Maurice.

Le parc St-Maurice a enlevé les honneurs du double masculin. Le duo Pagé-Weber a tout d'abord défait l'équipe Bergeron-Bettley, 6-1 et 6-2, tandis que Rivard-Saunders a battu Loranger-Dumas 6-5 et 6-4. L'Aiglon de Trois-Rivières a gagné les deux simples masculins; J. Dumas a défait Robert Elliott 6-3, 6-3 tandis que Denis Vaugeois a battu Pierre Descoteaux 6-5 et 6-4. Dans le simple féminin, Jacqueline Boisvert a défait Alice Pidgeon 6-2, 1-6 et 6-0, tandis que dans le double féminin, le duo Duval-Fleury de l'Aiglon a défait le duo Dessureault-Bruneau 6-2 et 6-1.

Il reste encore quelques rencontres à disputer, remises à cause de la pluie, soit Bellevue-St-Maurice, Légion-St-Maurice et Pavillon-Bellevue. Les séries éliminatoires débuteront le 15 août prochain. La première position rencontrera la troisième position tandis que les clubs de deuxième et de quatrième se mesureront.

Le classement des équipes se lit maintenant comme suit :

	PJ	G	P	Total
Légion	54	38	16	38
Aiglon	54	32	22	32
St-Maurice	48	27	21	27
Grand'Mère	54	23	31	23
Bellevue	54	16	39	16
Pavillon	30	11	19	11

A la balle-molle

Dow l'emporte sur le Chemicals et mène 1 à 0 dans la série A

SHAWINIGAN. — Le champion de la Ligue commerciale et industrielle de balle-molle de Shawinigan a dû se rallier à la dernière manche pour triompher du club récréatif du Chemicals 5-4, mercredi. A la suite de cette victoire, Dow mène 1-0 dans la série A.

Un point compté dans la dernière manche a assuré la victoire au Dow. Dans la sixième reprise, Chemicals avait marqué deux points pour égaliser le pointage. Fait curieux, les joueurs du Dow ont obtenu seulement six coups sûrs contre sept pour les perdants. Les joueurs du Chemicals ont cependant commis deux erreurs sur la défensive. Le Chemicals a pris les devants 2-0 à la première manche à la faveur de quatre coups sûrs et nivela le pointage à la sixième en obtenant trois autres coups sûrs. Dow porta le compte 2-2 à la quatrième reprise à la suite de deux coups sûrs et en compta deux autres à la sixième.

André Lefebvre, même s'il distribua quatre buts sur balles et accorda sept coup sûrs, a reçu le crédit de la victoire. Il retira six frappeurs au bâton. Guy Boisvert fut le lanceur perdant. Il prit trois retraits et distribua trois buts sur balles, tout en accordant sept coups sûrs.

Pour les vainqueurs, R. Marineau fut le meilleur en obtenant trois coups sûrs en autant de présences, dont un double. Roland Thibodeau a aussi brillé avec deux coups sûrs, tandis que R. Ménard en obtenait un. Pour les perdants, Y. Milette s'est le plus distingué en frappant deux fois en lieu sûr en autant de voyages au marbre. Les autres coups sûrs furent obtenus par Plante, Gélinas, St-Pierre et M. Lord.

MARTEL en tête

avec Kid Martel



S'il faut en croire certaines déclarations des co-propriétaires de l'Hôtel Champoux, situé sur le bord de la rivière St-Maurice à quelques milles au nord de St-Roch-de-Mekinac, le ski prendra une ampleur extraordinaire dans les environs d'ici deux ans. En effet, depuis déjà quelques mois, MM. Moisan et Désaulniers, les deux jeunes proprios de ce centre de villégiature situé à l'embouchure de la rivière Mekinac, travaillent pour dessiner des plans et devis en vue d'accroître la venue des touristes dans la Haute Mauricie, non seulement durant la saison estivale mais également l'hiver. D'ailleurs, ce coin enchanteur est généreusement pourvu de montagnes naturelles prêtes à être aménagées pour des descentes de ski avec des monte-pentes modernes et un éclairage adéquat pour qu'on puisse y pratiquer le ski sous les réflecteurs.

C'est au cours d'un récent voyage vers La Tuque, que nous nous sommes arrêtés à l'Hôtel Champoux pour serrer la main à des copains et y rencontrer MM. Moisan, un citoyen de Ste-Thècle et Désaumiers, un sportif de Grand'Mère, qui ont acquis cet hôtel il y a environ deux ans. J'ai alors appris bien des choses intéressantes concernant le développement intensif de ce territoire dans le domaine du ski et du canotage. D'ici quelques semaines, le projet en question sera officiellement présenté devant le public et il saura sans aucun doute recevoir l'approbation de tous les adeptes du ski. En plus de défricher la montagne faisant face à l'hôtel, pour y construire des pistes, un immense monte-pente sera érigé et des constructions nouvelles surgiront pour répondre aux besoins des nombreux visiteurs.

On érigera donc un édifice pouvant loger plusieurs centaines de skieurs venant s'ajouter à de nombreux chalets chauffés et d'autres améliorations. Pour débuter, les co-propriétaires Désaulniers et Moisan se limiteront à une publicité régionale seulement. Mais si, plus tard, ce centre de ski s'avère un succès complet, on agira alors en conséquence pour loger convenablement tous ceux qui se rendront pratiquer leur sport à cet endroit. Il est aussi question d'organiser des spectacles de toutes sortes en été, gala aquatique sur la rivière St-Maurice, ainsi que des courses de yachts, advenant que l'on nettoie en conséquence les abords des billes dangereuses qui circulent sous l'eau. Les courses de canots connaîtront également un essor gigantesque.

D'autres projets d'envergure sont également à venir, que nous ne pouvons divulguer pour le moment. De toute façon, la Haute Mauricie revêtera un caractère de fête, non seulement en été mais également sous son épaisse couche de neige, grâce à quelques bonnes volontés. Pourquoi la Mauricie ne deviendrait-elle pas aussi prospère que les Laurentides. Nos montagnes valent bien la région de Ste-Agathe-des-Monts. Soyons optimistes et bientôt, nous connaîtrons un essor extraordinaire dans le domaine du ski, dans notre région.

Venant du Richelieu et du Blue Bonnets

60 coursiers envahissent la piste de Trois-Rivières

par **Armand MARTEL**

TROIS-RIVIERES. — L'arrêt temporaire des courses sous harnais dans la Métropole va permettre à la piste du Parc de l'exposition de Trois-Rivières de connaître des jours glorieux.

En effet, par suite de l'entrée en scène des courses de galop à la piste de Blue Bonnets de Montréal, les ambleurs et trotteurs de marque doivent se trouver d'autres endroits où continuer à s'affirmer davantage dans le monde des courses.

Ainsi, près de 60 coursiers qui étaient bien connus des Montréalais, ayant pris part au meeting du Parc Richelieu, sont arrivés aujourd'hui pour remplir à pleine capacité toutes les stales disponibles du Parc de l'exposition.

Les coursiers

Parmi ces chevaux qui vont certainement satisfaire tous les habitués de la piste de Trois-Rivières, mentionnons Norra Broncho, Shadydale Mystery, Fast Arrow, Walnut Worthy, Colby Joe, Hugo Hanover, Lady Fair, Sally Clap, Norman's Gun, Some Chance, Success Bert, Captain Creed, Irish Jubilee et Fox Glove.

Les propriétaires

Parmi ces 60 coursiers qui ont commencé dès ce matin leur entraînement à Trois-Rivières mentionnons les propriétaires les mieux connus qui ont des écuries importantes : Grand'Maison aura 7 coursiers; George Oswald, 4; Clément Bélanger, 2; les frères Miron, 3; Jos Guay, 4; Del Dugré, 3; Percy Robillard, 16; Wilfrid Bourgon,6; Hervé Legault, 3; Charlie Moreau, 3; Sébastien Brisson, 3 et quelques autres.

Abris

Afin de satisfaire tous ceux qui nous arrivent avec des coursiers, M. Côté fait construire présentement un abri temporaire dans l'ancien paddock, situé près de la grande estrade. Cet abri pourra loger environ 15 chevaux.

Durant la grande semaine de la foire régionale de Trois-Rivières, des programmes de courses sous harnais seront offerts comme suit : samedi soir, 19 août; dimanche après-midi, 20 août; mardi soir, 22 août; mercredi après-midi (fête civique), 23 août; jeudi soir, 24 août et en fin de semaine, soit samedi soir et dimanche soir, les 26 et 27 août.

Il n'est nullement question de présenter une classique de cinq milles car les coursiers pour une telle épreuve se font trop rares.

M. Côté étudie sérieusement le projet de présenter quatre programmes par semaine en y ajoutant le jeudi soir. Il se peut que cette cédule débute, le 31 août.

C'est donc dire que les courses sous harnais sont bien vivantes à Trois-Rivières.

Entre les deux arches

Négligence

Même depuis qu'on a peint en jaune le cadre des signaux lumineux à l'entrée est, plusieurs automobilistes traversent les feux rouges sans aucun scrupule et à une vitesse excessive, sans que personne soit là pour surveiller et voir à ce que de tels exploits ne se répètent plus. Il semble qu'on attende de déplorer de nombreuses pertes de vies avant de remédier à cette situation. On pourrait au moins inscrire aux entrées est ou ouest : "Louiseville, vitesse 30 milles, surveillée".

Prochaine séance

La prochaine réunion bi-mensuelle régulière du conseil de ville aura lieu lundi, le 14 août. Lors de cette réunion, il sera sûrement question du stade de baseball et du congédiement d'un employé de l'usine de filtration.

Contribution refusée

Une demande de contribution de part de l'OTJ a été refusée au conseil de Louiseville-paroisse. Apparemment, au moins le tiers des enfants qui fréquentent les terrains de jeux sont de la paroisse. Selon le maire Paul-Emile Caron, les édiles ne peuvent prendre l'argent perçu à même les taxes foncières pour autre chose que l'administration. Toutefois, lorsque la paroisse présentera un bill pour amendements à la charte, de tels octrois pourront être versés, celle-ci recevant par le fait même les pouvoirs des cités et villes.

Subvention spéciale

Le ministère de l'Agriculture octroiera un montant de $1,737 pour le nettoyage et le creusage du cours d'eau, concession Beauregard. Il s'agit de travaux à faire dans la paroisse sur une distance de 32.4 arpents. Pour bénéficier de cette subvention spéciale, ces travaux doivent débuter avant le 20 septembre.

Moutons dévorés

Il en coûtera $40 à Louiseville-Paroisse en paiement de quatre moutons dévorés par les chiens. C'est ce qui ressort de la dernière séance tenue lundi soir, à la suite d'une demande de remboursement de M. Sylvio Béland, propriétaire.

Instructeur instruit

La ville de Louiseville paie régulièrement $25, pour chaque partie de baseball, à l'instructeur Emile Mineau. Jusqu'ici, $400 ont été versés à cette cause. De plus, l'instructeur garde la main haute sur le terrain qu'il qualifie "de sien". On conçoit difficilement le fait que les édiles aient consenti à de pareilles concessions, réalisant que le stade local appartient à tous les contribuables.

Spectacle Jeune Commerce

Jeudi prochain, le 17 août, sous les auspices du Jeune Commerce local, Roger Miron et sa troupe présenteront un spectacle de variétés au stade de baseball, à compter de 8 h. 30. La représentation mettra en vedette plusieurs personnalités du disque et de la télévision, dont Fernand Gignac, les "Tune Up Boys", Pierrette Roy et les "Korengos". De plus, il y aura danse en plein air. En cas de pluie, le spectacle aura lieu au théâtre Royal.

Hausse de salaire

M. Léo-Paul Picotte, secrétaire de la paroisse, a demandé au conseil de l'endroit une augmentation de salaire. Actuellement, son revenu se chiffre à $100 par mois avec en plus, 20 p.c. de la perception de la taxe de locataire. Dans sa demande, M. Picotte allègue que ce travail prend tout son temps et qu'il ne peut faire rien d'autre. Dès la prochaine séance, on devrait trancher la question.

Clinique de sang

Mercredi, le 16 août, de 3 heures à 5 h. 30 et de 7 heures à 9 h. 30, au club de l'A.T.C., 104, Notre-Dame, aura lieu une clinique de donneurs de sang. L'an dernier, grâce à une semblable clinique, 280 chopines de sang avaient été recueillies par la Croix-Rouge et on espère bien dépasser cette année le nombre de 300.

Offre

Louiseville-Paroisse offrira à l'entrepreneur Casaubon, de St-Edouard, pour travaux de drainage et d'assainissement effectués dans la municipalité en 1951, une somme de $8,000, dont $7,000, pour la dette initiale et $1,000 pour intérêts. On se souvient que le trois juillet dernier, M. Casaubon intentait une action de $10,360 dont $3,360 pour intérêts au taux de 6 p.c. Si les deux partis prennent entente, le conseil approuvera ces travaux par résolution en s'engageant à terminer elle-même les travaux. Selon le maire de la paroisse, ces travaux n'ont jamais été terminés ni approuvés.

Questions

A Louiseville, on se demande :

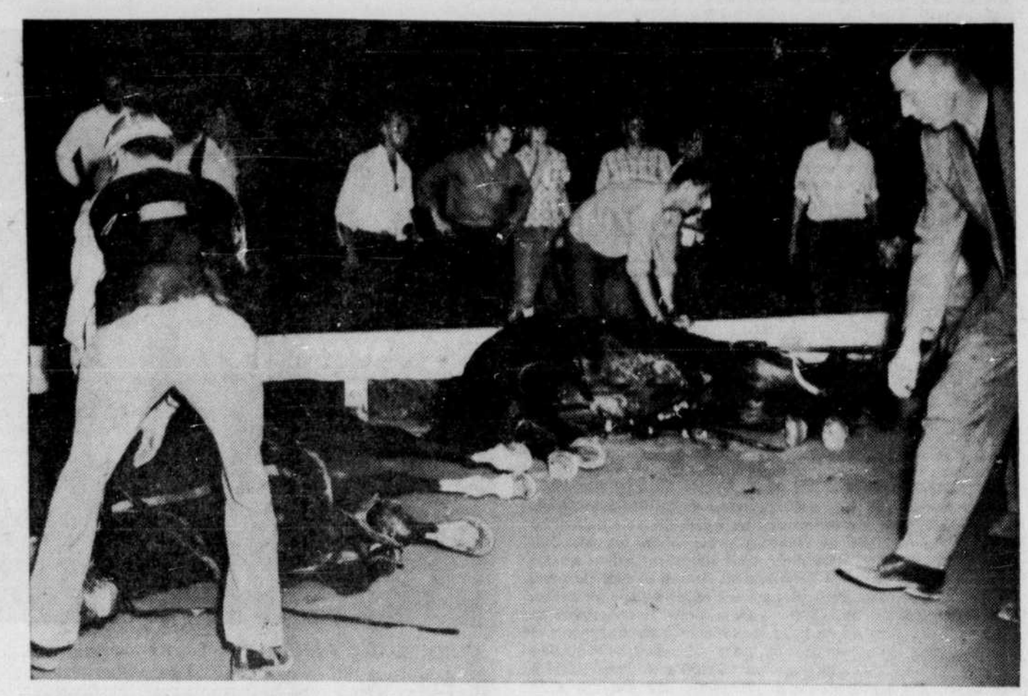
A quand la reprise des travaux au centre d'accueil Providence ? A quand l'enquête sur les vols d'automobiles dans le comté de Maskinongé ? A quand l'enquête sur les vols de porcs dans le comté de Maskinongé ? A quand l'enquête sur le meurtre de St-Alexis-des-Monts ? A quand l'enquête sur le faux télégramme à la Commission scolaire ? A quand l'enquête sur l'incendie qui a détruit l'école de Ste-Ursule ? A quand l'enquête sur la mort accidentelle de la petite Francine Bergeron ?

Tournoi Rotary au profit des enfants infirmes

TROIS-RIVIERES. — Hier a débuté à Trois-Rivières le tournoi de golf annuel du club Rotary. Il est à noter que cette compétition est ouverte à tous, et non seulement à ceux qui font partie de l'organisme.

L'argent recueilli au cours de ces quelques jours sera versé au profit des enfants infirmes. Le tournoi se poursuivra pendant quatre jours et se terminera dimanche soir. Samedi soir, aura lieu la veillée du club Rotary et tous les participants du tournoi de golf sont invités à venir s'égayer en compagnie des membres attitrés de ce club. Dimanche soir, on procédera à la distribution des prix. Environ 150 récompenses seront alors décernées.

L'an dernier, 200 personnes avaient participé à la compétition et les organisateurs espèrent recevoir autant sinon plus de concurrents, en fin de semaine, ce qui explique pourquoi ce tournoi est ouvert à tous sans exception.



ACCIDENT SPECTACULAIRE — Cinq coursiers ont culbuté et ont été entraînés dans un accident spectaculaire survenu au cours de la dixième course lors du programme présenté à la piste locale, mercredi soir. En effet, Gettysburg a fait une chute lors d'une poursuite, vers la fin du premier demi-mille, provoquant la collision dans laquelle le conducteur Gabriel Trahan a été légèrement blessé. Nous apercevons sur cette photo quelques-uns des chevaux qui se sont retrouvés pêle-mêle sur la piste. A droite, M. Lucien Martin, juge du paddock.



PELERINS DE NOTRE-DAME-DU-CAP EN MOTEL AMBULANT — En faveur de sa famille nombreuse, M. Albin Krawczak, de Metz, Michigan, a eu l'ingénieuse idée de convertir un autobus de marque Ford 54 en Motel Ambulant afin de visiter très économiquement les principaux sanctuaires du Québec. Nous le voyons ici, devant le nouveau temple du sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, avec son épouse qui fait sa part au volant et leurs neuf enfants florissants de santé. Tous ont semblé grandement apprécier leur séjour au sanctuaire marial de Cap-de-la-Madeleine pendant les jours d'affluence précédant les solennités de l'Assomption.

Cycliste renversé à Plessisville

PLESSISVILLE. — Un cycliste, qui descendait la rue St-Louis à Plessisville, M. Mario Laliberté, 21 ans, s'est fait renverser par la voiture conduite par M .Claude Martineau, qui venait en sens inverse. M. Laliberté, qui est passé à la radiographie immédiatement après l'accident, à l'hôpital du Sacré-Coeur de Plessisville, n'aurait subi aucune fracture. Coïncidence, le blessé a été soigné par le Dr Bertrand Savoie, président du Jeune commerce local, qui venait justement de décider, la veille au soir, que ce mouvement entreprendrait une campagne de sécurité et de prudence pour les cyclistes. M. Martineau est directeur sortant de la Chambre.

A la piste de Trois-Rivières

Savignac domine chez les conducteurs de courses

TROIS-RIVIERES. — Rogatien Savignac est aujourd'hui en tête des conducteurs de courses sous harnais à la piste de Trois-Rivières. Il détient une moyenne de .487, suivi de près par Rhéo Rivard .485, André Boucher .483, Jean-Luc Gagnon .476 et M. Kirkness .470.

Boucher a le plus de partants, 144, Savignac le plus de gagnants, 27.

Voici ces statistiques compilées par Armand Martel.

Noms	Dép.	1	2	3	4	5	Pts	Moy.
Savignac, Rog.	133	27	21	18	17	17	324	.487
Rivard, J. Rheo	80	20	9	11	5	11	194	.485
Boucher, André	144	22	26	31	12	17	348	.483
Gagnon, J.-Luc	71	13	12	11	9	8	169	.476
Kirkness, Mervin	60	6	16	5	12	8	141	.470
Plourde, Wilmer	71	7	17	10	11	9	164	.456
Ouellet, Ireito	71	7	15	13	7	8	156	.439
Pratte, Fernand	61	8	10	1	0	10	132	.433
Trahan, Gabriel	57	7	13	5	6	6	120	.422
Hébert, Paul	100	14	6	19	17	13	198	.396
Turenne, Fernand	100	15	6	15	15	15	189	.378
Kopas, Jack	69	8	11	7	11	5	132	.383
Quessy, Jules	117	19	12	12	11	18	218	.373
Courteau, Paul	69	6	8	5	17	9	120	.348
Martineau, Claude	90	9	10	11	13	9	153	.344
Bédard, Vic.	62	6	5	8	7	10	98	.316

King Kong, le gorille, sera au programme de lutte, à Louiseville

LOUISEVILLE.—King Kong, un gorille de sept pieds et pesant trois cent cinquante livres, rendu célèbre par un cinéaste d'Hollywood, sera à Louiseville ce soir, lors du cinquième programme de lutte, présenté au stade de baseball, à 8 h. 30. Dans une rencontre d'une chute à finir, King Kong fera face à deux adversaires, Robert Leblanc et Claude Gosselin.

En semi-finale, deux chutes de trois, à finir, l'Ange Blanc, un rude lutteur masqué pesant trois cent cinquante livres, aura comme adversaire l'Israëlien Moise Benmurguy. En spéciale, Romon Lopez et Bruno Bicary se disputeront la victoire. A l'ouverture, Bill Hick rencontre Tony Lanza.

St-Paulin devant l'élimination

TROIS-RIVIERES. — Les éliminatoires de la Ligue intermédiaire de la Mauricie, se continueront dimanche. L'équipe de St-Paulin qui s'était mise en évidence depuis quelques années, fait face actuellement à l'élimination dans sa série semi-finale trois de cinq.

En effet, les Bûcherons de St-Alexis-des-Monts, qui ont fini en dernière position, ont causé à date la plus grande surprise de l'année. Les Bûcherons mènent 2-0 contre St-Paulin et ils tenteront de passer en finale dès dimanche. Toutefois, la joute aura lieu à St-Paulin et il sera difficile aux visiteurs de l'emporter.

Dans l'autre série, Louiseville qui a déclassé Berthierville, 25-0, ira jouer chez son adversaires. Les Loups réussiront-ils à gagner une deuxième fois.



Des "compactes très compactes", des "compactes de luxe", des "compactes de sport" même des "compactes personnelles" comptent parmi certains des modèles que nos concurrents présentent sur le marché. Pourtant malgré tous leurs efforts, ils n'ont jamais réussi à décider quelles sont les caractéristiques d'une vraie compacte alors que Rambler a réussi l'ensemble idéal depuis des années! La Rambler "CLASSIC" est encore inégalée pour: • son bel intérieur qui s'harmonise avec un extérieur chic • son rendement puissant allié à une économie prouvée • sa fabrication de qualité pour une durée prolongée sans pannes • sa grande valeur de revente maintenue pendant plusieurs années. *En plus*, nos concurrents n'ont jamais réussi à rattraper les nombreuses années d'expérience qui ont servi à rendre la Rambler "CLASSIC" l'auto par excellence d'aujourd'hui. Adressez-vous aujourd'hui même au vendeur Rambler le plus proche et découvrez vous-même pourquoi la Rambler s'est mérité la plus grande loyauté des propriétaires dans l'industrie.

souvent copiée, jamais égalée

LA VOITURE QUI OFFRE DAVANTAGE D'AVANTAGES **Rambler** *Le Nouveau Standard mondial de l'excellence*

UN PRODUIT DE L'AMERICAN MOTORS (CANADA) LIMITED

MODEL AUTO SALES INC.
6995, boulevard St-Laurent — CR. 2-5761
LAKESHORE MOTORS LIMITED
68, Lakeshore Drive, Dorval — ME. 1-6182
ST-LAMBERT AUTOMOBILE INC.
208, Riverside Drive, St-Lambert — OR. 1-7244
STE-ANNE-DE-BELLEVUE
BEAULIEU & FRERE
STE-AGATHE-DES-MONTS
M. GRENON AUTOMOBILE ENR'G.

MONTREAL WEST AUTOMOBILE LTD.
11, avenue Westminster Sud — HU. 4-1101
DALLAIRE AUTOMOBILE LTEE
12058 est, rue Sherbrooke, Pointe-aux-Trembles — MI. 5-8254
LACHUTE
WELDEN MOTORS LIMITED
ST-BRUNO, QUE.
DAOUST AUTOMOBILE INC., 16, Rabastalière — OL. 3-2500
CHOMEDEY
LAVOIE AUTO ENR'G., 510, boul. Curé-Labelle — MU. 1-1669

MAURICE HEROUX AUTOMOBILE
3995, avenue Bannantyne — PO. 6-4122
A-MA-BAIE MOTOR SALES INC.
9490, boul. Lalande, Ville Pierrefonds — MU. 4-4400
LA SARRE
CHARLES ALARIE
ST-JEAN
GOINEAU & FRERE GARAGE ENR'G.
LAVAL
LAVAL AUTOMOBILE ENR'G.

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

Estriettes

LE PRIX DE LA SANTE — La Commission des écoles catholiques de Sherbrooke vient d'autoriser un déboursé de $6,060.55 à la caisse de crédit des professeurs quittant leur emploi. En vertu de la convention collective, les congés de maladie non utilisés sont postérieurs au 1er juillet 1959, et remboursables au moment du départ, leur accumulation ne devant pas dépasser cinq ans.

SA FEMME PORTAIT LES CULOTTES — Un paisible citoyen de la région a obtenu ces jours-ci, en Cour supérieure, la séparation de corps qu'il avait demandée. Marié depuis moins de deux ans, l'homme se plaignait du fait que l'agressivité de sa tendre moitiée n'était pas dirigée dans le bon sens. Peu de temps après leur mariage, d'après lui, l'épouse est devenue impossible à supporter, frappant son mari à plusieurs reprises, sans aucune provocation de la part de ce dernier. Un témoin a même rapporté que l'épouse rebelle a lancé un plat de spaghetti au visage de l'époux. Ne prisant pas les pâtes alimentaires servies de cette façon, ni des raclées périodiques qu'il subissait, le mari a mis un terme à son endurance, et s'est décidé à demander la séparation. Mieux vaut être seul que battu, surtout quand les coups sont administrés par une personne du sexe faible.

"PIRATERIE" NORTH HATLEY — Le chef de police André Bessette, de North Hatley, vient de confier à la Sûreté provinciale, l'enquête concernant les nombreux vols dont a été victime la boutique de louage d'embarcations de M. Cliff Woodard. En moins d'un mois, trois coups ont enlevé quatre canots, une embarcation à moteur, un moteur de sept chevaux, une ceinture de sauvetage, des avirons et 700 gallons d'essence.

PARADIS DU MOUTON — Pour inciter les éleveurs de moutons des Cantons de l'Est à accroître leurs troupeaux et à répandre l'élevage du mouton, un représentant du ministère provincial de l'Agriculture a promis l'aide gouvernementale à cette fin. Dans son allocution prononcée lors d'une journée d'étude tenue à la ferme expérimentale de Lennoxville, M. Pierre Labrecque, directeur de la section des bestiaux au ministère, a souligné que le Québec et le Canada importaient la très grande majorité de leur laine et de leur viande de mouton et que les Cantons de l'Est, tout particulièrement le comté de Brome, se prêtaient admirablement à l'élevage de cet animal.

LES AVEUGLES A LA PECHE — Le club Oasis, de Sherbrooke, qui s'occupe de grouper les aveugles dans un but récréatif, annonce la tenue d'un derby de pêche pour le dimanche 13 courant. L'autobus qui amènera le groupe à la rivière Magog, au restaurant Lambert, prendra le départ à 1 h. de l'après-midi devant le YWCA et effectuera des arrêts devant l'hospice du Sacré-Coeur, l'église St-Jean de Brébeuf et l'église St-Esprit. Des prix récompenseront les meilleures prises.

MOINS DE JEUNES A L'HARMONIE CADETTE ? — Avec les $130 récoltés depuis le 1er août sur l'objectif de $5,000 fixé à la campagne de souscriptions en faveur de l'Harmonie cadette de Sherbrooke, on envisage une réduction des effectifs pour la prochaine saison. Déjà 110 jeunes ont exprimé leur intention de faire partie de ce corps musical alors qu'on n'attendait que 35 inscriptions au début de la campagne de recrutement. L'objectif est nécessaire pour les instruments, les leçons et la musique. Tout le travail est bénévole et on espère pouvoir prendre en septembre les élèves qui ne sont pas parmi les 20 actuellement à l'entrainemcnt. Les souscriptions sont attendues à l'adresse suivante : "L'Harmonie cadette "en fiducie"; C.P. 543 ; Sherbrooke, Qué. "Les dons à ce mouvement sont déductibles de l'Impôt et des reçus à cette fin seront donnés aux souscripteurs.

COURS AUX JOURNALISTES — Le Conseil de Barnston, petite municipalité voisine de Coaticook, a profité de sa dernière réunion pour donner quelques directives aux journalistes : ne pas en écrire trop long ; ne pas s'asseoir à la table du conseil et, si possible, ne pas assister aux assemblées. A cette même assemblée, les édiles ont quand même décidé de demander au bureau de l'unité sanitaire de faire une enquête sur la situation des égouts au Lac Lyster, qui reçoit les égouts des chalets en bordure. On voudrait obliger les propriétaires à se munir de fosses septiques ou de champs d'épuration.

COURS SECONDAIRE — Comme ses autres voisines, la Commission scolaire de Coaticook a vu celle de Sherbrooke accepter en principe d'accueillir 15 de ses élèves désireux de poursuivre leur cours secondaire. On tâchera de leur faire de la place et la commission dont il relèvent ne se verra charger que le coût net de leur enseignement. Par ailleurs, les commissaires de Sherbrooke ont approuvé une dépense de $4,144 pour le remplacement de l'ameublement et des fournitures à la suite de l'explosion qui a ravagé le laboratoire de l'école secondaire St-Michel.

ECOLE DE BASEBALL A ASBESTOS — Les Angels de Los Angeles de la Ligue américaine de Baseball, tiendront une école de baseball à Asbestos, demain, de 9 h. du matin à 4 h. p.m. Cette initiative est due à M. Marcel Racine, de Montréal, éclaireur provincial des Angels. Cette école de baseball sera ouverte à tous les joueurs des Cantons de l'Est et des Bois-Francs, âgés de 15 à 25 ans. Ce sera la première fois qu'un tel événement se produira à Asbestos. L'organisation est sous la direction immédiate de M. Eddy Martineau, éclaireur des Angels pour la région des Cantons de l'Est. On attend quelques centaines de participants à cette école, qui se tiendra au stade municipal d'Asbestos, rue Manville. En cas de pluie, on se reprendra le samedi suivant, 19 août.

MAIRE ET MAIRESSE DE L'OTJ — C'était jour d'élections, hier, à l'OTJ de Lac-Mégantic. Un grand nombre de jeunes se sont présentés aux urnes, avec le résultat suivant : Roger Jacques a été élu maire avec 85 voix de majorité sur son adversaire Michel Lemieux, alors que Denise Boulanger est devenue mairesse en l'emportant avec 68 voix de majorité sur Lauriette Fortier, mairesse de l'an dernier. Les deux nouveaux élus ont signé le livre d'or de Lac-Mégantic, et ont été les héros d'une réception donnée à l'hôtel Queen.



JOURNEE DES PARENTS A L'OTJ — Au cours de la journée des parents, à l'OTJ de Sherbrooke, plusieurs concours ont eu lieu soit entre les diverses paroisses, ou entre les parents et leurs progénitures. La paroisse Ste-Jeanne d'Arc est à l'honneur et Marie Gilbert, 2e monitrice de la paroisse Ste-Jeanne-d'Arc, en compagnie de la monitrice en chef de l'OTJ, Marguerite Doyon, félicitent Louise Bernier, monitrice en chef des paroisses Ste-Jeanne-d'Arc et St-Joseph, pour le magnifique trophée que son équipe a remporté, en présence de la directrice générale des filles, Sr Marie-Claire-Chrétien et d'un groupe de jeunes de la paroisse gagnante.

Asbestos fait belle figure au tournoi de baseball COP

ASBESTOS. — Alors que les tournois de la COP (Corporation otéjiste provinciale) sont en cours depuis une semaine dans les catégories junior, juvénile et midget de baseball, deux équipes d'Asbestos demeurent des candidats sérieux aux titres provinciaux juvénile et midget.

Ce grand tournoi de la COP, auquel participent 2,836 joueurs, a pour objet de déterminer un champion provincial dans chacune des catégories.

Au cours de la première semaine du tournoi, l'équipe juvénile d'Asbestos, sous la direction de M. Emile Beauchemin, a remporté deux précieuses victoires, défaisant en semi-finale régionale un club de Sherbrooke, au compte de 10-3, et en finale, une équipe de Windsor, par 6-3, pour se mériter ainsi le championnat juvénile des Cantons de l'Est.

Dans la catégorie midget, l'équipe dirigée par M. Edgar Drapeau, championne provinciale de l'an dernier, a d'abord défait une équipe de Sherbrooke au compte de 7-4, pour ensuite remporter le championnat des Cantons de l'Est contre Brompton, au compte de 14-0.

Tournoi provincial

Le tournoi à l'échelle provinciale cette fois, se poursuivra en fin de semaine, alors que l'équipe juvénile d'Asbestos, se rendra à Trois-Rivières, où elle sera opposée à un club de Causapscal, en Gaspésie.

D'autre part, dans la même catégorie, Trois-Rivières rendra visite à St-Hyacinthe. Des vainqueurs de ces deux rencontres, une équipe sera tirée au sort, et aura à faire face à l'équipe de St-Jean, championne de l'an dernier. La rencontre finale aura ensuite lieu le 27 courant, à St-Jean.

Dans la catégorie midget, dimanche prochain, une équipe de St-Jean affrontera une équipe de Drummondville. En finale provinciale, le vainqueur de cette rencontre sera ensuite opposé à Asbestos, dans cette ville.

CANTONS DE L'EST SPORTS

Les Castors triomphent des Alouettes par 5 à 4

SHERBROOKE. — Les chances des Alouettes de monter au troisième rang d'ici la fin de la saison régulière, soit dimanche soir, ont pratiquement été réduites à néant, hier soir, alors qu'ils ont subi une défaite de 5-4 aux mains des Castors d'Acton Vale. Cette joute régulière s'est disputée au stade de l'avenue du Parc devant plusieurs centaines de personnes qui ont assisté à du jeu serré du commencement à la fin.

Les erreurs ont toutefois été coûteuses une autre fois pour les Alouettes et leurs six erreurs n'ont certainement pas aidé la cause de Claude Prud'homme qui a retiré onze frappeurs sur trois prises. Son adversaire, Corbeil, a cependant eu le meilleur et on peut le considérer comme ayant été l'étoile de la joute. A part de retirer 16 hommes au marbre, il a frappé un coup sûr opportun à la dixième manche bon pour deux points brisant ainsi une égalité de 3-3.

Les Castors menaient 3-2 à la deuxième moitié de la neuvième manche quand un coup sûr du frappeur de relève, Jacques Monette, le pilote, a fait compter le point égalisateur forçant ainsi les deux équipes à jouer une manche supplémentaire.

Dans cette manche supplémentaire, un faible coup sûr de Corbeil a fait compter deux points. Les Alouettes sont revenus à la charge. Normand Jacques a d'abord frappé un triple comptant ensuite sur un sacrifice de Kabat, mais Corbeil a fauché les deux autres frappeurs, Dubois et Desrochers scellant ainsi la joute. Les Castors ont laissé 11 coureurs sur les sentiers contre 9 pour les Alouettes.

Les Castors d'Acton Vale et les Alouettes de Sherbrooke ont frappé sept coups sûrs. Les Castors ont toutefois commis moins d'erreurs, soit trois contre six. Les Alouettes rencontreront une autre fois les Castors avant la fin de la saison régulière. Cette joute sera disputée ici samedi soir.

Sommaire

Acton V.	000 012 000	2—5 7 3
Sherbr'ke	000 002 001	1—4 7 6

Prise d'habit chez les Rédemptoristes

SHERBROOKE. — Treize jeunes gens, venus des diverses parties de la province, prendront l'habit des Rédemptoristes, lundi le 14 août, en l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours de Sherbrooke et 11 novices prononceront leurs voeux, le mardi 15 août, sous la présidence du Rév. Père Georges Bérubé, provincial des religieux rédemptoristes.

Les 13 novices de la communauté des pères Rédemptoristes qui prendront l'habit, sont : MM. Jean-Raymond Girard, de St-Gervais de Bellechasse, Elie Lalancette, de St-Ambroise de Kénogami, André-Gilles Lemaire, de Hull, Jean Linteau, de Québec, Jean-Paul Michaud, de Rivière-du-Loup, Olivier Paradis, de St-Thomas Didyme, Gilles Perrault, de St-Normandin, Eugène Poulin, de Ste-Germaine de Dorchester, Georges Provencher, de Montréal, Yvon Racine, de St-Ferréol, Rosaire St-Pierre, de St-Pascal de Kamouraska, Louis-Marie Simard, de Desbiens et Rosaire Duchesne, de St-Alphonse de Bagotville.

Avant de partir compléter des études philosophiques et théologiques de huit ans au séminaire d'Aylmer, près d'Ottawa, les 11 novices, qui se destinent à la prêtrise et à la vie missionnaire chez les religieux Rédemptoristes, prononceront leurs voeux. Ce sont : MM. Jean-Claude Bergeron, de St-Coeur de Marie, région du Lac St-Jean, Antoine Carrier, de St-Joseph de Lévis, Jean-Guy Gagné, d'Arvida, Rémi Gagnon, de Danville, Benoit Giguère de Dosquet, Serge Laverdure, de Montréal, Jean-Marie Lavoie, des Sept-Iles, Raymond-Marie Lavoie de Causapscal, Matapédia, Renaud Paré, de Black Lake, Rodrigue Théberge, de St-François de Montmagny et Normand Therrien, de Ste-Brigitte, de Nicolet.

Les inscrits aux courses

SAMEDI

1ère et 4e courses - Amble D-3, $200

1 Argyle Lee, R. Claing
2 Highlet's Mary Ann, D. Jodoin
3 Denny Pointer, G. Desrochers
4 Miss Elworthy, H. Lepage
5 Wee Butchie, L. Sicard
6 Stewart, J.-D. Savoie
7 Champion Fingo, C. Grenier
8 Sir Royal Rocky, M. Leclair

2e course — Trot D-2, $125

1 Guy Unsull, R. Grimard
2 Spilled Milk, B. Litchfield
3 Katia Did, C. Fluet
4 Lady Jersey Ritz, J. Hauver
5 Court Bond, J. Gagnon
6 Premium, C. Bennett
7 Miss Baron Key, R. Gingras
8 Prince Colby, R. Jean

3e et 7e courses — Amble D-3, $200

1 Her Horse, C. Grenier
2 Principality, R. Jutras
3 Morning Mist, W. Mosher
4 Danny Diamond, J. Dagenais
5 Maryland Queen, L. Huckins
6 Miss Thunder Clap, G. Adamson
7 Captain Lee Junior, H. Lepage
8 Armand Smart, P. Roy

5e course — Amble C-3, $275

1 Firebug, R. Jutras
2 Skipper Jay, L. Huckins
3 Ifa, G. Bouvrette
4 Suzanne Clap, H. Lepage
5 Volo Stone, E. Sample
6 Eveana, S. Jacob
7 Troublemite, P. Brunelle
8 Le Marquis, G. Beauchamp

6e course — Trot et Amble, $150

1 Jersey Boy Junior, J. Hauver
2 J. S. Ibaf, G. Desrochers
3 Dewey Clay, F. St-Denis
4 Beau Wyn, L. Huckins
5 Gay Prince, G. Bouvrette
6 Hal Volo, R. Gingras
7 Elzie Hanover, L. Huckins
8 His Elkington, L. Sicard

8e course — Trot et Amble D-3, $100

1 Lincoln Lee, R. Claing
2 Rugged Lee Volo, F. St-Denis
3 Herbie Direct
4 The Thies Kid
5 Just Byron, J. Chabot
6 Joseph Worthy, R. Claing
7 Sir Royal Orr, F. Newell

9e course — Amble D-3, $100

1 Isotta Wick, A. Gravel
2 Father Harmony, S. Kidd
3 Edgewood Stone, M. St-Cyr
4 Freedom Direct, H. Lepage
5 Worthy Scott Hal, F. St-Denis
6 George Logan
7 Cool Breeze Vonian, S. Jacob
8 Carol Hanover, J.-P. Courchesne

10e course — Amble D-1, $150

1 Miss Thunder Park, L. Lascelle
2 Miss Royaly Key, R. Gingras
3 Steverino, C. Grenier
4 Fair View, G. Adamson
5 Freeport, J. Chabot
6 Bernie Dean, G. Desrochers
7 Ziz Zaz, J. Dagenais
8 Lise Directly, C. Fluet

DIMANCHE

1ère et 4e courses — Trot, $300

1 Prince Gerry C., C. Benn ett
2 Kuno Stout, J. Hauver
3 Cole's Colby, R. Dupont
4 Lassie Land, L. Larose
5 Grand Knight, R. Beaudoin
6 Kay's Demon, L. Huckins
7 Ragon, P. Denis
8 Cyril Ibaf, G. Desrochers

2e course — Amble D, $175

1 Captain McKenney S., C. Bennett
2 Lady Song, H. Lesage
3 Always Mine, A. E. Grass
4 Colonel Fleet, W. Mosher
5 Birchton Boy, G. Adamson
6 Trickeroo, J. Chabot
7 Miss Allie Storm

3e-7e courses - Amble D, $300 (Div.)

1 It's Me, H. Lepage
2 Ferland Surprise, R. Beaudoin
3 Chief Eden, M. Masse
4 Linda B. Hall, F. Newell
5 Dream Direct, C. Mathieu
6 Mary Darnleyson, G. Desrochers
7 Lohengrin, F. St-Denis
8 Alden Cane, L. Huckins

5e course — Amble D-1, $125

1 Lightning Renown, J. Dagenais
2 Doctor Vet, R. Beaudoin
3 Miss A. R. Lou, R. Jutras
4 Lindsay Brooke, C. Fluet
5 Prince Bill, G. Chagnon
6 Glendall Irish, M. Leclair
7 Patch B., F. Newell
8 Fanny Clap, G. Desrochers

6e course — Amble DD, $200

1 Mighty Counsel, H. Lepage
2 Sunny Ibaf, R. Jutras
3 Widow's B. J., C. Bennett
4 Peter P. Harvester, Courchesne
5 Algier Boy, J. Fearneley
6 Fair Show, R. Lafond
7 William West Kyer, Desrochers
8 Maxwell Armstrong, Beauchamp

8e course — Amble D, $175

1 Senator Don C. E. Sample
2 Blue Flash, H. Lepage
3 Bobby Spencer, J. Fearneley
4 Bud A Spender, G. Adamson
5 Dickory Doc, F. Newell
6 Rita's Song, F. Brochu
7 Truly Volo, W. Mosher
8 Dale Song, L. Huckins

9e course — Amble et Trot C-3, $275

1 Atruscot, G. Desrochers
2 Our Horse, R. Claing
3 Laurina Rosecroft, F. Brochu
4 Royal Match, F. St-Denis
5 Reyno Worthy, L. Larose
6 Cardinal Prince, G. St-Cyr
7 Success Alma, G. Bouvrette

10e course - Trot et Amble C-2, $325

1 Miss Claudene, G. Bouvrette
2 Daring Guy, R. Guertin
3 Worthy Carol, E. Smith
4 Jewel's Hiram, E. Sample
5 Ruth Dudley, F. Brochu
6 Poplar Dream, G. Desrochers
7 Mozelle, F. Desrochers
8 Billy C. Lew, O. Morin

Fin de l'OPERATION CP à East Angus le 4 septembre

EAST-ANGUS. — L'opération CP, qui a débuté dans la région le printemps dernier, clôturera ses activités à East-Angus le 4 septembre prochain, à l'occasion de la fête du Travail. C'est ce qui a été décidé lors d'une assemblée tenue à la salle de l'hôtel de ville de l'endroit, sous la présidence de M. Théophile Bolduc, de Windsor.

Au cours de l'assemblée, on a procédé à la formation d'un comité qui aura pour mission d'organiser cette grande journée où l'on attend la présence d'au moins 10,000 visiteurs.

Ce comité se compose de MM. Ernest Dupuis, président, Réal Dugal, Théophile Marcotte, Alex Létourneau, Réal Tardif, Albert Morin, Emilien Lagueux, Maurice Thompson, et Donald Léonard conseillers.

Au programme de la journée, qui a été tracé dans ses grandes lignes, figurent une messe en plein air, un défilé de chars allégorique, plusieurs démonstrations au pare Nicol, une visite de la pépinière de la St-Lawrence Corporation, une réception civique offerte aux dignitaires par la ville d'East-Angus, et, dans la soirée, une danse en plein air suivie d'un feu d'artifice.

A l'issue de l'assemblée, le président Théophile Bolduc a déclaré qu'il y a lieu de s'attendre à une fermeture extraordinaire à East-Angus.

Outre les personnages déjà mentionnés, on notait à la réunion la présence du maire d'East-Angus, M. Rolland Brousseau, ainsi que MM. Lucien Bédard, gérant de l'association forestière des Cantons de l'Est, Bob Beaudry, président de l'opération CP, Edgar Boucher, trésorier, Marcel Demers, secrétaire, et Gérard Lemieux, conseiller.

Aucun orme ne sera coupé sans un avis de M. Lebrun

SHERBROOKE. — Beaucoup moins d'ormes seront abattus cette année à Sherbrooke à cause de la maladie hollandaise, a révélé hier M. Gaston Lebrun, surintendant des parcs.

Ce dernier en profite pour ne pas couper un arbre pour la seule raison qu'un employé de la ville y a prélevé des échantillons.

M. Lebrun recommande fortement d'attendre l'avis de son département avant de faire couper un orme qui n'est probablement pas atteint irrémédiablement par la maladie hollandaise.

De 1951 à 1959, un nombre de 1,600 ormes ont été abattus à Sherbrooke, tandis que depuis deux ans, environ 275 arbres par année ont été détruits.

Un règlement municipal existe à l'effet d'obliger un propriétaire de faire couper un orme atteint par la maladie hollandaise. Cette dernière est contagieuse et peut faire de terribles ravages si des mesures ne sont pas prises.

Pendant qu'on coupe les ormes, les autorités ont décidé, il y a quelques années, de compenser la perte en plantant des érables.

La Commission scolaire face à un problème de croissance

SHERBROOKE. — La Commission des écoles catholiques de Sherbrooke est parvenue à l'âge ingrat, si l'on considère les problèmes de croissance qu'elle affronte.

Elle se retrouve entre deux âges, celui où il faut attendre les vêtements plus grands et tirer le meilleur parti de ceux qui serrent déjà. La CECS est donc aux prises avec un problème de locaux. En attendant trois écoles secondaires, qui doivent être terminées au cours des prochaines années, on a un surplus dans diverses écoles primaires. Ces dernières ne peuvent donc être agrandies, car elles deviendraient trop vastes une fois édifiées les écoles secondaires.

On estime à 14,000 le nombre d'élèves dans les écoles de la Commission en septembre prochain.

On cherche donc le moyen d'aménager des classes temporaires dans les salles de récréation ou dans tout autre recoin des bâtisses existantes.

Pour l'école secondaire St-Michel, on a atteint le point de saturation et il faut regarder en dehors. Des démarches doivent être entreprises auprès du ministère des Travaux publics, à Ottawa, afin d'obtenir l'autorisation d'occuper un vaste espace vacant de l'édifice fédéral de Sherbrooke, situé tout près. On a décidé de confier ces démarches au député Maurice Allard. C'est le commissaire J.-Conrad Cayer, également maitre de poste, qui a informé ses collègues de cette possibilité. On projette également d'approcher la ville pour obtenir l'espace dans l'ancienne école centrale, qui abrite l'OTJ. Enfin, on regarde aussi du côté de divers édifices à bureaux nouvellement construits aux alentours.

Le contrat pour l'agrandissement de l'école Pie X a été octroyé à E. Marcoux Inc.,

D'un sport à l'autre

par Jean-Louis de LESELEUC

Les foules se sont accrues en nombre aux programmes réguliers de la piste de courses de Sherbrooke. L'arrivée de nouveaux coursiers a rendu les programmes plus intéressants et les courses plus serrées. Le pari-mutuel accuse également un surplus sur l'an dernier et tout le monde semble satisfait.

Le comité des juges mérite des félicitations pour la sévérité de ces derniers, qui assure au public plus nombreux aux guichets la protection à laquelle il est en droit de s'attendre. Il voit à ce que ces amateurs ne soient pas bernés par certains conducteurs à la conscience large.

Tous les conducteurs doivent toujours tenter de faire donner à leurs montures le plein rendement et ce, à chaque course. Tel ne fut pas le cas mercredi dernier et plusieurs conducteurs l'ont appris à leurs dépens. Le comité des juges s'en est tenu au règlement et il l'a appliqué dans sa pleine mesure.

C'est ainsi que six suspensions ont été infligées au conducteur Claude Patry qui ne pourra participer à aucun des 20 prochains programmes réguliers. Cette "passe" avec son coursier, Mr. Martin, a été mal digérée par les juges et encore plus mal par les amateurs présents, qui l'ont hué de belle façon et avec raison.

Ce coursier n'avait rien fait qui vaille jusqu'ici. Sa seule victoire, il l'avait remportée dans la boue en 2.30, et l'an dernier. Sa meilleure marque avait été de 2.19. Mercredi dernier, il a remporté une victoire facile en 2.15. C'est tout de même louche. Les autres conducteurs qui ont écopé de suspensions moindres à cause de différentes infractions sont : O. Surprenant, P. Charbonneau, C. Hébert, E. Trudeau et R. Grimard.

Les Alouettes ont essuyé un autre revers, mercredi soir dernier. On dirait maintenant que c'est bien plus une course pour la cinquième position, que pour la troisième. A l'instar des amateurs de courses, les amateurs de baseball sont aussi bernés depuis quelque temps et surtout depuis que la ligue a décidé que les six équipes participeront aux éliminatoires.

Cette décision enlève du piquant à la course au championnat. Cette politique a enlevé à la ligue une bonne partie de sa popularité et bon nombre d'amateurs ne prisent nullement cette façon d'agir. Ils ne se gênent pas dans les commentaires et font voir à la direction des équipes concernées qu'une saison finit vite, mais qu'une autre suivra et que le support ne sera peut-être pas le même.

Le tournoi de golf junior des Cantons de l'Est doit débuter aujourd'hui même, au Sherbrooke Golf and Country Club. Ce tournoi est sanctionné par l'Association de golf des Cantons de l'Est, dont le président est M. Alphonse Turgeon. Cette compétition annuelle a toujours connu un grand succès et à date, plus de 50 inscriptions ont été reçues. Le premier départ aura lieu à 8 h. de la matinée.

Les Braves et les Cardinaux détiennent une avance d'une partie sur leurs adversaires respectifs, les Royaux et les Athlétiques, dans les éliminatoires de la ligue junior de l'OTJ. Ces deux premières équipes sont favorites et la meilleure preuve est le triple-jeu, réussi par les Athlétiques, lors de leur première joute contre les Cardinaux, du pilote Laurier Custeau, mais ce dernier a quand même conduit son équipe à la victoire.

Les éliminatoires de la ligue de balle-molle senior de la cité sont aussi commencées et tout laisse prévoir une lutte acharnée entre les quatre équipes qui y prennent part. Malgré les manches supplémentaires, toutefois, les amateurs favorisent les équipes hôtel Albert et Manoir de l'Est pour se rencontrer dans la grande finale. Ces éliminatoires, disputées au parc Dufresne sont suivies avec intérêt par une foule d'amateurs de ce sport.

Nous n'avons aucunement l'intention de commencer une polémique sur cette question des "shorts" et nous croyons que la farce a assez duré. Aucun règlement municipal ne défend le port de ces "shorts" de tennis, un point c'est tout. Les garçons comme les filles sont libres d'en porter ou non et ceux qui ne désirent pas en porter, c'est encore leur affaire. Les jeunes filles ne sont pas plus audacieuses que les garçons mais peut-être moins gênées, et elles s'habillent en costume de tennis. Les garçons n'ont qu'à faire la même chose et si, pour une raison ou pour une autre, ils ne veulent pas se procurer ce vêtement régulier pour le tennis, c'est encore leur affaire.

Nécrologie

M. NOEL LAROCHELLE

WINDSOR — M. Noël Larochelle, époux d'Yvonne Therrien, demeurant à Windsor, est décédé à l'âge de 49 ans.

Les funérailles auront lieu demain.

Le convoi funèbre quittera les salons mortuaires, Antonio Boisvert, au 64, de la 3e Avenue, à 9 h. 30, et se rendra à l'église St-François-Xavier de Brompton, où le service sera chanté à 10 h.

L'inhumation suivra au cimetière du même endroit.

Transformation d'une école

(PC) — On est à tracer les plans de la transformation du Collège militaire royal de Sandhurst, Surrey. L'édifice était resté sans changement considérable depuis 1812.

Cinéma

COATICOOK

Opéra : "The Amazing Transparent Man", avec Marg Chapman et Doug Kennedy; "Hell Squad", avec Wally Campo et Brondon Carol.

MAGOG

Magog : "North to Alaska", avec John Wayne, Capucine, Stewart Granger; "High Time", avec Bing Crosby, Fabian, Tuesday Weld et Nicole Maurey.

Centre : "Un seul amour", avec Kim Novak et Jeff Chandler; "La tête contre le mur", avec Pierre Brasseur.

LAC MEGANTIC

Bijou : "Un seul amour", avec Ferrucio Tagliavini et Sabine Bethman; "A rebrousse-poil".

ROCK ISLAND

Border Theatre : "Nikki", avec Jean Coutu et Emile Genest.

SHERBROOKE

Cinéma de Paris : "Destins", avec Tino Rossi; "Fandango", avec Georges Guétary.

Premier : "Country Music Holiday", avec Sza Sza Gabor et Rocky Graziano; "Dont give up the Ship", avec Jerry Lewis; "Heller in Pink Tights", avec Sophia Loren et Anthony Quinn.

Rex : "La mouche noire", avec Vincent Price; "Incognito", avec Eddy Constantine; "Paris s'amuse", avec Charles Aznavour.

Capitol : "Le fleuve de la dernière chance", avec Dana Andrew et Piper Laurie; "L'indomptée", avec Barbara Stanwick et Van Heflin.

Granada : "Gone with the wind", avec Clark Gable et Vivian Leigh.

Norton Drive In : "The Law and Jake Wade", avec Robert Taylor.

Derby Port Drive-In: "Andy Hardy Comes Home", avec Mickey Rooney.

Aux Sessions de la Paix de Sherbrooke

Son compte étant réglé ici, Carpenter retourne en tôle

SHERBROOKE. — Richard Carpenter, âgé de 17 ans et anciennement d'Ayers Cliff, a comparu devant le juge Edouard Boisvert, en cour des Sessions de la Paix, ayant à répondre à 10 chefs d'accusations allant du vol par effraction au vol d'auto, en passant par le larcin de moindre importance.

Le précoce malfaiteur, qui purge présentement une peine d'emprisonnement de 9 mois à la prison de Bordeaux, et qui a écopé, samedi dernier, d'une peine additionnelle de 6 mois pour deux vols d'auto et une entrée par effraction dans un hôtel de la région, a admis sa culpabilité aux 10 charges qui pesaient sur lui.

Carpenter a été condamné à 6 mois de détention; cette peine, toutefois, sera purgée concurremment avec la sentence qu'il a reçue samedi dernier. Le jeune homme doit être retourné à la prison de Bordeaux ces jours-ci, maintenant que son compte est réglé dans le district de St-François.

Seconde visite

Un autre détenu a quitté temporairement la fraicheur des cellules pour rendre visite au juge. Il s'agit d'Albert Lauzon, 23 ans, de Sherbrooke, qui attendait en prison une sentence qui sera rendue le 18 courant.

A la suite de sa comparution, toutefois, son attente sera double. Accusé d'avoir pénétré par effraction chez M. Léo Carrier et d'y avoir dérobé trois carabines, Lauzon a plaidé culpabilité, et il connaitra sa sentence le 16 dans ce deuxième cas. C'était sa seconde randonnée en cour en moins d'une semaine.

Le jeune récidiviste, toutefois, ne trouve pas la vie trop amère. Vieil habitué de la prison de Sherbrooke, il considère un peu cette institution gouvernementale comme son Alma Mater. Il soutient d'ailleurs que sa femme et son enfant ne se font pas plus de misère quand il est absent que lorsqu'il est auprès d'eux. Décidément, les cours voient défiler les représentants de plusieurs écoles de philosophie de la vie.

Traduit en cour pour une affaire de cigarettes américaines, Normand Perron, de Sherbrooke, a nié sa culpabilité. Son procès a été fixé au 11 courant, pro forma. L'inculpé a recouvré sa liberté moyennant un cautionnement.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Le développement industriel de Thetford semble en bonne voie

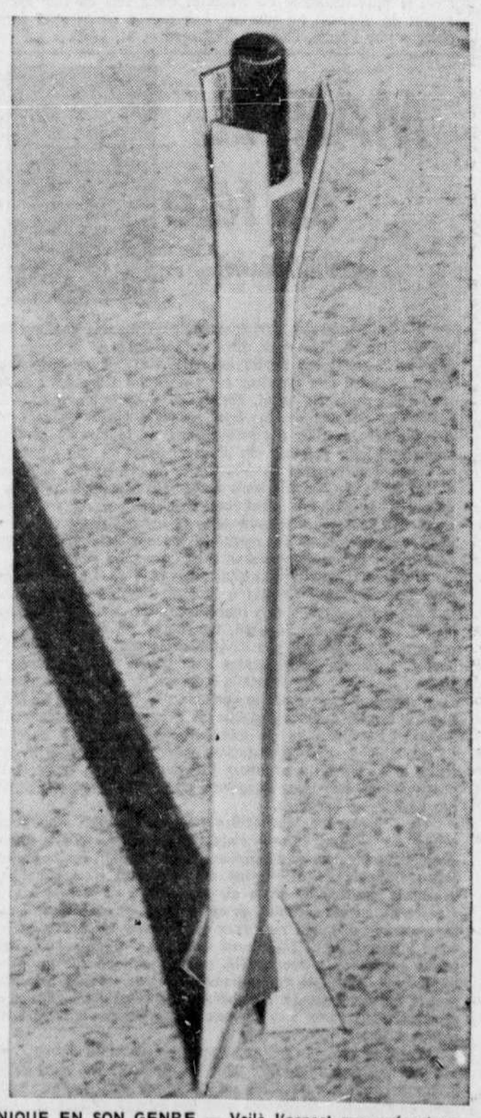
THETFORD. (DNC) Le conseil ne prend certes pas toujours des mesures qui cadrent parfaitement avec l'opinion publique. Nous n'applaudissons pas non plus à toutes les séances. Il est bon, cependant, de revenir une fois de plus sur celle qu'il semble vouloir prendre concernant l'industrialisation de Thetford et de l'encourager à poursuivre dans cette voie qui n'a aucune raison de mener à un échec; bien au contraire.

L'avis de motion présenté à la dernière séance par l'échevin Trépanier est déjà un signe marqué du désir de nos édiles de nous doter d'industries de soutien qui donneront un très mauvais coup au chômage. Mais voilà que, signe plus encourageant encore, S. H. le maire Ouellet et l'échevin Clément Vachon, président du comité industriel, font officiellement mention de pourparlers engagés avec une firme qui serait intéressée à établir une manufacture à Thetford.

On ignore tout des buts et fins de cette dernière mais ce qu'on sait toutefois c'est qu'elle offrirait un emploi à quelque 300 personnes hommes et femmes.

Nouvelle qui réconfortera certainement nombre de chômeurs même si, toutefois, rien ne soit encore tout à fait officiel.

L'échevin Vachon en rendant publiques ces pré-négociations a laissé néanmoins entendre que les espoirs étaient excellents d'en arriver à d'heureuses conclusions. Il n'a aucunement laissé entendre quand on en viendrait à celle-ci mais tout porte à croire qu'il ne s'agisse que de quelques semaines... Et encore s'agirait-il de mois qu'il n'y aurait pas lieu pour autant de prendre la chose avec pessimisme.



UNIQUE EN SON GENRE — Voilà l'aspect que présentera, une fois construite, la cheminée de la chaufferie centrale à la cité universitaire. Haute de 160 pieds, le plan est dû à l'architecte Jean Ouellet, de Montréal. C'est la première cheminée du genre au Canada, au dire des experts.

DRUMMONDVILLE

BUREAU DE DRUMMONDVILLE :
316A, RUE HERIOT — TEL. : GR. 8-2589

BOIS-FRANCS

BUREAU DE VICTORIAVILLE :
68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL. : PL. 2-4579

THETFORD MINES

BUREAU DE THETFORD MINES :
335 OUEST, 7e RUE — TEL. : FE. 5-2345

Drummondville en bref

DRUMMONDVILLE. (A.B.) — Selon M. Ernest Roy, du garage municipal, un total de 42 permis de construction ont été émis au cours de juillet pour un montant total de $203,675.00.

On compte 10 nouvelles maisons et 17 logements additionnels au total. Parmi les contrats importants, il convient de mentionner le magasin de M. Bergeron avec deux logements à l'étage supérieur. Ces travaux sont de l'ordre de $30,000. Le magasin de Mlle Françoise Bélisle totalise des déboursés de $25,000.

★ ★ ★

Me André Biron, secrétaire de l'Union nationale dans le comté Drummond, vient d'annoncer qu'une conférence de presse sera donnée au Manoir Drummond, le 22 août à 5 h. p.m.

Cette conférence de presse sera donnée par un représentant de l'Organisation centrale de l'Union nationale à l'issue d'une réunion des exécutifs de l'organisation de l'Union nationale dans 14 comtés.

★ ★ ★

Le pique-nique annuel du club Richelieu-Drummondville aura lieu samedi le 19 août à 2 h. p.m. au Camp de santé. Tous les membres du club apportent un cadeau qu'ils remettront aux enfants du camp.

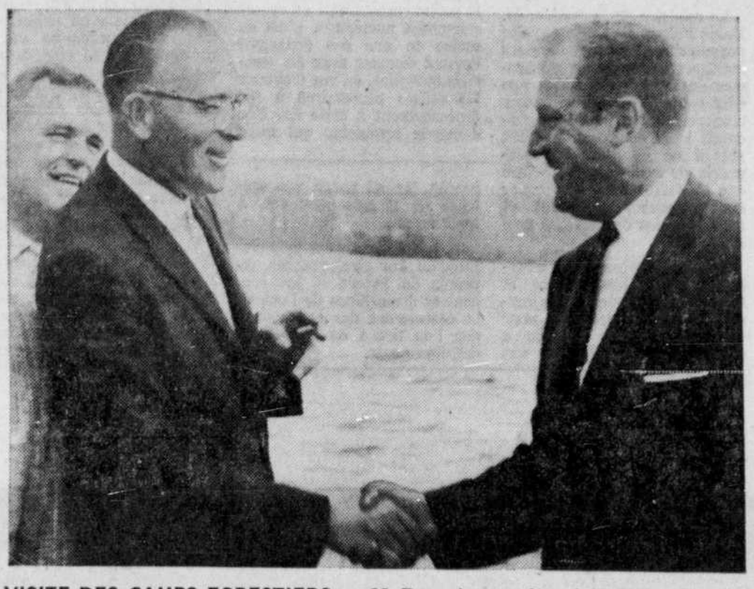
Les organisateurs sont MM. Ferdinand Blais, Ovila Hébert et Claude Gagné.

★ ★ ★

Le calendrier régulier tire à sa fin dans la ligue de golf miniature. Il reste un programme double et les éliminatoires débuteront mardi prochain.

La librairie Philippe Dion domine le circuit avec le Roy de la patate. Au deuxième rang, on retrouve le Restaurant Drummond et la Mercerie Rajotte.

Dans les moyennes individuelles, Pierre Melançon domine avec 48,1 suivi de Claude Carrière avec 48.6 et Jacques Gardner 48.9.



VISITE DES CAMPS FORESTIERS — M. Bona Arsenault, ministre des Terres et Forêts dans le cabinet Lesage, a rendu visite hier aux 90 étudiants du camp forestier du Mont-Orford. On voit ici le ministre recevant l'accueil du député provincial de Stanstead, M. Georges Vaillancourt. A l'occasion du passage de M. Arsenault, les étudiants du camp ont obtenu, comme au bon vieux temps, une journée de congé pour aujourd'hui.

M. Jean Lesage, à Victoriaville

"Il n'est pas question de survivre, mais de vivre"

VICTORIAVILLE. — "Penser à l'éducation, c'est penser à la grandeur future de sa patrie; c'est vouloir cette grandeur digne du passé, déclara M. Lesage, et l'on n'est pas digne du passé en se contentant de le prolonger; il faut le dépasser. Parce que, ne l'oublions pas, la leçon de l'histoire est là : quand les hommes ne se décident pas à avancer, ce sont les événements qui décident à leur place d'avancer. Et alors, les conséquences deviennent tragiquement imprévisibles, puisque les événements aveugles ne sont pas comme l'homme, soumis à la raison et à la mesure."

Des hommages

— Cette déclaration, qui met en exergue toute l'importance d'un élément distinctif et combien primordial pour la survivance d'un peuple ou d'une nation, a été faite hier soir par l'hon. premier ministre de la province, M. Jean Lesage, au cours d'une allocution qu'il a prononcée au Palais de l'agriculture, où était massé un grand nombre de personnes. La soirée, qui avait été organisée pour rendre hommage au premier citoyen de la province, donna lieu à l'expression de témoignages d'appréciation, faite par le comité de l'exposition, le comité du centenaire et les autorités de la ville.



M. JEAN LESAGE
Sentiments élevés . . .

Ville attachante

Présenté par M. Albert Morissette, député d'Arthabaska à l'Assemblée législative, M. Lesage souligna en premier lieu qu'un centenaire n'était pas un point d'arrivée, mais plutôt un jalon qui marque un nouveau départ. "Depuis le début de ma visite ici, dit-il, je ne cesse d'être en proie à un sentiment que je ne réussis pas à nommer, parce qu'il est composé en réalité de plusieurs. Il est fait de vénération, de respect et de reconnaissance pour le passé, d'admiration pour le présent et surtout de confiance sereine dans l'avenir. Tout ici vous est sujet d'orgueil comme tout est, pour vos visiteurs, sujet d'envie. Il est évident que tous les patriotismes sont légitimes. Il faudrait avoir le coeur et l'esprit bien malades, même viciés, pour ne pas aimer le sol où nos racines ont puisé leurs nourritures. Cependant, rares sont ceux qui peuvent se vanter d'avoir une petite patrie aussi attachante que la reine des Bois-Francs. Oui, tout vous est sujet d'orgueil. Non seulement votre passé, non seulement la ténacité de vos fondateurs, leur courage et leur foi, mais aussi la façon dont vous avez appris la leçon du passé pour demeurer dignes de votre héritage.

Le progrès

"Je crois que le devoir quotidien, simplement et courageusement accompli, est l'une des plus admirables, l'une des plus efficaces et, surtout l'une des plus méritoires manifestations de la véritable noblesse de caractère. Je crois que si vous êtes fiers de vos pionniers, vos descendants sauront, à leur tour, être fiers de ceux qui auront alimenté et transmis la lampe du progrès."

L'éducation

— Il mit alors en évidence que cette lampe allumée était un symbole émouvant de l'importance que la population attache à l'éducation. "Ai-je besoin de vous dire combien mes collaborateurs, dont votre dévoué député, M. Albert Morissette, et moi-même sommes ravis et touchés de nous trouver en harmonie de pensée avec vous à ce sujet ? Nous sommes convaincus qu'on ne peut pas être patriote sincère, qu'on ne peut pas aimer réellement son pays, sa province, sa ville, son village ou son lopin de terre, si l'on ne fait pas de l'éducation le premier de ses soucis. Se désintéresser de l'éducation, c'est croire que la seule importance de la patrie, sa seule raison d'être, consiste dans les avantages qu'elle procure. Se désintéresser de l'éducation, c'est croire que des intérêts mesquins et immédiats sont supérieurs à la vision généreuse d'un idéal. Pendant 2 siècles, le Canadien-français a été fort justement obsédé par l'idée de sa survivance. Toutefois, quand on contemple des réalisations comme celles qui se dessinent un peu partout et comme il en foisonne dans votre admirable ville, on se rend compte combien dépassée et combien futile est devenue la crainte de disparaître. Il n'est pas question de survivre, mais de vivre. Et vivre, c'est lutter, c'est progresser, c'est non pas calquer servilement le passé, c'est matérialiser le rêve qu'il contenait", dit-il en terminant.

A Thetford

M. H. Verreault président de la Caisse populaire

THETFORD. (DNC) — La disparition soudaine du Dr Maurice Beaudet, membre du Conseil d'administration de la Caisse populaire depuis 1949 et président depuis 1958, a nécessité la réorganisation au palier supérieur du Conseil qui, ces dernières années, a accompli un travail de géant, grâce à l'étroite collaboration du gérant M. Daniel Roy.

A l'issue de la dernière assemblée, on apprenait les nominations suivantes : M. Hervé Verreault, président. M. Henry Campeau, vice-président, M. Gaétan Théberge, directeur.

M. Hervé Verreault, chef du service de sécurité à l'Asbestos Corporation, était vice-président avant cette nomination. Il est entré au Conseil d'administration de la caisse en 1951. Ses activités sont multiples. Il est en outre commissaire à la Commission scolaire.

M. Henry Campeau, assureur, est à la caisse depuis 1949. Avant son élection au poste de vice-président, il était directeur.

M. Gaétan Théberge, nouveau directeur, est associé de l'étude Daigle et Théberge, comptables. Il remplace à ce poste le Dr Beaudet.

Rappelons que fondée en 1909, la Caisse populaire de Thetford réalise actuellement un chiffre d'affaire de 22 millions. Son actif est de 7 millions.

Il y a cinq ans, l'actif approchait les trois millions et le chiffre d'affaire annuel était d'environ 10 millions. Les chiffres ont donc plus que doublé.

Le bureau est maintenant installé dans un vaste immeuble. Il l'occupe depuis février 1960.

Ça bouge à Drummondville

Le quai flottant construit cette semaine à l'aéroport

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — Ça bouge à l'aéroport de Drummondville. C'est ce qui ressort de la dernière assemblée du comité municipal de l'aéroport qui a siégé mardi soir à l'hôtel de ville.

Plusieurs décisions importantes ont été prises tandis que les responsables de divers départements ont rendu compte de leur travail.

La construction d'un quai flottant doit débuter cette semaine. Des plans ont été déposés et l'on prévoit l'aménagement d'une plate-forme de 10 pieds sur 20 pieds reliée à la terre ferme par une passerelle. Le tout flottera sur des barils.

Les employés du garage municipal ont également reçu l'ordre de préparer des bouées pour ancrer les appareils légers qui entreront sur l'eau.

Des balises colorées indiqueront les limites de la piste. La confection de ces indicateurs est en cours.

Déménagement

Le contrat d'achat de l'aéroport indiquait que les bâtiments devaient quitter les lieux à la fin de juillet. A la suite de certains retards, le tout doit être complété pour aujourd'hui, tient-on de sources autorisées.

Quant au déplacement du Chalet, des plans prévoient son installation à 550 pieds de la piste et ce, à 150 pieds de la route de la rivière.

On s'occupait hier de l'installation d'une boite téléphonique. A l'intérieur de la cabine, une carte indiquera les principaux numéros de téléphone pour communiquer avec les points stratégiques de la ville.

Quant à l'installation d'un atelier de réparation, des demandes de franchise ont été déposées devant le conseil et l'affaire a été remise à l'étude.

Selon un examen des plans

Les Bois Francs mis en valeur par la route transcanadienne

DRUMMONDVILLE. (A.B.) — La route transcanadienne deviendra en quelques mois un véritable boulevard moderne. C'est le résultat d'une enquête menée par LA PRESSE dans deux bureaux régionaux qui travaillent à cette importante construction.

Les usagers de la route transcanadienne sont souvent intrigués par des panneaux cabalistiques indiquant les formules Q-E avec un numéro de série.

L'ensemble des travaux de la route transcanadienne sont divisés à partir de la région de Rivière-du-Loup et commencent par "A". Dans la région de Drummond, les travaux portent les lettres "E" et "F".

En autant que notre région est concernée, nous avons parcouru l'ensemble des travaux sur les relevés topographiques. On entend éliminer l'intersection de CNR à la limite de la région Sainte-Eulalie. On trouvera dans cette région une intersection étagée avec deux boucles et rampes de raccordement. Des chemins de desserte élimineront la circulation locale de la route principale.

Un autre viaduc sera construit au carrefour 9 et 34, route qui relie Victoriaville à Nicolet. A la limite de la municipalité de Saint-Léonard, un pont enjambera la rivière Nicolet-est. Il y aura aussi viaduc et deux boucles pour converger la circulation secondaire.

Terrain de campement

Le premier terrain de campement sera installé aux abords de Drummondville. Le gouvernement doit se porter acquéreur d'une superficie de 10 millions de pieds carrés pour ériger un stationnement de 500 automobiles.

Le ministre de la Voirie, Me Bernard Pinard doit convoquer une conférence de presse pour rendre publics, les projets de son gouvernement sur le sujet. Les terrains achetés offriront toutes les facilités de campement, restauration et même une maison historique.

Le chemin de la rivière de l'est de même que le deuxième rang auront accès à la route nationale par des boucles et une voie étagée.

Une intersection dangereuse sera éliminée dans la municipalité de N.-Dame-du-Bon-Conseil, au coin 13 et 9. La route 13 passera sur un étage supérieur et deux boucles feront le raccordement d'usage. La rencontre des routes 13 et 9, près des Quatre Chemins présentera aussi une voie surélevée avec des boucles.

On a prévu un pont sur la branche ouest de la rivière Nicolet tandis que le dixième rang sera fermé et le trafic suivra un chemin de service jusqu'au dixième. Les boucles du onzième seront construites au sud à cause de la pente qu'on doit donner à la route qui doit surplomber les rails du CNR.

Dans le comté Simpson, le septième rang déviera sa circulation par un chemin de desserte. Le sixième rang ne franchira pas la route transcanadienne et le tout ira rejoindre le fameux "5". Ce carrefour a vu plusieurs collisions puisqu'il relie St-Cyrille à la Baie du Febvre.

Q-F

Le tronçon de la route qui mène de la rivière St-François à la localité de Saint-Simon de Bagot porte l'initiale Q-F. Les travaux de terrassement seront confiés en cinq contrats. Actuellement, on considère que trois contrats sont déjà octroyés : Cyprien Gagnon, Cie Asphalte du Saint-Laurent et Lakeshore Construction.

Les travaux ont débuté près de Drummondville. A l'intersection du quatrième rang de Saint-Germain, un viaduc et un demi-carrefour orienteront les automobilistes vers une voie d'évitement qui ceinture le sud-ouest de Drummondville. Quant au cinquième rang, il convergera la circulation vers le sixième rang qui est en même temps la route 22, Sorel-Richmond. La route transcanadienne passera au-dessus de la voie secondaire et y sera rattachée par quatre rampes.

Dans ce secteur Q-F on note plusieurs chemins de service pour décongestionner la route principale. Au dixième rang, on érigera un demi-carrefour.

Le onzième rang est bloqué pour sortir sur la route 20 de St-Eugène avec un viaduc et un demi-carrefour. Il en sera de même pour l'intersection du rang Saint-Nazaire.

La circulation du rang Saint-Augustin sera convergée sur le rang Ste-Hélène avec voie surélevée et quatre rampes latérales. Les voies aériennes seront aussi érigées au rang Charlotte, Saint-Edouard.

On apprend de bonne source qu'un autre bureau de la voirie sera ouvert à Villeroy. Les travaux vont bon train et les contrats de construction sont octroyés de semaine en semaine.

De la part de la population de Victoriaville

Accueil chaleureux au premier ministre

VICTORIAVILLE. — Victoriaville, une ville de la région des Bois-Francs, qui est trépidante d'activité à cause de la tenue de sa 84e exposition agricole, a reçu chaleureusement M. Jean Lesage, premier ministre de la province de Québec, à l'occasion de sa visite dans la ville centenaire.

Cordial accueil

A son arrivée à l'hôtel de ville, hier après-midi, le distingué visiteur fut accueilli par S. H. le maire P.-A. Poirier et les échevins, MM. Albert Morissette, député d'Arthabaska à l'assemblée législative, Samuel Boulanger, député de Drummond-Arthabaska aux Communes, MM. Emilien Maheux, de Black Lake, député de Mégantic, à la législature, François Boulais, agronome et député de Rouville, Robert Théberge, député de Chambly, les maires J.-André Mailhot, de Princeville, J.-Henri Grégoire, d'Arthabaska, Roland Boulanger, de Warwick, Mlle Centenaire, en l'occurrence Mme Pierre Lambert, M. J.-Deus Jutras, président du comité des fêtes, les membres du comité de l'exposition, MM. Philippe Bergeron, d'Arthabaska, Gédéon Laroche, de Warwick, J.-Vincent Lanouette, de Victoriaville, l'hon. juge Germain Lacoursière, de la cour de magistrat, Me René Crochetière, greffier de la ville, l'agronome Rosaire Gravel, au service rural de la Shawinigan Water & Power.

L'agriculture

Après avoir signé le livre d'or, l'hon. Jean Lesage, suivi de son escorte, fut piloté au terrain de l'exposition, où il visitera les pavillons, 1, 2 et 3, les étables 1 et 2, ainsi que le Palais de l'agriculture où se tenait le concours du bétail Holstein et Ayrshire. La compétition de la première catégorie était particulièrement remarquable avec une participation de plus de 300 têtes. On affirme même que c'est le plus gros exhibit de tout le Canada. Dans sa tournée, le premier citoyen de la province poussa la condescendance à saluer chaque exposant et éleveur, sachant réchauffer son geste à l'occasion d'une bribe de conversation et d'un brin d'humour.

A Arthabaska

Par la suite, il fut accompagné de nombreuses voitures jusqu'à Arthabaska, où il entra dans la maison de Sir Wilfrid Laurier, soit le musée de l'homme d'état, qui fut premier ministre du pays de 1896 à 1911 et chef du parti libéral jusqu'à sa mort. A son entrée, il fut reçu par M. le maire, M. J.-Henri Grégoire, et le curateur, M. Wilfred Ramsay. A la suite de la signature du livre d'or du musée et de la municipalité, il fit la tournée des différents appartements, où l'athmosphère et les meubles ont conservé leur caractère des temps d'autrefois. Ainsi, il visita tour à tour la chambre à coucher, le salon, la salle à diner, des annexes réservées aux archives, où on peut voir de riches collections d'oeuvres de sculpture et des tableaux de la collection de Suzor Côté, ainsi que les chambres et la bibliothèque. Dans un mot de bienvenue, le maire émit le voeu qu'une aide accrue vienne du gouvernement pour contribuer à une plus grande amélioration du musée. En réponse, l'Hon. M. Lesage dit son plaisir de se trouver sur les lieux de l'illustre chef de la nation canadienne que fut Sir Wilfrid Laurier et exprima l'assurance que le gouvernement saurait ne pas oublier la requête. Sur ce, M. Alcide Fleury, président de la Chambre de commerce et historien local, présenta au premier ministre un exemplaire de son oeuvre intitulée : "Arthabaska, capitale des Bois-Francs". Le récipiendaire eut des mots flatteurs pour exprimer un sentiment de gratitude.

A Victoriaville

Un peu plus tard, M. Lesage présida au dévoilement d'un monument dédié aux anciennes familles, dans le cadre des fêtes du centenaire, et une réception civique lui fut ensuite réservée dans la grande salle de l'hôtel de ville, où était déjà massée une centaine d'invités. Au cours de la cérémonie, de courtes allocutions furent prononcées par M. Gaston Girouard, annonceur de CFDA, qui agissait comme maître de cérémonie. J.-Deus Jutras, le président du comité des fêtes, le maire P.-A. Poirier et le distingué visiteur.

Princeville se prépare

L'entretien des chemins d'hiver par soumissions

PRINCEVILLE. (DNC) — Les contrats à renouveler pour l'entretien des chemins d'hiver pour les prochaines années a retenu l'attention des membres du conseil municipal de la section rurale de Princeville lors de la dernière assemblée tenue par ces responsables. Il a été proposé que des avis à cet effet soient préparés pour être affiché.

Tous les détails concernant ces demandes de soumissions seront contenus dans les avis publics. L'attention des soumissionnaires sera attirée sur le fait que, pour la première année à Princeville, la centralisation du système scolaire sera en vigueur. L'entretien des chemins d'hiver devra donc être fait de façon à permettre le transport adéquat des élèves qui demeurent sur les routes rurales de Princeville.

M. Robert Boucher, secrétaire du conseil municipal, a donné sa démission vu que ses affaires personnelles ne lui laissent plus de temps disponible pour occuper le secrétariat dont il avait la responsabilité depuis quelques années déjà. Il quittera définitivement son poste dès qu'il aura complété les inscriptions aux livres et terminé le classement des documents dont la garde lui avait été confiée.

Les membres du conseil municipal, dont M. Alcide Sylvain est le maire, ont aussi pris connaissance du projet concernant le cours d'eau Légaré. Ce projet est en partie réalisé et le creusage de ce ruisseau est effectué sous la surveillance du ministère provincial concerné.

L'éducation à Drummondville

URGENT : construire l'école Jeanne-Mance

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — Les excellents résultats obtenus par les élèves des classes de 7e à la 11e année, dans les écoles de Drummondville, compliquent un peu l'organisation scolaire pour septembre 1961.

On note que 95.8% des élèves de 7e année ont obtenu leur certificat d'études ce qui portera à 603 le nombre d'étudiants en huitième année en septembre prochain.

Comme 88.6% des écoliers de 8e année ont décroché leur promotion, il y aura 516 élèves de notre ville dans les classes de 9e année.

Par contre, on signale que 85% des élèves de 9e année ont réussi leurs examens et formeront un groupe de 510 étudiants en 10e année.

Quant aux élèves de 10e année, 92.8% de leur groupe réussissaient leur certificat d'études en juin dernier. C'est dire que 350 élèves de Drummondville étudieront dans les classes de 11e année en septembre 1961.

Ajoutons que 25 étudiants sont inscrits en 12e année spéciale scientifique et que 27 jeunes gens poursuivent leurs études en 12e année commerciale.

Chez les filles, il y aura des classes de 10e et 11e années à l'école Garceau pour le cours commercial, et aux écoles St-Paul, Sainte-Thérèse et Saint-Joseph pour le cours scientifique.

M. Louis-Philippe Bédard, directeur général des études, a fait remarquer que cette année, tous les locaux seront utilisés. La construction de la nouvelle école secondaire "Jeanne-Mance" s'avère de plus en plus urgente.

Cinéma

VICTORIAVILLE

Laurier : Aujourd'hui et demain : La Brune Brûlante, avec Paul Newman et Joanne Woodward; "10, rue Frederick", avec Gary Cooper, Diane Varsi et Suzy Parker.

Victoria : Aujourd'hui et demain : Entrée de Service, avec Mylène Demongeot, Michael Craig et Anne Heywood; Le fils de personne, avec Améddéo Nazari, Yonne Sanson et Folno Lulli.

PLESSISVILLE

Plessis : Aujourd'hui et demain : La Bigorne, avec François Perrier et Rosanna Podesta; Idylles à Caracas, avec Adriane Welter et Yolande Varela.

Colonial : Aujourd'hui et demain : Le Ciel n'est pas à Vendre", avec Abbie Rosar et Hans Holt; La Grande Epoque, avec Laurel et Hardy et Jane Harlow.

M. Ls-D. Paré maire suppléant de Princeville

PRINCEVILLE. (DNC) — M. Louis-David Paré a été nommé au poste de maire suppléant à Princeville. Cette nomination a été faite afin de suivre une coutume établie en janvier dernier à l'effet que chaque échevin devait occuper ce poste à tour de rôle selon la date de son entrée en fonction comme échevin.

Le nouveau maire suppléant remplace M. Denis Côté qui avait été nommé à ce poste au début de la présente année. M. Louis-David Paré est un homme d'affaires avantageusement connu dans Princeville et les Bois-Francs.

M. Paré fait partie de l'exécutif provincial de la Fédération des Chambres de commerce des Jeunes du Québec, il est président ex-officio du Jeune commerce des Bois-Francs et de l'Estrie et fait aussi partie de nombreuses associations sociales, politiques et autres.

Originaire de Black Lake, le nouveau maire suppléant demeure à Princeville depuis une quinzaine d'années. M. Louis-David Paré est marié et père de six enfants, soit quatre fils et deux filles.

Prêts d'honneur accordés à 40 étudiants de Warwick

WARWICK (DNC). — Le Prêts-Etudiants de la région Bois-Franc - St-François, après des campagnes de souscription dans six villes de la région a pu accorder à 48 jeunes de ces mêmes villes des prêts variant de $100 à $250.

Comme les sommes recueillies dans une ville sont prêtées aux jeunes de cette même ville, Asbestos a obtenu cinq prêts qui ont été accordés à Mlles Monique Grimard, Claudette Beaudoin, MM. Allain Côté, Lucien Bachand et Marcel Levasseur.

A Bromptonville, un prêt a été accordé à M. Joseph Roy.

A Arthabaska, deux prêts ont été accordés soit à Mlles Lizette Lemieux et Claire Blanchette.

A Princeville, quatre prêts ont été accordés, soit Mlles Madeleine Morasse, Nicole Talbot, Messieurs Roland Cadoret et Réjean Leclair.

A Drummondville, 6 jeunes ont bénéficié de prêts, ce sont Mlle Madeleine Parents, MM. Michel Ross, Yvan Langelier, Jean-Paul Ferland, Gérard Perreault et Mlle Raymonde Tellier.

A Victoriaville, onze prêts ont été octroyés et les jeunes qui en ont bénéficié sont : Mlles Colette Létourneau, Estelle Croteau, MM. Clément Paradis, Jean-Paul Bolduc, Bertrand Létourneau, Pierre Martin, Claude de Carl, Jean-Charles Rivard, Serge Hamel, Claude Pinard et Claude Lachance.

A Warwick, 10 jeunes ont vu leur demande acceptée et ce sont Mlles Lise Laroche, Ginette Lemay, Nicole Janelle, Messieurs Claude Brière, Alfred Dubois, Laval Lapointe, Claude Beaudet, Simon Carrier, Roch Lapointe et Mlle Nicole Rioux.

Me Léon Verville de Warwick, président régional du Prêts Etudiants, remercient tous ceux et celles qui ont travaillé aux diverses campagnes de souscription de 1961, également de sincères remerciements sont adressés aux membres du comité technique qui a dû consacrer une longue soirée pour étudier le dossier de chacun des candidats et par la suite faire l'attribution des prêts. Il invite aussi toute la population des villes intéressées de se rendre compte du succès obtenu cette année et lors de la campagne 1962 on se rappelle le résultat de 40 prêts de 1961.

Les Rockets seront de nouveau en lice

DRUMMONDVILLE — De source officieuse, on apprend que le conseil municipal de Drummondville aurait accepté les demandes des administrateurs de l'équipe de hockey de la ville, "Les Rockets".

Ainsi, on peut présumer que l'équipe alignera ses joueurs comme auparavant et qu'elle disputera le championnat aux adversaires de la ligue.

L'usage des pétards interdit à Warwick

WARWICK. (DNC) — Un nouveau règlement portant le numéro 344 a été adopté en deuxième lecture lors de l'assemblée du Conseil municipal de Warwick. Il s'agit d'un règlement prohibant l'usage des pétards et des pièces de feu d'artifice dans les limites de la ville. Une amende allant jusqu'à $40.00 pourra être imposée à celui qui sera pris à violer ce règlement.

Octroi pour les travaux d'hiver

La réfection extérieure de l'Hôtel de ville et la construction du viaduc reliant la rue Desrochers à la rue Baril ont été les travaux pour lesquels la corporation municipale de Warwick a pu obtenir des subventions selon la loi de subventions des travaux d'hiver. Aucune cérémonie officielle n'a eu lieu mais il y a déjà quelques mois que ces travaux sont terminés. Il appert qu'avec la fin des vacances une bénédiction officielle sera organisée.

Comme la construction continue sur le boulevard no. 2, à la demande de M. Richard Fournier, la décision a été prise à l'effet que l'installation de lumières soit terminée en entier sur ce boulevard étant donné que plus de trois autres constructions devront être effectuées avant la fin de l'année.

Les boulevards sont baptisés

Déjà depuis quelque temps le boulevard No. 1 prit le nom de boulevard Kirouac et l'ancienne rue Kirouac celui de la rue de l'Hotel de ville. Maintenant ce sont les trois autres boulevards qui reçoivent un nom soit pour le no. 2 ce sera le boulevard Royer et le 4 sera le Boulevard Royer et le 4 sera le boulevard Breton. Le tout fut accepté à l'unanimité.

Ouverture d'une nouvelle rue

Le 4ème boulevard a été ouvert sur une longueur d'environ 400 pieds donnant sur la rue de l'Hôtel de Ville et venant faire équerre avec la rue Laroche laquelle sera continuée sur une longueur d'environ 650 pieds. Il est plus que probable que 5 à 6 nouvelles maisons seront érigées sur ce développement en 1961 et au début de 1962. Le Conseil municipal a accepté de poser le service d'aqueduc pour ce nouveau développement et M. Emile Royer, propriétaire de ces terrains fera la pose des égouts.

Dernière messe en plein air à Warwick

WARWICK. (DNC) — La dernière messe en plein air à Warwick pour l'année 1961 aura lieu mardi prochain soit le 15 août, jour de la fête de l'Assomption, au Rocher de Fatima situé à l'arrière de l'église de Warwick.

L'autel sera érigé sur le Rocher à l'endroit habituel et la messe aura lieu à 9.00 heures p.m. Cette messe sera précédée par une procession aux flambeaux qui partira de l'église à 8.30 p.m.

Toute la population de Warwick en particulier est conviée à cette manifestation qui marquera la célébration solennelle de cette fête de la Vierge. De plus cette procession sera considérée comme le pèlerinage annuel au Rocher de Fatima pour les paroissiens de Warwick. L'abbé Lucien Roberge, curé de la paroisse, célébrera la messe et prononcera le sermon de circonstance.

Concours de génisses à Princeville

PRINCEVILLE. (D.N.C.) — Le premier concours de génisses a mis en évidence les talents de quatre des membres du Cercle de jeunes agriculteurs de Princeville. Les prix de ce premier concours organisé par le cercle ont été gagnés par les bêtes, présentées par MM. Gilles Lemieux, Michel Daigle ainsi que par Mlles Nicole Gagnon et Dolorèse Daigle.

Un prix de $7.50 a été remis à chacun de ces gagnants. C'est M. André Flamand de Princeville, agronome classificateur et propagandiste pour le ministère fédéral de l'Agriculture qui a jugé les génisses présentées pour ce concours.

Les animaux avaient été divisés en deux classes selon leur âge. Six génisses sur un total d'une douzaine présentées au concours, ont été choisies pour participer à l'exposition de comté.

Un bon groupe de membres du Cercle de jeunes agriculteurs de Princeville ainsi que plusieurs cultivateurs ont assisté au concours qui a été tenu sur la ferme de M. Liguori Gagnon à Princeville. On remarquait aussi la présence de M. J. Vincent Lanouette de Victoriaville, agronome pour le Ministère Provincial de l'Agriculture. M. Lanouette a présidé à la fondation du Cercle de jeunes agriculteurs de Princeville en mai 1960 et prend une part très importante aux activités du cercle depuis cette date. Le programme de ce premier concours de génisses au Cercle de Jeunes Agriculteurs de Princeville, avait été préparé par M. René Gagné, président du mouvement.

Convocations

VICTORIAVILLE

AUJOURD'HUI

Commission industrielle : Réunion des membres à l'hôtel de ville, à 9 heures.

Exposition régionale : Journée des fermières au palais de l'Agriculture, à partir de 8 h. 30.

DEMAIN

Exposition régionale : Journée de la Jeunesse rurale au palais de l'Agriculture, à partir de 9 heures.

Comité du centenaire : Réception à la délégation de Lévis, à l'hôtel de ville, à 2 heures.

Dans la ligue de tennis des Bois-Francs

Le Sts-Martyrs domine de peu le Ste-Famille

VICTORIAVILLE. — Deux joutes ont été disputées mercredi soir, dans la ligue des Bois-Francs. A l'issue de ces rencontres, le Sts-Martyrs Canadiens s'est mérité une victoire de 3 à 2 sur l'équipe d'Arthabaska et les points ont été enregistrés comme suit : le simple féminin fut alloué à Micheline Lecompte, du Sts-Martyrs, qui disposa de sa rivale, Nicole Michaud, par le pointage de 8 à 1. Suivant l'exemple, Raymond Faille et Jean-Claude Cormier, de la même équipe, eurent un avantage marqué contre Michel Simoneau et Michel Caouette, l'emportant par 8 à 2. Toutefois, Micheline Simard et Gilles Delisle, d'Arthabaska, remportèrent les honneurs du mixte sur Jacqueline Côté et Guy Verville, par 8 à 1. Dans le double féminin, Nicole Bergeron et Milaine Trottier, d'Arthabaska, réussirent à obtenir un gain de 8 à 7 contre Marielle Leclerc et Micheline Bélair. Claude Girouard termina le programme avec une victoire pour les siens, infligeant une défaite de 8 à 2 à Guy Bilodeau, d'Arthabaska.

Gain du St-Alphonse

Dans la deuxième joute, le St-Alphonse a diminué les chances du club de Ste-Famille de terminer en tête de la ligue, en lui ménageant une défaite de 3 à 2. Pour la première partie, Thérèse Lachapelle gagne par 8 à 0 contre son adversaire, Lise Pellerin, du St-Alphonse. De même, le double masculin fut également gagné par le Ste-Famille, alors que Guy Prince et Claude Lachapelle enregistrèrent de justesse une victoire par 8 à 7 contre l'équipe formée de Luc Lapierre et Paul Bussières. La chance tournant, Nicole Lecomte et Pierre Verville eurent gain de cause contre Michelle Provencher et André Plourde, par 8 à 5.

Dans le double féminin, le duo Michelle Roberge et Rita Brisson se mit en vedette en l'emportant par 8 à 4 contre Danielle Prince et Louise Molin, du Ste-Famille. Une surprise fut enregistrée dans la dernière partie, alors que Claude Blanchette, du St-Alphonse, mystifia son adversaire, Lionel Blanchette, du Ste-Famille, en défaisant ce dernier par 8 à 5.

A la tête

Avec le pointage de cette soirée, le classement de la ligue place en tête le Sts-Martyrs Canadiens, avec une avance de 3 points sur le Ste-Famille, qui a pour sa part 42 points. Viennent ensuite Arthabaska, avec 36, St-Alphonse, avec 28, St-Calixte, avec 27, Fatima, avec 26, Ste-Victoire, avec 23, et Warwick, avec 15. La ligue terminera sa cédule régulière dimanche ou lundi prochain et on prévoit une lutte très serrée entre les équipes de 4e et 5e et 6e positions. Mercredi prochain, commenceront les éliminatoires pour les 8 équipes.

LES TRIBUNAUX

Arrêté sur une toiture non loin de la scène d'un vol de $40,000

Pendant que deux policiers faisaient leur ronde en autopatrouille, ils s'avisèrent de lancer le jet de leur lumière dans la direction d'une manufacture... Et au même moment, ils aperçurent un homme qui "filait" par un escalier de sauvetage. Ils le rejoignirent quatre édifices plus loin... sur une toiture et la face contre terre, si on peut employer ce terme.

Cet homme, Jacques Bertrand, 28 ans, de la 10e avenue, Rosemont, et un complice Edmond Quevillon, 35 ans, de la rue Rivard, ont subi leur enquête préliminaire, hier après-midi, devant le juge Marcel Gaboury, sous une accusation de vol avec effraction au montant de $40,000 dans une manufacture sise au no 3800, boul. Saint-Laurent.

Après que Me J.-E. Saint-Laurent, avocat de la police municipale, eut fait entendre les agents qui ont appréhendé les deux individus, ceux-ci ont été cités à leur examen volontaire fixé au 16.

A la requête de Me Gérard Beaudry, avocat de la défense, un cautionnement de $1,000 sur immeuble a été exigé de Bertrand et un de $950, de Quevillon.

Ce dernier a déclaré aux policiers qui l'appréhendaient près de la scène du vol : "Je suis en retard... je me hâte d'aller rencontrer un ami". A ce moment, il escaladait une clôture... mais il tomba entre les mains des agents ! Le propriétaire de la manufacture, M. Simon Rossdeutscher, 28 ans, d'Outremont, a relaté dans quelles circonstances, la police l'avait prévenu à 2 h. 45 dans la nuit du 2 août qu'un vol avait été commis dans son établissement vestimentaire.

Un examen sommaire lui permit de constater qu'un trou avait été pratiqué dans la toiture de la bâtisse abritant sa manufacture et son atelier. Puis dans cet atelier, il constata la disparition de vêtements évalués à près de $40,000. Les policiers André Vadeboncoeur et Paul Bousquet firent ensuite part de leurs constatations et de l'arrestation des deux suspects.

Dans l'escalier de sauvetage, ils découvrirent une partie des effets volés. Et plus loin, Bertrand portant des gants. Dans ses poches, il y avait des mouchoirs semblables à ceux trouvés dans une poche.

Et tout près encore, il y avait une pince-monseigneur, une scie, une lampe de poche... et de la corde.

Quevillon, lui, fut aperçu plus loin. Suant à grosses gouttes, il portait aussi des gants. Il enjamba une clôture, vit le policier, prit les jambes à son cou... puis finalement stoppa... de crainte sans doute d'être atteint par une balle de revolver, car le policier en avait déjà tiré une... d'avertissement.

C'est à ce moment-là, "qu'il donna son excuse... une nouvelle devant nos tribunaux."

Pour un hold-up raté

Deux ans à un ouvrier en chômage

Gérard Bayard, 32 ans, sans adresse indiquée au dossier, un ouvrier en chômage depuis un an, et dont c'était la première présence en Cour, a écopé de deux ans de pénitencier, hier, pour tentative de vol à main armée.

Bayard s'était reconnu coupable, ces jours derniers, d'avoir tenté de commettre un vol dans la succursale de la Banque d'Epargne de la Cité et du District, 1551 est, rue Ontario.

Il pénétra dans la banque, se rendit à un guichet, tendit une note à la caissière, note contenant les quelques mots que voici : "C'est un hold-up, remettez-moi l'argent que vous possédez..."

Apeurée, la jeune fille se mit à crier; ses cris attirèrent l'attention d'un gardien spécial faisant le guet au cours des heures d'affaires. Et ce dernier eut tôt fait de mettre le grappin sur notre homme.

Toujours devant le juge Fontaine, Pierre Daoust, 20 ans, 7950, rue Saint-Denis, un récidiviste, déjà condamné pour le vol d'une automobile, a été condamné à deux ans à l'ombre, toujours pour s'être emparé d'une voiture qu'il a gardée une semaine en sa possession.

Et il avait volé ce véhicule "pour faire plaisir à sa petite amie".

Celle-ci se trouvait d'ailleurs au volant de la voiture qui est entrée en collision avec une autre automobile, collision qui a conduit à l'arrestation de Daoust.

La voiture volée portait de fausses plaques.



A LA COURONNE — Me Claude Wagner, qui vient d'être nommé, en vertu d'un arrêté ministériel provincial, procureur chef adjoint de la Couronne pour le district judiciaire de Montréal, en remplacement de Me Rodolphe Paré, C.R., démissionnaire. Me Wagner était déjà substitut du procureur général.

Bataille entre deux détenus au bagne; un mois à l'agresseur

Berchmans Lessard, 22 ans, n'avait que trois mois à purger d'une sentence de trois ans pour hold-up lorsqu'il s'est rendu coupable de voies de fait grave sur la personne d'un codétenu.

Aujourd'hui, les trois mois sont devenus quatre mois, puisque le juge Paul Hurteau lui a imposé une nouvelle peine de 30 jours après l'avoir déclaré coupable.

Mais avant de connaître son sort, Lessard a prétendu qu'il n'avait jamais voulu frapper Paul Simard, l'autre détenu.

"Nous étions des amis... nous nous amusions en nous "tiraillant", mais jamais je n'ai voulu lui faire de mal," a déclaré Lessard dans le box des accusés.

"Bien plus, nous demeurons des amis... aujourd'hui," a-t-il conclu, avant de reprendre le chemin des cellules.

La preuve de la Couronne soumise par Me Armand Poupart, fils, a révélé que les deux détenus se trouvaient dans le dortoir de l'aile "E" du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul lorsqu'ils commencèrent à se battre, le 24 juin dernier, à 1 h. 45 de l'après-midi.

Puis, à un certain moment, Simard fut atteint de trois coups de couteau. Les blessures nécessitèrent son hospitalisation pendant plusieurs jours.

Des recherches ont été faites pour retracer le couteau servant à couper du cuir... mais ce couteau n'a jamais été retracé.

M. Dumas au bureau de la CSN à Québec

SOREL. (DNC) — Le président du Conseil Central des Syndicats Nationaux de Sorel, M. Arthur Dumas, est à Québec actuellement où il participe au bureau confédéral de la CSN, sur l'étude des réformes structurales du mouvement, dans le but de les adapter aux exigences de l'industrie moderne.

M. Dumas est accompagné du président de l'Union du Fer et du Titane, M. Fernand Joly. Par ailleurs, trois officiers syndicaux du secteur de Sorel iront rejoindre le président du conseil central vendredi, à Québec. Ce sont MM. Jean-Paul Coulombe, conseiller technique, Lucien Kiopini et Paul Gagnon, agents d'affaires.

YEUX EXAMINES VERRES AJUSTES
BRUNO QUESNEL
OPTOMETRISTE
pratiquant chez
PEOPLES
CREDIT JEWELLERS LIMITED
1015, rue Ste-Catherine ouest
Pour appointements téléphonez
VI. 9-7071

LIMONADE
ASEPTA
AGIT VITE ET BIEN
Agréable au goût
UN PURGATIF EFFICACE

ANNONCE
VOS FAUSSES DENTS
remuent, glissent ou tombent !
FASTEETH, une poudre améliorée dont on saupoudre les dentiers du haut ou du bas, tient les fausses dents plus fermement, les empêche de glisser, remuer ou tomber. Pas de sensation ni de goût gommeux ou pâteux. FASTEETH est une poudre alcaline (non acide). Ne surit pas. Enraie "l'odeur de dentier". Procurez-vous FASTEETH dans n'importe quel comptoir de produits pharmaceutiques.

ANNONCE
"NOUS VOUS PROMETTONS de vous soulager de vos hémorroïdes rapidement et efficacement" disent les fabricants des remarquables comprimés Hem-Roid
"Nous sommes tellement sûrs que le Traitement interne Hem-Roid peut soulager et réduire le malaise que suscitent les hémorroïdes enflées et démangeantes, déclarent les manufacturiers de ce produit pratique et de confiance, que nous vous rembourserons si vous n'êtes pas ENTIEREMENT SATISFAIT."
Les comprimés Hem-Roid sont d'emploi facile. Il suffit d'en avaler un avec une gorgée d'eau, deux ou trois fois par jour. ILS agissent dans l'organisme, soulagent de la constipation et rétractent les hémorroïdes, facilitent la guérison et suppriment la douleur.
Les comprimés Hem-Roid ont soulagé d'innombrables personnes : ils peuvent vous faire du bien. Achetez-vous un petit paquet de comprimés Hem-Roid pour le traitement interne des hémorroïdes la prochaine fois que vous irez à la pharmacie. Ils ne coûtent pas cher.

Les salaires des gardiens de prison pas assez ELEVES

Le docteur J. A. Huard, psychiatre à l'hôpital de la prison de Bordeaux, a déclaré mercredi qu'il est reconnu que les salaires et les conditions de travail des gardiens de prison "ne sont pas du tout ce qu'ils devraient être."

Ce médecin commentait les nouvelles selon lesquelles les gardiens de l'hôpital avaient décidé de former un syndicat pour chercher à améliorer leurs salaires et leurs conditions de travail. Le docteur Huard a ajouté qu'il ignorait que les gardiens projetaient de former un syndicat. Il a dit qu'il "aurait aimé les entendre, de façon que tout le monde travaille en commun pour améliorer les salaires et les conditions de travail."

Le psychiatre a dit : "Nous nous efforçons depuis plusieurs années d'améliorer les conditions de travail du personnel. Les salaires des gardiens étaient, au départ, de moins de $1,800 par année. Ils sont maintenant à $2,600, y compris une augmentation de $200 qui a été accordée l'automne dernier. Nous espérons une autre augmentation de $200 cet automne et une troisième à l'automne de 1962".

L'hôpital de la prison est sous la direction du ministère de la Santé du Québec. Il y a actuellement, selon le docteur Huard, 550 malades à l'hôpital, et 250 gardiens pour les surveiller.

Gouttes de pluie

(PC) — La plus grosse goutte de pluie mesure à peu près un quart de pouce de diamètre.

Une enquête personnelle de M. Fulton

Le ministre de la justice, M. Davie Fulton, fera une enquête personnelle sur les derniers incidents survenus au pénitencier de Kingston où deux forçats ont gardé comme otages cinq personnes, sous la menace de leurs couteaux, pendant plus d'une journée. Un porte-parole du ministère a déclaré que M. Fulton tient à effectuer ses recherches posément et avec le moins de publicité possible.

Les deux prisonniers ex-rebelles sont : John Peters et Réal Hamel. Peters, condamné à 20 ans de détention pour vol avec violence cherche à obtenir une révision de son procès. Hamel purge une sentence de 15 ans pour vols à main armée.

On a soigneusement examiné jusqu'ici les circonstances du procès de Peters et les prochaines dispositions de l'enquête découleront des conclusions que l'on tirera de l'étude de ces documents.

De l'Atlantique au Pacifique

En cas de guerre-A

TORONTO. — (PC) — Le métro est-ouest de Toronto sera sans doute rendu utilisable par le public comme abri en cas de retombées nucléaires. C'est du moins ce que ses dirigeants devront discuter avec les autorités fédérales, en vue d'obtenir les octrois nécessaires à son aménagement à cette fin. Une demande semblable qui avait été faite il y a quatre ans avait été rejetée par Ottawa.

* * *

Colloque interprovincial

CHARLOTTETOWN — (PC) — Une législation uniforme à travers les provinces sur les problèmes de la circulation et les bateaux de plaisance, ainsi qu'un plan de coopération contre les incendies de forêt et l'assurance sur les récoltes feraient l'objet d'une conférence de premiers ministres qui se tiendra dans la capitale de cette province la semaine prochaine.

* * *

Annonceur sportif inculpé

TORONTO — (PC) — Joe Crysdale, 44 ans, annonceur sportif à la télévision, a été inculpé de possession illégale de biens, en rapport avec une affaire de vol où étaient impliqués cinq jeunes. Il paraîtra en Cour du magistrat le 7 septembre prochain.

* * *

Piqueteurs piquetés

VANCOUVER. — (PC) — Des employés de bureau qui avaient piqueté leur compagnie au cours d'un différend sur les salaires, s'étaient vu piqueter à leur tour par les membres de l'Union internationale des machinistes, liée à cette compagnie par une clause de non-arrêt de travail : ils ont rendu la pareille au siège de l'union internationale.

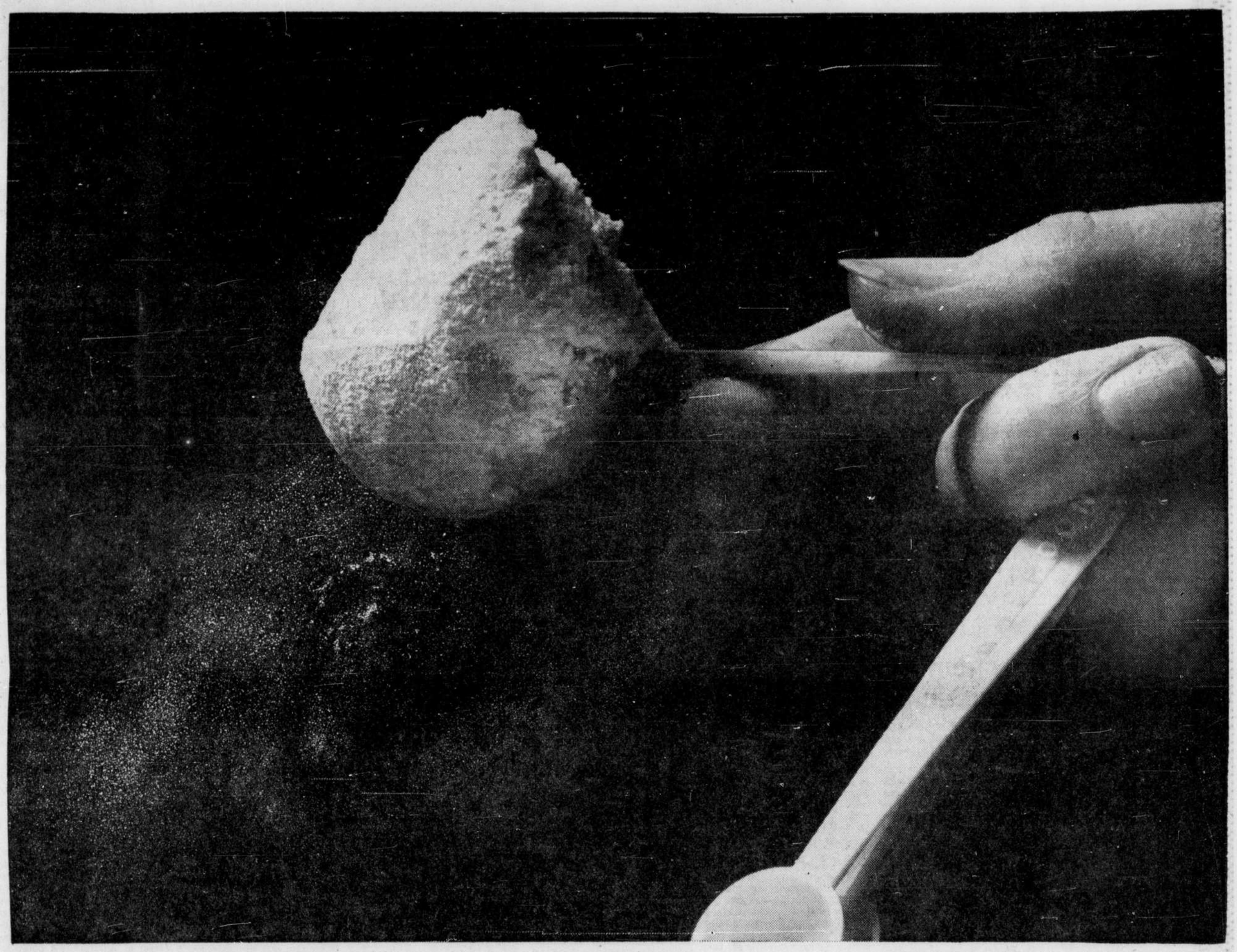
* * *

Notre marine en charge

ST-JEAN, T.-N. — (PA) — La base aérienne de Pepperell, qui avait été utilisée jusqu'à juillet dernier par les troupes américaines, a été reprise en charge hier par la Marine canadienne, au cours d'une cérémonie à laquelle ont participé des autorités américaines, ainsi que fédérales et provinciales.

Elle sera occupée par la Marine canadienne pour le compte d'un bureau conjoint fédéral-provincial, en attendant que la Cour suprême décide si elle doit être propriété fédérale ou provinciale.

78° dans le MAINE, hier
BEAU ET PLUS FRAIS AUJOUR'HUI
Seulement 7 heures vous séparent du frais royaume des vacances. Fuyez la chaleur. Venez immédiatement.
Pour renseignements concernant les vacances, appelez UN. 1-1360
Dépt. du Maine de la div. économique



Avertissement: cette petite quantité de farine fait la différence entre une bonne pâte et une pâte vraiment bonne

Maintenant que la farine Robin Hood est complètement prétamisée, vous verrez les mots qui suivent imprimés sur chaque sac de farine ou sur chaque certificat de garantie:

"Comment employer vos recettes de farine tout-usage avec la farine prétamisée Robin Hood: Mesurez la quantité de farine requise par votre recette et, pour chaque tasse, retirez une cuillerée à table comble de farine."

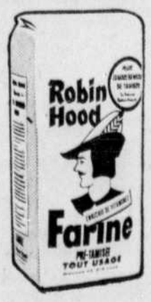
Vous vous demanderez peut-être pourquoi cet avertissement est nécessaire. Eh bien, il y a une excellente raison. Quand on la mesure, la farine pré-tamisée se tasse plus que la farine que vous tamisez vous-même, c'est-à-dire, il y en a un petit peu plus — environ une cuillerée à table comble — par tasse. Ce petit peu de plus fait une grande différence dans la réussite de votre pâte.

Naturellement, vos anciennes recettes de farine tout-usage étaient basées sur la farine que vous tamisiez vous-même. Mais maintenant la farine Robin Hood n'exige plus jamais de tamisage, quel que soit le genre de pâte. Quand vous l'emploierez, vous obtiendrez les meilleurs résultats en faisant le simple ajustement de recette décrit ci-dessus. Nous garantissons ces résultats: satisfaction ou remboursement plus 10%.

Une autre compagnie de farine a déclaré que cet ajustement n'est vraiment pas nécessaire. Nous profitons de cette annonce pour vous dire que nous ne sommes pas d'accord. Des recherches ont prouvé qu'un ajustement est nécessaire... si vous désirez que votre cuisson soit aussi parfaite que possible. Rien de moins ne pourrait satisfaire Robin Hood.

Et vraisemblablement, rien de moins ne pourrait vous satisfaire.

Robin Hood
FLOUR MILLS LIMITED



Tous les secrets de
la Mode nouvelle...
par ODETTE OLIGNY

●

Une promotion spectaculaire au
Collège militaire de St-Jean
(avec photos en couleurs)

●

Gisèle Grignon présente:
la première dentiste
canadienne-française

●

Trois courriers formidables:

Le courrier médical

Le courrier d'Huguette Proulx

Le courrier d'Yves Thériault

(POUR HOMMES SEULEMENT)

●

Un article explosif:
"TROMPEZ-VOUS VOTRE MARI?"

●

Une page complète consacrée à
L'HOROSCOPE DE LA SEMAINE

●

Marlon Brando est fidèle
à un type de femme

●

La page littéraire
avec ROGER DUHAMEL, de
l'Académie canadienne-française

●

Six types dangereux de
liaisons en vacances

●

Une musique "nouveau genre"
pour nos beatniks délirants

CETTE SEMAINE

La Patrie DU DIMANCHE
• MONTREAL, 13 AOUT 1961
27e année No 33
CANADA 15¢ ÉTATS-UNIS 20¢
FINALE

La fièvre des foins peut être guérie d'une façon définitive

en page 2



Photo: J.-P. LALIBERTE

Ils sont en ville, les gens de l'Ardoise. Ils sont venus d'un même pas et sur l'air d'une chanson, comme l'indique bien notre photo. Normand Hudon et son épouse, Fernande Giroux, ont délaissé leur chalet d'Eastman afin de vaquer à leurs occupations dans la métropole.

$1 MILLION SOUTIRÉS PAR LES EXPLOITEURS DE LA CHARITÉ

en page 5

L'AUTOROUTE jusqu'à STE-ADÈLE en janvier 1964

en page 3

RÉSERVEZ VOTRE EXEMPLAIRE DÈS MAINTENANT

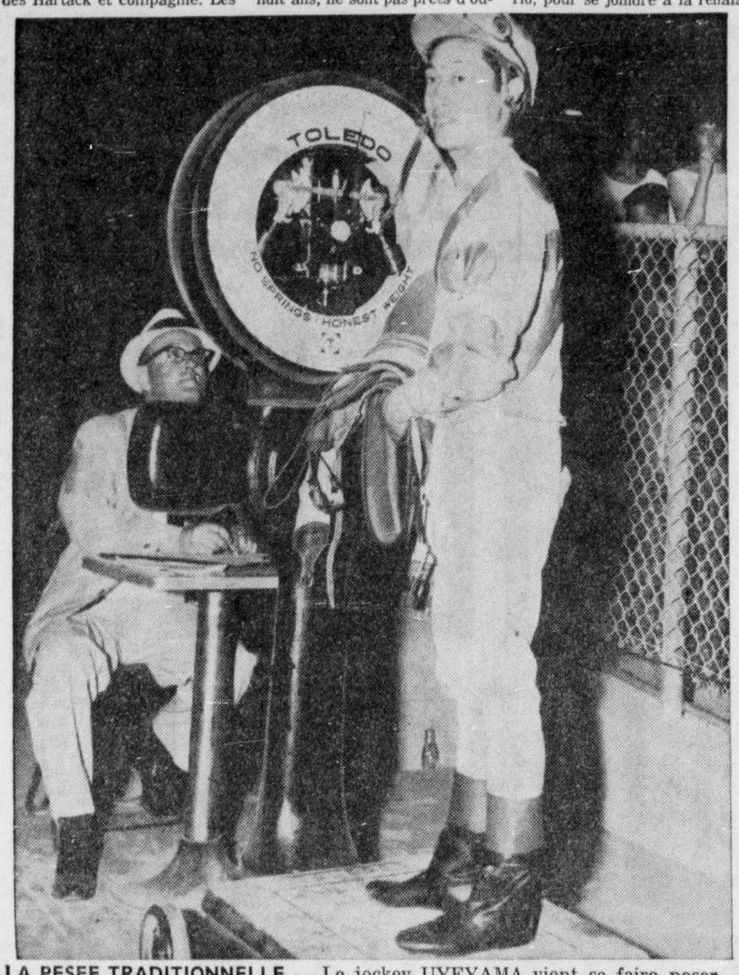
SPORTS

12,000 personnes à Blue Bonnets !

Le jockey Al Coy vole la vedette avec quatre victoires alors que le turf fait sa rentrée

par **Jean BERNIER**

Le jockey Al Coy a profité de la rentrée du turf à Montréal pour réussir un exploit digne des Hartack et compagnie. Les quelque 12,000 spectateurs qui avaient pris d'assaut la piste Blue Bonnets, hier soir pour le premier programme de turf en huit ans, ne sont pas prêts d'oublier le jeune Coy qui, tout comme Hugo Dittfach, avait quitté hier après-midi l'hippodrome de Fort Erie, en Ontario, pour se joindre à la renaissance du "sport des rois" dans la métropole.



LA PESEE TRADITIONNELLE — Le jockey UYEYAMA vient se faire peser après avoir remporté la troisième course avec Cairn Prince, de la Cairburn Farm. Près de 12,000 personnes assistaient hier soir à la piste Blue Bonnets à l'ouverture d'un meeting de turf de 39 jours.

Quatre gagnants en un seul jour est quelque chose de remarquable tant aux Etats-Unis qu'au Canada. Et c'est avec un tonnerre d'applaudissements qu'une foule enthousiaste a accueilli dans le cercle des vainqueurs le pur-sang Allie B à la septième course, ce qui donnait à Coy son 4e triomphe.

Coy et Dittfach, incidemment, ne pourront rester à Blue Bonnets. Ils sont attendus cet après-midi à Fort Erie où plusieurs montures les attendent. Avelino Gomez, jockey attitré de E. P. Taylor, qui devait accompagner ses confrères, n'a pu se libérer de ses engagements.

Menology, un pur-sang de trois ans, propriété de M. Jean-Louis Levesque, a enlevé les honneurs de l'épreuve inaugurale ne faisant qu'une bouchée du favori Twin's Joy qu'il battait par cinq bonnes longueurs. Ce fut une autre magistrale exhibition de Coy qui montait Menology. Twin's Joy appartient à Vernon Cardy, de Montréal.

Le temps aux comparaisons

Le temps, hier, était aux comparaisons. Après huit années de courses sous harnais, il était normal qu'on voulût comparer les deux sports.

"Aimes-tu mieux ça que l'autre ?" Telle était la question qu'on pouvait entendre un peu partout parmi la foule.

Il est évidemment trop tôt pour juger de la popularité du turf, comme nous déclarait fort justement Lucien Lachapelle, un des deux vice-présidents du Mount Royal Jockey Club qui opère à Blue Bonnets.

"C'est à la fin de ce meeting de 39 jours qu'on saura si le public veut ou non du turf. Chose certaine dans une ville comme Montréal, les deux sports ont leur place. Les deux sont uniques, les deux ont leurs partisans."

"Il ne faudrait pas par ailleurs s'attendre ici à Blue Bonnets à une classe de chevaux du calibre rencontré à Aqueduc ou quelques autres importantes pistes américaines", de poursuivre M. Lachapelle.

"Les courses sous harnais à Montréal ont commencé au bas de l'échelle et vous voyez maintenant où elles sont rendues.



AL COY

Blue Bonnets et Richelieu sont les deux plus importantes pistes en Amérique du Nord après Yonkers et Roosevelt".

S'il faut en juger par l'immense succès remporté hier, tout porte à croire que l'intérêt dans le turf est créé pour de bon à Montréal.

Avec les Cardinaux

FORT SMITH, Ark. (PA) — Tommy Smith, 18 ans, frère de l'ancien receveur Hal Smith, des Cardinaux de St-Louis, a signé un contrat avec les Cardinaux et reçu ce que le dépisteur Fred Hawn appelle un "boni substantiel".

Comme son frère, Tommy est un receveur. Il a été cédé aux Cardinaux de Winnipeg, un club-ferme.

Ce soir contre Winnipeg

Les Alouettes inaugurent leur saison et le calendrier mixte

Avec une équipe rajeunie, une défensive améliorée et un alignement au grand complet, les Alouettes sont prêts à affronter les Blue Bombers de Winnipeg, ce soir, au stade Molson, lors de leur première joute de la saison régulière, marquant l'inauguration du premier calendrier mixte dans l'histoire de la Ligue de football canadienne.



Un début de réunion très prometteur à Blue Bonnets

Les mots, les phrases, les expressions variaient selon les personnes interrogées mais en général l'impression était la même hier soir à Blue Bonnets où le turf revenait après une absence de huit ans. Très grand succès au point de vue assistance. Résultat satisfaisant relativement aux paris. Un début encourageant, voire même prometteur.

"Les amateurs de chez nous aiment beaucoup les courses sous harnais. C'est indéniable. Mais disons aussi qu'ils aiment les courses tout court", de remarquer Lucien Lachapelle, de Sorel, un des directeurs de Blue Bonnets, un homme qui pendant des années s'est dépensé pour encourager le baseball et les courses sous harnais dans sa ville et qui continue de s'intéresser à la cause sportive en dépit de ses multiples affaires.

C'est son opinion qu'il faudra attendre quelque temps avant de pouvoir se faire une idée assez juste de ce que seront les paris sur les courses au galop. Il faut prendre en considération le fait que le turf revient après plusieurs années d'absence, que les chevaux sont inconnus du public local, que les jockeys le sont également.

C'est dans le même sens que nous a parlé Frank Selke, le gérant général du Forum que l'on pouvait voir dans une loge en compagnie de Kenny Reardon et de Toe Blake du Canadien. "Vous avez ici des pur-sang qui arrivent de cinq pistes, des chevaux dont les performances antécédentes ne sont pas connues de notre public. Attendez une dizaine de jours et nous pourrons alors connaître la véritable réaction des amateurs. Mais déjà le turf me semble sur le bon chemin."

C'était là en général le sentiment des amateurs, un sentiment déjà beaucoup différent de celui d'il y a quelques semaines alors qu'on paraissait douter que le meeting des courses au galop puisse même débuter à la date prévue et encore moins remporter le succès d'hier soir.

Une remarquable embarcation et un non moins remarquable pilote

Walter Windeyer est très fier de son yacht à voile Tip avec lequel il gagnait hier la première des cinq courses pour le trophée O'Keefe disputée hier sur le lac St-Louis. Il a remporté 18 victoires dans les 40 courses auxquelles il a pris part cette année. Mais c'est à se demander si son ambarcation, si elle pouvait parler, n'aurait pas à faire des remarques encore plus élogieuses sur son vétéran conducteur.

"Savez-vous", nous disait Windeyer, un courtier en assurances de Toronto, "que le Tip a le meilleur record de tous les yachts de la classe Dragon. Quatre fois, il a pris part aux courses pour la coupe d'Or et jamais il n'a fini plus bas que troisième".

Le Tip, nous apprenait-il, a représenté le Danemark lors des Jeux Olympiques de 1956 en Australie et qu'il s'était alors classé second.

Mais si le Tip est un yacht très fructueux en plus d'être une superbe embarcation comme du reste la plupart des dragons, son propriétaire et pilote peut être fier de sa brillante et longue carrière. "Je m'intéresse aux yachts à voile depuis une cinquantaine d'années", nous disait-il hier. Et ceux qui le connaissent soutiennent qu'il est toujours aussi enthousiaste. C'est lui qui est allé représenter le Canada lors de la course pour la coupe d'Or au Danemark en 1959. Il devait également porter les couleurs du Canada lors des Jeux Olympiques de l'an dernier à Naples mais il est tombé malade au cours de l'épreuve pour la coupe d'Or en Hollande et c'est le docteur Sandy McDonald, de Montréal, qui l'a remplacé. Il a déjà remporté le trophée Edimbourg de même que plusieurs autres épreuves d'importance. Son épouse fait souvent partie de son équipage comme c'était le cas hier à Pointe-Claire.

Robert Cléroux remplacera-t-il McNeeley contre Floyd Patterson ?

Le soir même de la victoire de Robert Cléroux sur George Chuvalo, le gérant du pugiliste montréalais, Al Bachman, nous laissait savoir qu'il allait incessamment entreprendre une campagne à travers le Canada et les Etats-Unis en faveur d'un combat entre son protégé et le champion mondial Floyd Patterson. Bachman est apparemment un homme d'action car des paroles il est aussitôt passé aux actes. Dès hier, il faisait parvenir, au nom de Cléroux, un télégramme à Charles Mayer, premier vice-président de la National Boxing Association, pour lancer un défi officiel à Patterson. Pour ajouter encore plus de poids au défi, il expédiait à M. Mayer un chèque au montant de $5,000 comme garantie de sa bonne foi.

La rapidité avec laquelle Bachman a agi nous laisse penser qu'il n'est pas encore convaincu que le combat prévu entre Patterson et Tom McNeeley pour le mois d'octobre à Boston ait lieu. La NBA s'oppose à cette rencontre en donnant pour raison que McNeeley n'est pas un logique aspirant au titre de champion mondial, que son dossier ne justifie pas sa présence dans une même arène avec le monarque des poids lourds.

Il est évident que Bachman cherche à placer sous les yeux le nom de Cléroux dans l'espoir que si le match Patterson-McNeeley n'a pas lieu, le Montréalais puisse obtenir le combat que le champion s'est engagé de livrer cet automne. Comme il ne peut être question d'un quatrième match Patterson-Johansson, que Sonny Liston ne pourra se battre avant d'avoir démontré qu'il est déterminé à changer de conduite, que Henry Cooper a un engagement en Angleterre en septembre, Cléroux, à la suite de ses victoires sur Chuvalo, "Cowboy" Roy Harris, Harold Carter et Alex Miteff, devient l'homme le plus susceptible de remplacer McNeeley contre le champion, à condition, naturellement, que le match ait lieu à Montréal.

Même s'il ne l'a pas déclaré officiellement, Bachman est prêt à accepter un combat éliminatoire contre Johansson si la National Boxing Association exige que son protégé rencontre un autre poids lourd de marque avant de s'attaquer au champion.

C'est cette dernière raison qui aurait amené le matchmaker montréalais Eddie Quinn à avoir une conversation téléphonique avec Al Bolan, de la société Championship Sports. Cette organisation semble entretenir d'excellentes relations avec Johansson et pourrait, dit-on, amener le Suédois à consentir à venir rencontrer Cléroux à Montréal si le vainqueur était assuré par la suite de faire face à Patterson en 1962.

La campagne de Bachman, endossée par Eddie Quinn, a donc trois buts : 1—attirer l'attention du monde de la boxe à travers les Etats-Unis et le Canada sur Cléroux en appuyant sur ses victoires sur Chuvalo, Miteff, Harris et Carter ; 2—chercher à substituer Cléroux à McNeeley contre Patterson si le combat de Boston n'a pas lieu ; 3—amener Johansson à venir rencontrer Cléroux à Montréal dans un match éliminatoire pour préparer ainsi une rencontre de championnat mondial pour le vainqueur en 1962.

Les développements meritent d'être suivis attentivement.

NOTES — Toe Blake, du Canadien, était un spectateur très heureux à l'ouverture de la saison du turf... il a en effet gagné le premier pari double de la réunion... Georges Giguère, du Parc Richelieu, était un visiteur à la piste mais il doit partir aujourd'hui pour ses vacances... que fera-t-il pendant ses vacances ?... mais visiter des pistes et assister à des courses !... parmi les autres visiteurs à Blue Bonnets, mentionnons : MM. Vernon Cardy, Georges Clermont, Robert Rochon, Paul Dansereau, président du Parc Richelieu, Sébastien Brisson, secrétaire de la UHA, le docteur Yvan Dion... Lucien Lombardier, qui a perdu une vingtaine de livres à la suite d'une sérieuse opération, était venu spécialement à Blue Bonnets pour la circonstance... il est encore en grande période de repos..

Les Alouettes ont perdu leurs trois joutes hors concours d'avant saison de façon décisive, mais leur situation n'apparaît pas pour autant désespérée.

En premier lieu, l'équipe se retrouve présentement au seuil d'une période de reconstruction intensive, avec l'absence de presque tous les vétérans de l'édition 1960 et l'addition de onze nouveaux venus sur l'unité défensive.

Huit des douze importés, que l'instructeur Perry Moss a choisi d'habiller pour la joute de ce soir, n'étaient pas à Montréal l'an dernier et les quatre autres, Don Clark, George Dixon, Howard Cissell et George Deiderich, ne connaissent que quelques années d'expérience dans le football professionnel.

Le rapide Dick Cohee ne sera pas en uniforme ce soir, de même que le centre Milton Crain, le garde Jacki Simpson, blessé à une cheville, et le bloqueur Dick Schnell. L'instructeur Moss lui a préféré le demi-arrière défensif Howard Cissell. Celui-ci remplacera Ed Learn et s'alignera sur la ligne tertiaire en compagnie de Gene Gaines et des deux recrues à double citoyenneté, Billy Wayte et Barrie Hansen.

De plus, occupés qu'ils étaient à tenter toutes sortes d'expériences dans le but de combler les vacances occasionnées par le départ du célèbre quart-arrière Sam Etcheverry, des ailiers Hal Patterson et Doug McNichol, des bloqueurs Bill Hudson et Billy Shipp, les Alouettes ne pouvaient pas opposer aux Rough Riders d'Ottawa, aux Tiger-Cats de Hamilton et aux Bears de Chicago, l'alignement qui sera utilisé régulièrement ce soir contre les Bombers.

Yarbrough au quart

La direction de l'offensive appartient à la recrue Nelson Yarbrough, et le poste de quart-arrière substitut au Canadien Gerry Doucette, mais Moss est toujours à la recherche d'un quart-arrière importé d'expérience.

Les amateurs locaux ne connaissent pas encore la valeur de l'équipe montréalaise au grand complet, n'ayant pu apprécier, en particulier, la formidable combinaison d'ailiers défensifs Ed Meadows—Don Paquette. Ils verront pour la première fois ce soir Yarbrough évoluant régulièrement en compagnie de Clark et Dixon, qui forment le meilleur duo de demi-arrières offensifs de toute la Ligue de football canadienne.

Il y a cependant lieu de s'inquiéter de la ligne offensive des Alouettes ainsi que de leur défensive contre les passes. Cinq joueurs de ligne canadiens, le centre Joe Stracina, les gardes Mike Kovac et Harold Krebs, les bloqueurs Robert LeBlanc et John Raulich, occuperont des postes réguliers à l'offensive.

Shepard présent

L'instructeur Bud Grant a décidé de permettre au centre-arrière Charlie Shepard de rejoindre ses coéquipiers Blue Bombers de Winnipeg avant la joute de ce soir contre les Alouettes.

Grant avait isolé Shepard du reste de l'équipe après que le vétéran centre-arrière de 27 ans eut été atteint d'une certaine espèce de grippe, que les médecins décrivent comme étant très contagieuse.

"Je ne voulais pas le voir dans l'entourage des autres et nous avons donc été contraints de voyager jusqu'à Montréal dans des avions séparés", a déclaré Grant.

"Mais les médecins ont dit qu'il pouvait se mêler aux autres joueurs à compter d'aujourd'hui (hier) sans courir de risque de les contaminer".

Le jeune instructeur de 34 ans n'a cependant pas encore décidé d'habiller Shepard pour la joute de ce soir, à titre de 12e importé.

Il prendra sa décision à la toute dernière minute et fera son choix entre Shepard et l'ailier Farrell Funston, au rancart jusqu'à maintenant en raison d'une entorse à la cheville.

Si Shepard ne joue pas, Grant a l'intention d'aligner Roger Hagberg comme centre-arrière tout en lui confiant le travail d'effectuer les bottés de dégagement.

Kenny Pleon dirigera

Le Canadien Jerry James occupera l'autre poste de centre-arrière.

Kenny Pleon commencera la joute au poste de quart-arrière pour Winnipeg avec Hal Ledyard et Dick Thornton comme substituts.

Pleon a commencé la joute contre Calgary et a ensuite été utilisé à la défensive alors que Ledyard l'a remplacé au cours de la seconde demie.

Les Bombers, sans Shepard, ont tenu une séance d'entraînement de 40 minutes immédiatement après leur arrivée hier soir.

"Tout simplement pour pratiquer quelques jeux et délier les muscles de tout le monde", d'expliquer Grant.

Les Alouettes, entre temps, ont pratiqué pendant plus de deux heures.

L'instructeur Perry Moss enverra la recrue Nelson Yarbrough comme quart-arrière débutant, avec le substitut canadien, Gerry Doucette.

Yarbrough a subi une légère blessure à l'épaule droite mais un porte-parole du club a révélé que "ça ne l'empêche d'effectuer ses passes aucunement".

Le jeune athlète de 24 ans, de l'Université de la Virginie, s'est mis en vedette au cours des joutes d'avant saison et on s'attend à ce qu'il dirige l'accent sur l'attaque au sol.

Winnipeg est également un club qui joue au sol. Grant explique que ceci dépend de son personnel.

"Le personnel détermine la stratégie à employer et avec nos joueurs, je crois que le meilleur équilibre à viser se fixe à 60—40, l'accent étant mis du côté du sol".

Les Alouettes utiliseront Ed Meadows comme ailier défensif. Il est un ancien joueur-étoile de la ligue de football Nationale, qui était au repos depuis un mois en raison d'une dislocation d'épaule.

Même si la Conférence de football de l'Ouest a déjà entamé ses activités, la joute de ce soir sera la première de la saison régulière mettant aux prises une équipe de l'Est et une équipe de l'Ouest.

Inscrits à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE à réclamer, 3 ans et plus, 4½ furlongs — $1,100

Joy Boy B.		111	Très rapide	5-2
La Mizella		108	A son meilleur	4-1
Wishmaker		111	Bien à craindre	9-2
Ibegood	(Royston)	112	A surveiller de près	6-1

Corran's Warrior 106, 6-1; Vis Victory (Royston) 110, 10-1; Flakwin (Gubbins) 111, 12-1; Teracota Bell 106, 15-1.

DEUXIEME COURSE à réclamer, 3 ans et plus, 4½ furlongs — $1,200

Fearless Frank		116	En bonne condition	3-1
Speedy Game	(Rock)	115	Pourrait être dur	7-2
Brownie Conc. (Uyeyama)		104	En lumière	4-1
Triflin	(Griffith)	99	Le vainqueur s'il part	6-1

White Carpet (Royston) 111, 6-1; Red Pearl (Carmean) 106, 7-1; Riviera King (Tufts) 115, 10-1; Ruth Harman (Landry) 110, 12-1; Bonnie Jean (Ribarich) 111, 15-1.

TROISIEME COURSE à réclamer, novices 3 ans et plus 4½ furlongs — $1,200

Moonmaid	(Falardeau)	104	Fait sur mesure	5-2
Richop	(Wick)	111	Peut faire mieux	7-2
Ann's Bunty	(Steer)	105	Bons exercices	4-1
Cloud Pennant		110	Peut percer	6-1

Fox Wind (Baccaire) 116, 6-1; Sweet Lucy Brown (Griffith) 99, 10-1; Ella's Mink (Damien) 110, 12-1; Drago (Gubbins) 109, 15-1

QUATRIEME COURSE à réclamer, 3 ans et plus, 6½ furlongs — $1,100

Bat N'Ball	(Ulyeyama)	108	Maintenant ou jamais	3-1
Bull Laine	(Garry)	117	Il se rapproche	4-1
Sandra's Miss		112	Peut tenir le coup	4-1
Matrix	(Northcutt)	112	Peut se réveiller	6-1

Autumn Twilight 101, 6-1; Bobnjack 113, 8-1; Quick Boy (Royston) 117, 10-1; Bonnie Miss (Royston) 110, 15-1.

CINQUIEME COURSE, novices 2 ans, 4½ furlongs — $1,200

Beau Page	(Venne)	118		5-2
Able Elba	(Baccaire)	115		10-1
Fiery Boots	(Steer)	108		6-1
Eagle Beak		118		4-1
Chuck's Dream	(Northcutt)	118		9-2
Little Jester		111		6-1
Bunt's Echo	(Rock)	108		12-1
Miss Wood	(Carmean)	118		15-1

Aussi éligibles Promisory Note (Northcutt) 118 (pas de cote ni de commentaires).

SIXIEME COURSE à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille et 1/16 — $1,100

G. Lad	(Northcutt)	113	Choix logique	5-2
Infinite Risk		110	Deuxième choix	7-2
Mad X.		115	Il finit bien	4-1
Coral Harbour	(Gubbins)	110	Peut faire mieux	8-1

Plenty Fair 108, 10-1; Big Flush (Griffith) 102, 15-1.

SEPTIEME COURSE à réclamer, 3 et 4 ans, 1 mille et 70 verges — $1,300

Son Ator	(Mayo)	112	Ecurie gagnante	3-1
Okanero	(Northcutt)	110	Bien à craindre	9-2
Windette	(Uyeyama)	105	Il est à peu près temps	9-2
First Footer	(Gubbins)	110	Vitesse ici	7-1

Globe Express (Wick) 115, 10-1; Krook (Venne) 111, 15-1.

HUITIEME COURSE à réclamer, 3 ans et plus, 4½ furlongs — $1,100

Chasco Chief	(Landry)	111	Très bonne place	5-2
War Doge	(Wick)	112	A un prix intéressant	3-1
Bel Beau's Last	(Geekie)	113	Pourrait tout prendre	7-2
Moselle	(Royston)	110	Vitesse au début	6-1

Kam Bunty (Rock) 111, 6-1; Eastern Thirty (Uyeyama) 106, 10-1; Kitwat (Griffith) 101, 12-1; Mel Sands (Boyer) 108, 15-1.

Nos choix à Blue Bonnets

1—La Mizella, Ibegoed, Joy Boy B
2—Speedy Game, Brownie Concord, White Carpet
3—Moonmaid, Fox Wind, Richop
4—Matrix, Bat N' Ball, Bull Laine
5—Beau Page, Chuck's Dream, Fiery Boots
6—G. Lad, Coral Harbour, Infinite Risk
7—Okanero, Globe Express, Windette
8—Moselle, Chasco Chief, War Doge

Finale Fraser-Flood

André Tielemans éliminé à nouveau par John Fraser

OTTAWA. (PC) — Un des onze championnats de l'omnium canadien du tennis junior a été connu hier avec la victoire facile de Melody Kiertans, âgée de 13 ans, de Hamtramch, Michigan, aux dépens de la Montréalaise Andrée Martin, 13 ans également, de Laval-sur-le-Lac, par des comptes de 6-1 et 6-0.

Le match a été des plus facile pour la jeune Américaine qui a démontré beaucoup plus de style et d'expérience que sa jeune adversaire de Montréal.

Les finales des dix autres sections du tennis mineur au Canada seront toutes disputées demain, et le Canada est assuré que les championnats juniors féminin et masculin passeront entre les mains de jeunes Canadiens.

La finale du simple junior chez les dames mettra aux prises la première favorite du tournoi, Vicki Berner, de Vancouver, et Faye Urban, de Windsor, Ontario. Vicki Berner s'est classée pour la finale en éliminant Branda Nunns, de Toronto, par des comptes de 6-3 et 6-1. Faye Urban, de son côté, est passée dans la finale du simple junior féminin en défaisant Hedy Rutzebeck, de Vancouver, par 6-2 et 6-2.

Fraser, Flood en finale

Pour la finale du simple junior masculin, John Fraser, de Victoria, s'est assuré le droit d'y participer en éliminant André Tielemans, de Montréal, par 6-2, 1-6 et 6-4. L'autre finaliste, Briand Flood, de London, Ontario, s'est qualifié en défaisant en semi-finale James Swift, de Détroit, par 6-4 et 6-2.

Dans les trois autres sections pour les simples, les jeunes Américains sont en majorité. La finale pour les jeunes garçons mettra aux prises Chuck Brainard, 13 ans, de Hamtramch, et Trippy Cann, 15 ans, de Pikersville.

Chez les juvéniles pour garçons en-dessous de 13 ans John Hainline de Hamtramch affrontera Jacques Crotty, 13 ans, de Montréal.

La finale pour demoiselles en-dessous de 15 ans sera disputée entre deux Américaines, Peaches Bartkomiczs, 12 ans, de Hamtramch, et Merilyn Shapiro, 15 ans, de Syracuse.

Les jeunes Canadiens sont favoris dans deux des finales pour les matchs en double aujourd'hui. Brenda Nunns et Faye affrontent Linda Lee et Judy Shakespeare de Halifax dans le double féminin, John Fraser, de Victoria, et Claude Savaria, de Montréal, sont favoris pour l'emporter sur le duo André Tielemans-Richard Kolker. Cet omnium canadien du tennis mineur qui prend fin aujourd'hui aura fait voir à l'oeuvre plusieurs des futures étoiles du tennis tant du Canada que des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.

Situation déplorable pour le Cartierville

Le club de canotage de Cartierville, qui vient de remporter le championnat du Canada une cinquième fois de suite après avoir décroché à peu près tous les honneurs dans la section est du pays, ne pourra apparemment pas continuer sa série de succès, faute d'argent.

C'est vraiment dommage puisque le club, à moins d'être aidé soit par la ville, soit par des sportsmen ne pourra accepter l'invitation d'aller participer aux championnats de l'Amérique du Nord samedi prochain à Halifax. George Bossy, directeur de l'équipe, prétend qu'il en coûterait entre $1,200 et $1,500 pour envoyer cette équipe à Halifax.

Cette équipe très bien disciplinée et dont la valeur s'est fait sentir aux régates locales aussi bien qu'à celle d'Ottawa, récemment, décrochera sûrement des honneurs qui rejailliraient sur notre ville et notre province. Il est regrettable qu'elle ne reçoive d'aide ni de l'une ni de l'autre.

COURSES au galop à



RACETRACK

CE SOIR

8 COURSES

Départ : 8 h. 15, lundi au vendredi

2 h. 15, samedi après-midi

PAS DE COURSES LE DIMANCHE

Admission générale $1.00 Clubhouse : $2.50

Avec le Canadien

Jean-Claude et Gilles Tremblay sous contrat

Deux autres joueurs ont signé leur contrat avec la direction des Canadiens de Montréal en vue de la prochaine saison de hockey de la ligue Nationale. Il s'agit de Gilles et Jean-Claude Tremblay, n'ayant toutefois aucune relation familiale entre eux.

Gilles Tremblay, la saison dernière, a terminé la saison régulière avec un record de sept buts et 11 assistances pour 45 parties dans l'uniforme des Canadiens. Quand à Jean-Claude Tremblay, un joueur de défense, il a pris part à 29 parties la saison dernière et a réussi un but et s'est mérité trois assistances. L'équipe des Canadiens a donc maintenant six joueurs sous contrat pour la prochaine saison. Les autres joueurs ayant signé leur contrat auparavant sont : Jean-Guy Talbot, Dickie Moore, Claude Provost et Phil Goyette.

Le meilleur vermouth sur glace



...meilleur en cocktails aussi!

CINZANO

Vermouth | sec—importé de France sucré—importé d'Italie

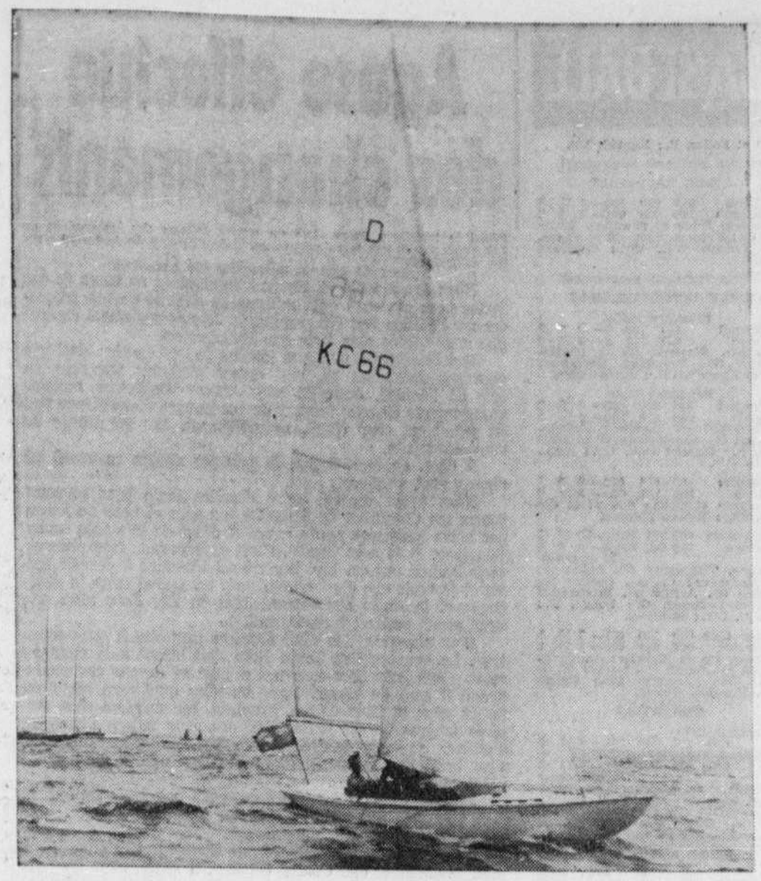


photo Jean-Y. Létourneau, LA PRESSE

EN TETE AUX COURSES DE DRAGONS A POINTE-CLAIRE — Le Windekinde, à J. B. Craig, du Royal Canadian Yacht Club de Toronto, file à une belle allure sur le lac St-Louis au cours de la première des trois journées de courses de yachts à voiles, classe des dragons, pour le trophée O'Keefe. Le Windekinde a obtenu un total de 62 points lors des deux courses disputées hier.

Aux courses de dragons à Pointe-Claire

Un Torontois prend les devants après les deux premières épreuves

POINTE-CLAIRE — La première des trois journées de courses de dragons pour le trophée O'Keefe sur le lac St-Louis, hier, a mis à l'épreuve l'habileté et les connaissances de navigateur des pilotes des diverses embarcations. Au début de la journée, ce fut le calme plat à tel point que la première des deux courses dut être retardée d'une heure puis de trente autres minutes. Elle allait être contremandée lorsqu'une légère brise s'éleva pour permettre aux 35 concurrents de prendre le départ. Puis c'est à peine si la course put être terminée tellement la brise était faible vers la fin. Puis le vent s'éleva juste à temps pour permettre le départ de la deuxième épreuve. Au vent succéda la pluie. Le vent changea de direction deux ou trois fois. Et c'est finalement par une température idéale mais avec un orage grondant au loin que les concurrents terminèrent la deuxième épreuve et la première des trois journées de courses.

Craig en tête

A la fin de ces deux premières courses, qui seront suivies par deux autres aujourd'hui et une cinquième et dernière samedi, c'est J. B. Craig, du Royal Canadian Yacht Club de Toronto, qui dominait avec un total de 62 points. Le Windekinde, de Craig, menait en dépit du fait qu'il n'a remporté ni l'une, ni l'autre des deux courses. C'est le Tip, au vétéran Walter Windeyer, du Royal Canadian Yacht Club de Toronto, qui a gagné la première épreuve alors que c'est le Wivern, à T. Cosgrove, du Watertown, N.Y., qui a enlevé la seconde. Le Windekinde a pris le premier rang en finissant second dans les deux épreuves.

Deux épreuves différentes

Nous décrivant les deux courses de la journée, M. Windever nous déclarait que la première épreuve s'était déroulée par un vent très léger ce qui rendait le départ extrêmement important. "J'ai été assez heureux de prendre les devants et dans les circonstances il était très difficile pour mes concurrents de me rattraper." Son embarcation Tip a mené du départ à la fin.

"La deuxième a été une meilleure course. Le vent était excellent. Mais ici encore c'est celui qui a pris les devants qui a gagné de dire M. Windeyer. "Le Windekinde a fini second mais le Joanna II à J. Létourneau de Montréal gagnait du terrain vers la fin. Il réussit à se classer troisième.

Le concurrent, qui aura obtenu le plus grand nombre de points au cours des trois jours, recevra un trophée et sera envoyé l'an prochain en Europe pour participer à la course pour la coupe d'Or.

Voici le classement après la première journée :

J.B. Craig, Toronto, 62 points; Walter Windeyer, Toronto, 58¼; T. Cosgrove, Watertown, 57¼ ; John Moran, Détroit, 57 ; B.J. Phelan, Toronto, 55 ; B. Huston Rochester, N.Y., 50 ; J. Lewis, Clayton, N.Y., 47 ; M. Hudson, Montréal, 46 ; Dr. MacDonald et Dr. Black, Toronto, 45 ; R.C. Stevenson, Toronto, 38 ; Paul Paquin, Pointe Claire, 38 ; E.L. Jowitt, Montréal, 35 ; J. Létourneau, Montréal, 35 ; N. Curtis, Clayton, N.Y., 35 ; W. Swindeman, Toledo, Ohio, 35 ; G. Braunlow, Bermuda, 28 ; H.S. Maxwell, Montréal, 28 ; D. McLeod, Toronto, 27 ; S. Roseman, Montréal, 27 ; Bob Langlois, Pointe Claire, 26 ; M. MacTaggart, Montréal, 26 ; Henry Finke, Clayton, N.Y., 25 ; Dr. R. Townsend, Montréal, 23 ; Archie Currie, Pointe Claire, 20 ; K.E. Sproule, Pointe Claire, 20 ; P. Evans, Montréal, 20 ; L. Ledy, Montréal, 20 ; Spence Hanna, Pointe Claire, 19 ; S. Smith, Pointe Claire, 17 ; P. Hall, Montréal, 14 ; F.C. Jameson, Montréal, 13 ; R. Chorlson, Montréal, 9.

Pour la première fois

Whitey Ford remporte une 20e victoire de la saison

"Patience et longueur de temps"... rien ne servirait de répéter le proverbe : l'expérience de la vie a démontré sa véracité dans bien des domaines. Mais parfois, après avoir fait preuve de cette patience d'autant plus utile qu'ordinairement rémunératrice, on vient à bout du plus gros obstacle.

Whitey Ford a dû attendre onze ans. Et même dans la gloire de ses meilleures années, il lui manquait la satisfaction d'avoir gagné 20 joutes. Son rêve vient de se réaliser, et toutes les malchances des dernières saisons se sont envolées pour faire place à l'euphorie de la satisfaction personnelle.

Et l'histoire de la plupart des 19 premières victoires s'est répétée aujourd'hui : Ford a dû recourir à son maintenant célèbre ami, Luis Arroyo qui encore une fois (c'était au fait la dixième) est venu à la rescousse de Ford. Arroyo sauvait ainsi sa 22e joute pour les Bombardiers du Bronx.

Devant cet exploit de Ford, le fait que les Yankees aient remporté leur huitième triomphe consécutif semble rapidement oublié. Eux aussi connaissent présentement des succès répétés et ce, à l'aide de leur arme favorite, le circuit. Hier après-midi, ils ont triomphé des Angels, 3-1, et tous leurs points furent comptés à l'aide d'autant de quatre buts, réussis par Bobby Richardson, Yogi Berra et Moose Skowron. La défaite des Angels, leur quatrième consécutive, était aussi leur neuvième en autant de joutes au Yankee Stadium depuis le début de la saison.

Les Tigers gagnent

A Chicago, Don Mossi a très bien espacé onze coups sûrs et les Tigers ont triomphé des White Sox pour ainsi se maintenir à trois joutes des Yankees et de la première position. Mossi portait son record à 13-2.

C'est Norm Cash qui a compté ce qui devait devenir le point victorieux. Il avait ouvert la cinquième manche avec un double pour plus tard compter sur un simple de Chico Fernandez. La joute a dû être interrompue à deux reprises à cause de la pluie et elle s'est terminée avec plus de deux heures de retard.

A Boston, Tracy Stallard a remporté sa première victoire dans les majeures et les Red Sox ont battu les Twins du Minnesota, 3-2. C'était la 39e présence de Stallard au monticule dans les majeures.

C'est Carl Yastrzemski qui a compté le point de la victoire. Ce dernier a réussi un simple, est avancé au deuxième, grâce à un but sur balles à Vic Wertz, puis il a compté sur un double de Frank Malzone.

Les Red Sox mettaient ainsi fin à leur plus fructueux stage de la saison à domicile. Ils y ont remporté onze victoires et subi quatre défaites.

Un nouveau record

Finalement, à Baltimore, Dave Philley a établi un nouveau record et les Orioles ont blanchi les Athlétiques de Kansas-City, 8-0. Milt Pappas a limité les perdants à six coups sûrs pour remporter le total de blanchissage de son équipe à seize, un sommet dans les majeures. C'était son troisième de la saison.

Philley a établi une nouvelle marque en réussissant son 21e coup sûr à titre de frappeur de relève pour ainsi surpasser le record jusque-là détenu par Ed Coleman, autrefois des Browns de Saint-Louis. Coleman avait réussi 20 coups sûrs en 1936.

Les Sénateurs de Washington et les Indiens de Cleveland étaient inactifs.

Dans la seule joute au programme dans la Ligue Nationale, les Cardinaux de Saint-Louis ont profité de la faiblesse défensive des Pirates pour les battre 3-2 à Pittsburgh.

Le point gagnant, compté par Julian Javier, a été réussi sur une erreur du premier-but Dick Stuart qui n'a pu retenir la balle lancée par Don Hoak à la septième manche.

Ray Sadecki (10-5) a été le lanceur gagnant, tandis que Earl Francis a encaissé la défaite.

St-Laurent perd les services du 3e but Jean-Marc Melançon

Déjà assuré du championnat, le St-Laurent ne jouait que par routine hier soir, et il a connu de nombreuses difficultés à triompher du V. Mont-Royal, 10-8. La victoire est d'autant plus coûteuse que le St-Laurent a perdu les services du puissant cogneur Jean-Marc Melançon qui s'est disloqué une épaule au cours de la rencontre.

Il est peu probable que Melançon puisse revenir au jeu d'ici la fin de la saison, et s'il est absent des séries éliminatoires, on pourra alors dire que cette joute du 10 août aura coûté le championnat final au St-Laurent, car, sans ses services, le St-Laurent connaîtra certainement plus de difficultés à triompher.

Hier, le V. Mont-Royal a pris l'avance par deux fois: 4-0, puis 7-6, mais chaque fois le St-Laurent parvenait à remonter la côte pour finalement le devancer au résultat final. Même s'il a alloué quatre points à la première manche, puis trois autres à la troisième, Nowotawsky a officié toute la joute pour les vainqueurs. C'était sa cinquième victoire consécutive.

Pour les gagnants, Pilgrim s'est vivement signalé avec un circuit, un double et un simple, tandis que Berry, le receveur du V. Mont-Royal, a cogné un triple et trois simples.

A Longueuil, Réal Desfossés a lancé une magnifique joute d'un seul coup sûr, et le Longueuil a blanchi le Ville-Marie, 6-0. C'est un double de Gilles Letellier qui l'a privé d'une joute sans point ni coup sûr. C'est sa onzième victoire contre un seul échec.

Pour les vainqueurs, Roy, Este et Lamoureux ont réussi un triple chacun dès la première manche. Roy et Lamoureux y ont ajouté un simple au cours des manches subséquentes.

Le lanceur Normand Dinelle a mis fin à un ralliement du Maisonneuve en forçant Guay à frapper aux mains de l'arrêt-court, et le Rosemont a triomphé du Maisonneuve, 4-3, pour ainsi conserver ses maigres chances de championnat.

C'est un simple de Beauséjour qui a fait compter Lavoie et le point victorieux. Lavoie l'avait précédé avec un double.

Le St-Henri et le Villeray se sont partagé les honneurs d'un programme double. Dans la première joute, le Villeray a compté six points à la sixième et dernière manche pour vaincre le St-Henri et Artwein, 7-6. Occhienero et Wiezerek, le lanceur gagnant, ont limité les perdants à trois coups sûrs. Curtey a frappé un circuit pour les vaincus, tandis que Portelance a fait compter le point gagnant avec un triple à la sixième.

Dans la deuxième joute, Jacques Proulx a limité le Villeray à cinq coups sûrs, et le St-Henri

Voir ST-LAURENT en page 30

St-Eusèbe vainqueur

Grâce à une victoire par blanchissage par 5-0, le St-Eusèbe juvénile a éliminé l'Immaculée-Conception en trois joutes consécutives.

En plus de se signaler au monticule en limitant les perdants à deux coups sûrs, le lanceur Yvon Beaudoin a aidé sa propre cause en frappant deux fois en lieu sûr.

Lessard, Therrien et Boudreau se sont mis en vedette au bâton pour les gagnants.

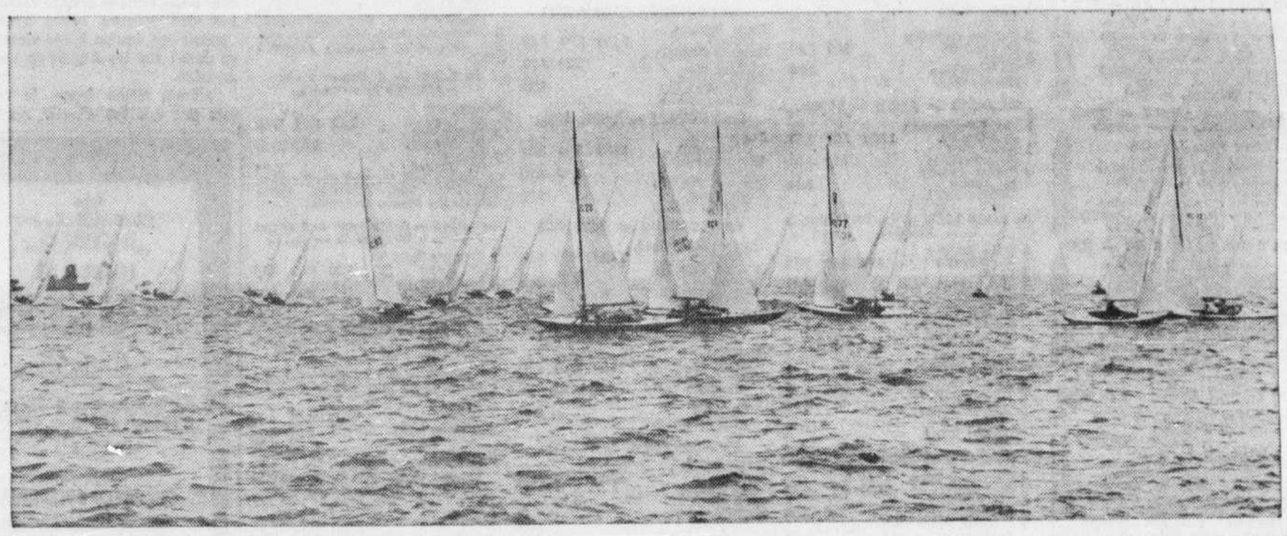


photo Jean-Y. Létourneau, LA PRESSE

LA LUTTE POUR UN EXCELLENT DEPART — Scène prise hier après-midi sur le lac St-Louis alors que les pilotes de ces dragons avaient recours à toute leur stratégie pour chercher à s'assurer un excellent départ à la seconde course de la journée.

Cantalia annule à Hamilton, 1-1

HAMILTON. (PC) — Les Steelers de Hamilton ont eu un gros avantage du jeu dans un match de soccer de la ligue de soccer professionnelle de l'Est, au Civic Stadium, mais ont dû se contenter d'un match nul de 1 à 1 avec le Cantalia de Montréal.

Les deux buts ont été marqués durant la deuxième mi-temps. Ismael Ferreira donna l'avantage au club montréalais avec un tir de 20 verges qui se logea dans le coin du but.

Les Steelers réussirent finalement à compter, 11 minutes plus tard, en déjouant Walter Ormeno, lorsque Steve Bestenreiner fit une montée en plein centre et tira. Keith Vickers prit le retour et marqua le but égalisateur.

C'était le premier but marqué contre Ormeno dans presque cinq parties complètes.

Le Cantalia usa de toutes les tactiques pour retarder le jeu et contenir les poussées des avides joueurs d'avant du Hamilton durant les dernières minutes de jeu.

L'assistance était d'environ 2,500.

Ce match nul permet au Cantalia de s'approcher à un point du Toronto City qui l'a emporté par 3 à 1 sur l'Italia, mercredi soir, alors que le populaire Stanley Matthews était fêté. Matthews a quitté Toronto pour rejoindre son club de première division en Angleterre, le Blackpool.

Les Hongrois gagnent

TORONTO. (PC) — Les Hongrois de Toronto ont infligé une autre défaite, de 2-1 au Ulster United, dans une joute de la Ligue Interprovinciale de soccer devant 200 personnes au parc Stanley.

Aucun but ne fut marqué dans la première demie, mais Lajos Gorgenyi en réussit un pour les Hongrois à la première minute de jeu de la deuxième demie et deux minutes plus tard interceptait une passe du Ulster pour compter de nouveau.

Bob Vucasinovic marquait pour l'Ulster, dans la 9e minute de jeu, avec un tir surprise de 25 pieds. La balle frappa la barre des buts et tomba dans la cage.

Beauchamp se signale

Lors de la première joute de la finale de la ligue des Parcs, section midget, le St-Louis de Gonzague a battu l'Immaculée-Conception, 7-5.

Jacques Beauchamp fut le lanceur gagnant, tandis que ses coéquipiers Pierre Denis et Hughes Beaudoin se signalaient au bâton avec deux coups sûrs chacun.

La deuxième joute aura lieu lundi soir prochain, à neuf heures, au parc Lafontaine.

ATTENTION !
Camp de Pêche
le plus près de STE-AGATHE et pour faire la meilleure pêche.
Nous avons 6 lacs. Nous les avons ensemencé de 3,030 truites de 9 pouces de la Pennsylvanie. Venez les prendre. Il y a des poissons de 4 à 5 livres.
13 MILLES DE STE-AGATHE
TERRAIN de PIQUE-NIQUE
Apportez votre tente et campez toute la nuit ou louez une de nos cabines à $2.00 — tables et chaises pour tous. La route est parfaite. Des annonces vous guideront. $1.00 pour stationner une auto ou camion. Venez par camion et amenez 25 personnes pour $1.00.
Pour la pêche $5.00 PAR JOUR
DONCASTER FISHING GAME CLUB INC.
H. RUDY, gérant
STE-LUCIE, P.Q.

Le Golf

Judy Darling en quarts de finale

VANCOUVER. (PC) — La gagnante du tournoi de l'an dernier, Judy Darling, de Montréal, vient en tête d'un groupe de huit survivantes dans la ronde quarts de finales pour le championnat omnium de golf du Canada.

L'hôtesse de l'air, âgée de 24 ans, de la métropole, a remporté une victoire relativement facile de 4 et 3 sur Mme Robert Lyle, de Montréal, la championne (exclusive) du Québec en 1960, dans la deuxième ronde du match play.

Une autre ronde de 18 trous a été disputée dans l'après-midi pour décider des semi-finales du championnat. Les semi-finales auront lieu aujourd'hui et la finale de 36 trous demain au Point Grey Golf and Country Club.

En même temps que Mlle Darlin, Janet MacWha, une institutrice âgée de 26 ans, de Vancouver, qui avait remporté le championnat exclusif canadien, la semaine dernière, s'est également qualifiée. Elle a défait Len Collett, de Vancouver, ancienne championne amateur du Manitoba.

Colleen Smith a défait sa coéquipière du Pont Gey, Ruth Wilson, dans un match âprement disputé, au cours de la matinée.

La championne junior du Canada, Gayle Hitchens, 17 ans, de Vancouver, et Rita Lohnes, 23 ans, six fois championne de la Nouvelle-Ecosse, de Lunenberg, a remporté la victoire la plus facile de la matinée. Elle a eu raison de Kay Helleyr, de Thornhill, Ont., par 6 et 4, et Mlle Lohnes l'a emporté par la même marge sur Josephine Chapple, de New Westminster, C.-B.

Marjorie Burns, de Greensboro, C.N., la dernière inscrite américaine; Mme J.H. Todd, de Victoria, et Mme Joe Tachan, de Winnipeg, ont également triomphé.

Colleen Smith, Vancouver, bat Ruth Wilson, Vancouver, par un coup. Gayle Hitchens, Vancouver, bat Kay Helleyr, Thornhill, Ont., par 6 et 4. Janet MacWha, Vancouver, bat Mme Len Collet, Vancouver, par 4 et 3. Rita Lohnes, Lunenburg, N.-E., bat Josephine Chapple, New Westminster, C.-B., 6 et 4.

Judy Darling, Montréal, bat Mme Robert Lyle, Montréal, par 4 et 3. Majorie Burns, Greensboro, C.N., bat Joann Riddell, Weston, Ont., trou supplémentaire.

Mme J. H. Todd, Victoria, bat Fraces Rich, Dallas, Tex., par un coup. Mme Joe Tachan, Winnipeg, bat Gail Harvey, Scarborough, Ont., par 3 et 2.

Cowan en semi-finale à Edmonton

EDMONTON. — Ted Homenuik, de Winnipeg, qui avait réussi une excellente ronde de tennis dans la matinée et avait alors éliminé Mike Pyke, avec une carte non officielle de 65, est revenu à la charge dans l'après-midi et a joué avec autant de brio. Il l'emportait alors par 4 et 3 sur Doug Silverberg, de Calgary et se qualifiait pour les semi-finales du championnat amateur de golf du Canada.

Silverberg avait causé une certaine surprise dans la matinée en éliminant le champion de l'an dernier, Keith Alexander.

Homenuik rencontrera Bob Wylie, de Calgary, en semi-finale. Wylie s'est mérité une place dans cette ronde à la suite de victoires sur Harry Boychuk, de Montréal, par 2 et 1, au cours de la matinée, puis il avait raison de Gary Olson, de Turlock. Calif., par 2 et 1 plus tard dans la journée.

Les deux autres adversaires en semi-finales, seront Jeff McGrath, d'Oshawa, Ont., et Gary Cowan, de Kitchener, Ont. Cowan avait éliminé Jim Scissons de Saskatoon, par 2 et 1, puis l'emportait ensuite sur Nick Weslock, de Toronto.

Jeff McGrath avait eu raison

Voir LE GOLF en page 30

Centre Paul-Sauvé
BEAUBIEN EST, angle PIE-IX
LUTTE
SAMEDI SOIR
12 AOUT
Trophée mondial des équipes en jeu
MAURICE VACHON
PAUL VACHON
(champions)
vs
TED EVANS
BILLY RED CLOUD
(aspirants)
Voyez ce qu'il y a de mieux en lutteurs professionnels
AUSSI AUTRES COMBATS
Org. S. Samson, LA. 4-7525

FOOTBALL CE SOIR
Joute inaugurale au calendrier mixte au Canada
BLUE BOMBERS DE WINNIPEG
vs
ALOUETTES
8 P.M.
STADE MOLSON
BILLETS EN VENTE à la barrière à partir de 6:00 p.m.



La vie a ses bons moments...
MOLSON
La bière de chez nous

tennis

Omnium provincial

Rencontres de quart de finale aujourd'hui au club Monkland

La pluie a contraint les officiels à remettre à aujourd'hui la présentation des rencontres de quart de finale au tournoi pour les championnats de tennis omnium de la province de Québec, présenté sur les courts du club de tennis Monkland.

Treize matches ont tout de même pu être disputés, onze de double mixte et deux de double messieurs.

Les formations Jack Frost-John Hammill et Rolland Godin-Geoff Black se sont qualifiées pour les quart de finales en disposant respectivement des associations Bibace-Mizrahi et Evans-Rumjahn.

RESULTATS

DOUBLE MIXTE

Funs A Ling—Laquerre défait Desserres—Rainboth 6-1 6-4
Blais—Blais défait Johnson—Johnson 6-1 6-3
Hart—Carpenter défait Brown—Legault (défaut)
Desroot—Rodricks défait Wait—Malcolm 6-4 6-4
Bédard—Bédard défait Marius—Gaumont 6-0 6-1
Grant—Tremblay défait Sonneman—Price 6-0 6-2
Boundy—Carpenter défait Read—Leblanc (défaut)
Dodge—Black défait Paul—Bourgoing 6-0 6-3
Arusoo—Bédard défait Huard—Czuba 6-0 6-4
Bibace—Bibace défait Brown—Murray 6-3 10-8
Hunnius—Carpenter défait Sullivan—Sage 6-1 6-0

DOUBLE MESSIEURS

Frost—Hammill défait Bibace—Mizrahi 6-0 7-5
Godin—Black défait Evans—Rumjahn 7-5 6-3

AUJOURD'HUI

SIMPLE MESSIEURS

2:00 F. Godbout vs A. Ochoa
4:00 R. Bédard vs R. Munn
R. Godin vs J. Hammill
J. Frost vs V. Harit

SIMPLES FEMININS

2:00 S. Harit vs T. Blais
4:00 D. Hunnius vs A. Bédard
M. Boundy vs K. Grant
5:00 E. Dodge vs A. Arusoo

DOUBLE MESSIEURS

5:00 Bédard—Godbout vs Tremblay—Robinson
Ochoa—Rochon vs Harit—Munn
Leblanc—Schindler vs Crotty—Zeskoski
6:00 Carpenter—Carpenter vs gagnant Godin—Evans
7:00 Frost—Hammill vs gagnant Leblanc—Crotty

DOUBLE FEMININS

6:00 Hunnius—Grant vs Lafleur—Watt
6:30 Arusoo—Carpenter vs Rainboth—Huard

DOUBLE MIXTE

6:00 Lannaman—Henley vs Vinet—Bastien
Miller—Penner vs Laquerre—Fung A Ling
Blais—Blais vs Bibace—Bibace
7:30 Dodge—Black vs Arusoo—Bédard
Hunnius—Carpenter vs Hart—Carpenter
Desroot—Rodricks vs Tremblay—Grant

CONSOLATION

3:00 J. Bourgoing vs P. Zaikoff
5:00 T. Bennett vs gagnant Bourgoing—Bennett
J. Dessaulles vs J. Stanfield
5:30 G. R. Peters vs E. White
R. Rys vs G. Robillard
H. Gervais vs G. Carpenter
A. Prud'homme vs J. Comeau
6:00 G. Sauvé vs L. Dupras
T. Murray vs V. Mizrahi
M. Lemieux vs R. Leblanc
G. Legault vs J. Leclair
7:00 A. Mills vs J. Charbonneau
R. Bibace vs R. Hélie
C. Lamoureux vs A. Gruber
D. Johnson vs R. D'Aoust
R. Blais vs J.C. Brodeur
M. Shaw vs W. Boelke

Au Papineau

Roland Labelle, directeur du club de tennis Papineau, est heureux d'annoncer que le 5e tournoi annuel pour joueurs et joueuses non-classés débutera lundi à 5 h. Ce tournoi est ouvert à tous sauf les dix premiers joueurs et les cinq premières joueuses de la province suivant le classement de la P.Q.L.T.A. de 1960. Le gagnant de la section masculine recevra le trophée Papineau, emblème de cet important tournoi.

Conjointement avec le tournoi non-classé, le club de tennis Papineau présentera le tournoi de doubles Seagram qui sera ouvert à toutes les équipes de doubles masculines sans exception. Les inscriptions de ces tournois seront acceptées au club de tennis Papineau, situé rue Garnier au nord de la rue Everett, par Roland Labelle.

Belkin vs Ashe

Mike Belkin, de Montréal et Miami, 4e favori, fait face aujourd'hui au premier favori Arthur Ashe, de St-Louis, au tournoi de tennis junior des Chambres de commerce internationales à East Lansing, Mich.

Mike a éliminé Bill Brown, d'Omaha, 6-2, 6-8, 6-3, avant de se qualifier pour la semi-finale.

David et Jim Parker s'affrontent dans l'autre semi-finale.

ST-LAURENT

SUITE DE LA PAGE 29

l'a emporté, 6-2. Wiozerek, le lanceur gagnant de la première joute, n'a pas été aussi chanceux dans la deuxième et il a subi l'échec.

Pour les vainqueurs, Dubois a cogné un triple et un simple, pendant que Poxon claquait trois simples en autant de présences au marbre.

Le programme double Parc Extension-Verdun a dû être contremandé à cause de la pluie.

Dans la dernière joute, le Laval a battu le Plateau, 3-1 pour devancer ce dernier au quatrième rang. Finn a été malchanceux dans la défaite puisqu'il a limité les vainqueurs à trois coups sûrs, réussis par Patenaude, Larivière et Racette.

1ère JOUTE

St-Henri	203	010	—6	3	4
Villeray	000	106	—7	8	3

Caron, Artwein (6e), Lefrançois (6e) et Poxon; Occhienero, Wiezorek (5e) et Meadows; G.: Wiezorek (1-1); P.: Artwein (4-6).

2e JOUTE

St-Henri	201	102	0—6	12	2
Villeray	001	001	0—2	5	0

Proulx et Poxon; Wiezorek et Portelance.

Plateau	001	000	0—1	5	2
Laval	000	030	x—3	3	2

Finn (2-2) et Denis; Laviolette (2-6) et Larivière, Letellier (3e).

Rosemont	001	003	0—4	7	2
Maisonneuve	002	000	1—3	8	0

Dinelle (10-2) et Beauséjour; Lefebvre (7-3) et Dinelle.

Ville-Marie	000	000	0—0	1	2
Longueuil	400	002	x—6	9	1

Leclerc (0-6) et Cardin; Desfossés (11-1) et Lamoureux, S. Roy (7e).

Ville Mt-Royal	403	000	1—	8	11	2
St-Laurent	600	400	x—10	11	6

Pellerin, Lieber et Berry; Nowotawsky (5-0) et Roy. P.: Lieber (3-12). Cir.: Pilgrim (St-L.).

LE GOLF

SUITE DE LA PAGE 29

successivement de Brian McGuigan, de Montréal, par un coup, et Gordon Dodds, d'Edmonton, par 3 et 2, dans l'après-midi.

Les semi-finales auront lieu aujourd'hui et la finale demain. Voici les scores de 4e ronde :

En quatrième ronde

Bob Wylie, Calgary, bat Gary Olson, Turlock, Calif., 2 et 1. Gary Cowan, Kitchener, Ont., bat Nick Westlock, Toronto, par 4 et 3. Ted Homenuik, Winnipeg, bat Doug Silverberg, Calgary, par 4 et 3. Jeff McGrath, Oshawa, Ont., bat Gordon Dodds, Edmonton, par 3 et 2.

En semi-finales

Ted Homenuik, Winnipeg, vs Bob Wylie, Calgary. Jeff McGrath, Oshawa, Ont., vs Gary Cowan, Kitchener, Ont.

Louise Suggs en tête

KANSAS CITY, Mo. (UPI) — Louise Suggs, frappant avec presque autant de puissance que Ben Hogan, a enlevé deux coups au par en prenant les devants en première ronde de l'omnium de golf pour dames de Kansas City.

Sous une chaleur de 92 degrés, la golfeuse d'Atlanta, Geor., a pris une avance de deux coups sur sa plus proche rivale, Wanda Sanches, de Houston, Tex.

En troisième place, on remarquait la sensationnelle Mickey Wright, Mary Lena Faulk, et Marilynn Smith.

Voici les meilleurs scores enregistrés :

Louise Suggs, Atlanta, Ga.	35-37—72
Wanda Sanches, Houston, Tex.	40-35—75
Mickey Wright, Dallas, Tex.	38-38—76
Mary Lena Faulk, Sea Island, Ga.	39-37—76
Marilynn Smith, French Lick, Ind.	38-37—76
Besty Rawls, Spartanburg, S.C.	37-39—76
Judy Kimball, Austin, Tex.	37-40—77
Cynthia Sullivan, Florence, S.C.	41-36—77
Barbara Romack, Sacramento, Calif.	41-37—78
Jo Ann Prentice, Birmingham, Ala.	40-38—78
Beth Stone, Muskogee, Okla.	39-39—78
a—Polly Riley, Fort Worth, Tex.	39-40—79
a—Marcella Rose, St. Louis	40-40—80
Kathy Cornelius, Phoenix, Ariz.	40-40—80
Marlene Hagge, Delray Beach, Fla.	41-39—80
Sandra Haynie, Fort Worth, Tex.	39-41—80
Betty Jameson, San Antonio, Tex.	42-39—81
Lee Spencer, Sequin, Tex.	37-44—81

Roulez vos cigarettes avec MACDONALD'S British Consols



Tabac de Virginie doux et suave



MOMENT D'INQUIETUDE — Le golfeur torontois NICK WESLOCK regarde la balle filer doucement vers la soucoupe pour un birdie de 30 pieds en face du Edmonton Country Club, mercredi, brisant une égalité au 18e trou avec Neil Green, d'Edmonton, dans la 2e ronde du championnat amateur de golf du Canada.

LES COURSES

INSCRITS CE SOIR YONKERS

1ERE COURSE, AMBLE C-3 — $2,000

1—Royal Salute, A. Burton 3-1
2—D's Doll, R. Valles Key, 6-1
3—Shadydale Allegro, J. Truex 4-1
4—Paulie Rainbow, W. Welch 5-1
5—Smart Counsel, P. Dussault 8-1
6—Bracey, C. Fitzpatrick 4-1
7—Missouri Gold, S. Werner 10-1
8—Kianchen, A. Nelson 10-1
Eligible: Din Hanover, J. Truex.

2E COURSE AMBLE C-3 — $2,000

1—Zeb's Boy, A. Burton 6-1
2—Virginia Byrd, G. Phalen 5-2
3—Reed's Creed, H. Bell 7-2
4—Pat Keynar, R. Cherrix 5-1
5—Cooper Rail, C. Fitzpatrick 8-1
6—Norris Counsel, J. Dennis 6-1
7—Nervous Sam, E. Pownall 10-1
8—Fox, S. Russell 10-1
Eligible: Din Hanover, J. Truex.

3E COURSE AMBLE C-1 — $2,200

1—Trader Vic, W. Haughton 6-1
2—Eric Direct, J. Jordan 4-1
3—Dude Frost, S. Dancer 8-1
4—Celestial Byrd, A. Niles, Jr 3-1
5—Direct Valley, A. Nelson 5-1
6—Irish Brooke, H. Bell 10-1
7—Little Gay Girl, R. Cherrix 10-1
8—Artie Hanover, V. Dancer 4-1
Eligibles: Poplar Al, M. Organ; Reba's Goose, A. Burton.

4E COURSE TROT AA — $8,000

1—Mighty Indian, L. Nelson 6-1
2—Demon Damsel, G. Phalen 9-2
3—Mr Midnight, V. Dancer 8-1
4—In Haste, S. Dancer 5-2
5—Great Lullwater, J. Cruise 7-2
6—Camas B., J. Dennis 8-1
7—Hoot Dolmont, H. Bell 9-2
8—Skeeter Brooke, A. Abbatiello 10-1

9E COURSE AMBLE B-3 — $3,000

1—Schoen, R. Brown 4-1
2—Day Abbot, W. Hudson 3-1
3—Chalidale Chief, J. Cruise 6-1
4—Dream Come True, R. Thomas 4-1
5—Wicomico Tom, A. Abbatiello 8-1
6—Skywell, S. Werner 10-1
7—Afton Guy, R. Cherrix 5-1
8—Chockoyotte Gene, J. Crane 10-1

RESULTATS YONKERS

Hier

1ère course — Amble — $2,100

2 Knight Stone J. Faraldo	17.30	4.90	3.80
1x Launderdale Lad R. Brown		5.10	3.80
5x Solid Harmony S. Welch		2.70	3.20

x Egalité. Durée: 2:06.3.

2e course — Amble — $2,100

4 Triworthy C. Hodgins	59.50	19.50	8.40
5 Betsy Mite E. Cobb		8.30	5.30
2 Fedor Herbert H. Beissinger			3.80

Durée: 2:06.2.

Pari-double: $266.30

3e course — Trot — $5,000

1 Porterhouse E. Avery	3.90	2.70	2.40
6 Cariene Hanover R. Baldwin		4.50	3.10
3 Circo W. Haughton			3.70

Durée: 2:03.

4e course — Amble — $4,000

5 Royal Scotchman A. Niles Jr.	17.20	7.90	5.40
1 Actor Pick A. Abbatiello		7.40	4.20
6 Poplar Parker G. Sholty			5.40

Durée: 2:03.1.

5e course 1-1/16 mille, Trot Futurity $100,330

9 Duke Rodney E. Wheeler	4.50	4.00	2.20
2 Caleb J. Simpson		4.60	2.40
4 Spectator R. Baldwin			2.20

Durée: 2:10.3.

6e course — Amble — $8,000

1 Flying Time G. Sholty	10.80	5.20	4.00
5 Muncy Hanover E. Avery		8.90	5.20
6 Milford Hanover R. Camper			8.60

Durée: 2:00.4

7e course — Amble — $2,200

6 Greentree Tony G. Phalen	16.20	6.40	4.30
2 Gar Hanover G. Sholty		3.40	2.60
3 Josedale Senor Hal MacDonald			3.80

Durée: 2:04.4

8e course — Amble — $3,250

2 Import Freight F. Bradbury	8.70	5.10	4.40
8 Highie Rosecroft G. Phalen		10.90	6.60
5 Fabricator E. Cobb			8.80

Durée: 2:05.

9e course — Amble — $3,250

3 Tarriff Lady G. Sholty	5.30	3.70	3.00
1 Chuck Counsel P. Dussault		5.50	5.00
2 Lee's Captain G. Phalen			3.30

Durée: 2:04.3.
Assistance: 26,176; Paris: $2,151.-560.

BATAVIA

HIER

1ère COURSE, Trot, $700

Boris Girl, (Rapone)	28.60	8.40	4.90
Guy Rodney, (Quino)		3.50	2.90
D. V. Scotty, (Cottrell)			5.40

Durée: 2.12.2.

2ème COURSE — Amble, $700

Lancer Hanover, (Webster)	6.20	2.90	2.90
Determined Pick, (Cordwell)		2.80	2.80
Sonny Dillon, (Arthur)			4.20

Durée: 2:07.1.

3ème COURSE — Amble, $700

Mr. Allerton, (Key Dygert)	24.90	10.10	6.70
King C. Lee, (D. Hodgins)		13.30	6.80
Harvest Lad, (Galbraith)			3.40

Durée: 2:09.2.

4ème COURSE — Amble, $700

Buck Private, (Jones)	13.20	5.00	3.80
Armbro Canuck, (Waples)		3.20	2.70
Atom Queen, (Harvey)			4.60

Durée: 2:08.4.

5ème COURSE — Amble, $700

Joses Song, (Wellwood)	18.30	5.50	5.30
Scotty Direct J, (Filer)		3.00	2.80
Richard Purdue, (General)			7.70

Durée: 2:09.2.

6ème COURSE — Trot, $850

Calypso Messenger, (Filer)	12.30	6.50	3.70
Kinney Guy D, (Aquino)		8.50	7.10
Hava Julep, (Wellwood)			6.10

Durée: 2:08.4.

7ème COURSE — Amble, $1,000

Harrigan, (Arthur)	5.00	3.10	2.80
Dixie Lee Direct, (Hodgins)		4.20	3.20
Guy Fares, (Harner)			3.80

Durée: 2:06.2.

8ème COURSE — Amble, $850

Imperial Lee, (Harvey)	11.60	5.70	4.30
Dick Castle, (Meggitt)		4.70	4.10
Avalon Mite, (Rapone)			5.50

Durée: 2:06.3.

9ème COURSE, — Amble, $850

Streamline Lee, (Harvey)	6.40	3.60	2.80
Handsome Grattan, (Manges)		3.70	2.90
Aggression, (Arthur)			3.40

Durée: 2:07.3.
Assistance: 4,283. Paris: $227,382.

JOUTES DE BASEBALL

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE

New York (Terry 7-1) à Washington (McClain 7-12) 7:05
Detroit (Foytak 7-6) à Minnesota (Ramos 8-13) 8:00
Kansas City (Shaw 7-9) à Chicago (Pierce 6-7) 8:00
Los Angeles (Duren 4-10) à Cleveland (Perry 8-10) 7:00
Boston (Nichols 2-1) à Baltimore (Hall 5-4) 7:00

LIGUE NATIONALE

Cincinnati (O'Toole 11-8) à San Francisco (Marichal 9-7) 10:15
Chicago (Curtis 7-6) à Milwaukee (Spahn 11-12) 8:00
Philadelphie (Sullivan 3-10) à Pittsburgh (Friend 11-13) 7:15
(Seules joutes au programme)

LIGUE INTERNATIONALE

Jersey City à Syracuse
Richmond à Buffalo
Columbus à Toronto
Charleston à Rochester

HIER

LIGUE AMERICAINE

Los Angeles	010	000	000—	1	9	1
New York	100	100	10x—	3	7	0

Donohue, Fowler (7), Moeller (7), Morgan (8) et Averill; Ford, Arroyo (8) et Blanchard. G.: Ford (20-2). P.: Donohue (4-5). Cir.: Ny, Richardson (3e), Berra (16e), Skowron (20e).

Minnesota	000	011	000—	2	6	1
Boston	021	000	00x—	3	8	0

Schroll, Kaat (7) et Battey; Stallard, Earley (9) et Pagliaroni. G.: Stallard (1-1). P.: Schroll (0-2). Cir.: Versalles (5e), Lemon (12e).

Detroit	000	210	000—	3	9	1
Chicago	100	100	000—	2	11	0

Mossi (13-2) et Roarke; Pizarro, Hacker (8) et Carreon, Lollar (8). P.: Pizarro (7-5).

Kansas City	00	000	000—	0	6	1
Baltimore	500	012	00x—	8	10	0

Kunkel, Rakow (1), McDermott (5) et Sullivan, Virgil (7); Pappas (8-6) et Foiles. P.: Kunkel (2-2).

(Seules joutes au programme)

LIGUE NATIONALE

St. Louis	010	010	100—	3	11	0
Pittsburgh	100	000	001—	2	8	2

Sadecki (10-5) et Sawatski, Schaffer (8); Francis, Face (9) et Smith. P.: Francis (1-5). Cir.: Clemente (19e).

(Seule joute au programme)

LIGUE INTERNATIONALE

Première joute

Richmond	004	100	0—	5	9	0
Toronto	020	310	x—	6	10	0

Carpin, Blaylock (6) et Shantz, Gonder (7); Browning, Hernandez (4) et Hannah. Cir.: Burton (15e).

Deuxième joute

Richmond	020	200	020—	6	10	0
Toronto	000	310	000—	4	11	1

Ceccarelli et Gonder; Mathias, Maestri (8), Scantlebury (9) et Hannah. P.: Maestri (1-2). Cir.: Rich., Gibbs (5e).

Columbus	00	001	010—	2	9	0
Buffalo	100	121	00x—	5	11	0

Jackson et Oldis; Seward et Coker. Cir.: Mejias, Morgan.

Charlesston	001	201	100	6—10	15	1
Syracuse	010	020	100	0— 4	7	2

(10 manches)

Stone, Tiefenauer (7), Duliba (8) et McCarver; Collum, Cueller (6), Stange (8), Arrigo (9), Bruckbauer (10) et Dotterer. G.: Duliba. P.: Arrigo. Cir.: Repulski.

Jersey City	030	100	021—	7	10	1
Rochester	001	001	001—	3	10	1

Stenhouse et Wravitz; Anderson, Giggie (4), Smith (6), Luebke (8) et Chiti. P.: Anderson. Cir.: Anderson, Morejon, Powell.

EXHIBITION

Cincinnati (N)	020	110	030	001—	8	11	2
Cleveland (A)	000	202	102	000—	7	11	2

(12 manches)

Bisenhoover, Ruckworth (6), Hook (9) et Edwards; John, Patterson (6), Schaffernoth (10) et Thomas, Jones (6). G.: Hook. P.: Schaffernoth. Cir.: Cin., Freese, Bell.

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	Moy.	Diff.
New York	75	37	.670	—
Detroit	72	40	.643	3
Baltimore	64	51	.557	12½
Cleveland	59	54	.522	16½
Chicago	56	57	.496	19
Boston	56	61	.479	21½
Washington	46	63	.422	27½
Los Angeles	47	65	.420	28
Minnesota	47	66	.416	28½
Kansas City	42	70	.375	33

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	Moy.	Diff.
Los Angeles	67	40	.626	—
Cincinnati	69	44	.611	1
S. Francisco	58	49	.542	9
Milwaukee	54	51	.514	12
St. Louis	56	53	.514	12
Pittsburgh	51	53	.490	14½
Chicago	44	62	.415	22½
Philadelphie	30	77	.280	37

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	Moy.	Diff.
Columbus	72	46	.610	—
Charleston	62	51	.549	7½
Buffalo	63	54	.538	8½
Rochester	60	59	.504	12½
Toronto	58	59	.496	13½
Jersey City	55	58	.487	14½
Richmond	53	64	.453	18½
Syracuse	45	77	.369	29

Résultats à Blue Bonnets

1ère course, à réclamer — 3 ans et plus — 4 furlongs ½ — $1,100

8 Eugene Boy H. Dittfach	9.20	4.90	3.30
6 Itty Bitty Debby W. Rock		5.00	3.70
3 Celtic Boy R. Caccaire			3.20

Durée: 55 secondes. Ont aussi couru: Rene Kan, Noble Impact, Silver Robby, Advancement et Sa-Day.

2e course — A réclamer 3 ans et plus — 4 furlongs ½ — $1,100

3 So Proud A. Coy	6.30	3.80	2.60
6 Mid Sal B. Driscoll		11.10	3.90
1 Gay Fiddle R. Griffiths			2.60

Durée: 54.2 secondes. Ont aussi couru: Linguistic, Mrs. C., Driftwood Lass, Ourwin et Henpeck Lane.

Double: Eugene Boy et So Proud ont payé $30.90.

3e course — Maiden — 3 ans et plus — 4 furlongs ½ — $1,200

5 Cairn Prince H. Uyeyama	4.80	3.50	2.80
3 Maple Gal W. Rock		10.70	5.40
4 Flying W. D. Carmean			3.20

Durée: 55.2 secondes. Ont aussi couru: Anson Reed, Angel Song, Montana Vista, Cribs Best et Bren Jo.

4e course — A réclamer — 3 ans et plus — 6 furlongs ½ — $1,100

3 Happy's First			
2 Donny's Task A. Coy	6.60	4.40	3.10
R. Landry		10.80	6.30
4 Banner Lou H. Dittfach			3.10

Durée: 1:21 4/5. Ont aussi couru: Lawless and Free, Willy Nilly, Noble Pat, Lady Fairator, Pleasant Way.

5e course — A ans et 4 ans 6 furlongs ½ — $2,000

5 Menology A. Coy	7.50	2.90	2.50
3 Twin's Joy H. Dittfach		2.80	2.40
7 War Rim M. Kennedy			3.10

Durée: 1:21 ⅘. Ont aussi couru: Six Sons, Last Challenge, Little Dame, I'll Swear, Gambado.

6e course — A réclamer — 3 ans et plus — 6 furlongs ½ — $1,100

3 Jackie's First W. Mayo	9.00	5.00	3.70
1 The Claw R. Royston		9.70	6.60
5 Iron Pot S. Armstrong			4.80

Durée: 1:22 4/5. Ont aussi couru: Royal Brat, Sir Vale, Melody Girl, Third Time Charm.

7e course — A réclamer — 3 ans et plus — 1 mill 1/16 — $1,100

7 Allie B. A. Coy	11.10	5.30	4.10
6 Outcast Lady R. Venne		4.70	4.60
3 Elmer G. Gubbins			6.60

Durée: 1:49. Ont aussi couru: Ticklish, Tamarind, Osophar, Ann Ator.

8e course — A réclamer — 3 ans et plus — 1 mille et 1/16 — $1,300

2 Commaria A. Wick	4.20	3.40	3.00
3 Tulassee F. Zehr		3.90	3.90
1 Battle Smash A. Garry			4.30

Durée: 1:46 ⅗. Ont aussi couru: Chilly Doyle, Doris Ator, Ned.

Exacta: Commaria et Tulassee ont payé $21.40.

Agase effectue des changements

(Voici le troisième d'une série de quatre articles sur les équipes du Big Four, signés par leur instructeur. Voici l'opinion de Lou Agase sur les Argonauts).

par LOU AGASE, instructeur des Argonauts

Nous avons tenté tellement d'expériences au cours de nos joutes hors concours qu'il m'apparait difficile de me prononcer sur l'édition 1961 des Argonauts. Je puis seulement espérer que nous serons plus forts que l'an dernier.

Des blessures à quelques joueurs de l'an dernier ainsi que certaines faiblesses en 1960 créent plusieurs vacances au sein de l'équipe. Jusqu'ici nous tentons d'effectuer certains changements en nous servant de nos joueurs d'expérience tout en jetant un coup d'oeil, naturellement, sur un groupe de nouveaux-venus.

A date, de toute façon, je sais pas encore comment les choses vont se placer.

Nous avons disputé notre dernière joute hors concours contre les Cardinaux de St-Louis le 2 août et nous ne jouons pas notre prochaine partie avant le début de la saison contre Winnipeg, le 14 août (lundi). C'est un intervalle trop prolongé et je n'aime pas ça. Les joueurs ont tendance à devenir rassis et je crois que c'est ce qui nous est arrivé entre la semi-finale et la finale des éliminatoires du Big Four alors que nous avons perdu contre Ottawa.

D'un autre côté, le délai tournera peut-être à notre avantage. Le quart-arrière Tobin Rote s'est blessé à la main au cours d'une joute hors concours et nous ne savons pas encore quand il sera de retour. Nous espérons qu'il sera remis en temps pour la joute contre Winnipeg. La situation s'est empirée lorsque Nobby Wirkowski, que nous avions l'intention d'utiliser en compagnie de la recrue John Henry Jackson, s'est brisé des ligaments et le cartilage aux genoux contre les Cardinaux.

Jackson est arrivé en 1960 mais n'a pas joué. Cependant, il va très bien jusqu'ici cette saison.

Les Argonauts seraient puissants

Avec Rote en bonne santé, notre champ-arrière offensif est prêt. Maintenant que Cookie Gilchrist a signé, nous devrions être dangereux de nouveau cette année avec Gilchrist, centre-arrière, Dave Mann et Dick Shatto, demi-arrières, et Rote, quart-arrière.

Sur la ligne, il semble que nous serons contraint d'effectuer certains changements, particulièrement aux ailes. Bill Stribbling est parti et nous avons déplacé Menan Schriewer de la défensive à l'offensive. Gerry Philp sera probablement l'autre ailier.

Nous allons également utiliser des Canadiens tels que le centre Norm Stoneburgh et les intérieurs Art Darch, Danny Nykoluk, Bill Mitchell et Roy Jokanovich pour remplir les autres positions.

Nos principales acquisitions depuis la fin de la saison dernière sont le bloqueur Billy Shipp, qui est considéré Canadien cette année, et l'ailier défensif Doug McNichol, des Alouettes de Montréal. Nous avons cependant dû céder le secondeur Ron Brewer et le plaqueur Bobby Jack Oliver en échange. Shipp et McNichol vont certainement renforcer notre défensive.

Nous avons de plus conclu un échange avec Calgary pour les services de Clare Exelby, qui affermira notre champ-arrière défensif. Nous avons perdu Bob Dehlinger et il était brillant. Boyd Carter a été déplacé à la défensive aussi.

Nous avons été rudement frappés par la perte d'Ed Ochiena, un de nos bons receveurs de passes l'an dernier qui s'alignait comme voltigeur dans le champ-arrière. Lynn Bottoms, obtenu également de Calgary, est le premier candidat au poste d'Ochiena, parti en raison de blessures.

Quant aux autres équipes de la ligue, je ne les ai pas vues à l'oeuvre, aussi je ne puis exprimer aucune opinion à leur sujet. Ottawa est champion, cependant, et il va certainement former une excellente équipe.

Whitey Ford peu content

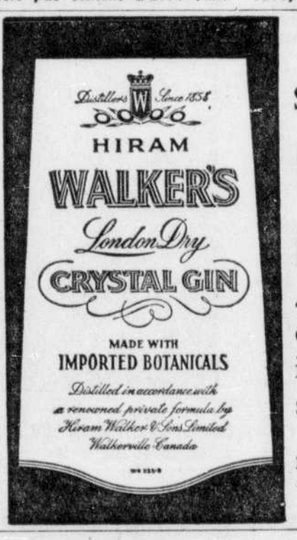
NEW YORK. (PA) — Le fait de gagner vingt joutes n'a pas procuré à Whitey Ford, l'artilleur-étoile des Yankees de New York, la sensation attendue.

"La sensation n'est pas aussi emballante que je m'attendais," a déclaré le petit lanceur gaucher à son arrivée dans la chambre des joueurs après avoir conduit son équipe à une victoire de 3-1 sur les Angels de Los Angeles.

"Même, d'une façon, je ne suis pas content d'avoir remporté cette victoire, parce que je voulais lancer toute la joute."

Ford, qui auparavant n'avait jamais pu remporter 20 victoires en une saison, malgré qu'il ait joué pour plusieurs équipes championnes des Yankees, a dû céder sa place à un frappeur de relève à la 7e manche. Luis Arroyo, selon une vieille coutume pour Ford, est venu terminer l'ouvrage commencé.

"Ils ne m'ont pas frappé solidement," a-t-il dit en soulignant que les Angels l'avait laissé dans l'inquiétude, "mais je pensais au fait qu'un seul coup solide pouvait me faire perdre cette joute," a-t-il poursuivi en terminant.



seul le CRYSTAL GIN par HIRAM WALKER

...est distillé avec des plantes aromatiques importées pour une saveur plus exquise.

HIRAM WALKER & SONS, LIMITED WALKERVILLE—CANADA
DISTILLATEURS DE FINS WHISKYS DEPUIS PLUS DE 100 ANS



'O QU'Y FAIT BON SE LA COULER DOUCE!'

Au pays du Québec, dans les Cantons de l'Est comme partout ailleurs, de plus en plus de gens se rafraîchissent avec O'Keefe, la bière douce.

Pourquoi ne pas l'essayer... brassée avec le houblon sans graines, O'Keefe possède une douceur naturelle. Adoptez O'Keefe... et vous verrez comme il fait bon se la couler douce.

Buvez O'Keefe... la bière Douce!

61-32F

DECES

ADAMO — A Montréal, le 9 août 1961 à l'âge de 68 ans, est décédé Julio Adamo, époux de Assunta Festa, demeurant 6866 DeMonts. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 6259 blvd Monk, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Bosco où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 250—2

AUBIN — Accidentellement, à St-Colomban, le 9 août 1961 à l'âge de 7 ans, 11 mois, est décédée Diane Aubin, enfant de Yvan Aubin et de Rhéa Levert, demeurant 9328 - 12e Ave Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc. No 1415 rue Fleury Est, à 8:15 hrs pour se rendre à l'église Ste-Madeleine Sophie où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de Notre-Dame-de-la-Paix, Co. Papineau, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 250—2

BEAUDOIN — A Montréal, le 9 août 1961, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Ephrem Beaudoin née Mélanie Corbeil, épouse en 1res noces de Horace Drolet. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Bazinet, 1922, blvd Rosemont, à 7 h. 15, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 7 h. 30 et de là au cimetière de l'Assomption lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 250—2

BEAULIEU — A Montréal, le 9 août 1961 à l'âge de 68 ans est décédé Raoul Beaulieu, époux de Rose Clément, demeurant 481 Grande Côte, Rosemère. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier Duclos & Bonnier No 3503 rue Papineau à 9 hrs pour se rendre à l'église St-Pierre Claver où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 250—2

BEAUMONT-BERUBE — A Valleyfield, le 9 août 1961, est décédée Octavie Dehiès, épouse en 1res noces de J.-E. Bérubé, et en 2es noces de feu Jos. Beaumont. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Paul & Fortin, 831, rue Laurier est, pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 250-2

CAYA — Accidentellement aux Chûtes-aux-Outardes, le 9 août 1961, à l'âge de 23 ans, est décédé Réal Caya, époux de Rita Lisette, fils de M. et Mme Antonio Caya, de Verdun, demeurant 197 St-Louis, ville Lemoyne. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Darche & Fils inc., 200, rue St-Louis, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Maxime où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Roch-sur-Richelieu, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 250-2

CERMINARA — A l'Hôtel-Dieu de Montréal le 9 août 1961 à l'âge de 66 ans est décédée Florida Alice Cyr, épouse de Joseph Alphonse Cerminara, demeurant 96 English Road, Terrebonne Heights. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos. Guay et Fils No 144 rue St-Louis, Terrebonne, à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du St-Rosaire, Terrebonne Heights où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 250—2

CHARLEBOIS, Edward-Charles — A Montréal, le 10 août 1961 à l'âge de 60 ans est décédé subitement Edward-Charles Charlebois, époux de Elisabeth Loftus. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Clarke No 5580 ouest, rue Sherbrooke pour se rendre à l'église St. Monica où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 250—2

COFSKY — A Montréal, le 10 août 1961 à l'âge de 55 ans est décédé Paul-Emile Cofsky, époux de Georgette Chevalier, demeurant 4426 Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier Duclos & Bonnier No 3503 rue Papineau à 8 hrs pour se rendre à l'église des Pères St-Sacrement où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 250—2

CREVIER — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 9 août 1961 à l'âge de 84 ans est décédé Emmanuel Crevier, époux de Léonie Lalonde, demeurant 31 rue Perreault. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée No 107 rue Ste-Anne à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 250—3

DELUDE — A Montréal, le 9 août 1961 à l'âge de 85 ans est décédée Mme veuve Albert Delude, née Rosanne Boudreau, demeurant à 7 Av. Rooseveit, Ville Mont-Royal, mère de Mme Marcel Bisson (Cécile) et Gilberte. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Gérard Brien, rue Queen Nord, Sherbrooke, à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean de Brébeuf, Sherbrooke, P.Q., où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Michel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESPELTEAU — Subitement à Ville Chambly le 6 août 1961 à l'âge de 45 ans est décédé Marcel Despelteau, époux de Lorraine Goulet, frère de Maurice Despelteau, contremaître pour la Cie Molson, de Guy Despelteau, de la police provinciale. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Yvon Desnoyers No 20 rue Des Carrières Fort Chambly à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Chambly où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La dépouille sera exposée jeudi matin. 249—3

DOZOIS — A Granby, le 9 août 1961 à l'âge de 59 ans est décédée Mme Léonard Dozois née Marguerite Bourgeois demeurant à 15A rue Montagne à Granby. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Girardot & Ménard Ltée, no 223 rue Principale pour se rendre à l'église Ste-Famille où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière chemin Roxton, lieu de la sépulture Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 250—2

FARLEY — Accidentellement à St-Eustache, le 10 août 1961 à l'âge de 22 ans est décédé Richard Farley, fils de Joffre Farley et de Marthe Lacroix, demeurant à 5577 Laurendeau. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée No 2630 rue Notre-Dame ouest, à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 251—2

DECES

FOURNIER — A Montréal, le 9 août 1961 est décédée Mme Gaston Fournier, née Marie-Anne (Pauline) Lefebvre, demeurant à 1670 Frontenac. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée No 3198 rue Ontario Est à 8 hrs pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 250—2

GIROUX — A Montréal, le 9 août 1961 à l'âge de 63 ans, est décédé Antonio Giroux, époux de Emilie De Guise, père de Marcelle et de Thérèse, demeurant à 1283 Bernard ouest, appt 1. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de frais funéraires, No 302 rue Ste-Catherine est à 8 heures 10 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont où le service sera célébré à 8 heures 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 250—2

GRENIER — A Montréal, le 8 août 1961, est décédé le Dr Jean Grenier, époux de Lucille Desjardins. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 10526, rue St-Laurent, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 249-3

HURTUBISE — A Montréal, le 9 août 1961, à l'âge de 71 ans, est décédé Alfred Hurtubise, inspecteur au ministère provincial de l'Agriculture, époux en 1ères noces de Germaine Kirouac et en 2es noces de feu Marie-Rose Boissy. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc. No 4240 rue Adam à 9:45 hrs pour se rendre à l'église St-Clément-de-Viauville, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 250—2

JEAN — A Pte St-Charles le 9 août 1961, à l'âge de 43 ans est décédé Eugène Jean, épicier de la Pte St-Charles, époux de Lucille Julien demeurant 2544 St-Charles. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons L. Thériault No 1270 rue Laprairie à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le défunt était membre de l'Adoration nocturne. 250—2

JEAN — A Montréal, le 8 août 1961, à l'âge de 52 ans, est décédé Noel Jean, époux de Adélia Lusignan, demeurant à 1357 Craig est. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de frais funéraires, No 4848 rue Papineau, à 7 heures 10 pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 7 heures 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 250—2

JOLICOEUR — A Pte-aux-Trembles, le 9 août 1961, à l'âge de 78 ans est décédé Alcide Jolicoeur, époux de feu Rose Provost, demeurant à 1875, 58ème avenue. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonneville & Gingras, no 11813 rue Notre-Dame Est, à 7 hrs pour se rendre à l'église Ste-Germaine-Cousin o le service sera célébré à 7 hrs 30 et de là au cimetière de Mont-Laurier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 250—2

KIRKLAND, Charles-A. — A l'Hôpital Général de Lachine, le 9 août 1961, est décédé l'honorable Charles-A. Kirkland, D.M., époux bien-aimé de Rose A. Demers, père de Marie-Claire, (Mme Philippe Casgrain), grand-père de Lynne Kirkland et de Marc. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires D. A. Collins, 5610 rue Sherbrooke ouest. Service funèbre église S.-Pierre-aux-Liens, samedi matin, 10 heures. Inhumation au cimetière de Lachine, P.Q. 250—2

LACHANCE — A Montréal, le 8 août 1961, à l'âge de 65 ans, est décédé Eugène Lachance, employé au Shop Angus, époux de Albina Côté, père de Mme Gaston Perreault (Jeannette) Marcel, Roger et la Rév. Soeur St-Yves, Maria, Congrégation Notre-Dame (Yvette) Yolande, demeurant 2038 Visitation. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de frais funéraires, No 4848 rue Papineau à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Sacré-Coeur où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement coin Ontario et Visitation à 9:45 hrs. 249—3

LADEROUTE, Léopold — A l'Hôpital des Vétérans, Chemin Reine-Marie, le 9 août 1961, dans sa 76e année, est décédé Léopold Laderoute, époux bien-aimé d'Alice Devost. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Tees & Co., 1459 Towers. Service funèbre, église Ste-Philomène, samedi matin, 8 heures. Inhumation au Champ d'Honneur, Pointe-Claire. 250—2

PARENT — Subitement à Drummondville le 8 août 1961 à l'âge de 56 ans est décédé Ernest Parent, époux de Alberte Prévost. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc. No 5359 11e Ave Rosemont à 9 hrs 40 pour se rendre à l'église St-Emile où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 249—3

PATENAUDE — A Montréal, le 10 août 1961, à l'âge de 90 ans et 28 jours, est décédé Napoléon Patenaude (ex-employé du C.N.R.), époux de feu Rosa Benjamin, père de Descena, Jean-Baptiste, Délima et Thérèse, demeurant 3886 Bellechasse. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eugène de Rosemont où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 250—2

PETIT — A Jacques-Cartier, le 9 août 1961, à l'âge de 24 ans, est décédé Jean-Claude Petit, époux de Pauline Martel, demeurant 1927 St-Georges. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Darche & Fils Inc., No 1370 Chemin Chambly, Jacques-Cartier, à 8 hres 40 pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 250—2

POIRIER — A Joliette, le 9 août 1961, à l'âge de 83 ans, est décédé J.-Edouard Poirier, demeurant 136 St-Charles sud, ex-agent du C.P.R. à Joliette. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Omer Landreville, 674, rue St-Louis, pour se rendre à la Cathédrale où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 250-3

VILLEMAIRE — Accidentellement, à Shefferville, le 8 juillet 1961, à l'âge de 28 ans, est décédé Gaston Villemaire, époux de Lise Rivard, demeurant à 6969 Papineau Le service funèbre sera chanté le 12 courant, à 9 hres 30, à l'église St-Vincent-Marie-Strombi de Montréal-Nord. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 249—3

Nécrologie

M. L. T. BIRD

M. Lionel Thomas Bird, agent de liaison du service technique de la compagnie Canadian Marconi et pionnier en matière de génie radiophonique, est décédé subitement, hier, à l'âge de 62 ans.

Né à New Barnet, à Londres, Angleterre, M. Bird reçut sa formation à l'école supérieure Queen Elizabeth et au University College de l'Université de Londres.

Il travailla d'abord pour la compagnie Wireless Telegraph avant de s'établir au Canada, quatre ans plus tard.

En 1930, il entrait au département du génie de la compagnie Canadian Marconi. En 1942, il devenait directeur du département des recherches et, en 1955, était nommé directeur adjoint de la division de la production commerciale. Deux ans plus tard, il devenait représentant de la compagnie pour tout l'empire britannique au siège social à Londres.

De retour au Canada en 1958, il devenait agent de liaison du service technique et, jusqu'à sa mort, s'occupa des rapports à maintenir entre les services techniques de la compagnie Canadian Marconi et de la Marconi's Wireless Telegraph.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Violet Gunn, ainsi que quatre enfants, Thomas Christopher, Mmes Brian Taylor (Jane Elizabeth), Walter Howard (Madeleine Lucy) et Arthur Avison (Margery Anne).

Le service funèbre aura lieu dans la plus stricte intimité au 1459, rue Towers.

M. J.-E. POIRIER

A Joliette, le 9 août, à l'âge de 83 ans et 1 mois, est décédé M. J.-E. Poirier, époux de feu Blanche Desrosiers, demeurant au 136, St-Charles Borromée Sud à Joliette.

Le défunt était autrefois agent du C.P.R. à Joliette, commissaire d'école, président de la Chambre de Commerce et membre du Conseil 1468, des Chevaliers de Colomb.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Germaine, Anne-Marie (Mme Antoine Fortin) Yvette (Mme Sylvio Riopel); Colombe (Mme Adrine Blodeau), Edouard (époux de Gilberte Marion) et Carmen; ses soeurs: Les RR. SS. Stanislas de Jésus et Marie-Léonard, toutes deux des Soeurs Ste-Anne.

Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures en la cathédrale de Joliette. Inhumation au cimetière du même endroit.

M. S. H. McNEILLY

M. Stanley H. McNeilly, contrôleur adjoint au service des finances du Pacifique Canadien depuis 1960, est décédé subitement à l'hôpital Jean-Talon, à l'âge de 56 ans. Il était à l'emploi du Pacifique Canadien depuis 1920. Il laisse dans le deuil sa femme, née Mary-Joan Mocafi, et trois enfants, Ronald, Jean et Joan. Il est présentement exposé à 5580 ouest, rue Sherbrooke. Le service funèbre a eu lieu en l'église Ste-Monique, à Notre-Dame-de-Grâces, ce matin à 9 h.

DECES

RAYMOND — A St-Benoit, le 8 août 1961, à l'âge de 84 ans, est décédée Theodule Raymond, époux de feu Eva Ouimet, père du R.P. Jean-Marie Raymond, S.J. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure à St-Benoit, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Bois-des-Filion, lieu de la sépulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Maison A. Vendette. 250-2

STECCA — A Montréal le 9 août 1961, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Léone Stecca, née Giuseppina Cagnin, demeurant 9220 Dirval. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 745 rue Crémazie est, à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Simon-Apôtre où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 249—3

ST-MARS — A Montréal, le 10 août 1961, à l'âge de 79 ans est décédée Mlle Béatrice St-Mars, fille de feu H.-A. St-Mars et de feu Honorine Boisvert. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregrets Ltée, No 3198 rue Ontario est pour se rendre à la chapelle de l'Aide à la femme où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VALLIERES — A Montréal, le 9 août 1961, à l'âge de 61 ans est décédé Avila Vallières, époux de Ida de Repentigny, demeurant 7783 Drolet. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Soccieté Coopérative de Frais Funéraires, 7030 rue St-Denis, à 7 hres 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 250—2

MESSES ANNIVERSAIRES

BOURGEOIS — Le 11 courant, à 8 heures, à l'église St-Jacques, sera chantée une messe 1er anniversaire pour le repos de l'âme de Jacqueline Bourgeois. Parents et amis sont priés d'y assister. 249—3 R

REMERCIEMENTS

TETREAULT — Mme Louis-Philippe Tétreault et Mme Ovila Tétreault, ainsi que la famille, remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Louis-Philippe Tétreault, décédé accidentellement le 16 juillet, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

Ambassadeur d'Irak au Canada

(De notre édition finale d'hier)

OTTAWA. (DNC) — Son Excellence M. Ali Haider Sulaiman a présenté ses lettres de créance en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Irak au Canada. M. Sulaiman, premier ambassadeur de son pays à Ottawa, est né à Rowandiz, en Irak, en 1905. Avant d'entrer dans la carrière diplomatique en 1956, il a été membre du parlement iraquien et délégué aux Nations Unies. Il fut ensuite nommé ambassadeur à Washington, où il conserve sa résidence officielle. Depuis juin 1960, M. Sulaiman est également ministre d'Irak à Cuba.

Une grève paralysera la compagnie Sabena

(De notre édition finale d'hier)

BRUXELLES. (AFP) — Les pilotes de lignes, les navigateurs, les officiers mécaniciens et radio-navigants de la Sabena se mettront en grève à partir du 19 août, sans limitation de durée.

Le mouvement affectera environ un millier de personnes dont 650 du personnel navigant de maitrise.

Le différend porte sur l'âge et le montant de la retraite ainsi que sur la limitation des heures de vol, les chances d'un accord avant le 19 août paraissent bien faibles, et tout le trafic aérien de la Sabena sera paralysé pour une période indéterminée en cas d'échec des pourparlers.

CONTREMAITRESSE
(OU CONTREMAITRE)
manufacture de sacs à main pour dames. Excellente occasion à personne ayant déjà fait ses preuves. Se présenter chez FIESTA HANDBAGS LTD., 9090 av. du Parc.

OPERATRICES JOUR ou SOIR
Opératrices expérimentées sur machines overlock, ordinaires et spéciales ou travail courant d'atelier. Equipe de soir : 6 à 11 h.; ou travail de jour. Bon salaire, emploi à l'année. Se présenter : 6750 HUTCHISON, angle Beaumont. CR. 4-8254.

ON DEMANDE LIGNES D'ETOFFES
Agence de vente faisant beaucoup d'affaires en Ontario demande d'autres lignes d'étoffes. Vend aux magasins à rayons et chaînes de magasins, comptoirs postaux et revendeurs. Veuillez écrire en anglais à
STAN YOUNG LIMITED
500 King Street West
Toronto, Ontario

LOGEMENTS A LOUER
Boul. LaSalle, Verdun, plain-pied 5 pièces, $50 par mois. Aussi logements non chauffés à POINTE-ST-CHARLES.
UN. 1-5511 ou HU. 9-1707

SOUMISSIONS

Commission scolaire de Laval-des-Rapides, 398, rue Laurier, Laval-des-Rapides, Co. Laval

La Commission scolaire catholique de Laval-des-Rapides recevra jusqu'à 5 heures p.m. le jeudi 31 août 1961, des soumissions de prix pour la construction d'une école secondaire sur la rue Legrand, à proximité de la rue Cartier, à Laval-des-Rapides.

Les soumissions seront cachetées et adressées à la Commission scolaire de Ville Laval-des-Rapides et l'enveloppe portera la mention "Soumission pour l'école secondaire Laval-des-Rapides."

Les soumissions seront faites sur la formule de soumission préparée par l'architecte et chacune d'elles sera accompagnée d'un chèque au montant de $75,000.00 certifié par une banque à charte canadienne, lequel sera fait à l'ordre de la Commission scolaire de Ville Laval-des-Rapides.

Toute soumission ne comportant pas le chèque sus-mentionné ou ne répondant pas aux exigences spécifiques de la formule de soumission ne sera pas acceptée; les soumissionnaires devront se conformer aux règlements du Plan Dépositaire pour les sous-traitants de l'acier de charpente, de mécanique et d'électricité.

Le contrat sera à forfait et répondra aux exigences des plans et devis préparés par l'architecte Jean Damphousse, en collaboration avec l'ingénieur conseil Lorrain, Tourigny, Dubuc et Gérin-Lajoie. L'entreprise ne comportera aucune clause dite "escalator", soit pour la main-d'oeuvre, soit pour les matériaux.

Un dépôt de cent dollars fait en argent liquide ou par chèque certifié, à l'ordre de l'architecte garantira le retour des plans et devis qu'il aura confiés à chacun des soumissionnaires. Ce dépôt sera remboursé sur réception des plans et devis complets, pourvu que tel retour soit effectué dans les quinze jours suivant l'ouverture des soumissions.

Une copie complète des plans et devis sera exposée à la Chambre de Construction, 3532, rue Namur.

La réputation professionnelle des sous-traitants présentés sur la formule de soumission sera le facteur dominant considéré par le Propriétaire dans l'adjudication du contrat, conformément à l'article 38 des conditions générales du contrat.

La Commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune soumission.

Roland JASMIN,
Secrétaire-trésorier
Jean Damphousse, architecte,
408, boul. des Prairies,
Laval-des-Rapides.
Tél. : MU. 1-1820.

Vendeur de vêtements D'ENFANTS
Important manufacturier de vêtements d'enfants, pour l'extérieur et le jeu, demande un vendeur pour la province de Québec, lignes non concurrentes acceptées. Répondre, donnant détails, à CASE 4534, LA PRESSE.

A VENDRE
Manufacture de produits de ciment. Terrain 300,000 p.c.; doublera son prix bientôt. Bâtisses situées sur grand boulevard, dans ville progressive près de Montréal. Machineries en très bon état. Vendra en bloc ou séparément, échangera. Propriétaire quitte le Canada.
Tél. NAtional 7-2971

Cité de Montréal
Service des Achats et Magasins

SOUMISSIONS

1. ACCUMULATEURS DE CAMIONS ET DE TRACTEURS
2. REVOLVERS POUR CONSTABLES
3. DEUX AERO-ATOMISEURS
4. BROYEUR-HACHOIR DE SOL

On recevra, à l'Hôtel de ville, des soumissions cachetées adressées au Comité exécutif et transmises par courrier recommandé, pour la fourniture de : 1. Accumulateurs de camions et de tracteurs; 2. Revolvers pour constables; 3. Deux aéro-atomiseurs; 4. Broyeur-hachoir de sol pourvu que ces soumissions soient mises à la poste au plus tard le 21 août 1961 pour être ouvertes le 23 août 1961, à 2.30 p.m.

Les formules de soumissions et tous les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis à compter du 14 août 1961, par monsieur Gérard Bastien, directeur du service des achats et magasins, 700 rue de Fleurimont, Montréal 10.

Le Greffier de la Cité
GABRIEL MORIN

Hôtel de ville,
Montréal, le 11 août 1961.

DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR HUILE A CHAUFFAGE

Des soumisions cachetées, adressées au soussigné seront reçues au bureau de la Municipalité Scolaire Catholique de Laflèche, 3245 Windsor, Laflèche, jusqu'à 5 heures de l'aprés-midi, lundi le 28 août 1961.

1—Fournir l'huile légère No 2 aux six écoles et 4 résidences (approx. 95,000 gal.)
2—Les soumissions devront être livrées dans une enveloppe cachetée portant la mention "Soumission-Chauffage"
3—Les Commissaires étudieront les soumissions et se réservent le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.
L'étude des soumissions sera faite lors d'une session spéciale.
4—Si d'autres renseignements sont nécessaires, prière de communiquer avec le bureau et indiquer le but de l'appel téléphonique ou de la visite.
Secrétaire-trésorier
André Samuel
OR. 6-1853

PROVINCE DE QUEBEC
Cité de Pointe-Claire
AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné qu'après l'expiration des quinze jours (15) suivant la publication des présentes le Conseil de la Cité de Pointe-Claire considérera l'approbation d'un règlement proposé amendant le Règlement 472 (Zonage) pour :

a) Permettre, sur le Lot 50-1 au Cadastre de la paroisse de Pointe-Claire (138 Chemin Bord du Lac), la construction d'un garage attenant, nonobstant le fait que ledit garage empiétera le retrait légal de façade de 100 pi. ;
b) Permettre sur le Lot 50-90 et partie du Lot 50-91 au Cadastre de la paroisse de Pointe-Claire (32 Hillcrest), la construction d'un porche fermé avec une cour de côté de moins de 8 pi. ;
c) Permettre, sur cette partie du Lot 113 au Cadastre de la Paroisse de Pointe-Claire ayant front sur le côté nord des 630 pi. situés à l'est de Pendennis Drive (113-60) un retrait de façade réduit à 20 pi. pour deux groupes de maisons "terrasse", et aussi de permettre dans les deux mêmes groupes de maisons "terrasse" la construction de garages dans le sous-sol dont les planchers ne seront pas plus bas que 2 pi. 6 pcs. du niveau de la couronne de Pendennis Drive ;
d) Permettre, sur le Lot 59-105 au Cadastre de la paroisse de Pointe Claire, la construction d'un garage attenant, d'une hauteur de 15 pi. 4 pcs avec une cour de côté de 4 pi. 8 pcs.;
e) Permettre, sur le Lot 39-1 au Cadastre de la paroisse de Pointe-Claire (239 Chemin Bord du Lac) une extension du deuxième étage à la maison construite sur le dit lot, nonobstant le fait que cette extension empiétera sur le retrait légal de façade de 40 pieds ;
f) Permettre, sujette aux conditions légales réglant les retraits, la construction en saillie d'un garage attenant au delà du mur avant ou de côté de la maison à laquelle il est attaché, lorsque le dit garage forme une partie intégrale et complémentaire de l'architecture et des matériaux ;
g) Rezoner, de "K" (Limité) à "E" (Commercial - Classe 1) le Lot 99-121 au Cadastre du village de Pointe-Claire situé du côté est de l'avenue Cartier et connu comme "la Carrière" ;
h) Rezoner de "D" (maison à logements multiples) et "E" (Commercial - Classe 1) à "D1" (Maisons appartements à plusieurs étages) cette partie du village de Pointe-Claire bornée par le Chemin Bord du Lac, les avenues DeLourdes, Lanthier et Cartier, à l'exception du terrain appartenant au "Pointe Claire Curling Club".

DONNE à Pointe-Claire, P.Q., ce neuvième jour d'août Mil Neuf Cent Soixante et un.
O. NICHOLSON,
Greffier.

EDIFICE UNITY
ESPACE A LOUER
Excellent pour manufacture — approximativement 2,000 pieds — loyer raisonnable.
GRAPHIC ENGRAVING CORP.
Porte 501 — 1030, rue St-Alexandre
UN. 6-9558

MACHINISTES
Machinistes d'expérience demandés pour tours, planeurs, vert. et horizontal Boring Mills, etc. Bon salaire pour homme qualifié.
INDUSTRIAL MACHINING LIMITED
3650, boul. St-Joseph E.

LOCAL POUR BUREAU A LOUER
Immeuble à l'épreuve du feu. Stationnement dans l'immeuble. Ascenseur automatique.
Arrêt d'autobus
Commodément situé.
Magnifique entrée.
H. RAPPAPORT
RI. 7-3581

TECHNICIEN de LABORATOIRE et INSPECTEUR DE SOLS POUR TRAVAUX ROUTIERS
Inutile de faire application, si non expérimenté
ECRIRE :
Case 4419, La Presse

PROFESSEURS DEMANDES
AVEC EXPERIENCE pour le cours secondaire (ANGLAIS, SCIENCES, FRANÇAIS, etc.). Mentionner qualifications et expérience lors de la demande d'emploi. Très bons salaires pour personnes qualifiées.
Ecrire à ELOI ALLAIRE
Directeur des Etudes C.P. 605
THETFORD MINES, P.Q. Tél. : FE. 5-7587

Les Prévoyants du Canada
Demandent trois représentants sérieux ambitieux, âgés d'au moins 25 ans, qui aiment le contact avec le public. Renseignez-vous sur cette opportunité de vous créer un avenir enviable dans une compagnie très progressive. Au candidat qualifié, la compagnie donne un entraînement complet, une rémunération au-dessus de la moyenne, une assurance-groupe et un fonds de pension.
Ecrire ou téléphoner :
LES PREVOYANTS DU CANADA
10,690 Jeanne-Mance,
Montréal — DU. 7-7191. Division Montréal, Bourasse.

REPRESENTANTS DEMANDES
Entreprise prospère établie à Montréal recherche représentants avec connaissance de publicité et expérience de la vente pour Montréal et la Province de Québec. Pas plus de 45 ans et parfaitement bilingues. Automobile requise. Travail agréable et facile — Occasion exceptionnelle pour personnes qualifiées.
Salaire attrayant. Commission et dépenses. Bénéfices sociaux. Inutile de téléphoner si vous n'avez pas les qualifications requises.
Pour rendez-vous, demandez M. B. GOBEILLE à
DUpont 8-5742

THE J. PASCAL HARDWARE CO. LTD.
demande
VENDEURS, VENDEUSES et CAISSIERES
A TEMPS PLEIN OU PARTIEL
POUR LE NOUVEAU MAGASIN DU CENTRE D'ACHATS NORMANDIE

- QUINCAILLERIE
- PLOMBERIE
- PEINTURE
- ARTICLES DE MENAGE
- CADEAUX
- OUTILS
- ARTICLES DE SPORT
- CAISSIERES
- MACHINERIE
- BOIS CONTREPLAQUE
- NOIX ET BOULONS
- DRAPERIES
- ABRASIFS
- PIECES D'AUTOS
- ARTICLES ELECTRIQUES
- MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Les personnes expérimentées et bilingues sont priées de se présenter à 901 rue BLEURY (demander M. H.-B. Demers) de 9 h. à 11 h. a.m. tous les matins sauf le samedi ou de 6 h. 30 à 9 h. 30 p.m. lundi le 14 août
AU CENTRE D'ACHATS NORMANDIE
AV. DE SALABERRY, juste à l'est de l'autoroute des Laurentides

Province de Québec
COMMISSION DU SERVICE CIVIL
CONSEILLER EN ORIENTATION
Ministère de la Jeunesse
Concours 61-184
Classe I : $4,200.00 — $5,000.00
Classe II : $4,500.00 — $5,500.00
Classe III : $5,500.00 — $6,500.00
Pour emploi à Québec et à Montréal

FONCTIONS :
Assumer sous direction générale l'entière responsabilité des cas d'orientation, agir à titre de conseiller auprès des élèves des institutions du Ministère du Bien-Etre Social et de la Famille, des handicapés physiques et tout autre jeune dont la demande a été acceptée par la direction du service; participer à l'examen psychométrique d'admission aux écoles de l'Enseignement spécialisé; agir à titre de consultant en orientation auprès de ces élèves et aider les élèves qui présentent des problèmes d'orientation; collaborer aux travaux de recherches exigées pour la Classe II et trois années l'

Transactions immobilières

Quartiers Ahuntsic — Place Etienne Brûlé, Nos 1920-1922, Lot No 172-38. André Leclerc à Mme Joseph Continelli, $21,-800.00 — 1549189.

Rue Bohlé, No 2670, Lot No 330-76. Les Entreprises Roland Pillenière Ltée à J.-P. Vincent & Frères Ltée, $28,000.00 — 1549214.

Crémazie — Rue St-André, Nos 1816 à 1822, Lot No Pt 864, terrain 39 x 75 pds. François Xavier Drapeau à Aristide Bienvenue, $12,000.00 — 1549211.

Mercier — Avenue de Repentigny de Lotbinière, Lots Nos 38-393 à 412 etc. Joseph Schreter et al à Arthur Tremblay Construction Ltée, $215,200.00 — 1549186.

Avenue Pierre Chevrier, Nos 4505-4507, Lot No 35-115, terrain 37.50 x 80 pds. Henri Tremblay Ltée à Georges Nessel, $23,-645.00 — 1549187.

Rue Pierre Chevrier, Nos 4605-4607, Lot No 35-112, terrain 37.50' x 80 pds. Henri Tremblay Ltée à Armand St-Pierre, $23,-500.00 — 1549188.

Rue Marseille, Nos 8340-8342, Lo tNo 396-302, terrain 26 x 84 pds. Paul E. Grégoire et al à Omer Dusseault, $20,000.00 — 1549235.

Rue LePailleur, No 3295, Lot No 390-347, terrain 4261' pds en sup. Mlle Gisèle Paul à L. Nicola Clissa et uxor, $11,000.00 — 1549345.

Notre-Dame-de-Grâces — Avenue Old Orchard, No 4126, Lot No 176A-60-2, terrain 30 x 99'3'pds. Mme Stevenson M. Gossage à Mme Roger Morin, $24,000.00 — 1549299.

St-Edouard — Rue St-Denis, Nos 6326 à 6330, Lot No Pt 8-288, terrain 25 x 130 pds. La Fiducie Guy Perras à Omer Girard, $19,000.00 — 1549206.

St-Eusèbe — Rue Bercy, No 2180, Lot No 159-58 Pt 57. Alexis Foisy et uxor à André Scully, $12,500.00 — 1549201.

Villes Dorval (à Strathmore) Lakeshore Drive, No 2255, Lot No 2-38, terrain 7,902 pds en sup. Mme Thomas Trihey à Mme Roger Gordon, $9,250.00 — 1549234.

Avenue des Lilas, No 53, Lot No 866-132, terrain 50 x 99' x 103 pds. Hans G. Sperner à Jacques Plouffe, $14,800.00 — 1549246.

Montréal-Nord — Rue Des Récollets, Nos 11,096-11,098, Lots Nos 73-125, 73-126-2, terrain 40 x 93 pds. Haas & Seers Construction Ltd, à Michael Herzele, $22,000.00 — 1549120.

Pierrefonds — Rue Chestnut, No 5116, Lot No 67-110, terrain 60 x 111-6660 pds en sup. Cadrumont Construction Inc. à Mme Lynn C. Wilson, $12,500.00 — 1549143.

Roxboro — 14e Rue, No 17, Lots Nos 327-397-2, 327-398-1, terrain 69 x 105 pds. Cadrumont Construction Inc. à Ronald William Kelly, $14,210.00 — 1549142.

Sainte Geneviève — Chemin public, Lot No 37-532, terrain 6,990' pds en sup. Jacques Legault et al à Gérald Lavigne, $3,300.00 — 1549202.

Ville St-Laurent — Boul. Décarie, Nos 390-392, Lots Nos 466-18,19. Adélard R. Sénécal à La Cité de Saint Laurent, $27,-500.00 — 1549204.

St-Léonard de Port-Maurice — Rue Beaudelaire, Nos 7345-7347, Lot No 432-27, terrain 50 x 92 pds. Conrad Rivard Inc. à Robert A. Fournier, $24,800.00 — 1549236.

Rue Beaudelaire, Nos 7355-7357, Lot No 432-28, terrain 50 x 92 pds. Conrad Rivard Inc. à John Zurek, $24,800.00 — 1549233.

Contrats pour élargir le boul. Saint-Joseph

Le comité exécutif de Montréal a octroyé hier deux contrats pour la reconstruction et l'élargissement du boulevard St-Joseph, entre l'avenue du Parc et la rue Fullum.

Un premier contrat a été accordé à la compagnie Charles Duranceau, qui avait présenté la plus basse de quatre soumissions, soit $212,341 pour la reconstruction et l'élargissement du pavage entre l'avenue du Parc et la rue Henri-Julien, et $30,150 pour la construction de trottoirs permanents des deux côtés de la rue dans cette section du boulevard.

Un dernier contrat a été accordé à la compagnie Miron Limitée qui avait présenté la plus basse de cinq soumissions pour la reconstruction et l'élargissement du boul. St-Joseph, entre les rues Henri-Julien et Fullum, soit une somme de $469,505.

Origines de Kingston

(PC) — Le gouverneur Frontenac construisit un fort de pieux à Cataracoui, depuis Kingston, Ontario, en 1673, l'année qui suivit son entrée en fonction.

Quelle douceur!



OUVERT CE SOIR jusqu'à 9 h. SAMEDI 5 h. 30

QUI S'INSTRUIT ET ACHÈTE... Chez dupuis S'ENRICHIT

Festival DE LA RENTRÉE DES CLASSES VI.2-6171

6 BICYCLETTES POUR GARÇON OU FILLE DONNÉES durant LE FESTIVAL DE LA RENTREE DES CLASSES

CONDITIONS

Inscrivez le nom et l'adresse de l'écolier ou de l'écolière au dos de vos factures DUPUIS (ou fac-similé acceptable) et déposez-les dans la boite CONCOURS au rayon de la papeterie au rez-de-chaussée.

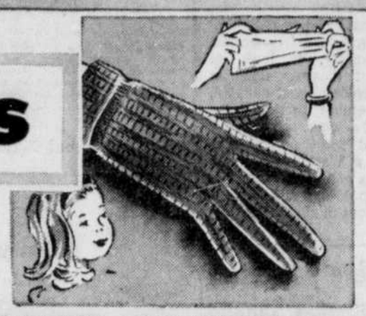
Toutes les factures DUPUIS accumulées dans la boite COUCOURS jusqu'au 26 août inclusivement participeront aux attributions.

3 BICYCLETTES ATTRIBUEES lundi le 21 août

3 BICYCLETTES ATTRIBUEES lundi le 28 août

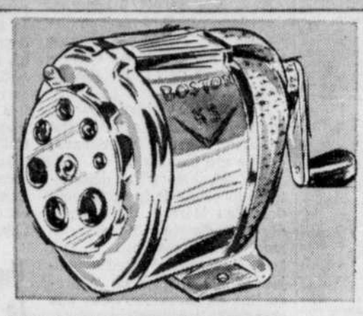
(le personnel DUPUIS et leurs parents immédiats sont exclus de ce concours)

Commandes téléphoniques acceptées dès 9 h. du matin VI. 2-6171



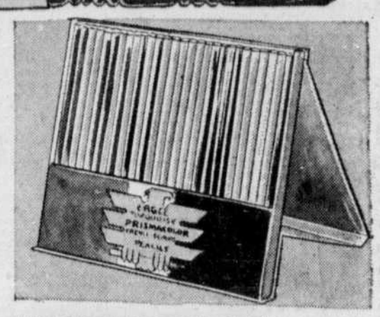
GANTS EXTENSIBLES en nylon pour fillettes. Jolis modèles nouveaux tons. • Blanc • beige • brun • marine. la paire .69

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 350



TAILLE-CRAYONS Boston K.S. tout métal. Pour école, bureau, atelier. Disque à multiples perforations. ord. 4.25 3.69

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 280



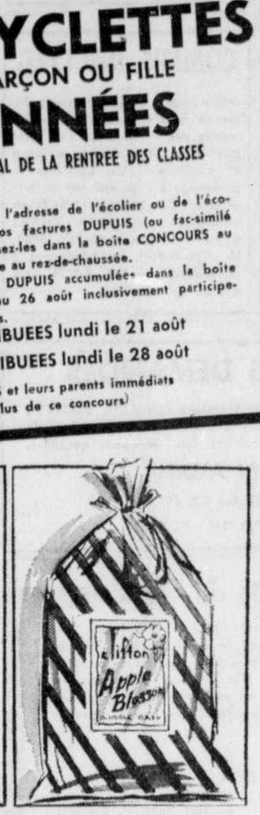
"PRISMACOLOR" Un écrin contenant 24 crayons, soit 24 couleurs différentes pour dessiner. 3.29

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 280



HUILE MOUSSE "CLIFTON" ord. 2.00 .98

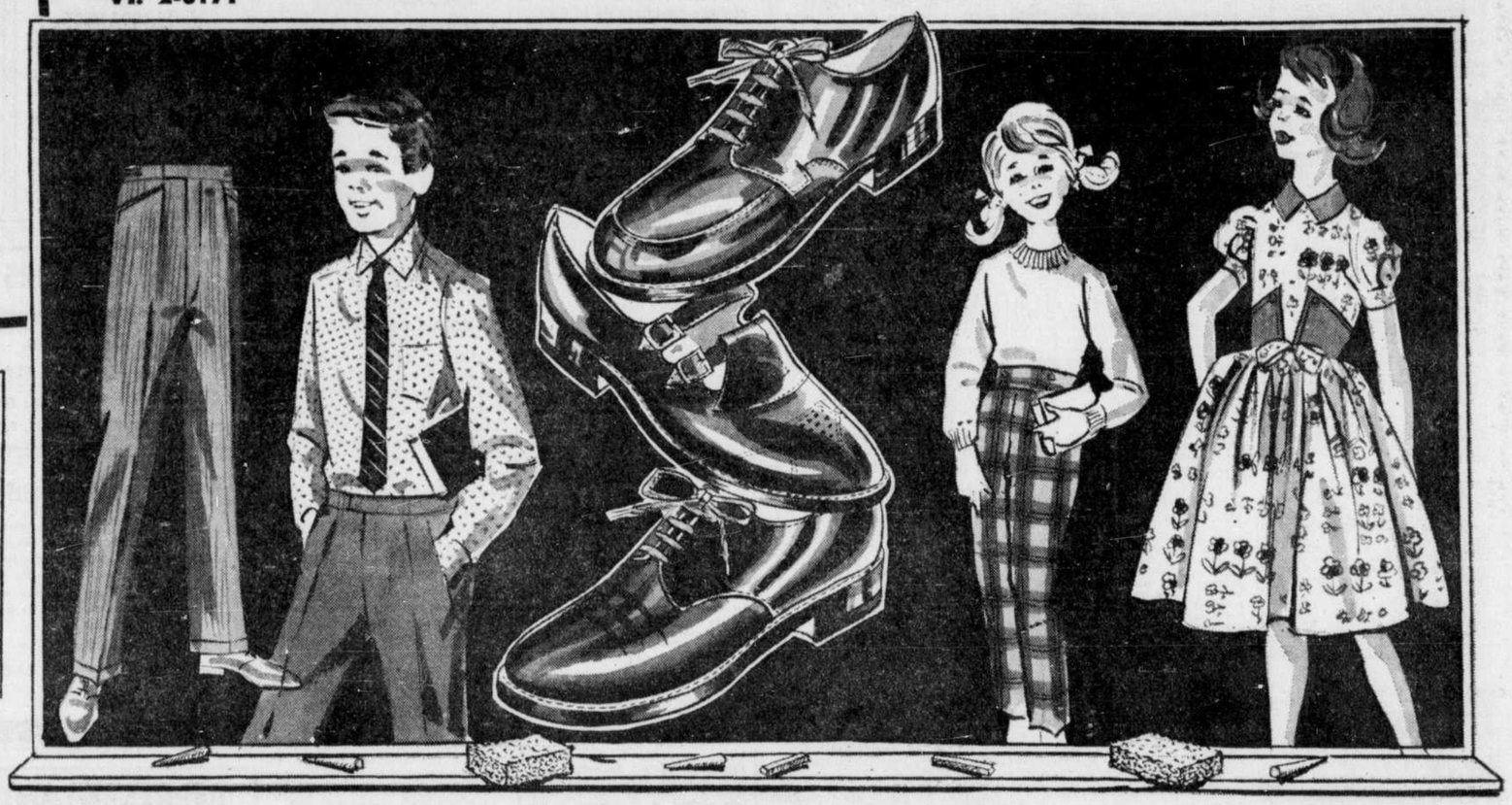
Pour adoucir l'eau de vos bains et rendre l'épiderme lisse et doux. Parfumée Lavande — Pin — Fleur de pommier.



CRISTAUX MOUSSE "CLIFTON" .95

Pour rendre l'eau douce et parfumée ajoutez ces cristaux à l'odeur : Lavande — Pin — Fleur de pommier.

VI. 2-6171 — DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 240



1.59 2 pour 3.00 (Ord. 2.98)

PANTALONS COTON CORDE BEDFORD

8 à 18 ans. Devant à glissière. Ceinture extensible sur les côtés, deux poches. Coton lavable. • Antilope ou • beige.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660

1.59 2 pour 3.00 (Ord. 2.29)

1000 CHEMISES COL "TRUBENIZED"

6 à 18 ans. Broadcloth "Sanforized". Vert, gris, bleu. Col pointe courte fini "Trubenized" qui ne refoule pas. Poche poitrine.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 661

8½ à 12 12½ à 3 Largeurs : B et C 8.95

"SAVAGE" POUR GARCONS

a) Mocassin — 5 oeillets, cuir brun traité SANITIZED.

b) Pour fillettes. Deux courroies. Semelles cuir, talons caoutchouc fabrication Goodyear.

VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 472

Pointures 11 à 3 Ord. 4.95 3.99

SOULIERS 'MITCHELL'

Pour fillettes ou garçons. Cuir brun haute qualité. Genre lacé maintenant mieux le pied. Semelles de caoutchouc "Biltrite". Talons de caoutchouc.

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 472

2.99 Ord. 3.99

PANTALONS POUR FILLETTES

7 à 14 ans. Plaid sur tissu fin! soyeux "Silkin" en bleu, brun ou vert. Confection soignée. Taille mi-boxeur, arrière élastique. La tenue idéale par temps frais.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 550

Ord. 2.99, 3.99 SPECIAL 1.99

ROBES A SOLDER

7 à 12 ans. A l'approche du retour à l'école DUPUIS solde ses robes de cotonnades imprimées dans un vaste choix de modèles et de nuances mais non dans chaque taille.

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 550

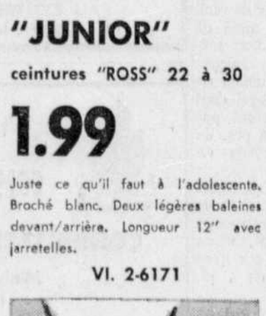


"JUNIOR" ceintures "ROSS" 22 à 30

1.99

Juste ce qu'il faut à l'adolescente. Broché blanc. Deux légères baleines devant/arrière. Longueur 12" avec jarretelles.

VI. 2-6171



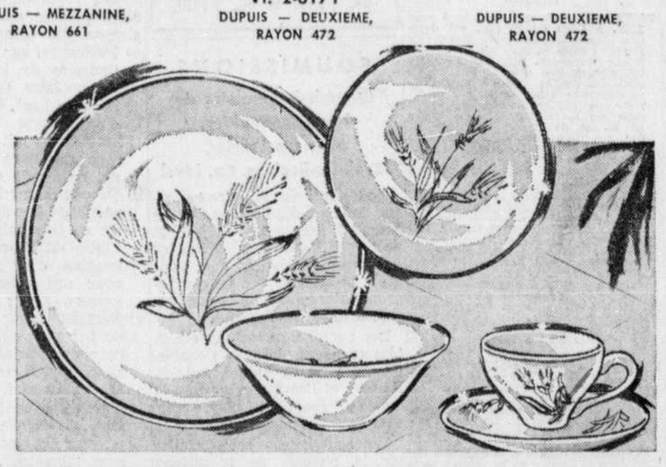
GAINES NYLON adolescentes : 24 à 32

6.50

Nylon brodé. Fermoir de côté et dos Lastex. Quatre jarretelles. Assure le maintien de la taille sans gêner les mouvements.

8 corsetières diplômées à votre service

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 360



50 PIECES "DINER" — SEMI PORCELAINE Fleurs rouge/bleu, feuillage vert, bordure or, fond blanc. ord. 18.98 12.98

8 ass. dîner — 8 ass. céréales — 1 sucrier ouvert
8 ass. pain — 8 tasses/8 soucoupes — 1 pichet à crème
8 ass. à fruits

VI. 2-6171

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 760



"MILAN" DE JOHNSON BROS Services à déjeuner gais et pratiques. Semi-porcelaine anglaise. Bordure marron, fleurettes blanches et bordure filet or. 20 pièces ord. 9.75 5.49

4 ass. à déjeuner — 4 ass. à pain — 4 soucoupes
4 ass. céréales — 4 tasses

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 760



CHEMISES 100% TERYLENE* lavables sans repassage pour hommes et étudiants

3.59 chacune — 3 pour $10

Economisez 7.85 sur l'achat de trois

Un tricot TERYLENE et une valeur extraordinaire (pesanteur 2.7) Col tenant, pointes courtes. Manchettes 2 façons. En constatant la qualité vous en voudrez plusieurs. 14 à 17½. Teintes unies en vogue. • Beige • gris • bleu • aqua dans le groupe.

*CIL fibre polyester.

VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620

Raquettes "Badminton" de 2.98

MODELE REGLEMENTAIRE CHACUNE 1.98

Pour adultes ou adolescents. Fond en nylon, cadre de bois verni, manche fini caoutchouc. Fabrication européenne très soignée.

VI. 2-6171



Pour futurs champions

RAQUETTES TENNIS BAS PRIX DUPUIS

Cadre frêne verni, fond en nylon. Pour adultes et la jeunesse.

20 — VICTOR LADY ord. 8.98 6.49

50 — BIG BOY ord. 7.98 5.97

25 — JUNIOR DELY ord. 6.98 5.49

(Avantageux bas prix pour clubs)

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 920

VENEZ OU TELEPHONEZ VI. 2-6171

au SOUS-SOL Chez dupuis Frères



1.29 6-14 ans

JUPONS POUR ECOLIERES

Coton blanc lavable, corsage épaulettes d'une seule pièce. Jupe ample avec volant plissé. Fantaisie festonnée au bord.

SOUS-SOL, RAYON 1555



2.77 7 à 14 ans

ROBES TUNIQUES

Sans manches, pour porter avec blouses variées. Tissu viscose marine. Encolure V. Jupe ample, ceinture 2 boutons.

SOUS-SOL, RAYON 1555



2.97 7 à 14x ans

VESTONS BLAZER

Pour écolières. Molleton de laine marine, bordure cordonnet blanc/marine, trois poches. Manches longues effet revers.

SOUS-SOL, RAYON 1555

"BLAZERS" Flanelle BLACK BURN 100% LAINE MARINE

6 à 10 ans 10.98 — 11 à 16 ans 12.98

Le parfait veston pour le retour en classes. 3 poches, 3 boutons. Doublure soyeuse. Nouveaux revers étroits.

PANTALONS FLANELLE RAYONNE VISCOSE GRIS MOYEN

garçons de 6 à 16 ans 4.98

4 grandes poches, devant à plis et glissière. Bas des jambes à revers.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1655



SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Frères 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL COMMANDES TÉLÉPHONIQUES VI. 2-6171 AUTRES APPELS VI. 2-5151